HAL
open science

Des ”micro” lieux du territoire du cercle familial et des jeunes : un passage entre le ”dedans” et le ”dehors”

Gilles Henry

To cite this version:

Gilles Henry. Des ”micro” lieux du territoire du cercle familial et des jeunes : un passage entre le ”dedans” et le ”dehors”. Sociologie. Université Paul Verlaine - Metz, 2009. Français. NNT : 2009METZ001L . tel-01752612

HAL Id: tel-01752612

https://hal.univ-lorraine.fr/tel-01752612

Submitted on 29 Mar 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ DE LORRAINE

AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4
Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10
http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php
http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm

UNIVERSITE PAUL VERLAINE DE METZ

U.F.R de SCIENCES HUMAINES ET ARTS

THESE

En vue de l'obtention du

DOCTORAT DE SOCIOLOGIE

DES « MICRO » LIEUX DU TERRITOIRE DU CERCLE FAMILIAL ET DES JEUNES

Un passage entre le « dedans » et le « dehors »

Présentée par
Gilles HENRY

Sous la direction de
Madame Liane MOZERE
Sociologue, Professeure émérite
à l'Université Paul Verlaine de Metz et chercheure au
Centre de Recherches Universitaire Lorrain d'Histoire (CRULH)

Soutenue le 9 janvier 2009

JURY

- Madame Laurence ROULLEAU-BERGER, Sociologue, Directeur de Recherche au CNRS et chercheure au Laboratoire Interdisciplinaire de Sociologie Economique (LISE - UMR CNRS).
- Monsieur Maurice BLANC, Sociologue, Professeur émérite à l'Université Marc Bloch de Strasbourg et chercheur au Centre de Recherche en Sciences Sociales (CRESS).
- Monsieur Benoît GOETZ, Philosophe, Professeur à l'Université Paul Verlaine de Metz et chercheur à l'Equipe de Recherche en Anthropologie et Sociologie de l'Expertise (ERASE).
- Madame Liane MOZERE, Sociologue, Professeure émérite à l'Université Paul Verlaine de Metz et chercheure au Centre de Recherche de Recherche Universitaire Lorrain d'Histoire (CRULH).
- Monsieur Alain VULBEAU, Sociologue, Professeur en Sciences de l'Education à l'Université de Paris Ouest - Nanterre - La Défense et chercheur au Centre de Recherche en Education et Formation (CREF).

REMERCIEMENTS

Cette thèse est le résultat de sept années d'investissement au cours desquelles sont menées de front, recherche, activité professionnelle et vie de famille. Les fins de semaines et les jours de congé durant les petites et grandes vacances scolaires, consacrés à sa réalisation, ne se comptent plus.

Je tiens à remercier en priorité mon épouse Corinne et mon fils Maxime, pour leur patience, leur tolérance et leur soutien dans les moments de doute.

En second lieu, mes remerciements vont à Liane Mozère, Professeure émérite de Sociologie, pour son accompagnement sans faille, sa disponibilité, sa générosité, son charisme et sa précision dans la critique.

En troisième lieu, je tiens à rendre hommage aux membres du jury, Laurence Roulleau - Berger, Benoît Goetz, Alain Vulbeau et Maurice Blanc. Je les remercie pour leur disponibilité et l'honneur qu'il me font en acceptant de participer à ce jury.

Je tiens enfin, à rendre hommage également à tous les bénévoles et les professionnels du secteur associatif, aux élus des communes, ainsi qu'à tous les jeunes gens qui ont accepté de me rencontrer et de m'accorder leur confiance, durant ces sept années.

SOMMAIRE THESE

	PARTIE I	**07 à 99**
I)	**DU LONG CHEMINEMENT DE NOTRE THESE**	
1.1)	**Le choix de notre sujet**	**08 à 16**
1.1.1)	La question des usages des « micro » lieux du territoire du cercle familial	
1.1.2)	Présentation du Département de la Moselle	
1.1.2.1)	Organisation spatiale	
1.1.2.2)	Démographie et logement	
1.1.2.3)	Economie	
1.1.2.4)	Commentaires	
1.1.3)	Précisions d'ordre sémantique	
1.2)	**Retour sur un coup de colère**	**16 à 25**
1.2.1)	Rappel historique	
1.2.2)	Le contexte et les faits	
1.3)	**Soutenir une thèse**	**25 à 31**
1.4)	**Les « micro » lieux du territoire du cercle familial**	**31 à 40**
1.4.1)	De quoi et de qui s'agit-il ?	
1.4.2)	Un phénomène à l'origine de nombreuses polémiques	
1.4.2.1)	Le renforcement de la prévention et du contrôle social	
1.4.2.2)	Le renforcement de la répression	
1.4.2.3)	Des expériences pour tenter d'endiguer le phénomène	
1.4.3)	Les jeunes, une « nouvelle classe dangereuse » ?	
II)	**METHODOLOGIE**	
2.1)	**L'approche qualitative**	**41**
2.2)	**De quoi et de qui est-il question ?**	**41 à 46**
2.2.1)	Les « micro » lieux appropriés du territoire du cercle familial	
2.2.2)	Le statut de ces « micro » lieux appropriés	
2.3)	**Le choix des personnes à rencontrer sur le terrain**	**46 à 58**
2.3.1)	Un premier cercle d'acteurs	

2.3.2)	Un second cercle d'acteurs	
2.3.3)	Un troisième cercle d'acteurs	
2.3.4)	Des situations « micro localisées »	
2.3.5)	La question de l'observation proprement dite	
2.4)	**Les types de matériaux collectés**	**58 à 64**
2.4.1)	Ceux tirés d'observations flottantes	
2.4.2)	Ceux tirés d'observations participantes	
2.4.3)	Ceux tirés d'interviews d'acteurs des situations « micro localisées »	
2.4.4)	Tableau synthétique des matériaux recueillis	
2.5)	**Les « préconstruits » de notre objet de thèse**	**64 à 66**
III)	**LES QUESTIONS SOULEVEES PAR NOTRE OBJET**	
3.1)	**De la complexité d'une articulation entre deux notions : le « social » et le « spatial »**	**67 à 85**
3.1.1)	De la difficulté d'interprétation des messages silencieux	
3.1.2)	De la sémantique des mots de notre objet	
3.1.2.1)	Des frontières aux marqueurs de territoire	
3.1.2.2)	De l'éthologie à la sociologie : regards croisés sur le territoire	
3.1.2.3)	Digressions sur la notion d'espace	
3.1.2.4)	De la territorialité à la territorialisation	
3.1.2.5)	L'appropriation	
3.1.2.6)	De la sociabilité au réseau de sociabilité	
3.2)	**Entre « espace public » et « espace privé » : quelles frontières ?**	**85 à 91**
3.2.1)	« Lieu », « non lieu » et « espace » : quelles nuances ?	
3.3)	**« Micro » lieux appropriés du territoire du cercle familial : quels enjeux ?**	**91 à 99**
	PARTIE II	**100 à 200**
I)	**LE MARQUAGE TERRITORIAL, TEMOIN D'UNE VIE SOCIALE**	
1.1)	**Des marqueurs de territoire**	**101 à 125**
1.2)	**Le caractère éphémère des marqueurs et leur signification.**	**125 à 132**

1.3)	**Des « micro » lieux sans nom, mais pas des « non lieux »**	**132 à 139**
1.4)	**Tags et « micro » lieux appropriés, quels rapports ?**	**140 à 145**
II)	**DES JEUNES GENS D'UNE CLASSE D'AGE DE 13 A 25 ANS**	
2.1)	**Des groupes restreints, sexuellement homogènes**	**146 à 152**
2.2)	**Mixité ethnique et attachement au territoire**	**152 à 153**
2.3)	**Un phénomène amplifié dans les quartiers urbains**	**154 à 156**
2.4)	**Le cas d'un *hall* d'entrée au service d'une activité illicite de trafic de produits stupéfiants**	**156 à 158**
2.5)	**La question de la circulation de produits stupéfiants**	**159 à 161**
2.6)	**En dehors des villes et des villages, reproduction de la dynamique intergénérationnelle**	**161 à 164**
2.7)	**Un processus d'appropriation hiérarchisé, le monde s'étend au fil du temps et le mouvement de « déterritorialisation » s'amorce**	**164 à 170**
2.8)	**Des « espaces de paroles impossibles ailleurs » et de convivialité, en dehors du cercle familial**	**170 à 172**
2.9)	**Un mouvement oscillant entre « sociabilité interne » et « sociabilité externe »**	**172 à 178**
2.10)	**Un mouvement oscillant entre « territorialisation » et « déterritorialisation »**	**178 à 186**
III)	**UNE « AIRE INTERMEDIAIRE D'EXPERIENCE » ENTRE « CHAOS » ET « COSMOS »**	
3.1)	**Le « micro » lieu comme « aire intermédiaire d'expérience »**	**187 à 191**
3.2)	**Le « micro » lieu comme « lieu de repos » entre « chaos » et « cosmos »**	**191 à 195**
3.3)	**Les « micro » lieux comme « hétérotopies »**	**196 à 200**

	PARTIE III	**201 à 289**
I)	**LES INTERACTIONS SOCIALES NEES DU PHENOMENE**	
1.1)	**Les interactions sociales avec les acteurs du « cercle des résidents »**	**202 à 212**
1.2)	**Les interactions sociales avec les acteurs du « cercle des acteurs périphériques**	**212 à 216**
II)	**LES CONSEQUENCES DU PHENOMENE SUR LES POLITIQUES PUBLIQUES**	
2.1)	**La question de la régulation des usages**	**217 à 218**
2.2)	**Entre délinquance et déficit de régulation des conflits d'usage.**	**219 à 226**
2.3)	**Sociabilité et régulation de voisinage en question**	**226 à 237**
2.4)	**« Lien social » ou « lien civil », quelle lecture ?**	**237 à 241**
2.5)	**L'expérience du « faux *hall* d'entrée » ou « *hall* sans immeuble »**	**241 à 248**
2.6)	**L'abribus implicitement reconnu comme lieu de réunion**	**248 à 253**
III)	**CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES**	
3.1)	**Un passage entre le « dedans » et le « dehors »**	**254 à 263**
3.1.1)	Une approche interdisciplinaire : regards croisés entre philosophie, psychologie, psychanalyse et sociologie	
3.1.1.1)	Les regards philosophiques	
3.1.1.2)	Regards croisés entre psychologie et sociologie	
3.1.1.3)	Une incursion dans la psychanalyse	
3.1.1.4)	Les regards sociologiques.	
3.2)	**Ce à quoi la thèse ne répond pas**	**263**
3.3)	**Une double problématique : sociabilité et territorialité**	**264 à 276**
3.3.1)	Entre « territorialisation » et « déterritorialisation »	
3.3.2)	Processus dynamique ou impasse	
3.3.3)	La dynamique intergénérationnelle en question	

3.4)	**« Micro » lieux du territoire de résidence du cercle familial et « espaces de transition culturelle », comme « hétérotopies » dans des « hétérochronies »**	**276 à 279**
3.5)	**Perspectives de recherche : les nouveaux espaces du quotidien**	**279 à 282**
	BIBILOGRAPHIE	**283 à 289**

PARTIE I

I) DU LONG CHEMINEMENT D'UNE THESE

II) METHODOLOGIE

III) LES QUESTIONS SOULEVEES PAR NOTRE OBJET

I) DU LONG CHEMINEMENT DE NOTRE THESE :

1.1) Le choix de notre sujet :

1.1.1) La question des usages des « micro » lieux du territoire du cercle familial :

Nous choisissons de traiter de la question des usages des « micro » lieux du territoire du cercle familial lorsque ceux-ci font l'objet d'une appropriation, à l'origine de laquelle se trouvent des jeunes gens appartenant à une classe d'âge que nous situons entre 13 et 25 ans. Tout en ne mésestimant pas les conséquences du phénomène pour les acteurs qui résident dans sa proximité, notamment quand ils le perçoivent comme une source de nuisance, voire d'insécurité, nous tenterons de lui apporter un éclairage qui permette de mieux le comprendre. Nous verrons notamment que ces « micro » lieux constituent pour celles et ceux qui se les approprient, un « coin du monde [1]», voire le « centre du monde [2]». Chaque fois qu'ils s'y trouvent pour les « habiter », ils passent l'essentiel de leur temps à « refaire le monde[3] », tout en développant entre eux des pratiques de convivialité et de partage qui répondent à des besoins momentanés de réconfort et de protection qu'ils recherchent à ce moment là de leur parcours de vie.

Le phénomène est-il constitutif d'un prolongement ou d'un appendice de la « maison » ? Observé en milieu urbain, périurbain et rural, les mêmes causes produisent-elles pour autant les mêmes effets ? Nous avançons l'hypothèse que ces « micro » lieux du territoire du cercle familial, constituent pour celles et ceux qui se les approprient un passage entre le « dedans » et le « dehors ». La métaphore du passage entre le « dedans » et le « dehors », bien que son évidente géométrie nous y invite, pourrait nous conduire à traiter ces deux notions comme des oppositions. Il n'en est rien, bien au contraire. Si la question des usages de ces « micro » lieux du territoire du cercle familial, une fois appropriés, peut nous renvoyer à une forme d'immobilisme ou à un état d'immobilité, parce que nous avons tous à l'esprit la photographie de jeunes gens, debout durant des heures sous un abribus ou dans un *hall* d'entrée, c'est paradoxalement bien de mouvements permanents dont nous

[1] BACHELARD G., *La poétique de l'espace*, Paris, Puf, 2004, p. 24.
[2] ELIADE M., *Le sacré et le profane*, Paris, Galimard, Collection folio essais, 1965, p. 26.
[3] Propos recueillis dans la plupart des interviews que nous avons réalisées.

allons traiter, de dynamique et de processus.

Nous prenons le parti d'élargir notre champ d'observation en milieu périurbain et rural, pour ne pas nous cantonner uniquement aux quartiers urbains d'habitat social où ce phénomène est démultiplié et où, la sortie du passage peut y être des plus compliquée pour un certain nombre de jeunes gens, « effet de lieu [4]» et de contexte oblige. Le « blocage » dans le « passage », s'il ne doit pas être forcément considéré comme une fatalité, n'en est pas moins vécu comme une « galère [5]» par quelques uns de ces jeunes gens. Pour Pierre Bourdieu, le grand ensemble est « un espace de forte concentration de propriétés négatives » pouvant se traduire par une moindre représentation de l'Etat et de ses institutions (école, police, centres de soin, associations, etc.) et une concentration plus importante qu'ailleurs de populations en situation de précarité. A ce titre, il peut faire l'objet de différents investissements symboliques. Ceux qui l'habitent peuvent en revendiquer un fort attachement, comme en témoigne par exemple, David Lepoutre[6], en parlant des adolescents de la cité des « 4000 ». Les autres, ceux qui n'y habitent pas, en fonction des informations qu'ils détiennent sur ce grand ensemble, peuvent être amenés à le diaboliser. Le rapport à autrui se trouve ainsi médiatisé par ce que Pierre Bourdieu nomme l'« effet de lieu ».

Les matériaux de notre thèse sont collectés essentiellement dans le Département de la Moselle, pour la simple et bonne raison que nous y résidons. Pour autant, nous considérons que, ce que nous y observons et constatons, peut l'être dans d'autres départements de France, à des degrés plus ou moins importants, en fonction des caractéristiques propres à ceux-ci. Nous postulons, sans le démontrer pour l'instant, que le Département de la Moselle, n'est pas spécifique du phénomène auquel nous faisons référence dans le titre de notre thèse. Ceci étant affirmé, il nous semble

[4] BOURDIEU P.., Sous la Direction de, *La Misère du Monde*, Paris, Seuil, 1993, pp. 159-167.

[5] DUBET F., *La Galère : jeunes en survie*, Paris, Fayard, 1987, p.10 : expérience quotidienne de vie baptisée comme telle par des jeunes de quartiers rencontrés dans des quartiers urbains d'habitat social. Difficile à décrire, elle se caractérise par « l'incertitude, le flottement, la formation de réseaux fragiles à la place des bandes, les longues périodes d'oisiveté entrecoupées de petits boulots, la délinquance présente et peu spectaculaire (…) ».

[6] LEPOUTRE D., *Cœur de banlieue, code, rites et langages*, Paris, Odile Jacob, 1997, p. 104. : « L'ancrage local est ici très marqué, le quartier faisant figure de support d'identité essentiel. (…) Le cadre de référence reste cependant celui du grand ensemble. »

important d'en faire une présentation sommaire, réalisée à partir des données de l'INSEE[7].

En effet, nous sommes amenés à faire souvent référence à des abribus appropriés par des jeunes gens, dans les zones périurbaines et rurales du département. Ce constat peut surprendre tout lecteur habitué à n'entendre parler que de faits divers relatant des histoires de *halls* d'entrée appropriés au sein d'immeubles situés dans des quartiers d'habitat social. Il se trouve que certaines de ces zones périurbaines et rurales, situées dans la proximité de pôles économiques en plein essor ou en devenir, font l'objet d'une croissance démographique non négligeable se traduisant par la construction de lotissements, investis par des familles à charge d'enfants qui finissent par grandir et devenir des adolescents.

1.1.2) Présentation sommaire du département de la Moselle :

Le Département de la Moselle, d'une superficie de 623 097 hectares est situé au nord est de la région lorraine. Il est délimité à l'ouest par le département de Meurthe-et-Moselle et à l'est par celui du Bas Rhin en Alsace. Au nord, il borde l'Allemagne et le Luxembourg.

Il compte 9 arrondissements, 51 cantons, 5 communautés d'agglomération (Metz Métropoles, Val de Fensch, Portes de France- Thionville, Portes de France - Forbach et Sarreguemines Confluences), 33 communautés de communes, 3 pays (Sarreguemines, Bitche et Sarralbe) et 730 communes, parmi lesquelles la Ville de Metz, préfecture de la Moselle qui compte à elle seule 123 776 habitants.

1.1.2.1) Organisation spatiale :

Les espaces sont peuplés et urbanisés au nord et à l'ouest, ruraux et agricoles au

[7] http://www.insee.fr

centre. Le département de la Moselle est constitué par le plateau lorrain, vaste étendue peu accentuée et coupée de petites vallées, entre le massif vosgien à l'est, et la Moselle à l'ouest. Il est formé au sud-est par la région très boisée de la montagne vosgienne ; au nord-est par la dépression du Warndt, bassin vert marqué par l'exploitation du charbon ; à l'ouest par le plateau du Pays Haut, couvert de forêts et dominant la vallée de la Moselle qui, elle, est fortement urbanisée et vouée au développement de nombreuses industries et voies de communication ; au centre par un espace rural et enfin au sud, historiquement par le Pays du Sel qui conserve son caractère agricole avec d'importantes surfaces en étangs.

Au niveau des voies de communication, deux axes routiers structurent le département. Il s'agit de l'autoroute A31 (Luxembourg - Dijon), véritable colonne dorsale pour les liaisons nord-sud départementales, régionales, nationales et internationales, et de l'autoroute A4 (Paris - Strasbourg) qui irrigue tout l'est du département, de Metz - Thionville à Phalsbourg en passant par Saint - Avold et Freyming - Merlebach. Une aire métropolitaine s'est ainsi constituée au carrefour de ces deux axes routiers, à proximité de l'aéroport régional situé entre Metz et Nancy, et favorisée par l'arrivée du TGV Est européen depuis juin 2007.

1.1.2.2) <u>Démographie et logement</u> :

Sur le plan démographique, le département de la Moselle est peuplé de 1 047 562 habitants répartis en 389 900 ménages dont 60 % sont constitués d'une famille principale vivant en couple, 26 % d'une personne seule et 6 % d'une famille monoparentale. Parmi ces ménages, 25 % de chef de ménage ouvriers sont recensés, soit 4 % de plus que la moyenne de la France de province.

Ces habitants résident dans 421 600 logements, parmi lesquels 389 000 résidences principales, soit 92 % de l'ensemble, dont, 53 % de maisons individuelles et 14% de logements à caractère social où habitent 158 000 habitants du département, soit 1 habitant sur 10. Ces logements sont regroupés pour les trois quarts dans l'aire métropolitaine, les bassins houillers et thionvillois. On ne compte que 9700

résidences secondaires, soit 2% de l'ensemble du parc de logements.

En 1999, le département compte 145 000 logements dans un immeuble collectif, dont la moitié sont localisés dans l'aire métropolitaine. C'est aussi dans cette zone que la proportion de locataires HLM est la plus forte (18 % contre 11 % pour le reste du département).

L'évolution démographique ne s'est pas effectuée de manière homogène selon les zones. L'aire métropolitaine arrive en tête avec près de 80 % des gains d'évolution enregistrés sur l'ensemble du département. Fin 2004, le département de la Moselle compte 31 000 résidences de plus que début 1999, correspondant à autant de logements neufs construits dont 9 500 dans l'aire métropolitaine, 8 500 dans le bassin thionvillois et 4 600 dans le bassin houiller. Le rythme annuel de constructions est passé de 3 700 sur la période 1990 - 1999 à 5 200 entre 1999 et 2004.

Reste que depuis 1999, la croissance démographique se diffuse dans de nombreuses petites communes, situées dans une proximité géographique de l'Allemagne et du Luxembourg. Le rythme des constructions neuves s'y est accéléré, alors que, dans le reste du département, elles sont restées relativement stables. De 700 par an au cours de la décennie 1990, il atteint 1400 par an entre 1990 et 2004 sur le bassin thionvillois. Toutes les communes du canton de Cattenom, situé à proximité de la frontière luxembourgeoise, ont ainsi vu leur parc de logements progresser de 11 % à 110 % au cours de cette même période. 32 000 habitants de la zone d'emploi de Thionville se rendent quotidiennement au Luxembourg pour y travailler, contre 8 000 en 1990 et 23 000 en 1999. Le bassin houiller est également concerné par cette tendance du fait de sa proximité avec l'Allemagne, mais à un degré moindre, dans la mesure où le rythme de construction de logement neufs n'est passé que de 450 à 770 construction par an.

Sur les 730 communes que compte le département de la Moselle :

- 564 (77,3 %) comptent moins de 1000 habitants, dont 407 moins de 500 habitants.
- 75 (10,3 %) entre 1000 et 2000 habitants.
- 49 (6,7 %) entre 2000 et 4500 habitants.
- 42 (5,7 %) comptent plus de 4500 habitants.

1.1.2.3) Economie :

Le département de la Moselle a connu depuis près de quarante ans, une hausse ininterrompue de sa population active, malgré le déclin des industries sidérurgiques et charbonnières. Elle est passée de 346 000 en 1962 à 449 000 en 1999, dont 34 % sont des ouvriers, soit 5% de plus que la moyenne de la France de province.

Le Taux de chômage est estimé à 9,8 % de la population active.

153 000 personnes vivent sous le seuil de pauvreté[8], soit près de 15 % de la population totale. Les bassins houiller et thionvillois, marqués par le déclin des industries charbonnières pour le premier et sidérurgique pour le second, entre 1982 et 1999, en regroupent 80 %, la ville de Metz avec ses quartiers Nord et Est, 17 %.

Les ménages les plus aisés se situent dans l'aire métropolitaine, ils y côtoient les populations défavorisées. Les revenus médians les plus bas se situent dans l'espace rural alors que les plus élevés le sont dans l'espace urbain.

1.1.2.4) Commentaires :

Le département de la Moselle compte 688 communes rurales de moins de 4500

[8] Personne sous le seuil de pauvreté : personne de moins de 65 ans vivant dans un ménage dont les revenus par unité de consommation correspondent à 50 % de la médiane des revenus par unité de consommation de la population vivant en France, soit 734, 99 € en 2003 *(année de référence des revenus pour les fichiers Caf au 31.12.2004)*. Les revenus pris en compte comprennent les revenus du travail et les prestations sociales perçues (RMI, Allocations familiales, etc.). L'emploi de l'unité de consommation permet de pondérer les ménages selon leur taille et leur structure afin de tenir compte des économies d'échelle et ainsi de les comparer : la première personne compte pour 1, les personnes de plus de 14 ans pour 0,5, les enfants de moins de 14 ans pour 0,3 et on ajoute 0,2 en cas de famille monoparentale.

habitants et 42 communes urbaines de plus de 4500 habitants. Chacune de ces communes rurales dispose d'au moins un abribus, si ce n'est deux. Nous estimons que leur nombre oscille entre 1200 et 1500. La croissance démographique se diffusant dans les petites communes proches des frontières luxembourgeoise et allemande, ou situées dans la proximité de villes « centre » d'agglomérations ayant développé des zones d'activité économique, telle que la ville de Metz, chef lieu du département, et disposant de peu de services publics, celles-ci se retrouvent confrontées à des phénomènes de rassemblement de jeunes gens au sein de « niches » que leur offre l'espace public disponible, là où ils résident. L'abribus se trouve être la plus emblématique de ces niches.

Nous prenons la précaution d'affirmer que ce phénomène existe depuis plusieurs décennies, sans pour autant qu'il ait suscité autant de crainte qu'aujourd'hui, de la part de ceux qui le côtoient au quotidien. Par cette affirmation, nous questionnerons bien évidemment les raisons qui conduisent un certain nombre de citoyens à le percevoir comme une nuisance, voire un trouble à l'ordre public.

1.1.3) <u>Précisions d'ordre sémantique</u> :

Afin d'éviter tout malentendu sur le sens des mots de notre objet de thèse, nous préférons à ce stade de l'écriture, le dissiper.

Les « micro » lieux sont des portions ou des parcelles de territoires de quelques mètres carré, situées un peu partout et qui ont la caractéristique d'être appropriées à un moment donné par des personnes, sur des périodes plus ou moins longues. Le préfixe « micro » renvoie à la petite taille du « lieu », notion que nous utilisons dans sa dimension anthropologique et sur laquelle nous reviendrons plus loin. Ils peuvent être situés dans des espaces aussi bien publics que privés. Ils peuvent être physiquement délimités du fait de leur usage habituel ou de leur construction (ex : un *hall* d'entrée, un abribus, un lavoir, etc.), comme ils peuvent ne pas l'être (ex : un pied d'immeuble, un parcelle de rue ou de trottoir, etc.). Leur caractère spatial est une évidence.

Le sens du mot « approprié » doit être pris comme la résultante de l'acte de faire sien, de s'attribuer la propriété de quelque chose, même si elle ne nous appartient pas légalement[9], et non comme celui du mot « adapté » qui est la résultante de ce qui est rendu propre à une destination ou à un usage déterminé (ex : une solution appropriée à un problème donné, un outil approprié à tel ou tel usage, etc.). L'appropriation des « micro » lieux est un usage développé par une partie des usagers des «micro » lieux du territoire du cercle familial.

Le terme de « cercle », emprunté à la géométrie, est l'ensemble des points situés à équidistance d'un point fixe appelé « centre ». Figure fermée et ronde, le cercle est utilisé pour désigner le regroupement de personnes dont une partie des caractéristiques permet de les classer sous le même registre. Associé à l'adjectif « familial », il désigne la famille au sens large, à savoir, l'ensemble des personnes ayant un lien de parenté, qu'elles co-résident sous le même toit ou non. C'est bien le lien de parenté qui constitue la caractéristique commune des personnes appartenant au même cercle familial. Ramené à notre thèse, le « cercle familial » est constitué du ou des parents des jeunes gens à l'origine du phénomène d'appropriation de « micro » lieux, ainsi que des membres ayant un lien de parenté avec eux, que sont grands parents, oncles, tantes, cousins, cousines, résidant dans le même territoire, à savoir, le village ou le quartier urbain.

La notion de « territoire » est bien celle utilisée en éthologie, extrapolée et appliquée au comportement humain[10]. Il s'agit d'une aire géographique occupée par une personne ou un groupe de personnes.

Celle de « passage » est à prendre dans une double dimension, à savoir, géographique en tant que parcelle de territoire empruntée par des passants pour

[9] FISCHER G.N., *Psychologie des espaces de travail*, Paris, Armand Collin, 1989, p. 46.
[10] FISCHER G.N., *Psychologie des espaces de travail*, Armand Collin, 1989. Dans le chapitre traitant des territoires humains, Gustave Nicolas Fischer fait référence à des chercheurs qui ont transposé à l'échelle humaine les résultats de leurs observations sur les animaux (ARDREY, 1966 ; LORENZ, 1970). Ces derniers postulent que l'homme possède un instinct territorial et qu'il organise sa vie à partir de sa base territoriale, en établissant un rapport direct entre le comportement animal et le comportement humain.

simplement passer, et a - géographique, en tant que période de passage d'un statut à un autre, d'un stade de développement personnel à un autre. Nous verrons comment cette double signification prend sens dans le cadre de notre thèse.

1.2) Retour sur un coup de colère :

Avec 28 ans de recul, et après six années d'observation distanciée de ce phénomène, nous affirmons sans aucune ambiguïté, que les questions qu'il suscite, commencent réellement à nous préoccuper dès 1979, à l'issue d'un premier coup de colère.

A cette époque, nous occupons notre premier emploi d'animateur socioculturel dans un centre de loisirs, devenu par la suite « centre social [11]». L'association qui nous emploie est membre d'une fédération locale d'associations créée en 1962, dans le nord du département de la Moselle par le patronat de la sidérurgie, lorsque cette industrie, est encore des plus florissantes, et ce, malgré les bruits d'une récession qui commencent à se faire entendre. Le second choc pétrolier de 1975, vient sonner le glas de ce fleuron industriel lorrain. Nous entrons dans une ère de « post-abondance[12] ». Le patronat décide de se désengager du financement de ces équipements de loisirs, au nombre de huit[13]. A l'annonce de ce désengagement, le journal local[14] titre en 1977 :

> « De lourdes charges pour les communes à qui SOLLAC [15] voudrait passer le relais ».

[11] Agrément délivré à l'époque par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales, au titre de la prestation de service « centre social ». Circulaire CNAF du 02 juillet 1971. Pour la CNAF, le centre social doit être un équipement à vocation sociale globale. Il doit développer des activités et services à caractère social, familial, médico-social et culturel, en direction de quatre catégories de population suivantes : jeunes enfants et enfants, adolescents et jeunes, adultes et personnes âgées. La participation des usagers, à la gestion, aux activités et à l'animation globale, doit être effective. Sont exclus du bénéfice de cet agrément, les équipements spécialisés sur un plan culturel ou de loisirs, les équipements d'éducation populaire, les MJC, les structures du travail social entrant dans la polyvalence de secteur et les services spécialisés.

[12] CHAUVEL L., *Les classes moyennes à la dérive*, Paris, Seuil, 2006, pp. 48-51.

[13] HENRY G., *Mémoire Expérience d'Animation DEFA*, Direction Régionale Jeunesse et Sport de Lorraine, 1987. p.9 : Guénange, Fameck, Uckange, Florange, Froidcul, Saint Nicolas en Forêt, Thionville « Côte des Rose », Thionville « Club des Jeunes - Place de la Gare ».

[14] Le Républicain Lorrain du 24.02.1977.

[15] Société Lorraine de Laminage Continu, dont la construction est décidée en 1948 par sept sociétés sidérurgiques. Les travaux commencent en 1950.

1.2.1) Rappel historique :

Ces structures sont implantées dans l'ensemble des cités dortoirs, construites en Moselle, au cours des années 1950, dans la Vallée de la Fensch[16], afin d'accueillir des milliers d'ouvriers, essentiellement de jeunes ménages, venus de toute la France et d'une partie de l'Europe, s'installer dans ce que la presse nomme à l'époque : le « Texas lorrain[17] ». Les « pionniers » y débarquent dès 1953 et le département de la Moselle devient en 1954 le plus « jeune » département de France connaissant le plus fort taux de natalité et comprenant, 41,5 % des habitants de moins de 25 ans. Parqués dans des cités sans âme, les enfants et adolescents de ces familles d'ouvriers commencent à devenir rapidement un objet d'inquiétude. Le Président Directeur Général de la SOLLAC, après s'être préoccupé, paternalisme[18] oblige, des écoles, des églises, des routes et des magasins d'alimentation, est conscient de la nécessité d'encadrer cette jeunesse devenant remuante. Courant mars 1962, se crée dans le 9ème arrondissement de Paris, au siège parisien de la société, l'Association Thionvilloise des Centres de Loisirs, dont les buts sont de « promouvoir, sans but lucratif, l'organisation de loisirs sains et de distractions appropriées pour l'ensemble de la jeunesse des agglomérations de la région de Thionville[19] ». Le Directeur des Affaires Générales de SOLLAC de l'époque, dit, près de vingt années après, le 22.07.1981, lors d'un entretien publié dans la presse locale : « Dans l'esprit de SOLLAC, le responsable du Centre de Loisirs ne devait être qu'un concierge qui a un règlement et qui doit le faire respecter … ». Nous arrivons à 23 ans, dans une structure installée à Guénange, cité ouvrière de notre enfance, située sur la rive droite de la Moselle, entre Metz et Thionville. Le paternalisme est très prégnant dans le projet de l'association qui accepte de nous recruter. Les activités ont une vocation essentiellement occupationnelle. Elles ciblent majoritairement des adultes appartenant à la maîtrise de l'entreprise sidérurgique qui les emploie. Leur contenu est conforme à la division

[16] La Vallée de la Fensch se situe entre Uckange et Hayange.
[17] « Comme au Texas, naguère …. » titre le Figaro du 21.11.1952.
[18] « Le patron n'a pas entièrement acquitté sa dette quand il a payé à des salariés le prix stipulé, et il doit avoir pour eux, dans la mesure du possible, la prévoyance d'un bon père de famille. » : extrait du journal du comité des forges publié en 1902 et cité par MELUCCI A., « Action patronale, pouvoir, organisation », le Mouvement social, n° 97, octobre -décembre 1976, p. 157, *in* CASTEL R., *Les métamorphoses de la question sociale, Fayard*, 1996, p. 262.
[19] Article 1 des statuts de l'association inscrite au registre des associations du tribunal d'instance de Thionville le 7 juin 1962.

sexuelle du travail de l'époque. Les activités de loisirs sont imparties à chacun des deux sexes sur la base d'une « vision androcentrique » de la société « qui s'impose comme neutre et n'a besoin de s'énoncer dans les discours visant à la légitimer [20]». Les femmes ont accès aux ateliers de rotin, couture, cuisine, peinture sur soie et gymnastique volontaire, animés par des vacataires spécialisés. Elles sont pour la plupart « femmes au foyer ». Les hommes ont accès aux ateliers bois, ferronnerie, et à celui de musculation. Les enfants sont accueillis les « jeudis » (devenus « mercredis » par la suite) et durant les petites et grandes vacances scolaires dans le cadre d'un centre aéré. Des salles sont louées en fin de semaine, avec ou sans la cuisine, pour permettre l'organisation de fêtes familiales (baptêmes, petites et grandes communions, mariages, etc.). La fraction paupérisée de la population et notamment celle issue de l'immigration, n'a pas accès à la structure. Nous faisons déjà le constat que réfléchir à un autre projet social, ne correspond pas au mode dominant de pensée des administrateurs bénévoles qui président à la destinée de cette association. Les communes commencent à reprendre à leur compte et de manière progressive le financement de ces équipements de loisirs, avec le soutien complémentaire et opportun de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales, au titre de l'agrément « centre social [21]», à partir de 1977, et du Conseil Général de la Moselle en 1978.

1.2.2) Le contexte et les faits :

Nous sommes à la fin des années 1970 (1979). Les jeunes gens qui se retrouvent dans des « micro » lieux de l'espace public sont les enfants de la fraction paupérisée des ouvriers d'une sidérurgie qui commence à ne plus recruter et dont le déclin est programmé à plus ou moins brève échéance. N'ayant pas pu profiter de l'ascenseur social des « trente glorieuses » et des politiques incitatives d'accession à la propriété, ils sont voués à rester dans cette cité stigmatisée[22] de Guénange, et dont les logements commencent à se dégrader sérieusement. Il s'agit essentiellement de

[20] BOURDIEU P., *La domination masculine*, Paris, Seuil, 1998, p.22.
[21] Voir note de bas de page N° 5.
[22] Sur le premier bloc en béton, celui-ci, situé à l'entrée de la cité, l'inscription « Guénange, Chicago de la Moselle » est restée plusieurs années, au vu de tous les mosellans qui passaient par la route départementale reliant Metz et Thionville et menant à cette cité.

« domofers [23]» construits dans l'urgence, avec de la taule produite par la sidérurgie locale, si bien que certains ouvriers, les qualifient à l'époque, non sans humour, de « poubelles à peuples », faisant référence aux poubelles à ordures ménagère également fabriquées avec cette même taule. Ceux qui se retrouvent dans ces « micro » lieux de la cité, sont d'origine ouvrière, et pour une partie d'entre eux, issus de l'immigration maghrébine et en situation de précarité sociale et économique. Parmi ces « micro » lieux, nous pouvons citer rétrospectivement : des pieds d'immeubles, des *halls* d'entrée et surtout la devanture du seul bistrot de la cité. En tant qu'animateur socioculturel, nous côtoyons au quotidien ces groupes de jeunes gens dont la composition est relativement homogène, loin des stéréotypes de la bande organisée avec son chef, ses rites, ses règles internes, son patronyme, son uniforme, son territoire, même si pour ces jeunes gens, la référence au territoire reste très forte. Les rixes avec d'autres jeunes gens de cités proches également fortement stigmatisées (Uckange, Fameck) sont néanmoins fréquentes, notamment les samedis soirs, autour des traditionnels bals populaires avec orchestre, où ils se retrouvent de temps en temps.

Ces groupes se constituent au hasard des relations de voisinage et sur la base d'affinités. Composé majoritairement de garçons, ils ne sont que la conséquence des formes de sociabilité ordinaire des jeunes gens d'une classe d'âge allant de 13 à 25 ans. Au niveau des attributs symboliques, la tenue vestimentaire n'est révélatrice d'aucune appartenance affirmée en tant que telle, même si certains portent encore un blouson de cuir ou de skaï pouvant nous renvoyer à un style vestimentaire plutôt « loubard[24] ». D'autres plus proches du style vestimentaire « baba-cool » avec vieille parka, *jean*, chemise et écharpe, bien que minoritaires, sont présents au sein de ces groupes. Quant au langage, il est plutôt pauvre en vocabulaire avec beaucoup de mots en « verlan » (« meufs » pour la femme, « keufs » pour la police etc.) et d'expression argotique (« pédé », « tante », « tapette » pour les homosexuels peu tolérés et « gonzesse » pour la femme ou bien un homme qui manque de courage et de cran, « daron » et « darone » pour désigner le père et la mère, etc.) ainsi que de

[23] Le terme de « domofer » est le nom d'usage attribué par le logeur de l'époque, à tous les immeubles construits avec de la taule, au début des années 1950, pour loger la main d'œuvre employée dans les usines sidérurgiques de la vallée de la Fensch.
[24] MAUGER G., *Les bandes, le milieu et la bohème populaire*, Paris, Editions Belin, 2006, p. 72

mots et d'expressions empruntés à l'arabe (« djedje » qui veut dire poulet pour désigner la police, « schouma » qui veut dire la honte, etc.) que les jeunes gens issus de l'immigration maghrébine très présents au sein de ces groupes, apportent et que les autres jeunes gens d'origine européenne, utilisent sans aucun problème. Il n'y pas de groupes de jeunes gens constitués sur la base d'une ethnie particulière. Quant aux préférences sportives, les sports de combat, notamment la boxe anglaise, et le football l'emportent sur les autres disciplines. La moto fait également partie des préférences avec le désir fort de passer de la mobylette, comme moyen de transport habituel, à la « grosse cylindrée ». Pour ce qui est de la musique, c'est le rock qui reste la musique de prédilection, la musique « disco » commençant à faire des adeptes, notamment chez les jeunes filles. La référence à des valeurs de virilité reste une constante. Sur le plan de la consommation, la bière reste le breuvage dominant, car c'est déjà celui que les parents de ces jeunes gens consomment régulièrement, car accessible partout et bon marché, le cannabis ne commençant à faire des adeptes que chez des jeunes gens considérés comme des « baba cool ». Les modes de consommation d'alcool, sous la forme de défonce les samedis soirs sont fréquents. Les « bitures » comme ils disent, avec des « gueules de bois » le lendemain, sont monnaie courante. Le chômage commence à faire ses premiers ravages. Voilà en quelques lignes, résumé le contexte qui est le nôtre quand nous démarrons notre carrière de travailleur social.

Nous avons 23 ans, et la chance d'obtenir un premier contrat de travail à durée indéterminée dans le champ professionnel de l'animation socioculturelle. Le centre social que nous découvrons, est géré par une association dont le projet est essentiellement centré sur l'organisation d'activités de loisirs en direction d'adultes (gymnastique volontaire, ateliers de poterie, de rotin, de menuiserie, musculation, organisation de soirées festives les fins de semaine, etc.) et de jeunes enfants (centre aéré pendant les vacances et mercredis éducatifs). Aucun jeune de 12 à 16 ans ne le fréquente et n'y a droit de citer, alors que la demande d'accès à une salle pour se retrouver est forte, de la part de ceux qui se réunissent quotidiennement dans les « micro » lieux de l'espace public de l'époque. Leur présence commence à poser des

problèmes pour les habitants qui en ont peur et qui le font savoir. Le projet de création d'une Association de Prévention Spécialisée voit même le jour, sur l'initiative de la commune et avec le soutien du Conseil Général de la Moselle. Le centre de loisirs est d'ailleurs régulièrement vandalisé par une partie d'entre eux.

En tant qu'animateur socioculturel, les tâches dévolues à une activité de conciergerie consistant à ouvrir le centre, encaisser les cotisations et les participations financières aux activités et indiquer la salle où se déroulent les activités animées par des vacataires spécialisés, bien que conformes à ce que nos employeurs de l'époque attendent de nous, commencent à nous ennuyer très sérieusement. Recruté depuis seulement deux mois sur ce poste, nous commençons à prendre conscience que le centre n'a de social que le nom. Il nous faut bousculer tout cela.

Nous prenons délibérément le parti de sortir des murs de cet équipement pour aller à la rencontre de ces jeunes gens, là où ils se retrouvent, à savoir, devant le bistrot de la cité, dans les *halls* d'entrée, et devant le centre social, duquel, ils se font régulièrement exclure par le directeur, leur présence constituant, selon ses dires, une gêne pour les adultes qui le fréquentent régulièrement, soutenu en cela par les membres du conseil d'administration qui n'apprécient guère nos initiatives. Je découvre avec ce premier emploi une difficulté qui nous accompagnera tout au long de notre carrière de travailleur social.

Après avoir obtenu le soutien d'administrateurs fédéraux influents, extérieurs au conseil local d'administration qui nous emploie, et bien intentionnés à notre égard, nous nous engageons dans un travail de rue qui consiste à aller vers ces jeunes gens pour les connaître et nous faire accepter par eux, comme un interlocuteur susceptible de les aider à concrétiser le projet d'investir une salle du centre social, déjà équipée d'un bar et qui se trouve être vide du matin au soir, tous les jours de la semaine. Nous sommes motivé et nous y croyons. Au bout de quelques mois, la période d'apprivoisement réciproque arrive à son terme. Les premières réunions se mettent en place. Les jeunes gens désignent parmi eux deux représentants à qui nous confions la responsabilité, sous notre contrôle bienveillant, de la gestion de ce local à

partir duquel ils peuvent avec notre appui et nos conseils, commencer à développer un projet qui leur tient à cœur, à savoir : organiser un grand spectacle dans la salle de cinéma de la cité. Une cinquantaine de jeunes gens de 15 à 25 ans, garçons et filles, se mobilisent quotidiennement à travers des ateliers de répétition de danse et d'écriture d'une pièce de théâtre décrivant leur condition sociale de chômeurs, en rupture de ban. Pour les jeunes filles d'origine maghrébine, nous négocions et obtenons l'autorisation de leurs parents. La dynamique est lancée.

Mais un jour, alors qu'ils ne montrent aucun signe particulier d'irrespect (insultes, crachats, gestes obscènes, et autres mouvements d'humeur) envers le directeur de la structure, celui-ci, profitant de notre absence, prend la décision de les exclure définitivement du centre social. A notre retour, les retrouvant à nouveau dans la rue, nous prenons notre courage à deux mains, faisons irruption dans le bureau du directeur afin d'avoir une explication. Le prétexte que nous avance celui-ci, pour motiver sa décision, est le fait que personnellement, il ne se sent pas à l'aise, et ce, bien qu'il ne se soit rien passé de préjudiciable, susceptible de justifier une exclusion de ces jeunes gens. Après lui avoir fait part de notre indignation parce qu'il vient, sur une simple décision, de détruire six mois de travail patient de restauration d'un lien entre des jeunes gens et une association, nous lui présentons sur le champ, notre démission. Après moins d'une année de présence dans ce centre social, une première rupture s'opère. Il y en a eu bien d'autres par la suite, toujours sur des prises de position relatives à cette récurrente question de la place des jeunes gens dans les associations, et au-delà, dans la cité. Que de décalages entre les rhétoriques de légitimation des projets associatifs et la réalité des pratiques ! Que d'hypocrisie de la part de ceux qui détiennent le pouvoir d'encourager les changements de pratique ! Ce premier coup de colère est, avec 28 ans de recul, fondateur d'une problématique professionnelle qui nous accompagnent toujours et encore aujourd'hui, pour déboucher à plus de 50 ans, sur la réalisation d'une thèse de doctorat en sociologie.

Après ce premier coup de colère, le président d'une Association de Prévention Spécialisée venant de voir le jour, nous propose de continuer ce travail sous son égide, ce que nous acceptons, tout en considérant que la plupart de ces jeunes gens ne

relèvent pas d'une prise en charge spécialisée et qu'ils sont capables de s'organiser, ce que nous finissons par démontrer par l'organisation d'un spectacle, puis la constitution d'une troupe capable de se produire en spectacle, en dehors de la cité. Le spectacle comprend une représentation théâtrale décrivant les conditions de vie des jeunes des cités avec les difficultés de trouver un emploi, surtout pour ceux issus de l'immigration maghrébine, une prestation de danse avec des jeunes filles mêlant à la fois le disco et les rythmes de musique orientale, un numéro de clown et une prestation de musique folk avec des morceaux choisis de Bob Dylan et Léonard Cohen, tout serait donc possible ! Il faut l'équivalent d'un bus de 50 places pour transporter tout ce petit monde d'artistes en herbe. La salle de répétition est une pièce du local du club de prévention, à savoir, un petit pavillon situé au milieu de la place du marché de la cité que les jeunes choisissent de baptiser « Chez Bouzoulouf ». Les soirs de représentation, des centaines de jeunes, avec leur famille, descendent le boulevard de la cité, pour se rendre au cinéma « Le Rio », transformé pour l'occasion en salle de spectacle. Sans le savoir, nous sommes à cette époque, en train de favoriser la naissance de ce que Laurence Roulleau - Berger[25] qualifie en 1993 d'« espace de transition culturelle », où se pratiquent, en parallèle des « circuits traditionnels » et des lieux dédiés à leur promotion, des activités artistiques telles que du théâtre, de la danse et du chant. En effet, les jeunes gens concernés, pour la plupart au chômage, se trouvent, selon les termes de cet auteur dans un « zone d'indétermination sociale ». La pratique de telles activités constitue pour eux, une « alternative culturelle », dans l'attente d'une insertion possible dans le monde du travail. La réputation de cette petite troupe dépassant les frontières de la cité, du fait de demandes de représentations de plus en plus importantes, une partie de ses membres se prend même à rêver de pouvoir vivre de cette activité. L'espoir renaît à travers la pratique d'une activité artistique, leur permettant de « vivre la précarité sous un autre mode que celui de la soumission », selon les termes de Laurence - Roulleau Berger.

Et ainsi de suite … ! Tous les emplois occupés depuis, ciblent des enfants et des jeunes gens que le secteur associatif refuse d'accueillir, parce que jugés « inadaptés »

[25] ROULLEAU - BERGER L., *La ville intervalle - Jeunes entre centre et banlieue*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1993, p. 38.

au mode de prise en charge dominant qui privilégie l'accueil d'enfants et de jeunes gens ne posant aucun problème de comportement et acceptant docilement de participer à des activités telles que : rotin, macramé, poterie, peinture sur soie, aquarelle, danse classique, guitare, gymnastique volontaire, etc.

S'agit-il, comme le prétend Gérard Mauger[26] d'un « racisme de classe » ? Nous ne pouvons encore l'affirmer à ce stade de notre carrière de travail social. Nous n'avons que 23 ans. Mais, avec 28 ans de recul, l'anecdote suivante nous pousse, sans complaisance aucune, à le penser. Lors de réunions de travail regroupant l'ensemble des professionnels intervenant dans ces centres de loisirs, opportunément agréés « centres sociaux » suite au désengagement de la sidérurgie, certains de nos collègues nous surnomment, non sans un certain humour, le « nègre blanc », du fait de la présence de nombreux jeunes issus de l'immigration maghrébine, pour lesquels nous revendiquons l'accès à ces structures. Nous n'en dirons pas plus sur ce premier coup de colère.

Cette première expérience nous confronte de plein fouet au subtil processus d'exclusion de groupes sociaux qui dérangent, et qui se met en place avec la complicité de tous les acteurs (école, élus, bailleurs sociaux, médias, habitants, associations, travailleurs sociaux, etc.), y compris les associations dont la mission est de lutter contre toutes les formes d'exclusion, si l'on en croit les rhétoriques de légitimation qu'elles développent au moment de déposer leur demande de subvention. Des dossiers peuvent opportunément faire mention de la présence de jeunes gens issus de l'immigration, par exemple, alors qu'en réalité, leur présence est plus qu'anecdotique. D'autres peuvent faire référence à la notion de « mixité sociale », alors que le public réellement présent n'est issu que de la catégorie sociale la plus favorisée du territoire d'implantation de l'association en question.

Toujours est-il que des groupes de jeunes gens stagnent toujours et encore, ça et là dans des « micro » lieux de l'espace public et qui « rouillent au pied des tours[27] », si l'on en croit l'image qui est donnée d'eux ou qui « leur colle à la peau ». Ils

[26] MAUGER G., *op. cit*. p.69.
[27] ROULLEAU - BERGER L., *op. cit*., p. 38.

dérangent le voisinage qui les désigne comme des fauteurs de troubles, ainsi que les associations dont la mission vise la restauration du lien social qui commence à se déliter, entre des habitants d'une cité et une partie de leurs enfants, et qui considèrent, clientélisme oblige, que leur prise en charge relève de celle d'une association de prévention spécialisée. Leur présence au sein d'une structure traditionnelle de loisirs dérange également. La machine à exclure commence imperceptiblement à faire son œuvre. Aujourd'hui, le rapport des adultes à la jeunesse est-il vraiment différent ?

1.3) Soutenir une thèse :

Soutenir une thèse de sociologie à 52 ans, est pour nous, la résultante d'un parcours professionnel jalonné de rencontres aux carrefours desquels, nous opérons des choix et procédons à des ruptures, comme celle que nous venons d'évoquer. Toujours animé d'un esprit militant, c'est dans le champ professionnel du travail social que nous trouvons les moyens d'agir, en essayant de saisir les possibilités offertes pour faire réfléchir nos contemporains sur les questions qui les préoccupent. L'accès à la connaissance, au fil du déroulement de notre carrière professionnelle, grâce notamment à la formation continue, nous permet de procéder à plusieurs de ces ruptures avec un passé immédiat qui ne nous satisfait plus, et ceci, sans aucun regret. En effet, continuer à mettre en place des actions qui ne règlent pas les questions pour lesquelles elles sont imaginées et conçues, ne nous convient plus, bien qu'au départ nous sommes pleinement convaincus qu'elles y contribuent. C'est l'effet « miroir aux alouettes ». Nous y croyons au début. Puis, notre enthousiasme finit par s'effriter, du fait d'intérêts dits « supérieurs » venant interférer dans les processus que nous développons en tant que travailleur social en direction de ces jeunes gens. Il faut en permanence bouger et trouver des espaces professionnels plus en phase avec nos convictions du moment. Chemin faisant, nous prenons conscience de nous enrichir à chaque départ vers de nouvelles aventures professionnelles, et surtout, nous avons le sentiment de rester honnête jusqu'au bout avec l'employeur que nous quittons.

A la question de savoir pourquoi, à ce stade d'un parcours atypique, nous faisons le choix de sacrifier la plupart des temps libres de sept années de notre vie pour réaliser un tel défit, notre réponse oscille entre passion à toujours essayer de comprendre ce que nous vivons et besoin de communiquer un point de vue sur une question qui préoccupe nos contemporains, celle des relations que les adultes d'une société entretiennent avec les jeunes gens qui la composent. Il nous est impossible de ne pas faire référence à ces quelques citations célèbres :

> « Cette jeunesse est pourrie depuis le fond du cœur. Les jeunes gens sont malfaisants et paresseux. Ils ne seront jamais comme la jeunesse d'autrefois. Ceux d'aujourd'hui ne seront pas capables de maintenir notre culture. » (Citation découverte sur une poterie d'argile vieille de plus de 3000 ans).

> « Notre monde a atteint un stade critique. Les enfants n'écoutent plus leurs parents. La fin du monde n'est peut-être pas loin. » (Un prêtre égyptien en 2000 av JC).

> « Je n'ai plus aucun espoir pour l'avenir de notre pays si la jeunesse d'aujourd'hui prend le commandement demain, parce que cette jeunesse est insupportable, sans retenue, simplement terrible » (Hésiode, 720 av JC).

> « Notre jeunesse (…) est mal élevée, elle se moque de l'autorité et n'a, aucune espèce de respect pour les anciens. Nos enfants d'aujourd'hui (…) ne se lèvent pas quand un vieillard entre dans une pièce, ils répondent à leurs parents et bavardent au lieu de travailler. Ils sont tout simplement mauvais » (Socrate, 470-399 av JC).

Ces citations montrent que la place des jeunes dans la cité est une question récurrente depuis des milliers d'année. La jeunesse est déjà décrite comme un péril pour l'avenir. Au début du troisième millénaire après JC, les rapports de défiance des adultes par rapport à la jeunesse existent-ils toujours ? Loin de nous l'idée de refaire une nième étude sur cette question, à partir de ces quatre citations souvent mises en avant dans les formations de travailleurs sociaux. Mais, au vu de notre parcours professionnel et de notre démarche de thèse, les rappeler nous semblent important.

Combien d'adultes n'entendons nous pas se plaindre des jeunes, y compris dans notre entourage professionnel ? Combien d'injonctions n'avons-nous pas eu de nos différents employeurs nous demandant d'intervenir ici ou là pour empêcher tel ou tel groupe de jeunes d'être simplement là, dans l'espace public ?

A l'aube du troisième millénaire, malgré l'importance des connaissances accumulées dans les sciences humaines sur les rapports entre les jeunes gens et les adultes de notre société, cette question nous interpelle toujours. A un moment de l'écriture de ces quelques lignes, le débat sur le Contrat Premier Embauche (CPE) fait rage et la jeunesse de notre pays ne semble pas s'en laisser conter. A chaque alternance gouvernementale, une forme d'amnésie s'empare de ceux qui, nouvellement élus ou réélus, ont le pouvoir d'agir sur le cours des évènements. Notre démarche constitue donc un acte politique que nous affirmons avec une modeste ambition qu'elle puisse approfondir ces analyses et enrichir la connaissance de ceux qui sont élus ou tout simplement mandatés pour prendre des décisions, avec le secret espoir qu'il ne restera pas lettre morte. La thèse que nous vous invitons à lire, n'est par conséquent, pas celle d'un étudiant qui a suivi de brillantes études aboutissant sans discontinuité à « Bac + 8 », mais bien celle d'un travailleur social, qui choisit délibérément de diversifier ses expériences et ses rencontres dans un champ de pratiques où les enjeux sont éminemment politiques.

Le fil rouge de notre parcours professionnel est sans conteste « la jeunesse », dans toutes ses dimensions. Devenu travailleur social par passion, l'essentiel de notre carrière professionnelle est consacrée à ce groupe social pour lequel, nous savons qu'en définir le contour est impossible, tant il est représentatif de plusieurs réalités. Pierre Bourdieu, n'écrit-il pas que la jeunesse n'est qu'un mot[28] ? Considérant que les divisions entre les âges sont arbitraires, cet auteur affirme que « la frontière entre jeunesse et vieillesse, est dans toutes les sociétés un enjeu de lutte » où il est question de partage des pouvoirs, visant à produire un ordre au sein duquel chacun doit tenir sa place. Postulant que « l'âge est une donnée biologique socialement manipulée et manipulable », il affirme que le fait de parler des jeunes comme d'une unité sociale

[28] BOURDIEU P., *Questions de Sociologie*, Les Editions de Minuit, Paris, 2004, pp. 143- 154.

ou d'un groupe constitué de personnes ayant des intérêts communs, constitue une « manipulation évidente » et un « abus formidable de langage », tant les univers sociaux peuvent n'avoir rien de commun d'un groupe à un autre.

De militant associatif à professionnel du travail social, nous avons l'occasion d'investir la plupart des champs d'intervention sociaux et socio-éducatifs, s'en préoccupant à divers titres (loisirs socio-éducatifs et sportifs, prévention des ruptures sociales et familiales, prévention de la délinquance et aide sociale à l'enfance).

Nos premières années d'engagement dans le secteur associatif sont bercées par l'idéologie des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire. Nous vivons son déclin ainsi que celui des associations qui s'en prévalent. L'«idéal participatif [29]» sur lequel s'appuient traditionnellement les travailleurs sociaux pour bâtir leurs actions, n'est-il pas en voie d'extinction ? Promu au rang de quasi directive nationale par l'Etat central dans le cadre du développement des premières opérations de « Développement Social des Quartiers » au début des années 1980, cet idéal n'a plus localement, selon Jacques Ion, les militants pour le faire vivre. Selon cet auteur, cet idéal « se nourrissait hier de la présence et de l'action de groupes militants sur lesquels s'appuyaient les travailleurs sociaux quand ils n'en étaient pas issus eux-mêmes ». Ces militants, issus « des couches moyennes salariées, comme de la classe ouvrière traditionnelle », ont très largement participé au développement de la vie associative en défendant l'intérêt pour les habitants de quartiers urbains ou de villages, de construire des équipements sociaux et socioculturels et de financer des postes de professionnels pour les animer. Pour Jacques Ion, ce n'est plus seulement l'idéal participatif qui se trouve absent du terrain, mais également toutes les références militantes avec lesquelles, savaient travailler les professionnels, devenus « orphelins de ces militants ». Leur absence, doublée de la transformation de l'exercice des métiers, précise-t-il, induit une modification radicale du statut du travailleur social.

En tant que professionnel, nous exerçons successivement les fonctions d'animateur

[29] ION J., *Le travail social à l'épreuve du territoire*, Pratiques Sociales - Editions Privat, 1991, pp.165-166.

socioculturel, d'éducateur spécialisé, de directeur de centre social, de délégué départemental d'une fédération d'éducation populaire, de chargé de mission au sein de trois collectivités territoriales (une commune de plus de 100 000 habitants et deux Conseils Généraux). De professionnel intervenant en direct face aux jeunes, à celui de participant à la définition des stratégies à mettre en œuvre, pour en prévenir et en contenir les excès, notre parcours s'enrichit de ruptures successives.

Plus nous avançons dans le cadre de ce cheminement professionnel, plus nous prenons conscience des écarts entre les rhétoriques de légitimation de ces politiques publiques que nous tentons de traduire en acte sur le terrain et les besoins des publics ciblés par celles-ci. Même, après avoir endossé l'habit du parfait technocrate, nous en revenons, déçu comme aux premiers mois de notre première expérience professionnelle. C'est grâce à la formation universitaire de sociologue, engagée en parallèle de ces activités professionnelles, que nous prenons, petit à petit, conscience des limites de ces politiques publiques.

Dans le cadre de ce parcours professionnel, nous suivons en cours d'emploi, depuis l'âge de 16 ans jusqu'à ce jour, toutes le formations exigées pour l'exercice des différentes fonctions et missions que nous occupons dans ce champ professionnel, tout en exerçant la fonction ponctuelle de formateur de travailleurs sociaux. Il nous paraît important d'en faire référence pour, d'une part, éclairer le lecteur sur nos origines, et d'autre part, rendre hommage à tous les formateurs qui ont contribué à faire de nous ce que nous sommes devenu aujourd'hui. La liste des diplômes obtenus est longue et mérite d'être citée, du plus modeste au plus important de la gamme, à savoir : le Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur (BAFA), le Brevet d'Aptitude à la Fonction de Directeur de Centre de Vacances et de Loisirs (BAFD), le Brevet d'Aptitude à l'Animation Socio Éducative (BASE), le Diplôme d'Etat aux Fonctions d'Animateur (DEFA). A ces diplômes s'ajoutent des qualifications diverses telles que Secouriste, Surveillant de Baignade, Accompagnateur de Randonnée Nautique ou Initiateur Escalade et d'autres qu'il faut obtenir au fur et à mesure de l'évolution de la réglementation encadrant les activités socio éducatives et sportives … Sans oublier un baccalauréat littéraire et un DEUG. Ce parcours n'a rien

d'exceptionnel en soi, il correspond à celui de bons nombres de militants associatifs qui font leurs premières armes de professionnels du travail social dans les années 1970/1980 et qui se reconnaîtront dans notre propos liminaire. Le sociologue que nous aspirons à devenir est nourri par les expériences professionnelles du travailleur social que nous avons été durant plus de 20 ans et que nous avons mises petit à petit à distance, sans les renier.

En tant que travailleur social, nous aspirions à prendre la parole sans pour autant pouvoir endosser l'étiquette de sociologue, et ce, bien que notre point de vue, sur telle ou telle question relative à la jeunesse, fût étayé par une expérience, elle-même éclairée par une formation théorique régulièrement mise à jour. A 38 ans, nous prenons la décision de reprendre des études universitaires. Nous passons, au sein du Département de Sociologie de l'Université Paul Verlaine de Metz, une Maîtrise en Sciences et Techniques « Conception Réalisation Innovation Projet d'Intervention Sociale ». En parallèle, nous préparons le Diplôme Supérieur en Travail Social (DSTS) avec l'Institut Régional du Travail Social de Lorraine. Puis, après une année de pause, nous préparons sur deux autres années, un Diplôme d'Etude Approfondie (DEA) à la suite duquel nous prenons la décision de nous engager pour sept ans dans la préparation et la soutenance d'une thèse de doctorat en sociologie. Si tout va bien, à l'heure où nous écrivons ces lignes, nous envisageons de soutenir ce travail de recherche à 52 ans, soit 14 ans après avoir fait le choix de reprendre des études universitaires, en tant que salarié à temps plein et en charge d'une famille.

Dans la perspective de cette thèse, nous aurions pu traiter d'une problématique plus spécifique aux politiques publiques, compte tenu de notre expérience, d'une part, en tant que salarié à la merci des subventions versées au titre des politiques publiques obligatoires et (ou) facultatives initiées par divers opérateurs publics, au fil du temps et des alternances gouvernementales, et d'autre part, en tant que chargé de mission employé par plusieurs de ces opérateurs publics. Nous préférons rester terre à terre, et centrer notre recherche sur la question récurrente de la place des jeunes gens dans la cité, à travers un phénomène qui se développent aussi bien dans les campagnes, que dans les villes, à l'origine desquels nous retrouvons des jeunes gens âgés de 13 à

25 ans.

Ce phénomène qui existe de longue date, est devenu un incontournable sujet de discussion, aussi bien à l'échelle du voisinage où ils naît, qu'au niveau des échelons de prise de décisions allant de la commune, aussi petite soit-elle, au plus haut niveau de l'Etat.

1.4) Des « micro » lieux appropriés sur le territoire du cercle familial :

1.4.1) De quoi et de qui s'agit-il ? :

Les espaces concernés par nos investigations recouvrent diverses réalités. Parmi celles-ci, nous retrouvons des pieds d'immeubles, des *halls* d'entrée, des paliers, des galeries marchandes, des abribus, des lavoirs, des bancs publics, des porches et toutes sortes de niches offrant à des jeunes gens une possibilité de se retrouver. Ces espaces que nous définissons comme des « micro » lieux sont tous situés dans la proximité du cercle familial de ceux qui se les approprient, le temps d'une soirée, voire jusque tard dans la nuit, et dans la durée.

Ils concernent dans le département de la Moselle, la presque totalité des villes et des villages. Ce phénomène est bien évidemment observable sur l'ensemble du territoire national, en milieu urbain, périurbain et rural. Il suscite bien des polémiques.

1.4.2) Un phénomène à l'origine de nombreuses polémiques :

Suscitant des polémiques, il est souvent montré dans les médias[30] comme une des

[30] Antenne 2 , lors de l'émission, *Envoyé Spécial*, du jeudi 22 mars 2007 à 20H50 a diffusé un reportage ayant pour titre, *Retour sur l'Ain où Jean Marie LE PEN était arrivé en tête en avril 2002*. A été filmé le témoignage d'un maire expliquant pourquoi il venait de faire démonter deux bancs publics sur lesquels se retrouvaient, des jeunes gens, tout en faisant témoigner des électeurs frontistes affirmant qu'ils avaient bien l'intention de voter à nouveau en avril 2007, pour le président du Front National. Au détour de ce même reportage, un groupe de jeunes gens se retrouvant sous un abribus témoignait du caractère pacifique et inoffensif de leur regroupement. Le matin même, France Inter, lors de son *7H - 9H30*, accueillait José BOVE à 8H20, en campagne pour l'élection présidentielle de 2007, et diffusait le témoignage d'une enseignante dénonçant la présence dans sa cage d'escaliers

causes du supposé climat d'insécurité, où des jeunes gens d'une classe d'âge allant de 13 à 25 ans, se trouvent systématiquement désignés.

En effet, aujourd'hui, ce phénomène semble plus faire l'objet de la réprobation sociale, que de la bienveillance des résidents qui le vivent quotidiennement, quand il n'est pas considéré comme criminogène. Sur le plan politique, tous les Ministres de l'Intérieur, de gauche comme de droite, s'en préoccupent. Nous assistons à un durcissement des politiques publiques, au nom des enjeux de sécurité.

1.4.2.1) <u>Le renforcement de la prévention et du contrôle social</u> :

En 1997, le Ministre de l'Intérieur[31] par une circulaire en date du 15 décembre de cette même année, prévoit la création de postes d'« agents locaux de médiation sociale[32]» par l'Etat. Il est envisagé dans ce cadre, le recrutement d'« adjoints de sécurité » au sein de la Police et de la Gendarmerie Nationale, ainsi que d'« agents locaux de médiation sociale » par les communes, les bailleurs sociaux et les associations. L'objectif visé consiste à « conforter l'action de la Police et de la Gendarmerie Nationale et contribuer à réduire le sentiment d'insécurité, en facilitant les relations sociales et en développant des dispositifs préventifs ». Le Premier Ministre de l'époque[33], lors de son discours d'investiture du 17 juin 1997, devant l'Assemblée Nationale, annonce la création de 350 000 postes dont 35 000 dans le domaine de la sécurité parmi lesquels 20 000 « adjoints de sécurité ». La circulaire précise que le label « agent local de médiation sociale » ne doit être donné qu'aux emplois ayant un lien réel avec la sécurité et la tranquillité publiques. Les missions confiées à ces agents, définies dans une charte d'objectifs[34], doivent être uniquement

d'un groupe de jeunes gens qui s'y retrouvaient tous les jours, pour manger, boire et fumer, et qui en repartaient en laissant leurs détritus sur place, et ce, malgré l'existence d'une salle dans sa commune, pour accueillir les jeunes, ainsi que d'autres équipements socioculturels et sportifs.

[31] Jean Pierre CHEVENEMENT.

[32] Circulaire du 15 décembre 1997 relative aux agents locaux de médiation sociale, adressée aux préfets par les ministres de l'Intérieur et de Défense, accompagnée d'une Charte d'objectifs.

[33] Lionel JOSPIN.

[34] Charte d'objectifs sur les emplois locaux de médiation sociale entre Madame Martine AUBRY, ministre de l'Emploi et de la Solidarité et Jean Pierre CHEVENEMENT, ministre de l'Intérieur. Les employeurs potentiels de ces « agents locaux de médiation sociale » peuvent s'appuyer sur le dispositif « Nouveaux services, nouveaux emplois » pour développer ce type d'action, en veillant à ce que le recrutement reflète le plus fidèlement possible la diversité des habitants des villes et des quartiers où ils sont amenés à intervenir.

préventives et ne peuvent comporter aucun aspect répressif. A ce titre, trois grands types de missions leur sont confiées, selon les termes de la circulaire : l'animation à visée préventive (dans les domaines sportifs, culturels et éducatifs, avec un objectif affirmé de prévention sociale), le dialogue et la médiation entre la population et les institutions, ainsi que la présence dissuasive. Les agents en charge de projet d'animation à visée préventive, doivent de plus, participer à la diffusion des principes et des règles de vie collective en vue de développer une citoyenneté active et responsable.

En adoptant une posture de dialogue avec les jeunes gens désignés comme à l'origine du sentiment d'insécurité, ces agents doivent faciliter les relations entre les habitants d'un quartiers, les jeunes ou toute autre population en difficulté sociale, et les représentants des intervenants institutionnels au sens large (pouvoirs publics, bailleurs sociaux, EDF, France Télécom, société des eaux, transporteurs publics, etc.). De plus, ils doivent tenter de réduire les tensions, de prévenir les incivilités de toute sorte et d'éviter la dégradation des équipements collectifs. Ils peuvent intervenir à distance (écoute, dialogue et réponse téléphonique à partir d'un numéro vert), dans les locaux d'une institution (en tant que « faciliteur »), dans un quartier, dans les espaces collectifs ou lors d'évènement sportifs ou culturels, dans les espaces verts ou les parcs, dans les transports en communs.

Par leur présence pensée dissuasive dans les quartiers sensibles, ils peuvent contribuer à la sécurité aussi bien d'espaces ouverts aux publics, que des écoles (en relation avec les chefs d'établissements) et leurs abords, des transports en communs, ou encore des espaces privés relevant de leurs employeurs (*halls* d'immeubles, etc.).

A partir de cette circulaire, de nouveaux cadres d'emplois voient le jour et des nouveaux emplois sont imaginés, parmi lesquels celui de « Agent de surveillance des espaces ouverts au public », « Agent de sécurisation des déplacements publics », « Correspondant de nuit » ou « Correspondant de sécurité ». Des formations spécifiques sont annoncées pour une partie de ces nouveaux métiers, et ce, dans une perspective de professionnalisation. Les espaces ouverts au public sont les marchés,

les galeries marchandes, les parkings, les lieux de festivité, les transports en communs et les arrêts de ligne. Le dénominateur commun de ces nouveaux emplois reste le souci de sécuriser ces espaces, de les surveiller, de détecter de manière préventive des risques liés aux déplacements publics urbains, de prévenir des conflits, de lutter contre les actes d'incivisme et les dégradations volontaires, de signaler les dysfonctionnements de toute nature et d'en référer à la gendarmerie ou à la police nationale. En aucun cas, ces agents ne doivent se substituer aux missions des autres acteurs intervenant déjà dans ces espaces. Les objectifs de leurs missions sont des plus ambitieux. En effet, ils doivent, sans aucun niveau de qualification requis et sans aucune formation préalable, rattraper tout ce que les autres acteurs (parents, enseignants, éducateurs spécialisés, animateurs socioculturels, policiers, magistrats, chauffeurs de bus, concierges, habitants, etc.) n'ont pas réussi à empêcher ce que les décideurs qualifient d'incivisme et d'incivilité[35], en tant que « désordre échappant aux sanctions du Code pénal ».

1.4.2.2) <u>Le renforcement de la répression</u> :

Considérant les *halls* d'immeubles comme des lieux d'insécurité, la loi sur la sécurité intérieure du 18 mars 2003 et la loi de prévention de la délinquance du 05 mars 2007, prévoient des peines de prison de deux mois ainsi que des amendes pouvant atteindre 3750 € pour sanctionner les attroupements qui s'y développent. Les articles L.126-1 à L.126-3 du code de la construction et de l'habitation précisent que, si le dialogue avec les personnes à l'origine du phénomène, se révèle inefficace, les propriétaires des immeubles concernés ou leurs représentants peuvent solliciter l'intervention de la police ou de la gendarmerie nationale, ainsi que de la police municipale[36], pour « rétablir la jouissance paisible des lieux[37] » et procéder le cas échéant à des

[35] ROCHE S., Les incivilités vues du côté des institutions : perceptions, traitement et enjeux, *Les Cahiers de la Sécurité Intérieure, Délinquances quotidiennes*, N° 23 - 1er trimestre 1996, pp. 86-99. « Les incivilités sont définies comme l'ensemble des désordres échappant aux sanctions du Code pénal. (…) Il s'agit d'une notion sociale et non pas juridique. Les incivilité engagent l'ordre social ordinaire tel qu'il est souhaité et parfois négocié dans la vie quotidienne. »
[36] Article L.126-1 du Code de la construction et de l'habitation.
[37] Article L.126-2 du Code de la construction et de l'habitation.

interpellations. De tels comportements sont qualifiés de « voies de fait », de « menaces de violences » ou d'« entraves à l'accès et à la libre circulation des personnes[38] ». Ils peuvent être réprimés, lorsque ces faits sont « commis en réunion de plusieurs auteurs ou complices, dans les entrées, cages d'escaliers ou autres parties communes d'immeubles collectifs d'habitation». Dans ce cadre, à Roubaix, deux jeunes mineurs ont été interpellés par la police, suite au dépôt d'une plainte du gérant d'un immeuble, faisant suite à plusieurs pétitions des locataires. Les deux mineurs incriminés ont été reconnus coupables d'avoir proféré des injures et des menaces à l'égard des habitants, d'entraver la libre circulation dans les escaliers, de taguer les murs, d'abîmer les boîtes aux lettres et de brûler le courrier. Ils sont condamnés à deux mois de prison et au versement de 400 € de dommages - intérêts au gérant de l'immeuble[39].

Toujours dans ce même registre, le nouvel « Indicateur National des Violences Urbaines » (INVU) de la Direction Générale de la Police Nationale (DGPN), retient parmi les neufs rubriques qu'il a établies dans le cadre de l'Observatoire National de la Délinquance (OND), celui d'« occupation des *halls* d'immeuble ». C'est dire l'importance que revêt ce phénomène aux yeux de ceux qui ont en charge les questions de sécurité publique. Sur les 110 206 faits constatés en 2005 dans le cadre de cet observatoire, en matière de violence urbaine, 313 ont concerné des « occupations de *halls* d'immeuble ».

1.4.2.3) <u>Des expériences pour tenter d'endiguer le phénomène</u> :

Certains gestionnaires de parcs locatifs de logements sociaux parlent de « bataille des halls ». C'est le cas du Directeur du Patrimoine Social de la SA HLM de Franche Comté[40] qui expérimente depuis le 1er janvier 2003 un projet de « correspondants de nuits ». Ces tiers sont chargés de veiller au bon ordre matériel des parties communes d'immeuble et d'assurer les « arbitrages de proximité ». L'Adjoint au Maire de Rennes[41] préconise la création de postes de médiateurs et de correspondants de nuits

[38] Article L.126-3 du Code de la construction et de l'habitation.
[39] Cour d'Appel de Douai, Chambre Correctionnel 6, 29 janvier 2004, N°03/02252.
[40] *Le Courrier des Maires*, Mars 2003.
[41] *Ibid*.

pour la résorption des conflits nés du développement de ces phénomènes, ainsi que la mise en place de caméras de surveillance, plutôt qu'une politique répressive.

L'Association de Prévention Spécialisée d'Insertion et de Socialisation (APSIS) de Metz (57) développe également une expérience baptisée « équipe de nuits » dans le quartier urbain de Metz Borny de l'agglomération messine, mais avec des éducateurs spécialisés, diplômés d'Etat et aguerris par plusieurs années d'expérience professionnelle en prévention spécialisée. Pour cela, elle reçoit le soutien du Département de la Moselle et de la Ville de Metz. Le mode d'intervention de la prévention spécialisée dans ce cas de figure, souvent incompris par ceux (élus et fonctionnaires) en charge des questions de tranquillité publique, ne vise « ni à contrôler les manières d'occuper l'espace public », « ni à raisonner ou à moraliser [42]» les jeunes gens rencontrés dans la rue, mais plutôt à les inciter à renouer le contact avec leur famille et à reprendre l'attache des structures susceptibles de les aider à s'insérer (collège, lycée, mission locale pour l'insertion des jeunes, associations sportives, etc.). En complétant cette action nocturne, l'Association Messine de Médiation Sociale (AMMS) vient de démarrer en journée, une expérience baptisée « Médiation de Proximité dans les Espaces Communs » visant à permettre aux habitants de deux secteurs urbains de ce même quartier, de se réapproprier ces espaces que sont notamment les pieds d'immeuble, les *halls* d'entrée, les paliers et les parkings souterrains. Des agents dits de médiation, sont recrutés parmi des habitants volontaires du quartier à la recherche d'un emploi. Ils travaillent en étroite collaboration avec les professionnels du club de prévention, tout en bénéficiant d'une formation adaptée à leur mission. Toutes ces mesures, qui complètent l'arsenal juridique, sont mises en place dans le but de rassurer, d'assurer la sécurité les populations des sites urbains concernés par ce phénomène et de tenter d'établir des ponts entre les adultes et les jeunes.

A ce type de mesures qui voient le jour sous des formes équivalentes dans un grand nombre de quartiers urbains français, s'ajoutent des réaménagements techniques de l'accès aux *halls* d'entrée, consistant à les sécuriser en offrant la possibilité aux

[42] LE GOAZIOU V., MUCCHIELLI L. (Sous le direction de), *Quand les banlieues brûlent … Retour sur les émeutes de novembre 2005*, Paris, La Découverte, 2006, pp. 147-149.

résidents de filtrer les entrées, à l'image des résidences situées dans d'autres quartiers et déjà équipés de la sorte depuis leur création. Des fermetures automatiques sont alors installées représentant pour l'habitant « une séparation étanche entre le dehors et le dedans (…) Isoler la cage d'escalier de l'extérieur vise à marquer une différence avec l'extérieur. Ce sont pour les habitants des signes d'un habitat de type résidence, elles constituent alors un mode de distinction sociale. Ils espèrent ainsi exercer un contrôle sur les fréquentations et de protéger de la présence des jeunes[43] ».

Enfin, loin des agitations de la ville, de nombreux villages se trouvent être concernés par ce phénomène. A défaut de pouvoir s'approprier des *halls* d'immeuble, les jeunes gens de ces territoires investissent des abribus, des lavoirs, des bancs publics et autres niches de l'espace public. Même si, sur ces territoires en apparence paisibles, aucun média télévisuel n'est encore présent, ces phénomènes ne sont pas forcément du goût des résidents qui en pâtissent aux dires de ceux-ci. Sur le plan politique, ils ne sont quelques fois pas sans conséquence. Par exemple, le Maire d'Avricourt (57), commune de 647 habitants[44] a tenté d'instaurer un « couvre-feu pour mineurs », interdisant à tout adolescent de moins de 18 ans de circuler entre 22H00 et 6H00 du matin sans être accompagné de ses parents, de participer à des rassemblements et de faire du bruit.

Pour conclure momentanément sur ces polémiques, l'élargissement de nos observations aux phénomènes d'appropriation d'espaces se développant dans les campagnes, nous permet de répondre à la question de savoir si les mêmes causes produisent les mêmes effets, en milieu urbain comme en milieu périurbain ou rural, si les réponses apportées dans le cadre des politiques publiques pour tenter d'en réduire les effets sont adaptées ou bien disproportionnées, si l'existence et le développement de ces phénomènes est à considérer comme illustrant le fait qu'aucun espace n'est offert à ces jeunes gens, ou bien, comme un réel danger pour la sécurité publique. A travers le petit bout de la lorgnette de notre objet d'observation, nous interrogeons la question des relations entre les adultes d'une société et les jeunes gens qui la composent. Les jeunes gens constituent-ils une « nouvelle classe

[43] BORDET J., *Les jeunes de la cité*, PUF, 1998, p.86.
[44] *Le Républicain Lorrain*, 09 Mars 2003.

dangereuse » ? Les jeunes gens constituent-ils un péril : le péril « jeunes » [45]?

1.4.3) Les jeunes, une « nouvelle classe dangereuse[46] » ? :

Il n'est pas très orignal de poser à nouveau cette question. En reprenant à notre compte cette interrogation, tout comme François Dubet[47] dans sa description de la « galère », nous ne faisons que tirer une sonnette d'alarme. Ne faut-il pas raison garder ? En effet, les termes utilisés par différents acteurs adultes « responsables », pour évoquer leurs difficultés face aux jeunes gens à l'origine de ce phénomène, nous surprennent quelque peu.

Force est de constater que ce phénomène ne laisse pas indifférent. Nous considérons que son émergence et sa non acceptation, peut être une manière de poser à nouveau la question des relations entre les adultes et les jeunes gens de la cité.

Ce à quoi nous assistons, ne nous renvoie-t-il pas à des logiques de guerre ? Les jeunes feraient-ils peur ? Faudrait-il s'en protéger ? En tout cas, le langage utilisé pour en parler, nous paraît plus proches de celui d'un état major de corps d'armée que de celui d'un cabinet d'architecte ou d'une agence d'urbanisme. Ils « occupent » les entrées d'immeuble, comme un ennemi extérieur occuperait le territoire qu'il viendrait d'envahir et la « bataille des *halls* » semble être déclarée à grand renfort de dispositifs de lutte contre leurs occupants et de textes législatifs transformant le phénomène en délit. Nous avons fréquemment entendu des professionnels du travail social, utiliser le terme guerrier de « en première ligne » pour évoquer leur travail en direction de ces jeunes gens. Nous évoquons plus haut, la volonté d'un maire d'une

---

[45] Les Cahiers de la Sécurité Intérieure, Un péril « jeunes », N° 29.

[46] CHEVALIER L., *Classes laborieuses et classes dangereuses à Paris pendant la première moitié du XIXe siècle*, 2ème édition, Hachette, Paris, 1984, p. 255. Les données interprétées par Louis Chevalier concernent Paris. Il montre que cette représentation des travailleurs porteurs de criminalité potentielle est suscitée par la transformation sans précédent de la composition de la population ouvrière parisienne au début du XIXe siècle : immigration massive de ruraux désocialisés, population flottante qui saturent les anciens quartiers pauvres et peuplent les garnis, etc.

[47] DUBET F., *La galère : jeunes en survie*, Paris, Fayard, 1987, pp. 22-23 : « Le zonage, l'apathie, la délinquance et la violence sans objet qui paraissent emporter les jeunes des grands ensembles populaires des quartiers périphériques, le sentiment d'insécurité des adultes, la peur de ne plus contrôler les problèmes, tout ce qui se tisse autour de l'école, le justice, l'immigration, participent de la création de nouvelles classes dangereuses ».

commune rurale d'installer un « couvre-feu », dispositif en général appliqué pendant les périodes de trouble grave de l'ordre publique, voire de guerre. C'est dire à quel point les logiques de guerre sous-tendues par les politiques publiques visant à circonscrire et contrôler ces groupes de jeunes gens sont présentes dans la manière d'en parler. Les rassemblements de jeunes gens sont suspects. Il faut donc s'en protéger, qu'on soit habitant d'un village de 250 habitants ou résidant d'un quartier urbain d'une grande ville.

Si l'occupation des entrées d'immeubles est considérée depuis mars 2003 comme un délit, nous pouvons nous demander jusqu'où ira le législateur pour les phénomènes d'appropriation des abribus, des lavoirs et de toutes les petites niches de l'espace public des campagnes servant occasionnellement de refuges à des jeunes gens.

Mais l'ennemi en question, ne vient-il pas de l'intérieur ? En tout cas, force est de constater qu'il ne vient pas d'ailleurs, sauf exception. Ce sont bien les enfants des résidents des territoires où se développe ce phénomène qui sont à son origine, et non pas des jeunes gens qui viendraient d'autres territoires. A travers le prisme de ces « micro » lieux appropriés, nous tentons de répondre à plusieurs questions. Qu'est-ce qui se passe quand ce phénomène se développe dans la proximité du cercle familial de ceux qui en sont à l'origine ? Qui sont ces jeunes gens ? Pourquoi se retrouvent-ils dans ces « micro » lieux ? Quels usages en font-ils ?

Une fois ce cadre posé, nous invitons le lecteur à poursuivre son cheminement pour découvrir dans le chapitre suivant la méthodologie que nous envisageons d'utiliser pour traiter de ces questions.

II) METHODOLOGIE :

2.I) L'approche qualitative :

Nous privilégierons l'approche qualitative. La méthode qualitative utilise diverses techniques de recueil et d'analyse qualitative dans le but d'expliciter, en compréhension, un phénomène humain ou social[48]. L'analyse qualitative est une démarche discursive et signifiante de reformulation, d'explication ou de théorisation d'un témoignage, d'une expérience ou d'un phénomène[49]. En d'autres termes et par référence à ces définitions, nous utilisons des mots pour éclairer le lecteur de notre thèse sur le phénomène que nous choisissons d'observer. Nous analysons ces mots par l'intermédiaire d'autres mots, sans passer par une opération numérique, propre aux techniques quantitatives. Le résultat de notre recherche n'est ni une proportion, ni une quantité, mais bien une qualité et une conceptualisation de notre objet.

---

[48] MUCCHIELLI A., *Les méthodes qualitatives*, Paris, PUF, 2e éd., 1994.

[49] PAILLE P., *L'analyse par théorisation ancrée*, *Cahiers de recherche sociologique*, 1994. pp.23, 147 - 181

Nous réalisons une succession d'opérations et de manipulations techniques et intellectuelles sur le phénomène humain que nous choisissons d'observer pour en faire surgir les significations pour nous-mêmes et pour les autres hommes.

2.2) De quoi et de qui est-il question ?

2.2.1) Les « micro » lieux appropriés du territoire du cercle familial :

Les « micro » lieux concernés par notre investigation sont appropriés par des jeunes gens appartenant à une classe d'âge que nous situons entre 13 et 25 ans. Ils recouvrent des réalités diverses et variées, aussi bien dans l'espace public et semi public que dans l'espace privé. Ils vont de la simple barrière d'une cour d'école, au lavoir ou bien l'abribus d'un village, pour aller de l'ancien fort désaffecté et ouvert à tout vent à la cage d'escaliers ou bien le palier du dernier étage d'une tour qui en compte quatorze, quand ce n'est pas un appartement non loué ou une cave non attribuée qui sont squattés, pour ne citer que les exemples d'espaces que nous explorons. Ils concernent dans le département de la Moselle, des villes et des villages. Pour les villes, l'accent est mis sur les quartiers urbains à forte densité de population et stigmatisés depuis plusieurs décennies, par la mise en oeuvre de politiques publiques qui leur sont plus particulièrement destinées, et ce, bien que ces phénomènes d'appropriation existent aussi dans d'autres quartiers.

Notre démarche consiste donc à explorer ces « micro » lieux à travers la rencontre de tous les acteurs concernés directement et indirectement par le phénomène. Parmi les acteurs directement concernés, il y a les jeunes gens qui se les approprient et les résidents qui sont contraints de cohabiter avec eux, et qui, dans certaines situations, se plaignent des désagréments occasionnés par le phénomène, à savoir : nuisances sonores et olfactives, sentiment d'insécurité. Parmi les acteurs indirectement concernés, mais mobilisés par ceux qui s'en plaignent, il y a ceux qui sont chargés de gérer les conséquences de ces phénomènes en matière de politique publique, à savoir : élus, travailleurs sociaux, fonctionnaires de police et de gendarmerie, etc. Les espaces que nous choisissons d'explorer sont donc bien ceux qui sont situés sur

le territoire du cercle familial de ceux qui se les approprient. Cette précision nous semble importante car elle limite volontairement le champ de nos investigations, comme nous le précisons dans les paragraphes suivants.

Nous excluons de notre observation, les phénomènes d'appropriation ayant pour origine les personnes qualifiées de « Sans Domicile Fixe », au sens administratif du terme. En dehors des « niches » qu'elles s'approprient dans l'espace public, ces personnes n'ont comme seule et unique possibilité d'hébergement que ce qui leur est proposé par les Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) ou le SAMU social qu'elles peuvent joindre en cas de besoin, notamment lors des périodes de grands froids hivernaux. De même, nous excluons de notre observation tous les « micro » lieux de l'espace public, appropriés le temps ou au cours d'une sortie en ville, par des jeunes gens ayant leur domicile dans un des quartiers périphériques de la ville en question, même si ces derniers peuvent être par ailleurs à l'origine de phénomènes d'appropriation de « micro » lieux dans leur quartier d'origine. Cette exclusion pose d'ailleurs la question centrale de savoir si c'est l'existence même de « micro » lieux susceptibles d'être appropriés à un moment donné qui fait qu'ils le soient, ou bien l'existence même de groupes de jeunes gens dont l'histoire fait qu'ils se retrouvent dans ces « micro » lieux.

Enfin, nous excluons ce que Laurence Roulleau - Berger nomme lors de ses premiers travaux de recherche : « espaces de transition culturelle[50] ». Néanmoins, bien que la cible de l'observation soit différente, notre démarche d'investigation se rapproche de la sienne. En effet, elle considère ces espaces comme des « micro » lieux culturels, à la périphérie des institutions scolaires ou culturelles permettant à de « jeunes nomades », âgés de 17 à 30 ans et organisés en association (loi 1901), d'y pratiquer des activités artistiques plus ou moins parallèles aux circuits traditionnels et plus ou moins reconnues. Elle considère ces espaces sociaux comme des « zones interstitielles de la métropole qui échappent à la fois à l'instrumentalisation économique et au contrôle des politiques urbaines ». Les jeunes gens rencontrés lors de notre recherche ne sont pas des nomades, car encore bien attachés pour la plupart

[50] ROULLEAU - BERGER L., *op. cit.*, p.13.

d'entre eux, au territoire du cercle familial. Nous reviendrons sur la comparaison de ces deux phénomènes dans la conclusion de notre thèse, et sur ce qui différencie les publics qui en sont à l'origine, notamment en termes de sortie du passage entre le « dedans » et le « dehors ».

2.2.2) Le statut de ces « micro » lieux appropriés :

Ces « micro » lieux sont partie intégrante de territoires bien identifiés, que plusieurs catégories de personnes se partagent. Ils sont localisés sur le territoire de résidence du cercle familial de ceux qui se les approprient. Tout en étant des lieux partagés, ils présentent la caractéristique d'être occupés en dehors des moments où la plupart des résidents en font un usage qui correspond à ce à quoi ils doivent servir, à savoir : passer pour se rendre d'un endroit à un autre, ce qui est le cas des *halls* d'entrées d'immeubles ou des paliers d'appartements, ou attendre un bus pour l'abribus. Ils se situent « entre l'espace extérieur et l'espace intérieur (…) ils n'appartiennent ni au dehors, ni au-dedans (…) ils constituent une zone intermédiaire, floue, inquiétante[51] ». Ils se différencient de l'espace habité. Leurs usagers habituels, comme nous venons de le préciser, ne font qu'y passer quand ceux qui se les approprient en transforment l'usage en s'adonnant à d'autres pratiques, comme nous le développons plus loin.

Ils forment, selon Gustave Nicolas Fischer, des « espaces interstitiels [52]», en tant que situés dans des interstices de l'espace public ou semi public tels que les passages couverts sous immeubles entre deux rues, les porches, les *halls* d'entrées, les paliers, les abribus, les anciens lavoirs, les bancs publics, les squares, etc. En tant que tels, ils assurent « une transitions entre deux espaces », tout en étant « un espace disponible ». Leur usage, outre le fait d'être un lieu de passage (notamment pour les paliers et les *halls* d'entrées), ou d'attente (pour l'abribus), n'est pas entièrement défini, tout en l'étant d'une certaine manière, en tant qu'espace intermédiaire et ouvert à toute initiative. A ce titre, ils offrent par voie de conséquence, la possibilité d'y exprimer « une initiative, une conduite non prévue ». Ce sont des espaces de

[51] HAUMONT N., *Habitat et modèles culturels*, Revue Française de Sociologie, IX, 1968.
[52] FISCHER G.N., *Psychologie de l'environnement social*, Dunod, 2ème édition, 1997.

possibles.

Ils ont bien évidemment la caractéristique d'être non reconnus par les autorités locales (mairies) ou préfectorales (DDJS/DDASS[53]) comme pouvant être des espaces destinés à la rencontre d'enfants et de jeunes, et ce, bien que les phénomènes d'appropriation dont ils font l'objet soient perçus comme tels, par tous les résidents et les intervenants des territoires où ils se développent. Sur un registre semblable, Laurence Roulleau - Berger[54] affirme que les « espaces de transition culturels » qu'elle décrit, s'inscrivent dans des « zones interstitielles » de la métropole échappant à la fois à l'instrumentalisation économique et au contrôle des politiques urbaines. Au moment de leur conception, dans la plupart de ceux que nous explorons, ces « micro » lieux ont d'abord été prévus pour assurer le passage d'un lieu à un autre. Il va de soi, qu'ils sont également et accessoirement des lieux potentiels de rencontres et d'échanges, où s'expriment les rituels propres aux « contacts de face à face ou médiatisés, avec les autres[55] », de politesse et de convivialité, et où se développent des usages qui ne concernent pas uniquement les adolescents et les jeunes adultes que nous rencontrons dans nos déambulations. Ces « micro » lieux sont également des lieux d'expression de formes de « civilités » où s'expriment des accords et des désaccords sur des conflits d'usage.

Erving Goffmann utilise la métaphore de « coulisse [56]» en évoquant des lieux éloignés de l'espace consacré à la mise en scène proprement dite. Ces endroits auxquels il fait référence sont des espaces cachés, labyrinthiques qui offrent un territoire de refuge permettant de s'isoler et d'agir à l'abri des regards indiscrets. L'acteur peut ainsi s'y détendre, « abandonner sa façade, cesser de réciter un rôle, et dépouiller son personnage [57]». Ils sont retirés, c'est-à-dire, éloignés d'une zone de visibilité et de transparence. Ils produisent en quelque sorte une zone d'invisibilité de l'organisation et nous indiquent le fonctionnement d'un espace social en révélant

[53] Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports/Direction Départementale des Actions Sanitaires et Sociales.
[54] ROULLEAU - BERGER L. *op. cit*.
[55] GOFFMAN E., *Les rites d'interaction*, Les Editions de Minuit, Paris, 1974. p.9
[56] GOFFMAN E., *La mise en scène de la vie quotidienne - 1. La présentation de soi*, Paris, Les Editions de Minuit, pp.110 - 111.
[57] GOFFMAN E., *op. cit.*

l'existence d'une vie sociale parallèle. Cependant, les « micro » lieux, objets de notre observation, sont plus ou moins exposés, en fonction des situations. Au-delà de leur plus ou moins grande visibilité, ce qui se passe à l'intérieur nous conforte dans l'idée qu'ils peuvent être assimilés à des « coulisses » au sens où Erving Goffman les définit. La métaphore de « coulisse » nous parait donc intéressante à questionner dans le cadre de notre observation, et nous l'utiliserons dans cette perspective.

En effet, nous constatons que, parmi les « micro » lieux appropriés, il y a ceux qui le sont au vu et au su de tous les résidents habitant à proximité, comme les abribus, les *halls* d'entrée, les porches d'immeubles, et ceux qui sont hors de leur vue mais dont les résidents connaissent néanmoins l'existence. C'est le cas par exemple d'un ancien lavoir qui a été restauré par les jeunes d'un village mosellan de 250 habitants, d'un ancien fortin de la Ligne Maginot situé à la périphérie d'un quartier d'habitat social de l'agglomération messine, pour ne citer que ces deux « micro » lieux. Cette observation nous amène à nous poser la question de savoir si ceux qui s'approprient cette seconde catégorie de lieu, sont également ceux qui, à un moment donné de leur parcours, se sont appropriés la première catégorie. Nous utilisons volontairement la métaphore de parcours à cause de son double sens. Elle renvoie à la fois à l'acte de parcourir l'espace ou le territoire, et à l'évolution de l'individu à travers le processus de socialisation. Nous affirmons à ce moment de l'argumentation, le parallélisme né de ce double sens de la notion de parcours.

2.3) <u>Le choix des personnes à rencontrer sur le terrain</u> :

Nous invitons tout lecteur de cette thèse à fermer les yeux, et à tenter de se remémorer toutes les fois où il a pu être le témoin plus ou moins indifférent du phénomène, objet de notre thèse. Qui n'a pas déjà vu lors de ses différentes déambulations, dans sa ville ou son village, un abribus ou un *hall* d'entrée, appropriés par des jeunes gens, pour ne citer que l'exemple de ces deux « micro » lieux les plus emblématiques ? De notre point de vue, personne ne peut vraiment nier l'existence de ce phénomène. En fermant les yeux, si nous avons à nous représenter ce que nous voyons, nous pouvons très facilement en réaliser un tableau ou une

photographie, à savoir : un « micro » lieu (abribus, pied d'immeuble, angle de galerie marchande, *hall* ou porche d'entrée, barrière d'école, lavoir, etc.), où des jeunes se regroupent et des résidents autour, qui habitent soit dans des appartements, soit dans des maisons. Le décor est planté. C'est bien dans une configuration scénique au sens théâtral ou cinématographique du terme que nous déclinons notre méthodologie d'observation. Nous empruntons une nouvelle fois à Erving Goffman la métaphore de la « mise en scène [58]» qui s'offre à notre regard et nous ne pouvons pas, ne pas faire référence à la microsociologie qui découle de ce choix méthodologique. En effet, en tant que sociologue, nous nous trouvons face à des « micro » lieux appropriés qui se situent dans des territoires que plusieurs catégories de personnes se partagent. L'existence même de ce phénomène, a pour conséquence de mettre à l'épreuve le lien social entre plusieurs catégories d'acteurs. Le thématique des civilités constitue l'élément central de notre objet d'étude.

La métaphore de la « mise en scène » avec l'approche dramaturgique qu'elle implique à travers l'étude des interactions[59] nées des conflits d'usages engendrés par l'existence même de ce phénomène, nous conduit à considérer que nous sommes bien dans le champ de la microsociologie telle qu'elle est définie par Isaac Joseph[60], en référence à Erving Goffman. Nous sommes bien à face à des « situations d'interaction ». En effet, notre terrain met en scène plusieurs catégories d'acteurs en situation d'interaction à partir d'un « micro » lieu approprié et situé sur le territoire du cercle familial de ceux qui se l'approprient. A partir de ce constat, il nous faut définir les catégories d'acteurs à rencontrer. Nous les classons en trois cercles.

2.3.1) <u>Un premier cercle d'acteurs</u> :

Nous déterminons, un premier cercle d'acteurs, celui directement concerné par le phénomène, à savoir : ceux qui s'approprient ces « micro » lieux. Ils sont âgés de 13 à 25 ans. Ils sont résidents des territoires où se situent ces espaces qu'ils

[58] GOFFMAN E., *op. cit.*, p. 23.
[59] GOFFMAN E., *op. cit.*, p.23. Par interaction, Erving Goffman entend : « l'influence réciproque que les partenaires exercent sur leurs actions respectives lorsqu'ils sont en présence physique immédiate les uns des autres ».
[60] JOSEPH I., *Erving GOFFMAN et la microsociologie*, PUF, Paris, 1998, p. 6.

s'approprient collectivement avec d'autres. C'est-à-dire qu'ils habitent le quartier urbain ou le village où se développe le phénomène. En fait quand ils ne s'y retrouvent pas, ils sont soit chez eux, soit à l'école (collège, lycée) ou bien à leur travail pour les plus âgés. Il sont encore sous la dépendance d'adultes qui se trouvent être pour la plupart d'entre eux leur(s) parent(s). Cette première catégorie d'acteurs est sur le devant de la scène. Ce que ces acteurs vivent quotidiennement est visible dans l'espace public, voire peut être médiatisé si les interactions avec d'autres acteurs dégénèrent en faits divers pouvant éventuellement faire les « choux gras » de la presse locale, voire de la télévision.

Pour donner corps à notre propos, nous faisons le choix de rencontrer des jeunes gens du même âge que ceux qui sont à l'origine de phénomène d'appropriation, qui résident au même endroit (même village, même entrée ou entrée voisine de celle qui est appropriée), et n'éprouvent pas le besoin de se retrouver dans ces « micro » lieux avec des pairs qu'ils connaissent par ailleurs fort bien, pour les fréquenter quotidiennement en attendant le bus pour certains ou au collège pour d'autres, ou bien tout simplement pour les croiser dans le *hall* d'entrée. Pourquoi n'éprouvent-ils pas le besoin de se retrouver comme leurs pairs dans ces « micro » lieux ?

Toujours dans la perspective d'enrichir l'analyse, nous prenons aussi le parti de rencontrer également des adultes, femmes et hommes, âgés aujourd'hui entre 30 à 40 ans, ayant été eux-mêmes actrices et acteurs de ce phénomène quand ils avaient entre 13 et 25 ans. Nous voulons connaître leur sentiment avec 15 ou 20 ans de recul, afin de vérifier si ce qu'ils expriment est proche ou non de ce qu'expriment ceux qui sont en train de vivre le phénomène aujourd'hui. En fait, nous voulons tout simplement vérifier si à 15 ou 20 ans d'intervalle, les mêmes causes produisent les mêmes effets. Ce contact avec les plus âgés nous permet notamment de comprendre ce qui s'est joué au moment où ils ont fini par ne plus faire partie du groupe de ceux avec qui ils se sont appropriés ces « micro » lieux.

2.3.2) <u>Un second cercle d'acteurs</u> : le cercle des résidents

A ce premier cercle d'acteurs, nous en associons un second, composé de ceux qui cohabitent avec les acteurs du premier cercle. Ils sont plus ou moins bienveillants à l'égard du phénomène. C'est le cercle des résidents. Ce sont les habitants de l'immeuble dont le *hall* d'entrée est approprié ou bien ceux des maisons situées à proximité de l'abribus utilisé par des jeunes gens pour se retrouver tous le soirs, voire d'autres en fonction des contextes locaux. Les interactions entre les acteurs de ces deux cercles ne sont pas visibles à l'œil nu. Pour comprendre ce qui se joue entre eux, il nous faut les rencontrer en dehors de la « scène » pour les interviewer.

2.3.3) Un troisième cercle d'acteur : le cercle des acteurs périphériques

A ces deux cercles, nous en adjoignons un troisième que nous qualifions de « cercle des acteurs périphériques », en charge régler directement ou indirectement les éventuelles conséquences politiques et sociales liées à l'existence de ces phénomènes. Ces acteurs se situent à la périphérie de la scène, objet de notre observation. Au sein de ce troisième cercle, nous retrouvons l'élu local (maire ou adjoint au maire d'une commune ou bien encore, le conseiller municipal délégué du quartier urbain d'une ville quand ce n'est pas l'adjoint au maire chargé de la vie des quartiers ou de la politique de ville), le(s) représentant(s) des forces de l'ordre (policier(s) ou gendarme(s)), le travailleur social salarié d'une association du type « Equipe de Prévention Spécialisée » ou « Centre Social » ou à défaut, le(s) bénévole(s) de l'association socio-éducative locale d'une petite commune. Ces acteurs du troisième cercle interviennent uniquement à la suite de plaintes émanant des acteurs du cercle des résidents quand ceux-ci considèrent ces regroupements de jeunes comme produisant des nuisances, et/ou du trouble à la sécurité publique, ou bien dans le cadre de programmes d'actions initiées au titre de la Politique de la ville. En fonction de la situation, l'élu local est amené à prendre des mesures associant les forces de l'ordre ou le secteur associatif, ou bien les deux à la fois.

2.3.4) <u>Des situations « micro localisées »</u> :

En fait, nous procédons à des analyses de situations « micro localisées » ou de « systèmes d'activités situées [61]» dont la matière (verbale et non verbale) est faite d'interactions. C'est par conséquent, dans le champ de la microsociologie que nous inscrivons notre démarche d'observation, dans le sens où nous tentons d'analyser les procédures que mettent en scène les acteurs sociaux concernés par notre objet, censés cohabiter dans des espaces partagés, au sein desquels se trouvent des « micro » lieux appropriés. Comment des jeunes sont-ils amenés à s'approprier tel « micro » lieu et pas tel autre ? Quelles stratégies développent-ils pour se faire accepter par les résidents dans certaines situations, ou bien dans d'autres, pour résister à ceux qui souhaitent empêcher leur rassemblement ? Quels impacts a ce phénomène sur le plan des politiques publiques, en terme d'aménagement du territoire ou bien en terme de prise en compte de ceux qui en sont à l'origine ?

Notre démarche se réfère au paradigme du « situationisme méthodologique [62]», même si en tant que chercheur, nous ne sommes pas systématiquement le témoin visuel et auditif de toutes les scènes dont nous rendons compte. En effet, les matériaux que nous collectons sont constitués de matières verbales et non verbales. Par matière verbale, nous entendons : des interviews d'acteurs des trois cercles, des retransmissions d'échanges entre les acteurs d'au moins deux des trois cercles, durant lesquels, nous sommes en situation d'observation participante, et à partir de laquelle nous procédons à une analyse des conversations. Par matière non verbale, nous entendons : des descriptions de « micro » lieux explorés en l'absence de leurs occupants habituels, des inscriptions sur les murs, des contenus de poubelles, des détritus jonchant le sol, et tout autres indices susceptibles de nous informer sur les usages qui s'y développent et sur la nature des messages qui sont envoyés aux acteurs des deux autres cercles. Tous les indices concourent de notre point de vue à alimenter la logique d'un « système d'activités situées », y compris le contenu de la poubelle de l'abribus débordant de détritus que l'usager découvre le matin en attendant le bus qui le mène vers son lieu de travail.

[61] JOSEPH I., *op. cit*. p. 9.
[62] JOSEPH I., *op. cit*. p. 10.

Le schéma suivant illustre la posture que nous adoptons pour définir le cadre méthodologique de notre observation :

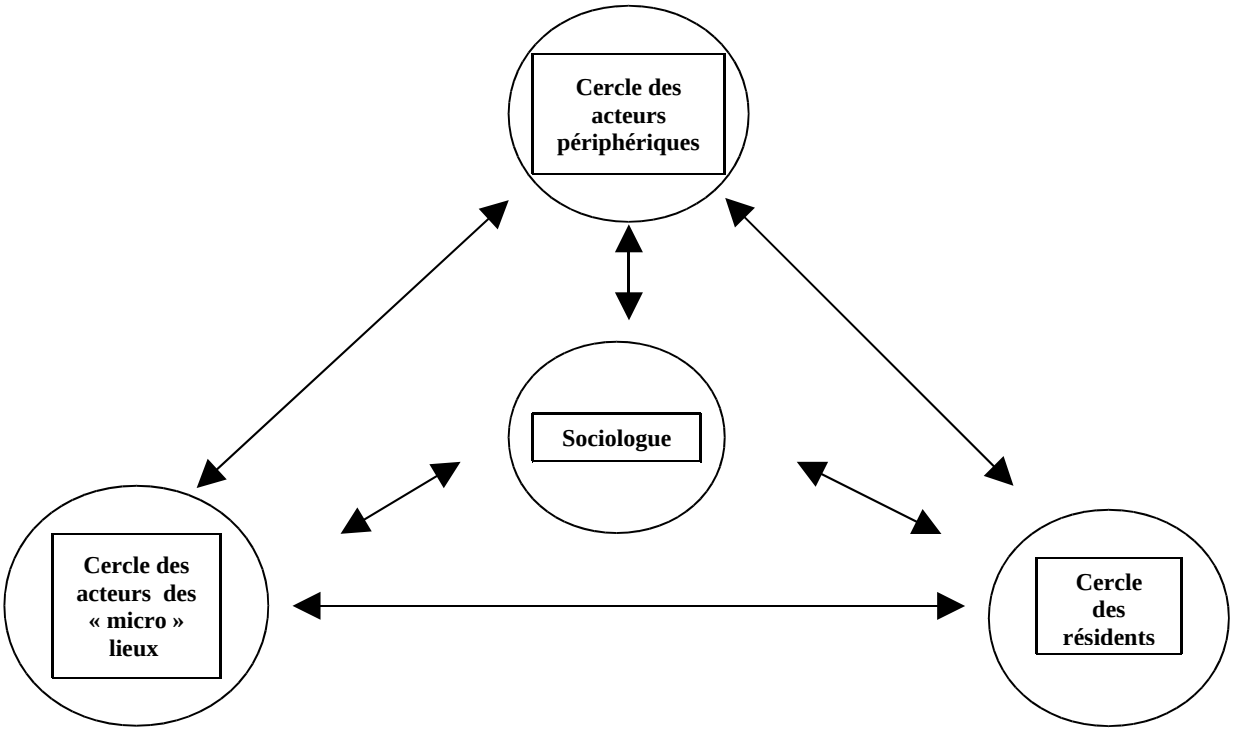

<u>Commentaires du schéma</u> :

Le sociologue que nous sommes s'efforce de rester à équidistance de trois pôles interactifs entre eux et au sommet d'une pyramide à trois faces. C'est de cette position qu'il observe ce qui se joue entre ces trois pôles qui sont constitutifs de la base de pyramide. Cette position de relative neutralité n'est pas simple à tenir dans la mesure où il nous faut obtenir la confiance de celles et ceux qui sont censés nous informer de ce qui se passe.

Une fois ce cadre posé, les personnes rencontrées le sont de manière aléatoire dans le sens où c'est bien l'existence d'un espace approprié sur un territoire donné qui motivent notre démarche à l'égard des acteurs des premier, second et troisième cercles. Pour établir nos différents contacts, nous procédons de deux manières.

Concernant la première, nous nous appuyons sur un réseau d'intermédiaires constitué en partie de membres du cercle des acteurs périphériques (élus, chargés de mission et travailleurs sociaux notamment), réseau que nous nous sommes constitué en plus de vingt années de présence à leurs côtés en tant que travailleur social au sein d'associations missionnées pour intervenir dans le cadre des politiques de prévention des conduites à risques et de la délinquance, puis chargé de mission sur ces mêmes politiques au sein de trois collectivités territoriales : la Ville de Metz, les Conseils Généraux de Moselle et de Meurthe-et-Moselle. Ces personnes ont connaissance de l'existence d'un tel phénomène là où elles résident ou travaillent, ou bien, sont en contact elles-mêmes avec des jeunes gens à l'origine de ce phénomène. Grâce à ces intermédiaires, les contacts sont incontestablement facilités.

La seconde manière, plus périlleuse, consiste à nous appuyer sur notre expérience d'usager des transports interurbains locaux. Ce statut de voyageur nous permet de passer beaucoup d'heures à observer l'état des abribus, de village en village, sur la ligne que nous prenons jusqu'en 2004, pour nous rendre quotidiennement à notre travail. Il nous permet d'attendre le bus, à l'aller comme au retour, de nous arrêter à tous les abribus de la ligne et de chercher tous les indices susceptibles de révéler une occupation régulière d'abribus au-delà des horaires de passage du bus. Parmi ces indices, il y a notamment la poubelle de l'abribus, débordant de détritus et dont le contenu est extrêmement intéressant à explorer. Il y a également des « marqueurs [63]» de territoires tels que les mégots de cigarettes jonchant le sol, les tags et autres messages adressés à un(e) ami(e) ou un(e) ennemi(e) sur les murs, ainsi que les traces de pieds à hauteur des genoux, révélatrices de longs moments passés par plusieurs personnes dans la station debout, dos au mur. Ces indices, une fois recensés, nous permettent de revenir sur le site pour vérifier d'une part, que les abribus en question sont bien appropriés, pour ne pas dire « habités » dans certains cas, et d'autre part, pour tenter de nouer des contacts avec ceux qui s'y trouvent, les « abribussiens » ainsi que nous les nommerons par facilité. Par ce néologisme, il ne s'agit pas pour nous de créer une catégorie spécifique au sein de l'ensemble des jeunes gens concernés par l'objet de notre thèse. C'est en fait une voyageuse qui

[63] GOFFMAN E., *La mise en scène de la vie quotidienne - Les relations en public*, Les Editions de Minuit, Paris, 1973, pp. 55-72.

nous l'a soufflé lors de nos différentes déambulations. Quand elle parlait des jeunes gens de l'abribus de son village, elle les nommait avec humour : « abribussiens ».

Nous avons conscience que le plus difficile est d'établir des contacts, puis des relations de confiance avec des jeunes à l'origine de ce phénomène d'appropriation.

En effet, malgré la densité de notre réseau d'intermédiaires, une fois le premier contact établi avec ceux qui s'approprient ces espaces et qui s'y abritent pour se protéger, obtenir des informations n'est pas chose aisée. Se faire accepter en tant que sociologue, après avoir essayé d'expliquer en quoi consiste la fonction, n'est pas simple, d'autant qu'il s'agit de jeunes gens qui n'ont pas l'habitude de se confier, ne serait-ce qu'au travailleur social qui les accompagne et qu'ils connaissent pour certains d'entre eux depuis leur plus tendre enfance. Il faut par conséquent, rester humble devant cette tâche et ne pas brûler les étapes. En effet, quand ils acceptent de se confier lors des premières interviews, ils ne livrent pas d'informations très significatives. Il faut s'y prendre à plusieurs reprises, en revenant sur des aspects particuliers. Le téléphone portable se révèle être d'une grande utilité dans certains cas, une fois la confiance établie. En effet, après le temps de retranscription et de relecture des entretiens, il nous offre la possibilité de prendre à nouveau contact pour obtenir des compléments d'information. Le temps est un réel atout pour notre démarche. Notre expérience de travailleur social nous a enseigné la patience et l'humilité. En effet, le nombre de premiers contacts qu'il nous a fallu engager, en tant que travailleur social, avec des jeunes gens que nous ne connaissions pas auparavant, dans le simple but de se faire accepter comme un adulte susceptible de leur venir un jour en aide, nous permet de relativiser aujourd'hui, notre posture de sociologue. Cette expérience nous permet de mieux accepter la déconvenue du rejet dès le premier contact.

2.3.5) <u>La question de l'observation proprement dite</u> : notre état d'esprit

Il nous paraît important de reposer le cadre de notre démarche, à travers le regard

d'un auteur, Everett C. Hughes[64]. En effet, ce qu'il développe sur l'observation correspond à notre vision de la sociologie. Pour lui, l'observation consiste à rencontrer les gens *in situ*, « là où ils se trouvent, de rester en leur compagnie en jouant un rôle qui, acceptable pour eux, permette d'observer de près, certains de leurs comportements et d'en donner une description qui soit utile pour les sciences sociales tout en ne faisant pas tort à ceux que l'on observe ». Selon Jean Michel Chapoulie[65], l'observation *in situ* désigne les activités d'un chercheur qui observe personnellement et de manière prolongée une partie des situations et des comportements auxquels il s'intéresse. Cette technique qui met en son centre, non des faits sociaux constitués tels qu'Emile Durkheim[66] les définit, mais des actions collectives et des processus sociaux qui peuvent être appréhendés à travers des interactions directes, et dont le sens vécu par les acteurs n'est jamais donné d'avance, ni susceptible d'être négligé. Dans notre thèse, nous ne préjugeons pas des effets prévisibles dont nous aurions pu avoir connaissance à travers de nos propres représentations, élaborées dans le cadre de notre parcours de travailleur social ou bien de nos lectures diverses et variées traitant de la problématique qui nous mobilise pour cette thèse. Il s'agit par conséquent d'un réel « travail de terrain » qui pose, selon Everett C. Hughes, la question de la dialectique sans fin entre le rôle de membre (qui participe) et celui d'étranger (qui observe et rend compte) auquel se trouve confronté le chercheur. Laurence Roulleau - Berger évoque la difficulté de trouver dans une telle approche, l'équilibre entre détachement et participation[67]. Il s'agit bien d'un état d'esprit, car jouer les deux rôles en même temps est difficile, voire impossible. En tant que chercheur, nous nous retrouvons complètement dans cette dialectique d'autant que le public envisagé pour notre thèse est celui qui fait l'objet de nos préoccupations en tant que travailleur social, depuis plus de vingt

---

[64] HUGHES E.C., *Le regard sociologique*, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris, 1996 - Chapitres *« La place du travail de terrain dans les sciences sociales »* et *« La sociologie et l'entretien »*.

[65] CHAPOULIE J.M., *Everett C. HUGHES et le développement du travail de terrain en sociologie*, Revue Française de Sociologie, XXV, 1984.

[66] DURKHEIM E., *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Collection Quadrige, PUF, 1993 *(1ère édition en 1897)* - Chapitre premier *« Qu'est-ce qu'un fait social ? »* pp. 3-14. « Est fait social, toute manière de faire, fixée ou non, susceptible d'exercer sur l'individu une contrainte extérieure, ou bien encore, qui est générale dans l'étendu d'une société donnée tout en ayant une existence propre, indépendante de ses manifestations individuelles. » (p.14). Les faits sociaux sont « des manières d'agir, de penser et de sentir qui présentent cette remarquable propriété qu'elles existent en dehors des consciences individuelles » (p.4).

[67] ROULLEAU - BERGER L., *op. cit.*, p. 25

années, en milieu rural comme en milieu urbain. Notre formation de sociologue nous permet d'opérer la rupture épistémologique nécessaire à la mise à distance de nos propres représentations du phénomène, objet de notre recherche. Pour autant, il nous faut rester en alerte permanente.

Il nous paraît difficile d'éviter cette oscillation que suppose cette dialectique. En effet, nous considérons que, pour qu'une observation sociale soit valable et crédible, il nous faut être proche de ceux que nous observons. La posture qui consiste à maintenir un bon équilibre entre ces deux rôles, celui de membre du groupe et celui d'étranger à celui-ci, selon les termes d'Everett C. Hughes, se trouve être au cœur même de la sociologie et de toutes les sciences sociales. Il affirme que les situations et les circonstances dans lesquelles se déroule l'observation du comportement humain sur le terrain sont si variées qu'aucun manuel présentant des règles précises ne serait utile. Nous partageons totalement ce constat car nous nous trouvons tour à tour dans des situations où il nous faut beaucoup d'imagination pour nous adapter, ajuster notre comportement et notre langage. C'est bien le terrain qui décide, charge au sociologue d'y trouver sa place. Everett C. Hughes affirme que les problèmes fondamentaux posés par l'observation, sont les mêmes dans toutes les situations et que c'est la découverte de cette similitude dans la variété, qui constitue l'étape principale et la plus importante dans la formation d'un observateur efficace et polyvalent.

L'observation « sur le tas » est une méthode qui a la spécificité de mettre l'observateur au cœur du réseau et de l'interaction sociale qu'il étudie, qu'il analyse et dont il rend compte. « Même s'il observe à travers le trou d'une serrure, il joue un rôle - celui de l'espion. Et lorsqu'il rapporte ce qu'il a observé, il devient une sorte de dénonciateur. S'il observe en tant que membre du groupe, il risque d'être considéré comme traître dès qu'il rapporte ses observations [68]». Everett C. Hughes insiste sur le dilemme social et personnel face auquel se trouve en permanence celui qui observe et analyse le comportement des autres autour de lui, et ce, quelles que soient sa spécialité officielle ou ses affiliations universitaires. Il considère que, si l'on

[68] HUGHES E.C., *op. cit.*

conçoit la sociologie comme la science des interactions sociales et de leurs conséquences culturelles et institutionnelles (qui deviennent à leur tour des facteurs conditionnant les interactions futures), alors l'observation de terrain et la sociologie appliquée ne font qu'une. En conséquence de quoi, précise-t-il, dans la mesure où celui qui pratique l'observation de terrain se comporte en observateur conscient capable de s'analyser lui-même dans ce rôle, il devient alors un authentique sociologue. En tant que travailleur social d'origine et sociologue en devenir, nous ne pouvons pas ne pas faire référence à ce « regard sociologique » d'Everett C. Hughes.

C'est par conséquent, en nous fondant sur ces propos, que nous construisons notre approche méthodologique, attendu que le public ciblé par notre objet n'est ni captif, ni prêt à se livrer spontanément au premier venu, fût-il sociologue. Il nous faut installer un rapport de confiance et mettre à distance nos propres représentations de travailleur social sur les phénomènes observés. Nous reconnaissons en toute honnêteté avoir ressenti cette impression de trahir celui qui, mis en confiance après plusieurs contacts, se laisse aller à nous raconter des séquences de sa vie. Ce sentiment de trahir l'autre, celui qui se confie et qui nous accorde sa confiance, est d'autant plus mal vécu du fait de notre parcours professionnel de travailleur social où le non respect du devoir de réserve et du secret professionnel sont considérés comme une faute professionnelle. Nous incorporons ces règles déontologiques en tant que travailleur social et il nous faut nous déprendre de celles-ci pour nous libérer dans l'espace-temps de la thèse, sachant que nous préservons bien évidemment l'anonymat des personnes qui acceptent de nous faire confiance.

En tant qu'observateur, nous faisons tout pour porter un regard moralement neutre sur tous les matériaux que nous mobilisons lors de nos différentes investigations, y compris sur des activités illégales, quand c'est le cas, en concevant la personne qui en est à l'origine, comme un être qui ne défie pas ce que les institutions considèrent comme normal. Nous rompons avec les explications traditionnelles sur les atteintes au droit et aux mœurs, à la pathologie ou aux comportements asociaux. Nous faisons abstraction des facteurs probables (identité, statut social, éducation, inégalité, frustrations, etc.) qui sont peut-être à l'origine de ces comportements et nous

refusons d'entrevoir une éventuelle explication. Bref, nous mettons à distance le travailleur social que nous sommes, à l'origine.

De même, nous ne tenons pas compte des origines ethniques des personnes, dans la mesure où la plupart d'entre elles, sont nées et socialisées en France. Nous prenons volontairement ce parti pour éviter toute analyse éthnicisante du phénomène que nous choisissons d'observer. Par exemple, sur cet aspect particulier, Michel Kokoreff pose la question de savoir si les jeunes « beurs » sont plus enclins à squatter les *halls* et à tenir les murs, du fait de leur appartenance culturelle, ou plus exactement de la division sexuelle de l'espace assignant les filles (avec les mères) à la sphère privée, et laissant les garçons (avec les pères) investir la sphère publique[69]. Sans tenter d'y répondre de manière spécifique, à partir du moment où les groupes de jeunes gens que nous rencontrons sont mixtes sur le plan ethnique, cette question nous paraît déplacée, même si nous concevons qu'elle se doit d'être posée, compte tenu de certaines pratiques culturelles observables sur cet aspect dans les pays du Maghreb. Que dire des très nombreux jeunes gens d'origine maghrébine qui ne squattent pas les *halls* d'entrée ? Et que dire alors des jeunes gens habitant des villages ne comprenant aucune famille d'origine maghrébine et qui squattent de la même façon les abribus comme leurs pairs des quartiers urbains squattent les *halls* ? Pour cette catégorie sociale, à quelles pratiques culturelles devons-nous faire référence pour tenter d'expliquer ce constat ?

De même, nous ne préjugeons pas du caractère exigu ou non du logement, comme une des éventuelles explications du phénomène. En effet, nous rencontrons des jeunes gens résidant dans des villages et habitant des maisons avec des espaces habitables spacieux et qui fréquentent quotidiennement l'abribus jusque tard le soir, voire la nuit. Ils disposent pour la plupart d'entre eux, de leur propre chambre, voire d'une pièce au sous sol de leur maison, pour certains d'entre eux, aux fins d'y accueillir leurs amis. Pour autant, ils préfèrent l'abribus. De même, sur les quartiers urbains à forte densité de population, nous côtoyons des jeunes gens qui habitent des logements exigus où les enfants se retrouvent à plusieurs dans la même chambre.

[69] KOKOREFF M., *La force des quartiers de la délinquance*, Paris, Payot, 2003, p. 337

Pour autant, ce ne sont pas des habitués du *hall* de leur immeuble, alors que celui-ci est approprié par un groupe de jeunes gens du même âge et du même immeuble.

Nous prenons conscience de la complexité du phénomène. L'articulation entre le social et le spatial constitue un enjeu majeur des recherches en sciences humaines. De nombreux ouvrages de sociologie évoquent cette question en focalisant le regard uniquement sur les groupes de jeunes gens dont la présence est visible dans l'espace public, en donnant au lecteur le sentiment qu'ils sont représentatifs de l'ensemble des jeunes gens du territoire concerné par le phénomène. Cette approche homogénéisante n'explique par pourquoi les autres jeunes qui vivent dans le même quartier ou le même village ne développent pas les mêmes types de pratiques d'appropriation d'espace. Pourquoi les mêmes causes probables pour les uns ne produisent-elles pas les mêmes effets sur les autres ? Le travailleur social que nous fûmes, friand de ces lectures sociologiques, au titre souvent accrocheur, ne s'y retrouve pas toujours. Sans remettre en question ces analyses, nous envisageons de porter un regard différent sur ce phénomène, à partir d'un autre de point de vue.

2.4.) Les types de matériaux collectés :

Les matériaux qui font l'objet de notre analyse sont en partie tirés d'interviews, d'observations participantes et d'«observations flottantes[70]». De même, nous avons exploré des revues et des ouvrages faisant référence à notre objet.

2.4.1) Ceux tirés d'observations flottantes :

Pour Laurence Roulleau - Berger[71], en référence à Colette Pétonnet, l'observation flottante consiste à rester en toute circonstance vacant et disponible, à ne pas mobiliser l'attention sur un objet précis, mais à la laisser flotter ou divaguer, afin que les informations la pénètrent avec le moins de filtres possibles, d'*a priori*, jusqu'à ce que des points de repères, des convergences apparaissent et que l'on parvienne à

[70] PETONNET C., *L'observation flottante : l'exemple d'un cimetière parisien*, L'homme, octobre - décembre 1982, XXII (4).
[71] ROULLEAU - BERGER L., *op. cit*, p.26

découvrir des règles sous-jacentes. Cette forme d'observation est la posture que nous adoptons en permanence depuis notre engagement dans ce travail de thèse, même quand nous ne sommes pas trouvé dans la situation du sociologue en quête d'indices ou d'informations. Elle permet de repérer les « micro » lieux appropriés ou susceptibles de l'être ou de l'avoir été. Dans la mesure où notre objet nous habite en permanence, le moindre espace approprié ou repéré comme tel, au gré de nos différentes déambulations fait l'objet de notre regard intéressé, notamment dans le but de rechercher d'éventuelles similitudes susceptibles de nous conforter dans les constats que nous établissons à propos des « micro » lieux que nous choisissons d'explorer de manière spécifique. Lorsque le temps et le contexte le permettent, nous notons tout ce qui interpelle sur un cahier que nous avons en permanence dans nos affaires.

2.4.2) <u>Ceux tirés d'observations participantes</u> :

L'observation participante consiste pour nous, quand cela est possible, à partager d'une manière passagère, la vie du groupe de ceux qui sont à l'origine du phénomène observé. Cette seconde posture n'est pas évidente à mettre en place. En effet, il nous faut trouver des groupes qui acceptent une présence étrangère qui, aussi passagère soit-elle, soit le moins gênant possible pour le groupe. Notre objectif n'est pas de nous incruster, voire d'épouser les modes de vie de ceux qui se trouvent dans ces « micro » lieux, mais tout simplement d'installer au fil du temps et des contacts réguliers, un rapport de confiance qui nous permet d'engager à un moment donné, avec des membres volontaires du groupe, la possibilité de réaliser des interviews, ailleurs et hors de la présence de leurs pairs. Il faut donc s'armer de patience. Nous n'oublions pas qu'au départ, nous sommes avant tout perçu comme étranger avec les handicaps suivants : sociologue, quinquagénaire au moment de la recherche, n'ayant pas les mêmes goûts, pas le même mode de vie, pas les mêmes codes vestimentaires et langagiers, pas les mêmes références culturelles. Il est évident pour nous, que prétendre faire de l'observation participante en étant dans une position d'extériorité est une pure illusion. Cette prise de conscience nous oblige à développer des stratégies différentes en fonction des situations et surtout à nous armer de patience. Il

nous faut, au fil des nombreux contacts, faire que le sociologue que nous sommes, fasse en quelque sorte partie du paysage et des habitudes relationnelles des jeunes gens rencontrés. Cette forme d'observation résulte bien d'une interaction. Pour Erving Goffman, l'observation participante consiste à « recueillir des données en nous assujettissant physiquement, moralement et socialement, à l'ensemble des contingences qui jouent sur un groupe d'individus ; elle vise à pénétrer physiquement et écologiquement dans le périmètre d'interactions (*circle of response*), propre à une situation sociale, professionnelle, ethnique ou autre. [72]».

L'observation résultant d'une interaction, est une « rencontre sociale », selon les termes d'Albert Piette[73]. Elle est constituée de conversations, de gestes, de jeux de regard. Elle ne se réduit pas à une participation psychologique (empathie) ou affective (immersion). C'est un processus de mise en équilibre entre deux tendances opposées, l'inclusion et la distance, qui n'exclut pas un ensemble de tactiques, d'ajustements et d'articulations par lesquels l'observateur produit et re-ménage une place, la négocie et la renégocie continuellement. Toujours, selon cet auteur, le bon indicateur d'une observation participante réussie, c'est lorsque le chercheur se met à blaguer et à rire naturellement, lorsqu'il évite les gaffes automatiquement, sans surveiller son comportement, lorsqu'il pose à propos et au bon moment les questions sans obéir à des instructions précises. Il nous faut par conséquent trouver la juste attitude dans une situation d'interaction entre un enquêteur ou plusieurs enquêtés, où se mêlent regards, gestes, postures et énoncés verbaux[74]. Notre souci permanent est de garder la face tout en préservant celle de l'autre. C'est, selon Erving Goffman, la condition de l'interaction[75]. Nous verrons plus avant, que cet enjeu de préservation des faces, est également central dans les interactions entre les jeunes gens à l'origine du phénomène d'appropriation de « micro » lieux et les autres résidents du territoire concerné.

En effet, nous constatons rapidement qu'aucun des membres de ces groupes de

[72] GOFFMAN E., « Le travail de terrain », Transcription d'une intervention ora le d'Erving Goffman aux rencontres de la Pacific Sociological Association en 1974 - Extrait de *Journal of Contempory Ethnography* volume 18 - N°2 - Juillet 1989 - Pages 123-132 - Traduction Pascale Joseph.
[73] PIETTE A., *Ethnographie de l'action. L'observation des détails*, Paris, Métaillé, 1996.
[74] GOFFMAN E., *Les rites d'interaction*, Paris, Edition de Minuit, 1974, p. 7.
[75] GOFFMAN E., *op. cit.*, p. 15.

jeunes gens n'accepte d'exposer devant ses pairs les motivations personnelles qui le poussent à venir se retrouver avec d'autres dans ces « micro » lieux. C'est le premier obstacle auquel nous devons faire face et qui nous fait changer de stratégie. Pour obtenir des informations à caractère personnel, il nous faut négocier des rencontres individuelles en dehors du groupe de pairs. Le travailleur social que nous sommes le sait, mais le sociologue en devenir doit en passer par l'épreuve du terrain pour s'en convaincre.

2.4.3) Ceux tirés des interviews des acteurs de « situations micro localisées » :

Notre quête de chercheur, centré sur notre objet de recherche, a pour première ambition de découvrir ce que ces jeunes font dans ces « micro » lieux, de connaître les usages qu'ils y développent, sans chercher à en faire une quelconque interprétation. Nous voulons savoir tout simplement ce qui s'y passe. Pour cela, nous cherchons à obtenir des réponses à plusieurs questions.

La première piste exploratoire consiste à connaître ce qui motive ceux qui se les approprient, à se retrouver dans ces « micro » lieux, sachant que l'expression des motivations profondes ne se fait pas dès les premières rencontres. Il faut les décrypter à partir des contenus de discussion.

La seconde nous amène à essayer de savoir ce qu'ils y font. En apparence, tout un chacun peut avoir le sentiment en les observant, que les groupes constitués au sein de ces « micro » lieux ne font « rien de concret », voire que leurs membres s'y « ennuient à mourir ». Que se cache-t-il derrière ces apparences ?

La troisième concerne bien évidemment la manière dont se passe la cohabitation avec les résidents des territoires où se trouvent situés ces « micro » lieux. En effet, nous essayons d'appréhender l'effet que produit ce phénomène d'appropriation sur la vie sociale des habitants du territoire où il se développe. Il nous faut rencontrer des résidents directement concernés par le phénomène, ce qui n'est pas simple. En effet, les résidents gênés ou irrités par la cohabitation ou bien indifférents à celle-ci, ne

comprennent pas pourquoi un sociologue cherche à comprendre ce qui peut motiver des jeunes à se retrouver sous l'abribus devant leur maison ou dans le *hall* de leur entrée d'immeuble, du moment que, pour eux, ces jeunes n'ont rien à y faire et qu'il faut d'urgence les en chasser. Après dissipation de leur colère et des états d'âmes que le travailleur social et l'adulte peuvent comprendre, nous pouvons en tant que sociologue, dans la plupart des cas, échanger.

La quatrième piste consiste à évaluer l'incidence de ces phénomènes sur les politiques publiques. Dans ce cadre, nous sommes amené à rencontrer des acteurs associatifs, des élus locaux et des bailleurs sociaux, préoccupés par ces phénomènes. De même, nous consultons toutes les textes de loi et autres circulaires produits, en lien avec ce phénomène, ainsi que tous les articles et ouvrages faisant état d'expériences mises en place aux fins d'endiguer le phénomène.

2.4.4) <u>Tableaux synthétique des matériaux recueillis</u> :

Nature des investigations	**Nature des matériaux recueillis**
<u>Observations flottantes</u> :	Plus d'une centaine de « micro » lieux appropriés, repérés à la ville comme à la campagne, au gré de nos déambulations durant 6 années, en tant qu'utilisateur régulier d'un autobus pour nous rendre au travail et en tant que simple badaud.
<u>Observations participantes</u> :	Une semaine en camp, au sein d'un groupe de jeunes « abribussiens ». Après plusieurs mois de contact avec ces jeunes gens, les résidents situés à proximité de l'abribus, le maire du village, l'association organisatrice du camp, notre présence au sein de l'encadrement de ce séjour ne pose aucun problème. Des heures de présence régulière au sein

	d'un groupe *in situ* dans un hall d'immeuble dans deux quartiers de l'agglomération messine. Notre présence est petit à petit admise par l'entremise d'un travailleur social, de notre réseau personnel, qui nous présente et qui accepte d'être présent auprès des jeunes, à nos côtés, pendant plusieurs semaines, jusqu'au moment où nous faisons partie du paysage, où notre présence est alors considérée comme quasi normale.
<u>Interviews</u> :	
Cercle des acteurs à l'origine du phénomène.	15 interviews de ¾ d'heure à 1h30.
Cercles des résidents du même âge que ceux, à l'origine du phénomène, mais qui ne sont pas partie prenante de celui-ci.	5 interviews de ¾ d'heure à 1h00. Les contacts sont établis via des résidents concernés par le phénomène.
Cercle des résidents adultes qui cohabitent dans la proximité du « micro » lieu.	5 interviews de ¾ d'heures à 1H00.
Cercle des acteurs périphériques (Elus, travailleurs sociaux et responsables associatif, forces de l'ordre).	5 interviews de ¾ d'heures à 1H00.
<u>Contacts informels</u> :	
Cercle des acteurs à l'origine du phénomène, dont des « anciens », aujourd'hui âgés de 35 à 40 ans.	95

Cercles des résidents du même âge que ceux, à l'origine du phénomène, mais qui ne sont pas partie prenante de celui-ci.	15
Cercle des résidents adultes qui cohabitent dans la proximité du « micro » lieu.	20
Cercles des acteurs périphériques (Elus, travailleurs sociaux et responsables associatif, forces de l'ordre).	25 + Participation à plusieurs réunions de travail à l'échelle d'une commune ou d'un quartier, traitant de ce phénomène et de ses conséquences sur la vie sociale du territoire.
Consultations bibliographiques :	Voir bibliographie

Malgré la nécessité de devoir commencer à écrire la thèse, habité par notre objet, la collecte d'indices reste constante dans notre démarche, même si son comptage s'arrête pour la forme, en décembre 2006. La quantité de matériaux nous paraît plus que suffisante.

2.5) Les « préconstruits » de notre objet de thèse : la collecte de « ce qui se dit »

Tout un chacun ayant un point de vue sur tout, « le préconstruit[76] » étant partout, nous prenons le parti, à l'instar d'Emile Durkheim dans son étude sur le suicide[77], de faire le point sur les représentations spontanées, exprimées par les gens, concernant

[76] BOURDIEU P., CHAMBOREDON J.C., PASSERON J.C., *Le métier de sociologue*, Paris, Mouton Bordas, 1968 : « Le préconstruit est partout. Le sociologue est littéralement assiégé par lui, comme tout le monde. Il a à connaître un objet, le mode social, dont il est le produit, en sorte que les problèmes qu'il se pose à son propos, les concepts (…) ont toutes les chances d'être le produit de cet objet même ».

[77] DURKHEIM E., *Le suicide*, Paris, Presses Universitaires de France, 1930 - Edition « Quadrige », 1995, pp 1-17 (Introduction) : « Comme le mot suicide revient sans cesse dans le cours de la conversation, on pourrait croire que le sens en est connu de tout le monde et qu'il est superflu de le définir. Mais en réalité, les mots de la langue usuelle, comme les concepts qu'ils expriment, sont, toujours ambigus et le savant qui les emploierait tels qu'ils les reçoit de l'usage et sans leur faire subir d'autre élaboration s'exposerait aux plus graves confusions » - p.1

le phénomène que nous choisissons d'observer. Dans cette perspective et pour cette partie de notre thèse, nous prenons le rôle de porte-parole de gens, pour la plupart des adultes, que nous rencontrons et nous ne cherchons pas à analyser ou à juger le contenu de leurs propos et les raisons pour lesquelles il est exprimé de la sorte.

Dans la mesure où le phénomène est connu de tous, il ne nous est pas difficile de mettre en place quelques courtes interviews, voire de saisir à la volée ce que des gens peuvent en dire lors de discussions que nous qualifions « de comptoir ». Pour collecter ces points de vue, nous utilisons toutes les situations possibles qui s'offrent à nous, aussi bien dans notre vie privée (repas de famille, relations de voisinage) que dans notre vie professionnelle (discussions informelles avec des collègues - adjoints administratifs, rédacteurs, cadres de la fonction publique territoriale - au moment des pauses autour d'un café, ou bien, pendant un repas pris en commun où tous les sujets de discussion sont abordés au fil des échanges). La plupart des personnes consultées se trouvent être des adultes, à charge d'enfants, ou ayant eu des enfants à charge à un moment de leur vie pour les plus âgées. La tranche d'âge se situe entre 30 et 75 ans. Nous ne choisissons pas de cibler des catégories socioprofessionnelles particulières et échangeons sur la question dès qu'une opportunité de le faire se présente. Elles ont toutes connaissance de l'existence de ce phénomène, quand elles n'ont pas été elles-mêmes en situation de s'approprier un « micro » lieu avec d'autres, au moment de leur adolescence.

A la question de savoir ce qu'elles pensent de ces jeunes gens qu'on peut voir dans les *halls* d'entrée ou sous les abribus, les réponses qui nous sont données nous permettent de classer les locutions en deux grandes catégories.

Il y a celles qui considèrent le phénomène comme un problème en soi et qui nous disent :

> *« Ils sont livrés à eux-mêmes », « Les parents ne s'en occupent pas (…) Ils ont baissé les bras », « C'est de la faute des parents ! », « Les parents n'ont qu'à s'en occuper, on n'en serait pas là ! », « Ce sont des jeunes qui finiront par mal tourner et par se droguer »,* etc.

Pour cette première catégorie, la responsabilité est à imputer à la famille et les parents sont responsables de la situation.

Il y a celles qui prennent fait et cause pour les occupants de ces « micro » lieux :

> *« Il n'y a rien pour eux, alors c'est normal de les voir dans les entrées », « Il faut les occuper, organiser des activités pour éviter qu'ils ne traînent », « S'il y avait plus de travail pour les jeunes, on n'en serait pas là ! », « C'est la faute de la société qui ne sait pas s'occuper de sa jeunesse », « On n'a qu'à ouvrir une salle pour les jeunes au centre social », « Les éducateurs n'ont qu'à leur proposer des activités », « Les jeunes n'ont pas d'autre endroit pour se réunir que l'abribus, alors ils ne vont quand même aller au milieu des champs ! »*, etc.

Pour cette seconde catégorie, la responsabilité est extérieure à la famille. Les pouvoirs publics n'ont qu'à s'en occuper. Les jeunes ont besoin de lieux pour se retrouver et les travailleurs sociaux n'ont qu'à s'en occuper.

Face à ces propos, il ne nous reste plus qu'à poursuivre l'écriture de notre thèse et à confronter ces points de vue avec les constats que nous tirons de nos observations.

III) <u>LES QUESTIONS SOULEVEES PAR NOTRE OBJET</u> :

Avant d'aborder le déroulement du processus de recherche, il nous paraît important de recenser les principales questions que soulève *a priori* notre objet de recherche.

3.1) De la complexité d'une articulation deux notions : le « social » et le « spatial »

Selon Michel Kokoreff[78], force est de constater les difficultés à intégrer la dimension spatiale dans l'interprétation des transformations sociales et par extension à penser la question de l'espace en tant que telle, et de souligner la complexité d'articuler le social et la spatial. Est-ce le spatial qui conditionne les modalités d'organisation du social ? Est-ce le social qui actionne le rapport à l'espace ?

Notre thèse, à travers le petit bout de la lorgnette de l'exploration du processus d'appropriation d'un « micro » lieu, questionne l'articulation de ces deux notions, le « social » et le « spatial », appliquée au territoire de résidence de plusieurs catégories d'habitants, des urbains et périurbains ainsi que des ruraux. Un groupe de jeunes gens s'approprie un « micro » lieu du territoire de résidence de leur cercle familial. Que se passe-t-il ? Qu'est-ce que cela produit ? Qu'est-ce qui du « social » ou du « spatial » est premier par rapport à l'autre dans le déclenchement du processus d'appropriation ?

En tant que sociologue, nous considérons comme essentiel de nous arrêter sur les concepts que nous mobilisons tout au long de notre thèse. En effet, les termes de notre objet de recherche, à savoir, « appropriation », « micro » lieux, « territoire », « espace », ont inspiré de nombreuses recherches, en biologie, éthologie, philosophie et sociologie. Il nous paraît important de faire référence à quelques unes d'entre elles.

Il ressort de toutes les observations scientifiques que seuls les plantes, les animaux et les hommes s'approprient des espaces pour vivre. Il apparaît également que le fait de s'approprier des espaces n'est pas sans poser le problème de la cohabitation des espèces les unes par rapport aux autres. Par voie de conséquence, se pose bien évidemment le problème de la cohabitation des individus et groupes d'individus de la

[78] KOKOREFF M., L'espace des jeunes - Territoires, identité et mobilité, *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 2002.

même espèce, à l'intérieur même ou bien aux frontières de territoires appropriés, ainsi que celui des modalités de régulation des rapports entre les membres de ces mêmes espèces, par eux-mêmes ou par le biais de membres tiers.

3.1.1) De la difficulté d'interprétation des messages silencieux :

Les observations auxquelles nous faisons référence contribuent-elles à alimenter les théories de la « proxémie », au sens où Edward T. Hall[79] la définit, à savoir, l'ensemble des observations et théories concernant l'usage que l'homme fait de l'espace en tant que produit culturel spécifique ? Selon cet anthropologue, en se prolongeant, à travers l'appropriation de territoires qu'il spécialise de plus en plus, l'homme se substitue à la nature en créant une dimension culturelle avec laquelle il entretient un rapport de réciprocité, celle-ci le façonnant tout en étant le produit de sa propre création. Le comportement territorial est par conséquent hautement socialisé dans la mesure où il n'est pas seulement et exclusivement lié aux caractéristiques physiques d'un lieu[80]. En effet, les hommes participent aux activités de plusieurs lieux à la fois. A la différence de l'animal, ils ne s'approprient pas uniquement un territoire, mais également des valeurs et des objets. L'homme est par conséquent en mesure de construire de toutes pièces la totalité du monde où il vit[81], à savoir, l'équivalent de ce que les biologistes nomment un « biotope ». Il détermine en quelque sorte l'« organisme » qu'il sera. Il conditionne les rapports qu'il entretiendra avec son environnement ainsi que la nature des interactions qu'il développera avec les autres hommes, en fonction de la manière dont il organise son environnement. Edward T. Hall affirme que la prise en compte des « besoins proxémiques[82] » de l'homme ne semble pas être la préoccupation première des urbanistes, architectes et autres bâtisseurs de cités. Ce qui nous intéresse dans les propos de cet anthropologue américain, c'est son souci de pointer les faiblesses de l'homme à capter les messages « silencieux » de ses voisins aussi facilement que les communications écrites ou parlées, et par voie de conséquence, les difficultés qu'il a d'entrer en relation avec

[79] HALL E.T., *La dimension cachée*, Paris, Editions du Seuil, 1971, p.13. *(Titre original : The Hidden Dimension - 1966)*
[80] FISCHER G. N., *op. cit*, p. 17.
[81] HALL E. T., *op. cit*, p. 17
[82] HALL E. T., *op. cit*, p. 20

ceux qui sont différents de lui, et ce, au-delà des critères ethniques repérables ici ou là. Ramené à notre objet de thèse, ce propos nous renvoie à la nature des interactions qui naissent à partir de l'existence d'un « micro » lieu approprié par une partie des résidents d'un quartier ou d'un village, sur des emprises territoriales (*hall* d'entrée, pied d'immeuble, abribus, banc public, parcelle de trottoir, etc.) censées être partagées par l'ensemble des résidents, à certains moments. Les rapports tantôt d'hostilité, voire de rejet, tantôt d'acceptation bienveillante, observés ici ou là, ne font-ils pas référence à la dimension culturelle au sens où Edward T. Hall la définit ? Même si notre thèse ne vise pas à développer une « proxémie » comparée de plusieurs cultures, elle pose la question de l'existence chez l'homme, du besoin d'appartenance au groupe social au sein duquel il vit, d'y avoir, quels que soient son âge et ses origines ethniques, une place connue et acceptée, et où les gens se sentent responsables les uns des autres. De même, elle interroge la capacité de ces hommes à cohabiter, tout en ayant une perception différente de la norme commune définissant les modalités du « vivre ensemble ». Quand des jeunes gens s'approprient un *hall* d'entrée, est-ce seulement une question d'espace qui est en jeu ? Quand ils investissent un abribus, quel message font-ils passer aux habitants de leur village ? Au-delà des apparences, qu'est-ce qui se cache derrière cette forme de manifestation d'une catégorie de jeunes gens ? Nous tenterons d'apporter des réponses à ce questionnement. Le cheminement que nous prenons pour tenter d'éclairer cette question, fait référence à des champs lexicaux de mots dont il nous paraît important d'expliciter le sens.

3.1.2) <u>De la sémantique des mots de notre objet</u> :

Le champ lexical de mots que nous mobilisons, se décline autour des notions de frontières, de marqueurs, de territoire et d'espace. Il nous renvoie à la régulation des rapports entre les hommes en lien avec le processus d'appropriation tout en nous ramenant à la dimension topographique, politique, administrative et sociale, que ces termes recouvrent en fonction de leur emploi.

Les principaux mots appartenant à ce champ et auxquels nous faisons fréquemment référence, sont : « espace », « territoire », « lieu », « marqueurs », « frontières »,

« appropriation », « sociabilité », « territorialité », pour ne citer que les plus récurrents. Les dimensions topographique et politique de ces mots constituent une première évidence, dans le sens où ils correspondent à des réalités localisées et localisables. Leur configuration est soit le résultat de phénomènes naturels (érosion, tremblements de terre, inondations, sécheresse, réchauffement ou refroidissement climatique, etc.) qui permettent de les nommer sans aucune ambiguïté (mers, continents, lacs, déserts, glaciers, banquise, forêts, prairies, montagnes, collines, plaines, vallées, combes, ravins, canyons, etc.), en leur conférant une dimension géographique, soit le résultat de décisions prises par l'homme, suite à des conflits, des conquêtes, ou des choix d'organisation des modalités de vivre ensemble, de se déplacer et d'habiter, qui permettent également de les nommer (villages, îlots d'habitation, quartiers, villes, agglomérations, arrondissements, circonscriptions, métropoles, mégalopoles, départements, régions, pays, etc.), en leur conférant une dimension politique et administrative. Ces deux dimensions offrent bien évidemment à ces espaces et territoires la possibilité d'être cartographiés et repérables.

3.1.2.1) Des frontières aux marqueurs de territoire : du « macro » au « micro »

Ces espaces et ces territoires sont bien évidemment bornés par des frontières, celles-ci pouvant être associées, en fonction de leur statut, à des adjectifs tels que, « géographiques[83] », « politique[84] » ou « administrative[85] ». Brigitte Moulin[86] postule que toutes les frontières, quel que soit leur statut, sont en plus « symboliques », le symbole étant une construction imaginaire qui relève de l'ordre des représentations, et certaines le sont plus que d'autres, à savoir : ethniques, culturelles, générationnelles, sociales, etc. Leur existence configure les modalités du « vivre ensemble » sur un territoire donné.

S'agissant de quartiers urbains concentrant des personnes cumulant un certain nombre de difficultés d'ordre économiques et sociales, ces frontières peuvent être

[83] Frontières naturelles, frontières politiques.
[84] Etats, régions, départements, communautés de communes, communes.
[85] Circonscriptions, juridictions, arrondissements, quartiers, zones d'aménagement ou d'urbanisation, unités territoriales de…, etc.
[86] MOULIN B. (Sous le dir. de), *La Ville et ses frontières - De la ségrégation sociale à l'ethnicisation des rapports sociaux*, Paris, Editions KARTHALA, 2001, pp 36 - 52.

qualifiées de « sociales ». En tant que telles, dans les villes, elles constituent selon Brigitte Moulin, des « frontières sociales urbaines[87] ». Elles fonctionnent comme des « lignes de démarcation » et conduisent au repli sur soi des groupes sociaux les plus ethnicisés et catégorisés qui résident dans ces territoires stigmatisés par plusieurs décennies de politiques publiques visant paradoxalement à opérer une discrimination positive. Au départ, ces frontières classées parmi les frontières administratives[88], finissent par fonctionner comme des frontières « symboliques ». En effet, la perception de ce qui se vit dans ces quartiers, relève de représentations et participe d'une construction sociale, les médias en particulier contribuant à renforcer le processus. La simple dénomination du sigle qualifiant le quartier ou l'îlot d'habitation, est systématiquement associée à des propriétés négatives telles que : « problèmes », « difficultés », « cas sociaux », « délinquance », « drogue », « échec et absentéisme scolaire », etc. Ces frontières finissent par s'imprimer dans l'esprit de ceux qui vivent à l'intérieur, autant que dans celui-ci de ceux qui vivent à l'extérieur et qui « diabolisent » ces quartiers et leurs habitants.

Ceci étant affirmé, l'existence de ces « frontières sociales » n'est pas propre aux villes dotées de quartiers objets d'intervention des politiques publiques. Ce phénomène se retrouve à une moindre échelle dans toutes les formes d'organisation du « vivre ensemble », y compris en milieu périurbain et rural et notamment dans des villages dont la population vient de doubler, voire tripler, en quelques années, avec la construction de lotissements ou de logements sociaux, comme la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain[89] les y oblige. Ces nouveaux espaces d'habitation se trouvent ainsi peuplés d'« étrangers », au sens de « l'acteur social dont l'appartenance communautaire est relativement indéterminée [90]», venant souvent des villes voisines. Les « anciens » ne voient pas toujours d'un bon œil l'arrivée de ces « nouveaux » habitants. Il y a « eux, ceux du nouveau lotissement ! » et « nous, les anciens du village ! ».

[87] MOULIN B. op. cit, pp. 41- 43

[88] Z.U.P. : Zone à Urbaniser en Priorité - H.V.S. : Habitat Vie Sociale - D.S.Q. : Développement Social des Quartiers - Z.E.P. : Zone d'Education Prioritaire - Z.U.S. : Zone Urbaine Sensible - C.U.C.S : Contrat Urbain de Cohésion Sociale -

[89] La « loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains », dite « loi SRU » a été votée le 13 décembre 2000.

[90] JOSEPH I., *Le passant considérable - Essai sur la dispersion de l'espace public*, Librairie des Méridiens, Paris, 1984, p. 10.

S'agissant des « micro » lieux appropriés du territoire du cercle familial, nous parlerons de « marqueurs » au sens où Erving Goffman[91] les décline et de marquage territorial. Trois types de marqueurs sont ainsi répertoriés. Les « marqueurs centraux » sont placés au centre du territoire pour signaler la revendication de ce territoire. Les « marqueurs frontières » symbolisent la ligne de séparation entre deux territoires adjacents. Les « marqueurs signets » sont constitués des « signatures incrustées » dans un objet pour le « revendiquer comme partie du territoire des possessions du signataire ». Ces marqueurs ont pour objectif d'informer tout éventuel acteur extérieur ou potentiel « offenseur », de l'effectivité de la prise de possession du territoire, aussi momentanée soit-elle. Ils ont pour vocation de communiquer des informations au monde extérieur, et de réguler l'intimité avec des « offenseurs » potentiels. L'éthologue Karl Lorenz dans ce registre, évoque cet aspect lorsqu'il décrit les stratégies développées par les animaux pour défendre leur territoire. Par exemple, cet extrait[92] évoquant à la fois les couleurs des poissons de corail et le chant du rossignol, montre que le marquage peut prendre différentes formes et illustre à quel point il constitue un enjeu de communication pour les autres membres de l'espèce.

> « Tout comme les couleurs des poissons de corail, le chant du rossignol signale de loin à tous ses congénères - et seulement à eux - qu'un territoire a trouvé un propriétaire définitif, prêt à le défendre. »

Nous verrons que, si des stratégies analogues à celles décrites par les éthologues pour les animaux, sont mises en œuvre par les jeunes gens à l'origine de l'appropriation d'un « micro » lieu, elles n'ont pas comme but essentiel la défense du territoire.

3.1.2.2) <u>De l'éthologie à la sociologie</u> : regards croisés sur le territoire

La notion de « territoire » est empruntée à l'éthologie. Le comportement territorial a été abondamment étudié chez les animaux vivant tant dans leur habitat naturel, qu'en

[91] GOFFMAN, E. *op. cit.*, pp. 55 - 57.
[92] LORENZ K., *L'agression*, Flammarion, Paris, 1969, p. 28.

captivité. Il est constaté que l'animal manifeste sa présence en délimitant son territoire, faisant de celui-ci à la fois une zone de protection et une zone de défense. Ainsi, face à un intrus, l'animal utilise sa connaissance du territoire pour se repérer et se défendre. Le territoire, dans cette perspective et selon ces auteurs, assure trois fonctions principales. La première est liée à la fonction de survie, c'est sur son territoire que l'animal trouve de quoi se nourrir. La seconde concerne la défense, c'est sur son territoire qu'il se protège des intrus. La troisième répond au besoin d'exploration qui permet la connaissance et la familiarité avec l'environnement[93].

La notion de territoire utilisée en éthologie a été extrapolée et appliquée au comportement humain. Quelques chercheurs s'y réfèrent en transposant à l'échelle humaine les résultats de leurs observations sur les animaux. Konrad Lorenz[94], que nous citons à nouveau, nous invite à imaginer un observateur impartial qui serait sur une autre planète et qui examinerait le comportement de l'homme à l'aide d'un télescope dont le grossissement serait suffisant pour permettre de reconnaître les individus et de suivre le comportement de chacun d'eux, tout en permettant l'observation des grands évènements tels que les batailles, les migrations des peuples, etc. Il nous dit que jamais cet observateur ne pourrait s'imaginer que ce qu'il voit est dirigé par la raison et encore moins par une morale responsable. Il pose les questions de savoir pourquoi des êtres doués de raison se comportent d'une manière aussi peu raisonnable et pourquoi ils restent autant réfractaires à l'expérience et à l'enseignement. Il cite le constat pessimiste de Georg Wilhelm Friedrich Hegel[95] :

> « Ce que nous enseignent l'expérience et l'histoire, c'est que ni les peuples, ni les gouvernements n'ont jamais appris quoi que ce soit par l'histoire, ou agi selon des principes déduits de l'histoire ».

Enfin, précise-t-il, si cet observateur était un éthologue bien informé, il pourrait conclure que l'organisation sociale des hommes, ressemble beaucoup à celle des rats

[93] FISCHER G.N., *Psychologie des espaces de travail*, Paris, Armand Collin, 1989, pp. 16 - 22
[94] LORENZ K., *op. cit*, pp. 228 - 229.
[95] HEGEL G.W.F., *La raison dans l'histoire (1837)*, traduit par K. PAPAIONNOU, Paris, UGE, Collection « 10/18 », 1965, pp. 47 - 52.

qui, eux aussi, sont à l'intérieur de la tribu fermée des êtres sociables et paisibles, tout en étant capable de se comporter en véritables démons envers des congénères n'appartenant pas à leur propre communauté. Il considère, comme un certain nombre d'autres éthologues, que l'homme possède un instinct territorial. Il interprète le fonctionnement d'un groupe ou d'une société à partir de sa base territoriale, celle-ci permettant à l'homme d'exprimer ses instincts. Il établit un rapport direct entre le comportement animal et le comportement humain en soulignant le lien existant entre la conduite agressive et le territoire, ce dernier étant une garantie de survie. Ce point de vue n'est pas partagé, notamment par Gilles Deleuze et Félix Guattari[96] qui le contestent. Ces deux auteurs considèrent que cette « thèse ambiguë » qui tend à mettre l'agressivité à la base du territoire, a des « résonances politiques dangereuses ». Pour eux l'évolution phylogénétique[97] d'un instinct d'agression qui ferait le territoire, n'est pas suffisante pour expliquer le territoire. Sur un territoire, il y a de nombreuses réorganisations qui s'opèrent au sein d'une espèce donnée, et qui affectent les fonctions de la reproduction, celle de la chasse, voire celle de construire un domicile. Ces fonctions, affirment-ils, ne sont organisées ou créées qu'en tant qu'elles sont « territorialisées », et non l'inverse. Le « facteur T » ou « facteur territorialisant » doit être cherché ailleurs que dans l'instinct d'agression de cette même espèce. L'agressivité intra - spécifique ou spécialisée est d'abord une agressivité territorialisée. Elle n'explique pas le territoire puisqu'elle en découle[98]. Nous reviendrons sur cette approche un peu plus loin. Elle nécessite pour sa compréhension un développement particulier.

Pour Gilles Deleuze et Félix Guattari, le « territoire est le produit d'une territorialisation des milieux et des rythmes[99] ». Il s'agit d'un « acte » qui « emprunte à tous les milieux » et qui « mord sur eux ». Les notions de « rythme » et de « milieux » sont fondamentales pour la compréhension de la perspective développée par ces deux auteurs. Le territoire est construit « avec des aspects et des portions de milieux ». Il comporte en lui-même « un milieu extérieur, un milieu intérieur, un

[96] DELEUZE G., GUATTARI F., *Mille plateaux*, Editions de Minuit, Paris, 1980, p. 388.
[97] Relatif à la phylogenèse : histoire de l'évolution d'un groupe d'organismes mettant en évidence leurs relations de descendance.
[98] DELEUZE G. et GUATTARI F., *op. cit.*, p. 395.
[99] DELEUZE G. et GUATTARI G., *op. cit.*, p. 386.

intermédiaire et un annexé ». Pour ces auteurs, les « milieux » et les « rythmes » sont issus du chaos, chaos et cosmos nous renvoyant à la cosmogonie[100]. Chaque être vivant dispose d'un « milieu extérieur » qui renvoie aux matériaux, d'un « milieu intérieur » constitutif des éléments qui le composent et des substances composées, d'un « milieu intermédiaire » représentant ses membranes et ses limites, ainsi que d'un « milieu annexé » d'où il tire ses sources d'énergie et à partir duquel, il gère ses perceptions - actions. Chacun de ces milieux disposant de codes, ils passent l'un dans l'autre, communiquant en permanence l'un avec l'autre, en perpétuel « transcodage ou transduction ». Ouverts sur le chaos qui les menace d'épuisement ou d'intrusion, les « milieux » ripostent avec le « rythme » ou passage d'un milieu à un autre, formant un « entre-deux milieux, rythme chaos ou chaosmos », où le chaos a une chance de devenir « rythme », en tant que milieu de tous les « milieux ». Il y a « rythme » dès qu'il y a passage transcodé d'un milieu à un autre. Il n'agit pas comme une cadence avec sa régularité et son tempo, le « rythme » est « inégal et incommensurable », toujours en transcodage. Dans la perspective de ces deux auteurs, le territoire est marqué par des « indices », dont l'origine provient de tous les milieux (matériaux, produits organiques, états des membranes ou des peaux, sources d'énergie, condensés de perceptions - actions). Pour qu'il y ait territoire, il faut que les composantes de milieux « cessent d'être directionnelles pour devenir dimensionnelles », « cessent d'être fonctionnelles pour devenir expressives ». Il y a territoire quand le « rythme » devient expressif. Pour ces deux auteurs, le territoire n'est pas premier par rapport à la marque qualitative, c'est la marque qui fait le territoire[101], celle-ci donnant du sens au marquage de territoire. Le territoire et les fonctions qui s'y exercent sont des produits de la territorialisation, celle-ci étant l'« acte » du « rythme », devenu expressif, ou des composantes de milieux devenues qualitatives. Le marquage d'un territoire est un « rythme ». Il existe un « facteur T » ou « facteur territorialisant » qui est à rechercher dans le « devenir - expressif » du « rythme ». Pour Karl Lorenz, les poissons corail sont des « poissons - affiches[102] » qu'il considère, en référence à sa théorie, comme combatifs, la couleur fonctionnant comme une sorte d'étendard, signifiant aux autres poissons que le territoire est

[100] Ensemble des récits mythiques qui expliquent l'origine de l'Univers et son évolution.
[101] Gilles DELEUZE et Félix GUATTARI, *op. cit.*, p. 388.
[102] LORENZ K., *op. cit.*, p. 28

occupé et sera défendu. Gilles Deleuze et Félix Guattari, au contraire, voient à travers les couleurs de la robe de ces poissons, l'expressivité comme premier par rapport au possessif, considérant les qualités expressives ou matières d'expression, comme forcément appropriatives. Ces qualités expressives, précisent-ils, sont des signatures qui ne constituent pas la marque constituée d'un sujet, mais plutôt la marque constituante d'un domaine. « On met sa signature sur un objet comme on plante un drapeau sur une terre ». Selon François Zourabichvili[103], pour Gilles Deleuze et Félix Guattari, le concept de territoire implique certes l'espace mais ne consiste pas seulement « dans la délimitation objective d'un lieu géographique ». Dans cette perspective, la valeur du territoire est existentielle et le territoire « circonscrit pour chacun le champ du familier et de l'attachant, marque les distances avec autrui et protège du chaos ».

Ramené à notre objet de thèse, cette perspective nous invite à considérer le processus d'appropriation de « micro » lieux sur le territoire du cercle familial, comme un « rythme », au sens où Gilles Deleuze et Félix Guattari le définissent, à savoir, comme un passage entre deux « milieux », un « entre deux milieux », « rythme - chaos » ou « chaosmos ». Il se traduit, comme nous le développerons plus loin, par l'établissement de marqueurs qui donnent sens au processus qui s'opère et qui rend expressif le « rythme », même si le sens s'interprète différemment suivant le point de vue des acteurs concernés par le phénomène, soit comme transgression d'une norme d'usage ou de la loi républicaine pour les « entrepreneurs de morale [104]» au sens où Howard Becker les définit, soit comme un passage incontournable répondant à un réel besoin de se retrouver pour les jeunes gens à l'origine du phénomène. Nous reviendrons sur la question du chaos, considéré comme le « milieu de tous les milieux » et qui menace les « milieux » d'épuisement ou d'intrusion. En tant que nouant des instants critiques au moment du passage d'un milieu à un autre, le « rythme » sera interrogé en tant que passage entre le « dedans » et le « dehors », le tracé territorial distribuant selon François Zourabichvili, un dehors et un dedans.

[103] ZOURABICHVILI F., *Le vocabulaire de DELEUZE*, Ellipses, Paris, 2003, pp. 28-29

[104] BECKER H., *Outsider*, Editions A.M. Métaillé, Paris, 1985, p. 171-188 : "Les normes sont le produit de l'initiative de certains individus, et nous pouvons considérer ceux qui prennent de telles initiatives, comme entrepreneurs de moral. Deux type d'entrepreneurs retiendront notre attention : ceux qui créent les normes et ceux qui les font appliquer."

D'autres approches de cette notion de territoire nous paraissent intéressantes à exposer dans cette partie de la thèse.

L'existence de territoires humains est établie. Pour autant, l'homme, dans son rapport au territoire, est-il semblable à l'animal ? Des chercheurs américains[105]ont présenté un système explicatif démontrant la différence entre l'animal et l'homme. A la différence de l'animal, l'être humain ne s'approprie pas uniquement un territoire, mais également des valeurs et des objets. De plus, les individus participent aux activités de plusieurs lieux à la fois ce qui montre le caractère hautement socialisé du comportement humain dans la mesure où l'homme n'est pas directement et exclusivement dépendant des caractéristiques physiques d'un seul lieu, contrairement à l'animal. La création d'un territoire se produit, selon ces auteurs, pour trois raisons principales. La première consiste pour l'homme à réagir à la présence actualisée ou implicite d'autrui, la seconde vise à répondre aux propriétés de l'environnement et la troisième à satisfaire des états émotionnels. Cette perspective ramenée à notre objet de thèse sera développée à travers les observations des interactions produites par l'existence même du phénomène d'appropriation de « micro » lieux . Elle sera bien évidemment croisée avec la perspective développée par Gilles Deleuze et Félix Guatari.

Irwin Altman[106] utilise la notion de territoire pour désigner d'abord et avant tout un lieu ou une aire géographique, occupée par une personne ou un groupe et qui en font d'une certaine façon, leur propriété. Le territoire, selon ce psychologue, répond à plusieurs fonctions : échange avec autrui, travail et retrait. Ces fonctions impliquent de la part des individus concernés, l'établissement d'un processus d'appropriation ou de personnalisation du lieu, qui se traduit par l'apposition de marqueurs, comme par exemple : une plaque d'identification sur la porte d'entrée, des enseignes de propriété, un vêtement ou un magazine sur la banquette d'un transport en commun, etc. Ce processus de marquage, précise-t-il, est étroitement lié à la communication

[105] FISCHER G.N., *Psychologie des espaces de travail*, Paris, Armand Colin, 1989, pp. 16 - 18.
[106] ALTMAN I., *The Environnement and Social Behavior Privacy, Personnal Space, Territories, Crowding*, Monterey *(Cal)*, Brooks/Cole, 1975, in FISCHER G.N., *op. cit.*

avec autrui et à la régulation de l'intimité. Toujours selon cet auteur, trois types de territoire existent pour l'homme.

Le premier est le territoire primaire. Il s'agit d'un lieu occupé de manière établie et clairement identifiée comme le sien. Il est contrôlé par ses occupants qui s'y trouvent habituellement pour un temps prolongé. Le logement d'habitation ou le bureau personnel au travail en sont deux exemples. Ce type de territoire préserve la fonction d'intimité, il peut être personnalisé et toute intrusion est ressentie comme une violation. Leur contrôle d'accès est fortement valorisé. En effet, l'identité du propriétaire ou du locataire des lieux est manifeste, l'invasion ou l'intrusion peuvent être alors vécues comme une agression.

Le second est le territoire secondaire. Le lieu est moins circonscrit. Il est souvent semi public ou semi privé. Son occupation est régie par des règles plus ou moins clairement définies concernant son droit d'accès et son usage. Ce ne sont pas toujours les mêmes personnes qui occupent ces lieux au même moment.

Le troisième type est le territoire public. Il s'agit d'un lieu accessible à tous et occupé temporairement. Les comportements des gens qui les occupent sont régis par les institutions, les normes et les coutumes. Ils offrent un support relativement faible aux processus de régulation des frontières interpersonnelles. Si l'espace offre peu d'intimité, les gens recourent à des expédients pour établir les distances avec autrui.

La typologie d'Irwin Altman nous semble bien adaptée pour situer les territoires que les hommes sont amenés à s'approprier au fil de la journée, passant de l'un à l'autre. Elle nous renvoie à la question de la régulation des rapports entre les « ayant droits » et les « appelants », au sens où Erving Goffman les définit[107]. Les « micro » lieux appropriés dans les espaces privés comme les *halls* d'entrée, les cages d'escaliers, les garages souterrains, sont à considérer, en référence à Irwin Altman, comme des territoires secondaires. Ils peuvent offrir à leurs occupants une certaine intimité. Les

[107] GOFFMAN E., *La mise en scène de la vie quotidienne - 2 Les relations en public*, Les éditions de Minuit, Paris, 1973, p. 43 : l' « ayant droit » est la partie au nom de laquelle le droit est revendiqué et l'« appelant », la partie au nom de laquelle, le droit est contesté.

règles régissant leurs usages sont effectivement plus ou moins bien définies, d'un règlement intérieur à un autre et d'une conception à l'autre du respect de la norme du « vivre ensemble », comme nous le développerons plus loin. Quant à ceux appropriés dans l'espace public, tels que les abribus, les bancs publics, les lavoirs et autres petites niches, ils relèvent bien du troisième type, toujours en référence à cet auteur. En effet, ils offrent peu d'intimité et les distances avec autrui sont plus difficiles à maintenir. Les relations avec le tout venant relèvent des règles établies par la norme sociale en vigueur pour partie et la loi républicaine. D'un autre côté, comme le souligne Erving Goffman, certains de ces équipements, tels que les bancs publics, sont « situationnels », dans le sens où ils sont amenés à être temporairement occupés sans qu'il y ait de formalisation entre des « ayant droits » potentiels, d'un début ou d'une fin de « location temporaire ».

3.1.2.3) <u>Digressions sur la notion d'« espace »</u> :

Selon le *Dictionnaire de la philosophie*, le point de vue de l'intuition commune décrit l'espace physique comme un milieu homogène, continu et illimité dans lequel nous situons tous les objets et leurs déplacements[108]. Pour le *Petit Robert*, l'espace est défini comme un « lieu, repère plus ou moins délimité, où peut se situer quelque chose, où peut se produire un événement et où peut se dérouler une activité. » La notion d'espace peut être abordée des points de vue géométrique, physiologique, physique et philosophique, sans pour autant que les approches qui y sont développées soient compatibles les unes avec les autres. Loin de nous l'ambition de les reprendre une à une, notre démarche vise à rester pragmatique, tout en faisant le constat de la difficulté de donner à cette notion, une définition simple et univoque. Nous faisons par conséquent le choix de rester centré sur le point de vue de l'intuition commune.

Selon Thierry Paquot, le terme « espace » sert à tout et à rien[109]. Ne parle-t-on pas d'espace sonore, intérieur, interdit public, ouvert au public, privé, vert, fumeur, non fumeur, de détente, de loisirs, urbain, aérien, etc., sans oublier le nom d'une

[108] CLEMENT E., DEMONQUE C., HANSEN-LOVE L., KAHN P., *La Philosophie de A à Z*, HATIER, Paris, 2000, pp. 144- 145
[109] PAQUOT T., « L'épreuve des mots », *Revue de l'Urbanisme*, N° 327, novembre /décembre 2002.

automobile ? Il est employé aussi bien par l'architecte que le paysagiste, l'élu et tous ceux qui sont en charge sa gestion, son organisation et son administration. Ainsi, l'architecte serait celui qui l'organiserait et le façonnerait, tandis l'urbaniste l'aménagerait et le géographe le cartographierait. Dans son étude de l'usage de ce terme, il fait référence à deux approches.

Pour un architecte, les « espaces publics » sont, les rues, places, parvis, esplanades, pour ne citer que les plus emblématiques. Ils relèvent d'une gestion collective publique, ils sont gratuits et accessibles à tous, à la différence des voies privées, des *halls* d'immeuble, des escaliers ou des jardins d'une résidence. Pour la philosophie des lumières, l'« espace public » désigne la publicité de l'opinion, la libre circulation des convictions. Il prend la forme d'un salon, d'un café où l'on débat, mais aussi de la feuille imprimée du journal qui va de main en main. Sur ce registre, Jürgen Habermas[110] montre comment au XVIIIème siècle en Angleterre, les réunions de salon et les cafés ont contribué à la multiplication des discussions et des débats politiques, lesquels jouissent par ailleurs d'une publicité par l'intermédiaire des médias de l'époque, que sont les relations épistolaires et la presse naissante. Il décrit « le processus au cours duquel le public constitué d'individus faisant usage de leur raison s'approprie la sphère publique contrôlée par l'autorité et la transforme en une sphère où la critique s'exerce contre le pouvoir de l'Etat ». Force est de constater l'écart important qui existe entre l'« espace public » au sens de la philosophie politique et l'« espace public » de l'architecte et de l'urbaniste. Cet écart, nous dit Thierry Paquot, pose également des questions juridiques de propriété et de responsabilité, mais aussi de perception et de représentation. Dans notre propos, nous utilisons le mot « espace » de deux manières.

La première, fait référence à l'« espace public » tel que l'architecte ou l'urbaniste le désignent. Il relève d'une gestion collective publique, il est gratuit et accessible à tous. Il est constitué par les rues, les places, les parvis, les esplanades, les squares, les pieds d'immeuble, etc. De même, nous faisons référence à des espaces considérés comme « non publics » ou « privés », dans le sens où leurs accès sont exclusivement

[110] HABERMAS J., *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Payot, Paris, 1997.

réservés à des « ayant droit », au sens où Erving Goffman les définit[111], à savoir : des locataires ou propriétaires de logements qui les utilisent essentiellement pour se rendre chez eux et en sortir, ou bien, des sociétaires ou membres d'une association ou d'un club qui utilisent une aire d'évolution ou une salle spécialisée pour la pratique d'une activité donnée. Au sein de ce vaste ensemble, nous retrouvons des voies privées, des *halls* d'immeubles, des cages d'escaliers, des paliers, des caves, des jardins de résidence, des équipements sportifs à ciel ouvert, des salles de spectacle et tout équipement destiné à l'accueil d'un public venant, par choix, y développer une pratique artistique ou culturelle. Le tout venant n'y est pas forcément le bienvenu, si ce n'est pour s'informer de ce qui s'y passe. Les « espaces publics », « non publics » ou « privés » sont localisés et localisables. Ils sont pour la plupart délimités, quand ils ne sont pas cartographiés ou dessinés sur des plans affichés ici ou là, permettant de les repérer. Le terme « espace » décliné sous ce premier aspect, présente un caractère topographique. Il correspond à une emprise territoriale aménagée par l'homme.

La seconde nous renvoie à l'« espace de parole » pour désigner un groupe de personnes au sein duquel la parole circule d'un individu à un autre. Le terme « espace », dans ce cadre présente un caractère « a - géographique ». Il se rapproche de l'*agora* des Grecs qui désigne une assemblée (du verbe grec *ageirein* qui veut dire « rassembler ») et qui ne correspond pas à une parcelle territoriale, même si les personnes concernées au moment où elles se trouvent dans une telle situation, occupent une parcelle de territoire prise soit dans un « espace public », soit dans un « espace privé ». Dans cette seconde perspective, nous revenons à la notion d'« espace public » au sens de la philosophie politique.

Nous verrons que les « micro » lieux appropriés, objet de notre thèse, bien que géographiquement délimités, sont aussi des espaces de paroles. Les deux notions se superposent dans le sens où un groupe de jeunes gens se réunit dans un « micro » lieu pour, au minimum parler. Il y a appropriation d'une parcelle de territoire par un groupe de personnes pour parler ensemble. Notre posture épouse l'approche de

[111] GOFFMAN E., *op. cit*. p. 43 : "partie au nom de laquelle le droit est revendiqué"

Varinia Taboada[112] qui considère que l'« espace public » est porteur d'une ambiguïté fondatrice, puisqu'il renvoie à la fois à une dimension spatiale et formelle, à savoir, celle d'un espace identifiable physiquement ou visuellement, et à une dimension sociale, comme scène de relations sociales, où s'inscrivent les différentes manifestations du public, c'est l'espace public comme lieu du rapport à l'autre.

Se pose alors la question de la vulnérabilité des frontières entre « espace public » et « espace privé ».

3.1.2.4) <u>De la territorialité à la territorialisation</u> :

Ces deux notions concernent le rapport des différentes espèces, au territoire et aux autres espèces cohabitant sur le même territoire et sur des territoires voisins. Elles nous renvoient par conséquent à la capacité de ces différentes espèces, ainsi que des individus et groupes d'individus de la même espèce, à s'accepter dans la proximité l'un de l'autre. Cette propension plus ou moins importante, d'une espèce à l'autre, d'un individu ou groupe d'individus à l'autre, à s'accepter nous renvoie à la notion très large de sociabilité.

Selon Gustave Nicolas Fischer[113], la territorialité est un type de comportement orienté vers l'appropriation et l'occupation d'un lieu ou d'une aire géographique par une personne ou un groupe. Elle implique par voie de conséquence le souci de se défendre contre les intrusions, celui-ci s'exprimant notamment par l'établissement de marquages ou de frontières permettant d'en contrôler l'accès et d'en affirmer la possession, ou bien par la manifestation ostentatoire d'une désapprobation à l'encontre de l'éventuel intrus (gestes et propos agressifs).

Plusieurs auteurs ont proposé une classification de la territorialité humaine. Celle de David Stea, cité par Gustave Nicolas Fischer[114] a retenu notre attention. Il définit trois

[112] TABOADA V., « *Appropriation de l'espace dans l'habitation aymara. Territorialité du dedans au dehors »*, in *Espace(s) public(s), Espace(s) privé(s), Enjeux et partages*, Sous le Direction d'Albane CAIN, Paris, L'Harmattan, 2004. pp. 463 - 470.
[113] FISCHER G. N., *op. cit*., p. 18
[114] D. STEA *(1978), Space Territory and Human Movement*, in H.M. PROSCHANSKY and al. (eds.), *Environmental Psychology : Man and His Physical Space*, New York, Holt, Rinehart and Winston,

catégories. La première est l'« unité territoriale » qu'il considère comme un espace personnel sous l'emprise directe d'un individu, comme par exemple, la voiture ou le bureau. La seconde est le « groupe territorial » qui est un système comportant à la fois les espaces et les personnes qui s'y rencontrent fréquemment. Enfin, il parle de « complexe territorial » qui est constitué à la fois par le « groupe territorial » et par l'ensemble des unités territoriales appartenant aux individus qui composent le groupe.

La territorialisation est l'action de faire territoire, au sens où Gilles Deleuze et Félix Guattari la développent. C'est la territorialisation des fonctions (protection, défense, reproduction, chasse, construction d'un domicile, etc.) qui fait territoire. En d'autres termes, le territoire et les fonctions qui s'y exercent sont des produits de la territorialisation.

3.1.2.5) <u>L'appropriation</u> :

Selon Paul Zumthor[115], le territoire est le résultat de la conjonction entre l'action de l'homme et l'espace. L'homme commence par travailler un espace précis, avant de le dominer et de se l'approprier. Une fois le territoire humanisé, il devient le support de liens, de réseaux et de pratiques sociales. La société qui en résulte présente une organisation spécifique, liée à cet ensemble, variable dans le temps et l'espace. Le milieu naturel a une incidence sur le comportement humain, chaque territoire engendrant des relations, des stratégies et des traditions particulières.

Pour Gustave Nicolas Fischer[116], l'appropriation désigne par voie de conséquence, l'acte de faire sien, de s'attribuer la propriété de quelque chose, même si elle ne nous appartient pas légalement. S'agissant d'une parcelle de territoire, il considère que le processus d'appropriation n'est jamais neutre dans le sens où l'individu ou le groupe qui en sont à l'origine charge l'environnement de signes et de valeurs culturelles qui en sont exclues au départ. Il affirme qu'il s'agit d'une structure résiduelle de notre

pp. 37- 42, in FISCHER G. N., *op. cit*., p. 19.

[115] ZUMTHOR P., *La mesure du monde. Représentation de l'espace au Moyen Age*, Paris, Seuil, 1993, pp.54-76, *op. cit*.

[116] FISCHER G.N, *op. cit.*, p. 47

relation à l'environnement qui se traduit par la mise en œuvre de mécanismes dont le marquage constitue l'expression la plus connue. Au-delà de cette définition, nous nous efforcerons d'expliciter le sens de ce processus pour les jeunes gens qui sont à l'origine du phénomène que nous étudions, pour ceux qui le vivent comme une nuisance et pour ceux qui l'acceptent avec bienveillance.

3.1.2.6) <u>De la sociabilité au réseau de sociabilité</u> :

La notion de sociabilité est très liée avec celle de territorialité. Elle ne s'entend pas dans notre propos, comme la qualité intrinsèque d'un individu que l'usage courant qualifierait de « sociable » et qui le distinguerait de ceux qui le seraient moins. Cette notion est interrogée en tant que constituant l'ensemble des relations qu'un individu ou un groupe, entretiennent avec d'autres individus ou d'autres groupes. Elle concerne le rapport à l'autre, d'une part, au sein du groupe familial, et d'autre part, en dehors de celui-ci, à savoir, au sein du groupe de pairs et de toutes les autres sphères d'influence (école, lycées, associations, université, entreprise, etc.) qui participent au processus de socialisation. Ce qui se joue à partir du processus d'appropriation de « micro » lieux sur le territoire du cercle familial, nous amène à considérer le phénomène comme un « mouvement exploratoire », au sens où Isaac Joseph[117] le définit, à savoir des « analyseurs du social dans sa tension : socialisation - désocialisation ». Le couple « socialisation - désocialisation » nous invite à abandonner le concept de « pathologie sociale » pour évaluer les conséquences de ce phénomène en terme de déviance. C'est plus en terme de « désorganisation partielle et transitoire, s'inscrivant dans une sociologie de l'adaptation », que nous lisons le phénomène qui nous préoccupe. En accord avec Alain Vulbeau, nous considérons, sans angélisme aucun, les jeunes gens de nos « micro » lieux comme à la fois « insérés et exclus, dedans et dehors, périls et ressources [118] ».

La sociabilité renvoie au réseau de sociabilité. Pour Isaac Joseph, le réseau de sociabilité est un « tissu de relations sélectives et différenciées qui fait qu'un individu est lié à un nombre limité de personnes qui n'entretiennent pas forcément de relations

[117] JOSEPH I. *Le passant considérable*, *op. cit*., pp. 16 - 18.
[118] VULBEAU A., *Les inscriptions de la jeunesse*, Paris, L'Harmattan, 2002.

entre elles [119]». Selon cet auteur, dès que les relations s'entrecroisent entre l'amitié, le travail et le voisinage, elles prennent les rapports de parenté comme modèle, celles-ci fournissant l'ossature imaginaire des relations en réseau. Pour illustrer son propos, il cite Elliott Liebow rapportant que les *street - corner men*[120] du ghetto noir américain de Washington, se font passer pour frères, et Ahmed Boubeker évoquant le fait que les jeunes des quartiers urbains de Lyon, issus de l'immigration, se considèrent comme des « cousins [121]».

3.2) Entre « espace public » et « espace privé » : quelles frontières ?

Que dire de cette anecdote de David Hockney, évoquée par Michèle Jole [122]?

> « Encore adolescent, dans les années 1950, alors qu'il rentre à la maison, il est stupéfait de voir son père assis dans la rue, dans son fauteuil préféré, en train de lire le journal à côté d'une cabine téléphonique : « Que fais-tu là, Dad ? - J'ai mis une annonce pour vendre notre billard et j'attends les appels ».

A cette époque, le téléphone portable n'existe pas. Que dire alors aujourd'hui, de toutes les personnes qui font un usage régulier du téléphone portable, dans les espaces ouverts au public que sont les rues, les transports en commun, les supermarchés, les files d'attentes diverses et variées ? Ne s'agit-il pas d'un acte de privatisation d'un « espace ouvert au public », le temps d'un appel ? Que dire également du fumeur de New York qui considère son bureau comme public car il ne peut y fumer, et la rue comme privée car il a le droit d'y faire comme chez lui ? Que dire de la quasi-totalité des fumeurs en France et dans le reste de l'Europe qui doivent désormais s'approprier dans l'espace public une parcelle de trottoir située devant leur café et restaurant préférés qui sont des espaces privés, le temps de fumer une cigarette ?

3.2.1) Entre « lieu », « non lieu » et « espace », quelles nuances ?

[119] JOSEPH I, *op. cit*., p. 121
[120] LIEBOW E., *Tally's Corner*, Little Brown, 1967.
[121] BOUBEKER A., « Quartier cousin », *Temps Modernes*, décembre 1982.
[122] JOLE M., « Les assis », *Revue de l'urbanisme*, juillet - août 2002 - N°325. Elle est sociologue à l'IUP de Paris XII, laboratoire de vie urbaine.

Michel De Certeau[123] établit une distinction entre « lieu » et « espace ». Le « lieu » est l'ordre selon lequel des éléments sont distribués dans des rapports de coexistence. Dans un « lieu », deux choses ne peuvent se trouver à la même place, chaque élément se situant à côté d'un autre, « en un endroit propre et distinct ». Pour cet auteur, un « lieu » est une configuration instantanée de positions qui implique une indication de stabilité. A la différence du « lieu », l'« espace », n'a ni de vocation unique, ni la stabilité d'un « propre », c'est un « un lieu pratiqué ». Une rue, selon lui, géographiquement définie par un urbanisme, se transforme en espace lorsque des marcheurs l'investissent. Cet auteur n'oppose donc pas les « lieux » aux « espaces », considérant ces derniers comme des « lieux pratiqués ». La plupart des « micro » lieux explorés dans le cadre de notre thèse, sont des emprises territoriales d'espaces qui ont des vocations communes car, utilisés par des personnes qui ne font que passer pour se rendre d'un endroit à un autre et qui peuvent accessoirement échanger quelques mots en se croisant, voire s'arrêter pour engager une conversation. C'est le cas des *halls* d'entrée, des porches, des abribus, des pieds d'immeuble, des galeries marchandes, des portions de trottoirs, etc. Ceux qui les utilisent à ces fins, transforment ces emprises d'espace en « lieux pratiqués ». Les jeunes gens qui s'approprient ces portions d'espace, en détournent bien évidemment l'usage qui en est fait par la plupart des passants.

Pour Marc Auge[124], seul le « lieu » peut se définir comme « identitaire, relationnel et historique ». A ce titre, il le qualifie d'anthropologique. Selon cet auteur, un espace qui ne peut se définir ni comme identitaire, ni comme relationnel, ni comme historique est un « non-lieu ». Ce terme est déjà employé en 1970 par Jean Claude Chamboredon et Marc Lemaire[125] qui dénoncent le fait qu'à vouloir faire des quartiers, des sociétés en miniature avec des espaces plurifonctionnels, nous entrons de plein pied dans une société complexe, mobile, où les « non lieux » prolifèrent. La perspective développée par Marc Augé, montre que la « surmodernité » est

[123] DE CERTEAU M., *L'invention au quotidien. 1. Arts de faire*, Paris, Galimard, 1990, p.173.
[124] AUGE M., *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris, Le Seuil, p.100.
[125] CHAMBOREDON J.C., LEMAIRE M., « Proximité spatiale et distance sociale : les grands ensembles et leur peuplement », *Revue Française de Sociologie*, XI (1), 1970, pp. 3-33.

productrice de « non-lieux »[126]. Il définit la situation de « surmodernité » par trois figures de l'excès. La première est la « surabondance évènementielle » du monde contemporain. Elle se traduit par une surcharge d'évènements qui encombrent aussi bien le présent que le passé proche, et qui accentue la difficulté de penser le temps et de donner du sens à l'histoire. La seconde est la « surabondance spatiale ». Elle nous donne le sentiment d'un rétrécissement de la planète, les moyens de transport de plus en plus rapides mettant n'importe quelle capitale à quelques heures d'une autre, nous faisant rentrer dans l'ère des changements d'échelle et aboutissant à des modifications physiques considérables telles que les concentrations urbaines, les transferts de population et la multiplication des « non lieux ». Il oppose cette notion de « non lieu » à la notion sociologique de « lieu », associée par Marcel Mauss[127] et par toute une tradition sociologique, à celle de culture localisée dans le temps et l'espace. Selon cet auteur, derrière tout fait social, il y a de l'histoire, de la tradition, du langage et des habitudes. Le fait social est par conséquent, le fruit de circonstances les plus lointaines dans le temps, et de connexions les plus multiples dans l'histoire et la géographie. Le « lieu » est selon cette perspective, le résultat d'un processus d'appropriation au sens où Paul Zumthor le définit[128].

Parmi les « non lieux » les plus emblématiques, il cite les installations nécessaires à la circulation accélérée des personnes et des biens (voies rapides, échangeurs, aéroports) ainsi que les moyens de transports eux-mêmes (voitures, trains, avions) ou les grands centres commerciaux et tous les lieux de transit avec des occupations provisoires[129]. La troisième figure de l'excès devant participer à la définition de la « surmodernité » est celle de l'*ego*, de l'individu dans un univers sans territoire. Elle se manifeste par l'individualisation des références. Elle amène l'auteur à se poser la question de savoir comment penser et situer l'individu, et au-delà, comment définir les conditions d'une « anthropologie de la contemporanéité ». Ces « non lieux » sont des espaces d'anonymat qui accueillent quotidiennement des milliers d'individus qui entretiennent avec eux, une relation contractuelle symbolisée par un titre de transport, une carte de péage, un caddy pour transporter ses achats, une carte de

[126] AUGE M., *op. cit*, pp. 42-52
[127] MAUSS M., *Sociologie et anthropologie*, PUF, Paris, 1966., pp. 285-290.
[128] ZUMPTHOR P., *op. cit*., pp. 54-76.
[129] AUGE M., *op. cit*, p. 48.

crédit pour les payer, etc. Pour autant, précise Marc Augé, lieux et « non lieux » n'existent jamais sous une forme pure[130], des lieux peuvent s'y recomposer et des relations s'y reconstruire, les « ruses millénaires » de l'« invention au quotidien » et des « arts de faire » développées par Michel de Certeau, permettant aux individus, par le biais d'un bricolage quotidien, de détourner les contraintes globales de la société moderne. Nous verrons si les « micro » lieux de notre thèse qui sont, en tant que tels, des « non lieux » de la « surmodernité » deviennent des « lieux » au sens anthropologique où Marc Augé les définit, en référence à la tradition sociologique.

Ce regard croise celui de Benoît Goetz qui considère qu'un lieu est un « espace sensé », « approprié à nos sens », « un espace qui nos convient », un « espace habité ou habitable ». Pour cet auteur, c'est « l'*habiter* » qui définit le lieu, et un « non lieu » serait un espace inhabitable telle que la jungle ou le désert, une autoroute ou un aéroport, au sens où Marc Augé le définit[131]. Il nomme « dislocation » le fait que nous existons en nous « dis - loquant », en nous dispersant, en nous parsemant, en nous épandant à travers des multiplicités spatiales. Il précise que l'architecture « compose » avec cette « dis- location première de l'existence et des existants », en « dis - posant » des lieux, en les distinguant, en les séparant, en les précisant. Pour Benoît Goetz, dire qu'il y a « dislocation » signifie qu'il y a toujours des lieux, mais aussi d'autres espaces que des lieux, de l'espace entre les lieux, et que, par voie de conséquence, les lieux bougent, flottent et ne restent pas stables. Les « micro » lieux du territoire du cercle familial participent de cette « dislocation » en étant pour leurs occupants des lieux parmi d'autres lieux qu'ils « habitent » le temps d'une soirée sur des périodes plus ou moins longues selon les individus, comme nous le développerons par la suite. Pour cet auteur, la « dislocation » met les lieux en état critique, dans le sens où elle correspond au moment où « l'espace commence à se désacraliser », « lorsque se rompt la solidarité entre l'organisation terrestre et l'organisation céleste des lieux.[132]».

---

[130] AUGE M., *op. cit*, p. 101.
[131] GOETZ B, *La dislocation - Architecture et philosophie,* Les Editions de la Passion, Paris, 2001, p. 29.
[132] GOETZ B., *op. cit.,* pp.30-31.

Catherine Berger[133] considère que ces espaces dans lesquels nous tissons notre quotidien sont toujours socialement construits et que c'est l'usage et le sens commun qui nous amènent à partager la sensation d'une alternance de moments que nous jugeons plutôt publics parce que partagés avec d'autres, exposés à leur regard, liés à la vie professionnelle, ou plutôt privés, parce que plus individuels, plus intimes ou échappant au cadre de travail.

Pour Jean-Loup Gourdon[134], l'espace public n'a d'autres contours que ceux que lui donnent les clôtures et les murs de l'espace privé, à savoir : celui des habitations (immeubles, maisons, jardins privatifs, etc.), des activités industrielles (entreprises), commerciales (magasins), bâtiments publics (mairie, écoles, collèges, lycées, hôpitaux, etc.). Ces bâtiments concentrent des activités autonomes à l'intérieur d'un espace qui leur est propre. La rue devient alors le lieu majeur de l'anonymat pour certains, ou bien un lieu qui favorise le développement de réseaux relationnels, pour d'autres.

Colette Petonnet[135] affirme que tout citoyen appartenant à un groupe, se transforme, dès qu'il emprunte une rue, en individu anonyme. Le propre de la rue est de permettre la possibilité de l'un comme de l'autre.

Isaac Joseph[136] considère qu'il n'y a pas d'espace public tant que l'intrus ne s'est pas évanoui dans le décor, tant qu'il ne s'est pas fait oublier. L'espace public n'attribue aucune place. S'il est appropriable ou approprié, ne serait-ce que partiellement, il est déjà dénaturé, il devient site, haut lieu, expression symbolique d'un rapport à l'espace ou territoire privatisé. La seule qualité que les pratiques de l'espace public considèrent comme pertinente, c'est l'accessibilité. L'intrus doit pouvoir y être accepté. En s'appropriant les « micro » lieux du territoire du cercle familial, lorsque ceux-ci se situent dans l'espace public, leurs occupants les privatisent le temps de

[133] BERGER C., *Espaces privés/espaces publics. Gestion de l'espace, du temps et de la parole sur un long courrier*, dans *Espace(s) public(s), Espace(s) privé(s), Enjeux et partages*, Sous le Direction d'Albane CAIN, Paris, L'Harmattan, 2004. pp. 179 - 191

[134] GOURDON J.L., *La rue - Essai sur l'économie de la forme urbaine*, Editions de L'Aube, 2001, pp. 155 - 174

[135] PETONNET C., in Ghora - Gobin C., *Penser la ville de demain, qu'est-ce qui institue la ville ?* Actes du colloque, Octobre 1991, L'Harmattan, 1994.

[136] JOSEPH I., *op. cit.*, pp. 40-41.

l'appropriation et les rendent de fait inaccessibles à tout éventuel intrus qui voudrait s'y faire oublier.

Paul Zumpthor [137] précise qu'au Moyen Age, il n'y a pas de nette différence entre les espaces publics et les espaces privés, aussi bien dans les villes médiévales que dans les campagnes, et ce jusqu'au XVème siècle. Avant cette date, tous les espaces physiques, sociaux, économiques et religieux, s'interpénètrent. La boutique du marchand est aussi sa demeure, chaque événement personnel se prolonge sur la place, dans la rue ou à l'église. Tout le monde se connaît, le comportement de chaque individu est observé, en même temps que tout habitant participe au spectacle de ses voisins. Le caractère exposé de la vie sociale et l'exiguïté des habitations pousse les individus dans les ruelles de leur ville ou village. C'est dans la rue, espace « public » que le citadin apprend les nouvelles. La continuité entre l'intérieur et l'extérieur efface toute perception d'un espace « privé » fondamentalement opposé à un espace « public ». Ce n'est qu'avec l'instauration des normes d'hygiène que les espaces publics et privés se séparent progressivement.

Selon Jean Marie Daudet[138], un urbaniste d'Albi, se pose aujourd'hui la question de savoir où se situe la frontière entre le public et le privé. Les termes « privé » et « public » font implicitement appel au langage juridique. Le statut de propriété, les règlements d'urbanisme et de copropriété, les cahiers des charges et les règlements intérieurs permettent de départager ce qui relève du Code civil et ce qui relève du Code de l'administration. Malgré l'existence de tous ces textes et critères formels, se rajoute encore un enchevêtrement de droits et d'usages qui compliquent la lecture des droits des uns et des autres, en cas de litige, et rendent difficile la distinction entre l'espace public et l'espace privé. Lors de nos déambulations, nous faisons le constat des difficultés de mise en oeuvre des moyens de régulation des rapports entre

[137] ZUMTHOR P., *La mesure du monde. Représentation de l'espace au Moyen Age*, Paris, Seuil, 1993, p. 130, et HEERS J., *La ville au Moyen Age, en Occident. Paysages, pouvoirs et conflits*, Hachette, 1997, pp. 352-360, pp.405-406., cités par GARCIA C., *Espace public - espace privé dans le royaume de Léon (IXe - XIIIe siècles). Formes d'occupation et d'organisation du territoire*, Sous le Direction d'Albane CAIN, in *Espace(s) public(s), Espace(s) privé(s), Enjeux et partages*, , Paris, L'Harmattan, 2004. pp. 445-462.

[138] DAUDET J.M., « *La règle d'urbanisme : à la frontière des enjeux collectifs et des droits individuels*», Sous le Direction d'Albane CAIN, in *Espace(s) public(s), Espace(s) privé(s), Enjeux et partages*, , Paris, L'Harmattan, 2004, pp. 435 - 443.

l'« ayant droit » potentiel au sens où Erving Goffman[139] le définit, à savoir, « la partie au nom de laquelle le droit est revendiqué », et l'« appelant » qui n'est autre que la « partie au nom de laquelle le droit est menacé ».

3.3) « Micro » lieux appropriés du territoire du cercle familial : quels enjeux ?

Prenons le cas de figure emblématique du *hall* d'entrée approprié par un groupe de jeunes gens. Nous avons à faire à un « micro » lieu situé dans un espace privé, au sens où Jean Loup Gourdon[140] le définit, et dont la vocation première est de servir de passage à l'ensemble des résidents de l'immeuble, pour se rendre de l'intérieur vers l'extérieur et *vice versa*. Les « ayant droits » sont les résidents de l'immeuble concerné, ainsi que leurs enfants et les « appelants » sont constitués d'une infime partie des enfants de ces mêmes « ayant droits », disposant eux-mêmes du statut d'« ayant droit » en tant qu'enfants de résidents. Un conflit d'usage naît entre une partie des « ayant droits » qui reproche à une autre de détourner en quelque sorte l'usage de ce « micro » lieu, en le transformant en lieu ponctuel de rencontre pour jeunes gens. Comme nous le développerons, il existe pour toutes les situations que nous observons, un règlement intérieur à destination des locataires ou des copropriétaires, selon le cas. Ce document affirme un certain nombre d'interdits.

> « Il est interdit de laisser les enfants jouer dans les escaliers, vestibules, paliers, passages couloirs, parkings, etc. … : les parents doivent veiller à ce qu'ils ne crayonnent, ni ne dégradent les escaliers, murs, portes, etc. …[141]».

Ce premier extrait de règlement intérieur limite les interdictions aux espaces communs intérieurs et ne précise pas si les abords de l'immeuble sont frappés de la même interdiction. Ce n'est pas le cas partout.

> « Il interdit de laisser les enfants jouer dans les escaliers, paliers, vestibules ou ascenseurs, ainsi que sur les voies de circulation ou aux abords des immeubles.[142] »

[139] GOFFMAN E., *op. cit*., p. 43.
[140] GOURDON J.L., *op. cit*.
[141] Extrait du règlement intérieur de l'Office Public d'Aménagement et de Construction de Metz *(OPAC de Metz)* p. 1.
[142] Extrait du règlement intérieur du Groupe Batigère.

Cet extrait élargit l'interdiction aux abords des immeubles.

> « Le locataire devra surveiller ses enfants en les empêchant de troubler la tranquillité des autres locataires.[143]»

> « Les parents veilleront à ce que les enfants ne s'amusent pas dans les escaliers et couloirs et ne causent aucune détérioration.[144] »

> « Le locataire rappellera fréquemment aux enfants qu'ils ne doivent faire de bruit ni jouer dans les escaliers, paliers et vestibules d'entrée de l'immeuble, locaux communs et caves.[145] »

Ces quatre extraits ciblent les enfants comme auteurs potentiels de troubles de voisinage ou à l'ordre public. Ils interdisent aux enfants de jouer ou de s'amuser dans les espaces communs. Ils renvoient aux articles 1382 à 1385 du Code Civil[146] qui rendent les parents responsables non seulement du dommage qu'ils causent par leur propre fait, mais encore de celui qui est causé par le fait des personnes dont ils doivent répondre ou des choses qu'ils ont sous leur garde, comme un animal par exemple. Cette obligation implique qu'ils doivent, le cas échéant, procéder à la réparation du préjudice subi, si des poursuites sont engagées à leur encontre et aboutissent à une condamnation.

---

[143] Règlement intérieur de Logi Est, Société Anonyme d'Habitation à loyers Modérés. p. 2

[144] Article 9 du règlement définissant les conditions d'occupation des immeubles du domaine de la Ville de Metz.

[145] Règlement intérieur de l'Office Public d'Habitations à Loyers Modérés de Montigny-lès-Metz, p. 7.

[146] Article 1382 : « Tout fait quelconque de l'homme, qui cause à autrui un dommage, oblige celui par la faute duquel il est arrivé, à la réparer. »

Article 1383 : « Chacun est responsable du dommage qu'il a causé non seulement par son fait, mais encore par sa négligence ou par son imprudence. »

Article 1384 « (…) Le père et la mère, en tant qu'ils exercent le droit de garde, sont solidairement responsables du dommage causé par leurs enfants mineurs habitant avec eux (…) La responsabilité a lieu, à moins que les père et mère … ne prouvent qu'ils n'ont pu empêcher le fait qui donne lieu à cette responsabilité. »

Article 1385 : « Le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert (sic), pendant qu'il est à son usage, est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé. »

Le règlement intérieur que tous les résidents sont censés lire au moins une fois, avant de le signer en faisant précéder la mention « lu et approuvé », définit entre autres points, la norme d'usage des espaces communs, sans prévoir de sanctions pour les éventuels contrevenants. Cette norme écrite peut se résumer par les points suivants :

> « Le locataire devra jouir des locaux en bon père de famille. (…) respecter le droit paisible de jouissance des autres occupants de l'immeuble (…) satisfaire aux règlements de police, de ville ou de voirie (…) et est civilement responsable des dégâts et accidents que peuvent occasionner ses enfants.[147] »

Elle se décline ensuite par un ensemble de servitudes et d'obligations à respecter à l'égard des locaux loués, des espaces communs et des abords le cas échéant.

Cette norme renvoie à la notion de « bon père de famille », tirée de l'article 1728 du Code civil (Edition 2008)[148]. Elle peut paraître anachronique, notamment pour des familles monoparentales où il n'y a aucun homme et qui comptent un ou plusieurs enfants. Cette notion juridique du droit civil français de *bonus pater familias*, si l'on se réfère à son étymologie latine, semble définir un individu abstrait considéré comme la norme comportementale en vigueur, à partir de laquelle se mesure et s'évalue le comportement d'une personne donnée, au regard de l'existence ou non d'une transgression. Ceci étant dit, nous postulons que cette norme reste floue et ne renseigne en aucun cas, sur son contenu et ce qu'elle présuppose comme comportements et attitudes à montrer pour s'y conformer. L'alinéa 1° de l'article 1728 du Code civil est rédigé comme si la norme de « bon père de famille » était partagée par toute la communauté et comme allant de soi pour tout un chacun, y compris une mère de famille qui élève seule, ses enfants. Il ne compte qu'une seule phrase qui n'explique en rien ce que signifie « en bon père de famille ». Cette norme est censée fonctionner comme un « idéal type » de comportement. Elle fait référence à des valeurs nées au XIXe siècle, au moment où les propriétaires d'exploitations minières, de manufactures et autres usines de production de biens industriels

[147] Aspects repris par la plupart des règlements intérieurs.

[148] Article 1728 : « Le preneur est tenu de deux obligations principales :

1° D'user de la chose louée en bon père de famille, et suivant la destination qui lui a été donnée par le bail, ou suivant celle présumée d'après les circonstances à défaut de convention ;

2° De payer le prix du bail aux termes convenus. »

cherchent à « fixer l'instabilité ouvrière » dans le cadre du « patronage patronal [149]», encouragés par les réformateurs sociaux de l'époque, l'ouvrier devant se conduire en « honnête homme, sobre et laborieux[150] ». A cette époque, les classes supérieures cherchent à stabiliser la population ouvrière en la fixant dans un logement convenable, à rejeter les personnes qui n'en font pas partie, et à spécialiser l'espace intérieur pour rendre possible l'accès à la vie privée[151]. Par exemple, le principe selon lequel la famille Schneider[152], édifie les cités ouvrières, est le suivant : « Le logis où l'on se trouve mal est un logis que l'on déserte volontiers, pour les lieux où l'on gaspille son temps et son argent[153] ». Selon François De Singly, pendant un demi-siècle environ (1918-1968), le fait que l'homme travaille à l'extérieur pour gagner l'argent du ménage et que la femme reste à la maison pour s'occuper du mieux possible des enfants est une règle dans tous les milieux. La porte qui se referme sur un pavillon de banlieue populaire, dans les années 1950, le soir après le retour du mari du travail et des enfants de l'école, clôt la longue histoire de l'intimité familiale. La famille fondée sur l'autorité incontestée du père, pilier de l'organisation familiale des sociétés indo-européennes et la toute puissance paternelle qui donnait au *pater familias* romain, le droit de vie ou de mort sur sa maisonnée, semble devenue un souvenir lointain[154]. A partir des années 1960, le modèle de la femme au foyer est critiqué, la stabilité des mariages diminue, l'autorité du mari décline. Dans une perspective psychanalytique, Jacques Lacan, postule que le Nom du père a pour fonction d'énoncer la Loi, de séparer l'enfant de sa mère, d'interrompre cette fusion.

---

[149] CASTEL R., *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Editions Fayard, 1995, p. 257 : « Le patronage patronal est un puissant facteur de fixation de cette mobilité ouvrière, car les travailleurs perdent tous ces « avantages sociaux », s'ils quittent la compagnie ».

[150] CASTEL R., *op. cit.*, p. 258 : « Tout ouvrier employé à la Verrerie dont la conduite ne serait pas celle de l'honnête homme, sobre et laborieux, cherchant en tout et partout l'intérêt des maîtres, sera renvoyé de l'établissement et dénoncé à la justice s'il y a lieu » (Article 30 du règlement d'atelier de la Verrerie Saint Edouard en 1875)

[151] DE SINGLY F., *Sociologie de la famille contemporaine*, Paris, Nathan Université, Collection 128, p. 58.

[152] CASTEL R., *op. cit.*, p. 256 : « Ainsi, sous l'énergique férule de la famille Schneider, Le Creusot propose un service médical avec pharmacien et infirmerie, un bureau de bienfaisance qui dispense des secours aux ouvriers malades ou blessés, mais aussi aux veuves et orphelins des ouvriers, une caisse d'épargne pour laquelle, l'usine verse 5% d'intérêt sur les sommes déposées, une société de prévoyance à laquelle les ouvriers doivent cotiser à hauteur de 2% de leur salaire. La compagnie développe également une politique du logement : construction de logements standards, vente de terrains à prix réduits et prêts pour l'accès à la propriété. »

[153] MURARD L., ZYLBERMAN P., Le petit travailleur infatigable, *Recherche*, 1976, N°25.

[154] RUANO - BORBBALAN Jean-Claude, Des sociétés sans autorité, *Revue Sciences Humaines N° 117* de Juin 2001, pp. 22 - 27.

Selon Aldo Nouari[155], en produisant des lois[156] minimisant la place du père, l'Etat a déstabilisé les lois psychiques « destinées à permettre à chacun d'évoluer le moins mal possible dans son parcours existentiel ». En référence aux travaux des psychanalystes Françoise Hurstel et Geneviève Delaisi de Parseval[157], il affirme que les changements de loi « ont produit un ensemble d'effets idéologiques concernant les pères », ces derniers étant accusés de faiblesse et d'impuissance, que la « puissance du père a été réduite à sa plus simple expression, celle d'une puissance partagée, limitée par l'intérêt de l'enfant d'une part et par le droit des femmes de l'autre ». N'étant plus à la hauteur de la « grande tâche paternelle », ils manquent d'autorité, sont faibles, absents et défaillants. L'« affaiblissement progressif de la puissance du père entre 1890 et 1972 » contribuant à faire voler en éclat « tous les repères traditionnels de la paternité », sa fonction psychologique peut être désormais « assumée par plusieurs hommes, voire même par une femme si elle détient l'autorité parentale». La norme du « bon père de famille » évoqué dans l'article 1728 du Code civil aurait-elle vécue ?

.

De plus, le locataire éventuellement gêné par le trouble occasionné par l'occupation momentanée du *hall* d'entrée de son immeuble se trouve livré à lui-même quand cette norme d'usage en vigueur est transgressée, et dans certaines situations, quand la transgression devient chronique.

> « Le locataire ne peut rendre l'Office responsable de la gêne qu'il peut subir du fait du comportement de ses voisins ou des autres personnes habitant dans le groupe

---

[155] NAOURI A., *Les relations intra - familiales. Point de vue et interrogations d'un pédiatre*, Futuribles, 1991, N° 153, pp. 51-62.

[156] 1841 : Loi sur le travail des enfants, affaiblissant le pouvoir des pères.
1849 : Loi sur la déchéance de la puissance paternelle au profit de l'Assistance publique.
1898 : Loi sur les mauvais traitements infligés aux enfants.
1935 : Suppression de la correction paternelle.
1938 : Abolition de la puissance maritale.
1972 : Attribution de l'autorité parentale à la mère exclusivement en cas de non - mariage.
2002 : L'autorité parentale est conjointe et a pour finalité l'intérêt de l'enfant. Selon l'article 371-1 du Code Civil, elle appartient au père et à la mère jusqu'à la majorité ou l'émancipation de l'enfant pour le protéger dans sa sécurité, sa santé et sa moralité, pour assurer son éducation et permettre son développement, dans le respect dû à sa personne. Les parents associent l'enfant aux décisions qui le concernent, selon son âge et son degré de maturité.

[157] HURSTEL F., DELAISI de PERSEVAL G., *Le pardessus du soupçon, Mon fils, ma bataille*, in DELUMEAU J., ROCHE D. (dir.), *Histoire des pères et de paternité*, Larousse, Paris,1990, pp. 373-392 et 393-416.

d'habitation. Dans ce cas, il lui appartient d'en informer les autorités chargées de la police et, s'il le juge utile de porter plainte. [158]»

Cet extrait qui précise que le bailleur n'est pas tenu de garantir le preneur, du trouble que les tiers apportent par voies de fait à sa jouissance, sauf au preneur de les poursuivre en son nom personnel, renvoie à l'article 1725 du Code civil[159]. Ce qui signifie que le bailleur n'est pas responsable du comportement des voisins bruyants et que c'est au locataire de les poursuivre lui-même. Cette clause peut sembler paradoxale si l'on se réfère à l'article 1778 de ce même Code Civil, qui stipule que le bailleur est tenu d'assurer au locataire la jouissance paisible du logement qu'il lui loue, tout en précisant que le locataire est obligé d'user paisiblement des locaux qui lui sont loués suivant la destination qui leur a été donnée par le contrat de location. Cette disposition impose au locataire, entre autres obligations, celle de ne pas gêner les habitants de l'immeuble et de ne pas réserver à son appartement une destination autre que celle d'habitation. Le non respect de cette obligation peut conduire le bailleur à ne pas renouveler le contrat de location ou demander à la justice sa résiliation.

Comme nous le développerons, des stratégies se mettent en œuvre de part et d'autre, les « ayant droits » se mobilisant pour un retour à la norme et les « appelants » faisant tout pour maintenir les choses en l'état. Ce groupe de jeunes gens peut, en fonction de certains éléments de contexte, également passer du *hall* d'entrée au pied d'immeuble. De l'un à l'autre, il n'y a souvent qu'un pas et le conflit d'usage se déplace de l'espace privé vers l'espace public, pour devenir éventuellement un trouble à l'ordre public, sauf cas exceptionnel de résidences avec jardins privatifs à traverser avant d'accéder à la rue.

S'agissant d'un abribus approprié dans un village, autre lieu emblématique dans notre thèse, nous nous trouvons face à un « micro » lieu approprié situé dans l'espace public. Les « ayant droits » sont déjà les clients de l'autobus qui s'arrêtent à cet

[158] OPAC de Metz, *op. cit*, p. 2.
[159] Article 1725 : « Le bailleur n'est pas tenu de garantir le preneur du trouble que des tiers apportent par voies de fait à sa jouissance, sans prétendre d'ailleurs aucun droit sur la chose louée : sauf au preneur à les poursuivre en son nom personnel. »

endroit, après l'avoir attendu entre ¼ d'heure et une ½ heure et qui en redescendent au retour, en fin d'après-midi. Parmi eux, nous retrouvons tous les élèves fréquentant les collèges et lycées des environs, ainsi qu'une minorité de travailleurs, ayant fait le choix du transport en commun plutôt que de la voiture. Tous ces « ayant droits » sont citoyens du village où se situe l'abribus en question. Or, il se trouve qu'en dehors de cet usage qui consiste à attendre un autobus la matin et à en redescendre le soir, l'abribus devient le lieu de rencontre d'une minorité de jeunes gens qui se trouvent être pour la plupart, également des « ayant droits » utilisant encore l'autobus matin et soir. Dans ce cas de figure, il n'y a pas de règlement intérieur qui définit la norme d'usage de l'abribus. Nous sommes dans l'espace public. La transgression de la norme d'usage non écrite de ce « micro » lieu ne peut être qu'une « atteinte à la tranquillité publique », infraction au code pénal qu'il s'agirait d'établir à partir de plaintes de résidents situés à proximité de cet abribus en question. Là aussi, comme nous le développerons, des stratégies se développent de part et d'autre, et ce, en dépit de l'arsenal législatif en vigueur.

En effet, l'article L.2212.1 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que le maire est chargé, sous le contrôle de l'Etat dans le département, de la police municipale, de la police rurale et de l'exécution des actes de l'Etat qui y sont relatifs. Outre le fait que le maire est responsable de la police municipale et rurale, cet article précise qu'il est chargé de faire appliquer les textes édictés par la puissance publique. Pour être encore plus précis dans la déclinaison des possibilités d'intervention, il nous paraît important d'évoquer l'article L.2212.2 de ce même Code qui précise que la police municipale a pour objet d'assurer le bon ordre, la sûreté et la salubrité publiques. Elle a notamment le devoir de réprimer les atteintes à la tranquillité publique, telles que les rixes et disputes accompagnées d'« ameutement » dans les rues, le tumulte excité dans les lieux d'assemblée publique, les attroupements, les bruits, y compris les bruits de voisinage, les rassemblements nocturnes qui troublent le repos des habitants et tous actes de nature à compromettre la tranquillité publique. Cependant, si le maire n'est pas en mesure d'exercer ses pouvoirs de police, l'article L.2215.1 donne le pouvoir au préfet qui peut se substituer à lui, après mise en demeure de ce dernier restée sans effet. Il précise que le représentant de l'Etat dans le

département peut prendre, pour toutes les communes du département ou plusieurs d'entre elles, et dans tous les cas où il n'y aurait pas été pourvu par les autorités municipales, toutes mesures relatives au maintien de la salubrité, de la sûreté et de la tranquillité publiques. Ce droit ne peut être exercé par le représentant de l'Etat dans le département à l'égard d'une seule commune qu'après une mise en demeure du Maire restée sans résultat.

Force est de constater que l'arsenal juridique et règlementaire est impressionnant concernant la transgression soit de la norme d'usage des « micro » lieux appropriés quand ceux-ci se situent dans l'espace privé, et dont l'usage est défini par un règlement intérieur, soit de la norme d'usage de ceux qui se situent dans l'espace public. Pour autant, les faits sont là. Ce constat pose la question de la perte d'influence des détenteurs de pouvoir au sein des institutions sociales. Autour de cette question des « micro » lieux appropriés, se joue un rapport de force entre les jeunes gens à l'origine du phénomène et les détenteurs de l'autorité que sont, d'une part, le ou les parents, et d'autre part, les représentants du cercle des acteurs périphériques, mais néanmoins centraux que sont le maire et les élus, les agents des forces de l'ordre (police municipale et nationale, gendarmerie), les représentants des associations associés à ceux-ci et les travailleurs sociaux. S'agissant d'une activité située, ces mêmes acteurs s'instituent en « entrepreneurs de morale » au sens où Howard Becker[160] les définit, en faisant valoir le droit. Selon cet auteur, il y a « ceux qui créent les normes et ceux qui les font appliquer ». Dans la première catégorie, nous retrouvons les individus qui s'intéressent au contenu des lois dans le but de réformer celles qui ne sont pas suffisamment coercitives au regard du respect de la norme en vigueur. Ces derniers s'appuient sur des spécialistes qui sont souvent des juristes « experts dans l'art de rédiger un texte légal en termes recevables » et des acteurs du champ de la psychiatrie, l'idéologie psychiatrique ayant gagné en crédibilité pour aider à la compréhension de certaines déviances, notamment sexuelles, et peuvent subir l'influence d'individus représentant des *lobbies* de tous ordres (économiques, religieux, sécuritaires, etc.). Dans la seconde catégorie, nous retrouvons tous les acteurs en charge de l'application des normes.

[160] BECKER H., *Outsiders*, Editions Métailié, Paris, 1984, pp. 171- 188.

Comme Jean de Munck[161] l'évoque, serions nous entrés dans une ère de « rationnel négocié » ? Le « modèle rationnel légal » qui supposait que les acteurs subordonnés à son contrôle soient dénués de savoir, serait-il en crise ? Le temps des notes de service détaillées et obligatoires et celui des agents s'abritant derrière un règlement qui prévoit tout, est-il en passe de se terminer ? Nous ne manquerons pas d'aborder ces questions à travers le modeste prisme des « micro » lieux appropriés du territoire du cercle familial.

PARTIE II

IV) LE MARQUAGE TERRITORIAL, TEMOIN D'UNE VIE SOCIALE

[161] MUNCK (de) J., *Les métamorphoses de l'autorité*, in Autrement, N° 198.

V) DES JEUNES GENS D'UNE CLASSE D'AGE DE 13 A 25 ANS

VI) UNE AIRE INTERMEDIAIRE D'EXPERIENCE ET DE REPOS

I) LE MARQUAGE TERRITORIAL, TEMOIN D'UNE VIE SOCIALE :

Au cours de cette seconde partie, nous procédons à l'établissement des constats et des observations pour ensuite nous engager dans les premières analyses afin de rendre le phénomène compréhensif.

Pour ce faire, nous allons à la rencontre de ces groupes de jeunes gens qui se retrouvent ça et là dans des « micro » lieux de l'espace public ou semi privé, qu'ils s'approprient le temps d'une soirée, voire jusque très tard dans la nuit pour certains d'entre eux.

Le fait que ce phénomène se développe sur le territoire de résidence du cercle familial de ceux qui se les approprient, est une constante observée tant en milieu urbain et périurbain qu'en milieu rural. Ce constat nous amène à questionner, entre autres aspects, le lien qui peut exister entre l'existence des ces phénomènes d'appropriation et la proximité du cercle familial d'appartenance de ceux qui en sont les acteurs, ainsi que le rapport que peuvent entretenir ces jeunes gens avec les autres territoires.

1.1) Des marqueurs de territoire :

La première observation que l'on peut effectuer, indépendamment des personnes qui

se les approprient, c'est le fait que ces « micro » lieux soient marqués. Le marquage territorial est la première donnée que nous observons. C'est d'ailleurs ce marquage qui nous incite à approfondir nos investigations sur tel « micro » lieu plutôt que sur tel autre. Les « marqueurs » nous révèlent l'existence d'une vie sociale, au sein de ces « micro » lieux[162]. Pour en déterminer la nature, nous procédons tel un détective qui tente de collecter un maximum d'indices sur la scène d'un crime qu'il doit élucider. Les marqueurs que nous observons se présentent sous des aspects différents, d'un « micro » lieu à un autre et d'un territoire à un autre.

Prenons l'exemple de cet abribus. Il se situe à la sortie du village mosellan de Bettelainville qui compte 598 habitants. Les premières maisons ne sont qu'à quelques mètres de celui-ci.

Vue de l'abribus de Bettelainville (57).

Il ne passe pas inaperçu. Nous nous sommes y sommes arrêté pour en faire le tour

[162] GOFFMAN E., *op. cit*., p.55. Il nous indique qu'un des premiers emplois sociologiques du terme « marqueur », emprunté à l'éthologie, a été réalisé par Robert Summer, dans « Sociofugal Space », *American Journal of Sociology*, DXXII, n° 6, 1967, p.654-660.

complet. Ce « micro » lieu est marqué par les jeunes gens qui se l'approprient régulièrement, aux dires des riverains et du Maire de la commune. Si nous nous référons à la typologie d'Erving Goffman pour tenter de classer les marqueurs qui le caractérisent, nous retrouvons toutes les catégories[163].

Sur cet abribus, ce qui frappe l'observateur, ce sont d'abord les « marqueurs signets », les plus visibles. Ils constituent des indices qui nous permettent d'affirmer que leurs auteurs revendiquent ce « micro » lieu comme une véritable possession. Les murs sont couverts de représentations graphiques et d'inscriptions visibles de très loin, à l'intérieur comme l'extérieur, même si cette photographie ne montre que l'intérieur. Outre les peintures et les inscriptions, on peut observer les marques de semelles des chaussures sur les parois de droite et de gauche, à une hauteur d'environ cinquante centimètres. Ces marques témoignent d'une présence régulière de jeunes gens en station debout, dos au mur avec une des deux jambes fléchies, la semelle de la chaussure contre la paroi. Le nombre de ces jeunes gens se situe entre 5 et 8, toujours aux dires des riverains. Ils sont âgés entre 17 et 20 ans et ont fréquenté jusqu'en classe de 3ème, le collège de Vigy, chef lieu du canton, situé à quelques kilomètres de Bettelainville. Ils s'y retrouvaient déjà après la classe. Quand ils se retrouvent, ils s'installent en demi-cercle, une partie d'entre eux s'asseyant sur la planche de bois servant de siège quand le reste du groupe se répartit les parois de gauche et de droite pour s'y adosser. La régularité de leur présence dépend de la météo. Il est évident que la fréquence de la présence de ces jeunes gens au sein de ce « micro » lieu croît au fur et à mesure de l'arrivée des beaux jours. L'hiver, ce « micro » lieu n'est fréquenté, sauf journée exceptionnelle, qu'aux heures de passage de l'autobus, par l'ensemble des élèves fréquentant le collège du secteur. Les membres du groupe sont installés de telle sorte que chacun puisse adresser la parole à n'importe quel autre membre du groupe. Chaque membre du groupe, dispose d'une place, telle qu'il maintient entre les autres et lui, une certaine proximité écologique, tout en assurant une intimité favorable à la conversation[164]. Au moment où nous

[163] GOFFMAN E., *op. cit*., p.55 : « Les marqueurs sont de divers types. Il y a les « marqueurs centraux », objets placés au centre du territoire dont ils annoncent la revendication (….) Il y a les « marqueurs frontières », objets qui marquent la ligne de séparation entre deux territoires adjacents. (….) Il y a des « marqueurs signets » signatures incrustées dans un objet qui le revendiquent comme partie du territoire des possessions du signataire. »
[164] GOFFMAN E., *op. cit*., p. 34

prenons la photo, le « micro » lieu est bien évidemment « inoccupé ». Le symbole ou la mascotte de ce groupe est incontestablement un « nounours », qui n'est rien d'autre qu'une représentation graphique d'un ours en peluche. Est-ce le fruit d'un heureux hasard pour le sociologue que nous sommes ?

Vue du « nounours » situé au centre du mur du fond de l'abribus.

Sur le plan symbolique, ce « nounours » nous amène à nous questionner sur l'existence ou non d'un rapport entre le processus d'appropriation d'un « micro » lieu par des jeunes gens d'une classe d'âge que nous situons entre 13 et 25 ans et l'«objet transitionnel» tel que Donald W. Winnicott le définit, en lien avec l'existence d'une « aire intermédiaire d'expérience » observée chez l'enfant du 4ème au 12ème mois, tout en précisant que le plus emblématique de ces objets transitionnels est l'ours en peluche[165]. Nous ne manquerons pas de développer ultérieurement cette piste. En effet, pour Donald W. Winnicott, l'« objet transitionnel » est considéré comme la première possession « non moi » de l'enfant, c'est - à - dire extérieure à son corps. Peut-on, par analogie avec cette approche, considérer que le « micro » lieu est approprié par l'adolescent comme « objet transitionnel » extérieur au cercle familial tout restant dans sa proximité ?

Au-delà de cette investigation, en observant bien ce « nounours », son visage ainsi que sa posture nous éclairent sur ce que peut consommer le groupe de jeunes gens qui s'approprie ce « micro » lieu. Le « nounours » nous semble relativement mal en

[165] D.W. WINNICOTT, *Jeu et réalité : l'espace potentiel*, Folio essais, Paris, 1975, p. 29

point, voire dans un état second. Le champignon situé près de sa tête nous invite à nous référer à la représentation graphique de la paroi gauche de cet abribus. Il a manifestement consommé des produits psychotropes comme des champignons hallucinogènes ou fumé des joints de cannabis, comme le suggère la représentation graphique de la paroi intérieure gauche de l'abribus qui nous montre un champignon, de l'herbe et un « joint », l'herbe symbolisant la marijuana ou le cannabis, plante à partir de laquelle est extraite la résine cannabis ou haschich. Séchée ou sous la forme de résine, elle se fume mélangée à du tabac, le tout roulé dans le « joint » ou cigarette de forme conique.

Vue de la paroi intérieure gauche de l'abribus de Bettelainville

La paroi extérieure gauche de cet abribus nous adresse le même message. Le champignon hallucinogène y est représenté de telle sorte qu'il peut être vu de très loin.

Vue de la paroi extérieure gauche de l'abribus de Bettelainville

Ces représentations graphiques sont bien évidemment traversées par des inscriptions qui sont des messages adressés à des tiers dont le sens ou les codes ne peuvent être compris que par ceux à qui ils sont adressés, ces tiers pouvant être des membres du groupe, d'autres jeunes gens, des représentants des forces de l'ordre ou d'une autre forme d'autorité, le Maire du village par exemple.

Il nous semble que l'ensemble des représentations graphiques de cet abribus est constitutif de l'univers du groupe de jeunes gens qui s'approprie ce « micro » lieu. Il s'agit en partie d'usagers de produits psychotropes qui ne cachent pas leur penchant pour ce type de consommation et qui le font savoir. Il n'y a bien évidemment que les « initiés », ceux qui connaissent les codes et qui peuvent comprendre le sens des messages contenus sur les murs de cet abribus.

Le message qui suit s'adresse aux « entrepreneurs de morale », parmi lesquels, les forces de l'ordre. « Narcotik [166] is back » signifie « La drogue est de retour ». Ce message est délibérément provocateur. L'usage du cannabis, en milieu urbain comme en milieu rural semble se banaliser, si l'on prend au sérieux les représentations

[166] « Narcotic », mot anglais, signifie narcotique et s'écrit avec un « c » à la fin et non un « k ».

graphiques.

Vue grossie d'un message situé sur la paroi intérieure droit de l'abribus de Bettelainville

> *« On vit ça comme un apprentissage. Il y a déjà l'alcool et la cigarette. Aujourd'hui, il y a la drogue en plus. Y a quand même pas des centaines de morts par an à cause de la drogue, alors que c'est le cas au niveau de l'alcool ! » (Julien, 19 ans, membre du groupe d'« abribussiens» de Bettelainville).*

Selon le médecin, A. Charles - Nicolas[167], l'opposition entre le milieu urbain et le milieu rural, en matière de toxicomanie ne doit plus faire illusion. Il existe des toxicomanies en milieu rural, et ce, depuis plusieurs décennies. Un rapport de la Gendarmerie Nationale de 1985 faisait déjà état d'un triplement du nombre d'affaires de drogues en France, par rapport à 1979.

En poursuivant, l'exploration des inscriptions, nous constatons qu'elles sont également révélatrices de la nature des relations entre les membres du groupe d' « abribussiens ». Celle qui suit cible un des membres du groupe. Son auteur en a été exclu et il le fait savoir en insultant celui qui est à l'origine de son exclusion. Elle recouvre la presque totalité de la paroi intérieure droite de l'abribus de Bettelainville.

[167] CHARLES - NICOLAS A., *Le toxicomane et la ville*, in *Les cités européennes face à la drogue* - 2éme Colloque Politiques locales et toxicomanie - 1er Forum des outils de prévention des 23 - 25 janvier 1990 à Strasbourg, Document de l'INJEP, Marly-Le - Roi, pp. 35-41.

Vue de la paroi intérieure droite de l'abribus de Bettelainville

Effectivement, nous avons l'occasion de rencontrer Gauthier qui nous confirme cette hypothèse, mais qui ne nous informe pas des raisons de cette rupture. Nous ne cherchons pas à ce moment là, à en savoir plus, respectant le silence de notre interlocuteur sur cette rupture.

La référence au territoire est également présente parmi les inscriptions. Elle est très discrète, puisque signée à l'intérieur de la poutre centrale de l'entrée de l'abribus et impossible à repérer de l'extérieur. Il s'agit de « Bledlainville 5-7 », un subtil jeu de mot à partir du nom du village « Bettelainville ». Cette inscription nous est indiquée par un des membres du groupe, lors d'une de nos rencontres.

La seconde catégorie de marqueurs observés, toujours selon la terminologie d'Erving Goffman, est constituée de « marqueurs centraux ». Situés le plus souvent au centre de l'espace approprié, ils témoignent de la mise en action de cette appropriation. Sur la photo de l'abribus de Bettelainville, ces marqueurs jonchent le sol. Ils sont constitués de mégots de cigarettes et de restants de papier à cigarette servant à rouler des « joints » de cannabis ainsi que des traces de brûlures ayant pour origine les nombreux mégots de cigarettes écrasés sur le sol. Ils confirment l'hypothèse selon laquelle, dans ce « micro » lieu, des membres du groupe fument au moins occasionnellement du cannabis. Cette hypothèse m'est effectivement confirmée avec la précision qu'elle ne concerne qu'une infime partie des membres du groupe.

Vue du sol de l'abribus de Bettelainville

Parmi les marqueurs centraux, il faut ajouter les membres du groupe. Quand ils sont présents, ils constituent selon la terminologie d'Erving Goffman, un « groupe de plus d'un » perçus par les autres « comme étant ensemble[168] ».

La troisième catégorie de marqueurs observés est constituée de « marqueurs frontières ». Situés à la périphérie de l'espace approprié, ils le séparent de l'espace qui lui est adjacent. Il y a la poubelle de l'abribus qui déborde et qui nous renseigne sur ce que le groupe de jeunes gens consomme quand il s'y retrouve. Son contenu n'est manifestement pas celui d'une poubelle d'abribus. Elle devrait contenir au moins des tickets de bus usagés, quoique leur distribution reste limitée du fait des cartes d'abonnement, voire quelques mouchoirs jetables. Il n'en est rien, nous y trouvons des bouteilles d'eau minérale dont une porte le mot « partager » symbolique de ce que doivent vivre entre eux les jeunes gens qui s'approprient ce « micro » lieu et des sachets vides ayant contenu des gâteaux sucrés et salés qu'ils se partagent et un paquet de cigarettes.

[168] GOFFMAN E., *op. cit*., p. 34

Vue du contenu de la poubelle de l'abribus de Bettelainville

Ce contenu montre que les « abribussiens » utilisent effectivement ce « micro » lieu pour se retrouver en dehors des heures de passage de l'autobus et partager des moments de convivialité. Effectivement, les contacts que nous avons avec l'un d'entre eux, nous le confirment.

> *« Nous nous retrouvons quasiment tous les soirs, chacun amène des trucs à grignoter et à boire. De temps en temps, on fume un joint. » (Rémi, 18 ans)*

Dans cette catégorie des « marqueurs frontières », il y a des marqueurs que nous n'avons pas pu photographier et qui sont les marqueurs olfactifs. Autour des abribus, il s'agit notamment les odeurs d'urine, même si la rosée du matin contribue à les dissiper partiellement. Dans les *halls* d'entrée, ce sont les odeurs de tabac et de shit qui témoignent de la présence d'un groupe de jeunes gens.

De village en village, nous poursuivons nos investigations. Nous arrivons à Luttange, commune de 752 habitants, située à quelques kilomètres de celle de Bettelainville. Elle ne compte que deux abribus. Le premier est situé dans la partie ancienne du village. Il ne dispose d'aucun indice susceptible de nous faire penser qu'il est approprié. Son aspect extérieur est vierge de toute inscription. Le second est situé à la sortie du village dans la partie où les constructions sont plus récentes, les familles accédantes ayant encore des enfants à charge et scolarisés. La vue ci-dessus nous

montre, derrière l'abribus, l'existence d'un terrain « multi - sport » et au fond à gauche la fin du village. Cet abribus est essentiellement utilisé par les élèves scolarisés au Collège de Kédange sur Canner, le village suivant qui dispose d'un collège fréquenté par les jeunes « abribussiens » de Luttange.

Vue de l'abribus de Luttange

Force est constater qu'il n'y a que des « marqueurs signet » composés de quelques représentations graphiques et d'inscriptions. Les traces de semelles de chaussures sont révélatrices d'une présence régulière de jeunes gens adossés au mur, une des deux jambes fléchies, le pied à plat contre le mur, pour augmenter le confort de la station débout prolongée. Ce que la photo ne montre pas distinctement, c'est le fait que cet abribus est régulièrement repeint et que la mairie, pour dissuader les jeunes gens de se réunir, a même démonté la planche en bois qui sert habituellement de siège pour les voyageurs qui attendent l'autobus. L'abribus de Bettelainville qui est exactement le même sur le modèle architectural, dispose encore de sa planche de bois. Bref, nouvelle peinture et démontage de la planche de bois, ne suffisent

manifestement pas à dissuader les jeunes gens de s'approprier ce « micro » lieu. En regardant de plus près, nous constatons que les jeunes gens à l'origine de cette appropriation revendiquent outre sa possession, le fait de résider dans la commune de Luttange. Cette référence au territoire se traduit dans le marquage de ce « micro » lieu par les trois lettres « LTG 57 », qui est la réduction du nom du village avec de plus, la référence au département de la Moselle. A la différence des « abribussiens » de Bettelainville, cette référence est visible de l'extérieur, puisque dessinée sur l'extérieur de la poutre centrale de l'abribus.

Vue agrandie du marquage de la poutre de l'abribus de Luttange

Situé sur la poutre symbolisant le seuil de l'abribus, cet acte est symptomatique du processus d'appropriation et de la prise de possession du « micro » lieu. Quand nous poussons plus loin nos investigations, nous constatons que cette démarche a pour but de se démarquer d'« offenseurs » venant de la commune de Kédange sur Canner. Effectivement, à l'intérieur de l'abribus, les inscriptions nous montrent qu'il y a une tension entre les « abribussiens » de Luttange et des jeunes gens de Kédange sur Canner, tous collégiens qui fréquentent le même établissement.

Nous constatons que cette revendication territoriale est contestée. Cette contestation se traduit par des barrures qui sont signées « KSC », diminutif de Kédange sur Canner.

Vue grossie d'échanges à connotation sexuelle entre les « abribussiens » de Luttange et des jeunes gens de Kédange sur Canner, le village suivant.

Le visage couronné d'une coiffe avec des plumes, représente manifestement le symbole du groupe des « abribussiens » de Luttange. Des jeunes gens de Kédange sur Canner sont venus dessiner un sexe d'homme dans la bouche du symbole avec le slogan « LTG suce KSC ». En réponse, les « abribussiens » de Luttange ont inscrit « LTG fuck KSC », comme le montre la vue suivante, avec en plus un poing tendu avec le majeur redressé, symbole du « fuck » et une paire de fesses avec un sexe d'homme

Vue grossie d'échanges à connotation sexuelle entre les « abribussiens » de Luttange et des jeunes gens de Kédange sur Canner, le village suivant.

Cette vue montre que le groupe d'« abribussiens » de Luttange est mixte. L'escalade des provocations faisant état de la présence d'au moins une jeune fille. Le « on t'attend connasse » et la signature « Stroumfette du 57 » en témoignent. Nos investigations auprès de ce groupe valident cette hypothèse. Il y a effectivement deux jeunes filles au moment où nous nous présentons au groupe.

Les murs de ce « micro » lieu sont couverts d'inscriptions témoignant d'une tension entre des jeunes gens de Kédange sur Canner et de Luttange, essentiellement centrées sur des relations entre garçons et filles. La vue suivante ne fait que le confirmer et montre que le groupe d'« abribussiens » de Luttange est ouvert. Il accepte dans son fonctionnement la présence de jeunes de village voisin.

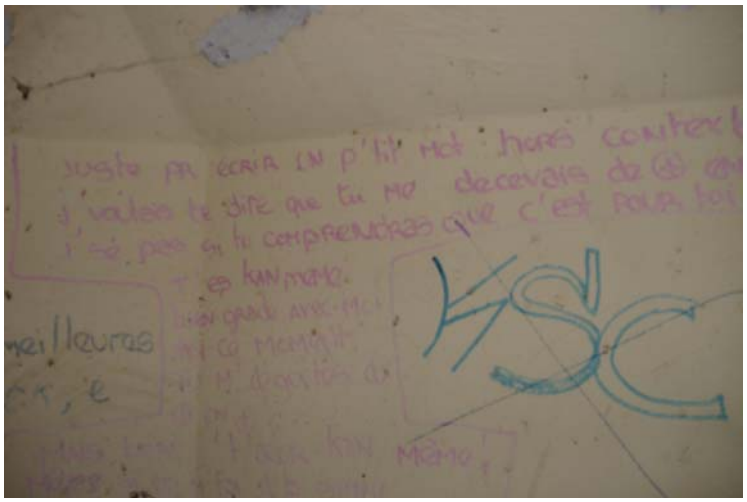

Vue grossie d'un message d'un jeune garçon de Kédange sur Canner à destination d'une jeune fille de Luttange.

Chemin faisant, au long de nos pérégrinations, nous nous retrouvons face à un abribus « abandonné » par ses occupants depuis plusieurs années et qui porte cependant la trace d'une vie sociale intense. Aujourd'hui, la municipalité l'a fait repeindre. Nous passons devant quotidiennement et aucune trace de la présence d'« abribussiens » ne témoigne d'une reprise en main de ce « micro » lieu par d'autres jeunes gens.

Vue d'un des abribus de Bronvaux, commune de 595 habitants. Il est situé à l'une des sorties, dans un quartier d'habitat pavillonnaire relativement ancien où réside un grand nombre de retraités.

Les jeunes gens à l'origine de ces inscriptions ne sont plus là pour en témoigner. Ce constat démontre le caractère relativement éphémère du phénomène. Le temps de l'appropriation est proportionnel à la durée de vie du groupe qui est à son origine. En y regardant de plus près, la vue suivante nous montre que ce « micro » lieu a bien été approprié par au moins un groupe de jeunes gens, il y a plusieurs années.

Vue rapprochée des inscriptions de l'abribus de Bronvaux.

Cette vue montre deux types d'inscriptions relativement anciennes. La première au feutre bleu est une succession de messages amoureux. La seconde est manifestement l'œuvre de contemporains des premiers, venus imposer leur marque et détruire le caractère bucolique des échanges de leurs pairs. Le contenu est agressif et à connotation sexuelle.

La vue suivante montre un des abribus de la commune de Retonfey qui compte 1372 habitants. Il est situé à l'une des sorties de la commune et à la périphérie d'un ensemble pavillonnaire. Ce « micro » lieu a fait l'objet d'un premier travail de *relooking*, à l'initiative de la mairie, avec le soutien d'une première génération d'« abribussiens » qui s'y retrouvaient déjà régulièrement. Cependant, des inscriptions sont venues ternir ce travail. Une seconde génération d'« abribussiens » a pris le relais en imposant ses marques.

Vue de l'abribus de la commune de Retonfey.

En terme de marquage, nous retrouvons les mêmes constats. Les catégories de marqueurs se retrouvent et témoignent d'une vie sociale en dehors des heures de passage de l'autobus le matin et en fin d'après-midi.

Faisant le tour de ce « micro » lieu, nous constatons qu'il est encore approprié.

Vue grossie de la poutre située au dessus de l'entrée.

« Ici c'est RTY » signifie clairement que les jeunes gens qui ont inscrit cette information, revendiquent ce « micro » lieu comme une possession, tout en valorisant le fait qu'il résident dans la commune de Retonfey, « RTY » étant le diminutif du nom de cette commune. Le prénom des auteurs du travail de restauration se situe sur la poutre arrière. Les inscriptions nouvelles qui recouvrent ce premier travail esthétique sont bien le fait d'une autre génération de jeunes gens. Comme pour l'abribus de Luttange, nous essayons de comprendre pourquoi ce souci de revendiquer son appartenance territoriale. Il s'agit bien comme la précédente situation, de la nécessité de se démarquer d'autres jeunes gens venant d'un autre endroit. En y regardant de plus près, nous constatons que cette hypothèse est plausible, au vu de certaines inscriptions.

Il se trouve que les jeunes gens à l'origine de cette appropriation sont scolarisés dans un lycée qui se trouve dans le quartier urbain de Metz - Borny, et que la présence de jeunes gens de ce quartier est constatée et qu'elle n'est pas bien accueillie par le groupe de jeunes gens à l'origine de ces inscriptions.

Vue grossie d'un message à destination de jeunes gens du quartier urbain de Metz - Borny, situé sur la paroi extérieure droite de l'abribus.

« Borny nique rien » est une réponse à connotation sexuelle, à une première inscription dirigée vers les « abribussiens » de Retonfey, « Borny nique RTY » que nous cherchons à deviner, mais ne pouvons prendre en photo, car en partie grattée.

La vue suivante montre qu'il y a bien une tension avec un fort souci de se préserver des intrusions. Le message « C'est Retonfey, sors jamais sans ton fusil » est bien destiné à des jeunes gens du quartier de Metz - Borny.

Vue du message situé au dessus du précédent.

Quant au contenu de la poubelle située à droite de l'abribus, il est éloquent.

Vue grossie de la poubelle de l'abribus de Retonfey. (Une bouteille de Vodka, une canette de bière, deux paquets de cigarettes, un emballage de papier en aluminium, des feuilles de papier chiffonnées)

Nous constatons comme pour les autres poubelles, que leur contenu n'est pas conforme à celui d'une poubelle d'abribus qui ne sert uniquement qu'aux usagers d'un autobus qui ne passe que deux fois par jour à cet endroit, le matin et en fin d'après-midi.

La référence au territoire et la revendication qui en découle sont fortement marquées uniquement dans les situations où il y a des incursions de jeunes en provenance d'autres territoires, à savoir, des quartiers ou villages voisins, ayant été introduits à un moment donné par un des membres du groupes d'origine, copinage oblige, puis exclus par la suite.

De fil en aiguille, nous poursuivons nos investigations et nous rendons dans le quartier de Metz Borny. Nos déambulations se déroulent en compagnie d'un habitant du quartier qui nous guide et nous facilite le contact avec des habitants et des jeunes gens. La prise de photographie en plein cœur de quartiers urbains est une démarche délicate, perçue comme suspecte et facilement repérable. Nous n'ignorons pas le fait que nous pouvons être pris pour un policier. Le risque est réel, notamment dans la proximité de *halls* d'entrée appropriés par des *dealers*. Nous prenons la décision de

nous rendre « Cour du Languedoc » où une des entrées est réputée appropriée.

Les premiers indices qui nous incitent à poursuivre nos investigations plus avant, sont les murs gauche et droit d'une niche d'un mètre de profondeur située juste avant les portes d'entrée de l'immeuble, pouvant constituer un abri pour se protéger du soleil ou de la pluie.

Vue de la paroi gauche de la niche située juste avant les portes du *hall* d'entrée approprié sur la « Cour du Languedoc » à Metz Borny.

S'agissant de « marqueurs signet », leur densité témoigne d'une présence continue de jeunes gens. Nous tentons de prendre une photo à une certaine distance de cette niche afin de pouvoir disposer d'une vue des deux parois. La démarche implique de reculer et d'être vu par des jeunes gens, assis dans l'herbe à quelques mètres également, en train de prendre des photographies de leur *hall* d'entrée. Nous y renonçons et préférons nous engager dans le *hall* d'entrée désert à ce moment là, un agent d'entretien venant de terminer de nettoyer la première des deux cages d'escalier débouchant sur ce *hall.*

Vue de la première cage d'escalier d'un *hall* d'entrée situé dans la « Cour du Languedoc » du quartier de Metz Borny.

Nous ne constatons que l'existence de « marqueurs signets » témoignant de la présence régulière de jeunes gens tous les soirs à cet endroit, les traces de semelle de chaussure à environ 50 centimètres du sol attestant de la station debout, dos au mur avec un genou fléchi et le pied contre le mur, d'une partie des membres du groupe. La référence au quartier est inscrite sur le mur, « Borny ». La photographie est prise après le récent passage d'un agent d'entretien, ce qui explique la propreté du sol, ce qui n'est pas le cas de la photographie suivante, prise au pied de la cage d'escalier voisine de celle-ci, les deux *halls* étant communiquants de l'intérieur.

Vue du *hall* d'entrée voisinant du le *hall* précédent, situé dans la « Cour du Languedoc » à Metz Borny.

Les marqueurs centraux constitués de mégots et de papiers de cigarettes à rouler constituent l'essentiel des indices révélateurs d'une présence régulière de jeunes gens à cet endroit. En revanche, la photographie suivante illustre à quel point ce *hall* d'entrée est l'objet d'un réel investissement de la part de ceux qui se l'approprient tous les soirs.

Vue des éléments vandalisés de boîte aux lettres de cette même entrée, utilisés comme cendrier.

Poursuivant nos investigations, nous prenons la direction de l'îlot « des 4 tours », toujours à Metz Borny. En chemin, des agents d'entretien nous indiquent l'existence de deux paliers fortement dégradés d'une des tours : le 3ème et le 8ème étage. Nous prenons l'ascenseur pour nous rendre au 8ème étage, avec le risque de nous retrouver face à face avec les jeunes gens à l'origine de cette appropriation.

Vue des murs du palier du 8ème étage d'une des tours de l'îlot « Des 4 tours ».

Ce qui est remarquable, ce sont bien évidemment les « marqueurs signets » et au premier rang desquels, le « 4 T », diminutif de « 4 Tours », qui saute aux yeux lorsque nous sortons de l'ascenseur. Les jeunes gens à l'origine de cette signature revendiquent haut et fort leur appartenance à cette entité des « 4 Tours » du quartier de Metz Borny.

Nous prenons l'escalier pour redescendre vers le 3ème étage, dans le but de vérifier si les autres paliers font l'objet d'un processus d'appropriation similaire. Nous constatons qu'il n'en est rien. Arrivant au 3ème étage, voici ce qui s'offre à notre regard, en ouvrant la porte.

Vue du palier du 3ème étage d'une des tours de l'îlot « Des 4 tours ».

A priori, rien ne nous indique qu'il soit approprié par un groupe de jeunes gens. Les « marqueurs signets » ciblent une seule personne que les jeunes gens du 8ème étage insultent en utilisant des sobriquets à connotation sexuelle.

Vue du mur gauche situé face à la porte d'escalier débouchant sur le 3ème étage.

Faisant le tour de ce palier, nous constatons que l'insulte est signée sur une paroi en bois située juste à côté d'une porte d'entrée d'appartement. La signature n'est visible

ni de la porte de l'ascenseur, ni de celle de l'escalier. Il n'y a, *a priori*, que la résidente de l'appartement près duquel est située cette paroi de bois qui la voit chaque fois qu'il ou elle ouvre sa porte.

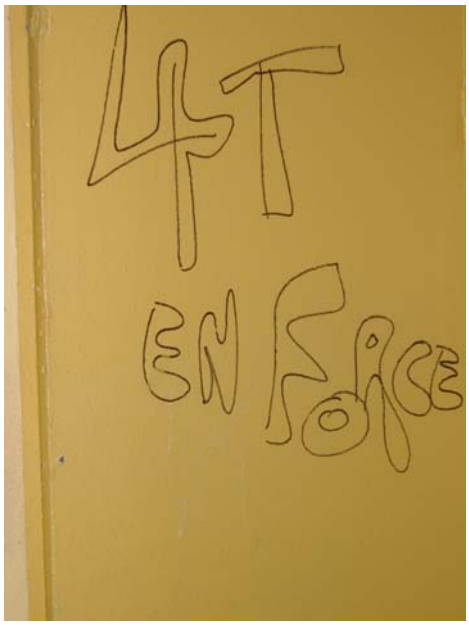

Vue de la signature « 4 T » du groupe de jeunes gens du 8ème étage.

1.2) <u>Le caractère éphémère des marqueurs et leur signification</u> :

Nous tenons à préciser le caractère éphémère des marqueurs centraux et frontières, dans le sens où ils peuvent disparaître en quelques minutes, après une simple opération de nettoyage, à l'initiative de l'employé communal d'un petit village ou de l'agent de nettoyage employé par le bailleur social pour un immeuble, voire des jeunes gens eux-mêmes, quand ceux-ci prennent en compte une partie des revendications de ceux (locataires du premier niveau, notamment), qui contestent haut et fort leur présence dans ces « micro » lieux . En revanche, les marqueurs signets restent, souvent très longtemps. Leur effacement nécessite l'utilisation de produits de nettoyage spécifique, la remise en peinture des murs de l'abribus ou de ceux du *hall* d'entrée, voire le changement du revêtement de sol, le cas échéant.

Les marqueurs nous renseignent également sur le fait que le « micro » lieu en question n'est plus approprié depuis un certain temps, voire depuis fort longtemps,

comme c'est le cas pour l'abribus de Bronvaux. Ils nous indiquent par voie de conséquence que ces phénomènes d'appropriation ont concerné plusieurs générations de jeunes gens, notamment quand certaines inscriptions sont datées. En tant que chercheur, nous nous retrouvons dans la même posture que celle du découvreur de grottes préhistoriques ou d'autres lieux de vie, nous indiquant soit que l'espace en question a bien été approprié, voire habité, à un moment donné, soit qu'il l'est encore au moment où nous le découvrons. Ce constat nous interroge sur le caractère temporel du phénomène. En effet, quand le « micro » lieu n'est plus approprié depuis longtemps, il ne reste plus que les « marqueurs signet ». Les inscriptions datent, la peinture est plus que défraîchie et nous avons de plus en plus de mal à déchiffrer les inscriptions. Le lieu est redevenu l'objet pour lequel il a été initialement construit, un abribus pour attendre son bus le matin et en redescendre le soir, un *hall* d'entrée pour passer de l'intérieur à l'extérieur, un ancien lavoir qui fait la joie de photographes amateurs d'anciens monuments, etc. Les marqueurs centraux et frontières que nous avons observés pour les espaces dont l'appropriation est en cours, ont disparu, comme par enchantement. La poubelle de l'abribus reste désespérément vide, un mégot ou deux jonchent le sol aux côtés d'un emballage de friandise.

Le marquage territorial remplit donc une première fonction, celle d'informer autrui ou un éventuel intrus, de la présence d'individus, aussi éphémère soit-elle. Le processus de marquage est par conséquent étroitement lié à la communication avec autrui et à la régulation de l'intimité entre soi et les autres. Prenons l'exemple de la simple présence statique d'un groupe de cinq jeunes gens dans l'espace public. Elle constitue en tant que telle, une emprise territoriale. Elle invite implicitement le passant qui se trouve sur la trajectoire de ce groupe, à faire un léger écart pour poursuivre son chemin, respectant ainsi, selon les termes d'Erving Goffman, des « accords informels[169]» régissant la circulation pédestre, permettant aux individus de se déplacer d'un endroit à un autre en évitant des collisions et des obstructions avec d'autres individus. Il existe un code de circulation. Celui-ci est composé de règles dont le maintien permet aux « unités véhiculaires » d'utiliser indépendamment, un ensemble de voies dans le but de se déplacer d'un point à un autre. Par « unité

[169] GOFFMAN E., *op. cit.*, p. 22 à 24..

véhiculaire », cet auteur entend une coque d'un certain type, contrôlée (habituellement de l'intérieur) par un pilote ou un navigateur humain. Ces « unités véhiculaires » varient en fonction de l'épaisseur de leur enveloppe (bateaux, sous-marins, trains, voitures d'enfants, décapotables, conduites intérieures, pousse-pousse, bicyclettes, engins de sport, etc.). Vu sous cet angle, précise encore Erving Goffman, l'individu lui-même, en tant que piéton, peut être considéré comme une « unité véhiculaire », assimilé à un pilote enfilé dans une coque molle et peu protégée. L'accord consiste à éviter systématiquement les collisions et les obstructions mutuelles au moyen de certaines restrictions consenties et imposées au mouvement. A ce titre, il respecte des accords informels, « copie relâchée » des règles formelles qui prévalent sur la route.

Les inscriptions sur les murs des abribus et des halls d'entrée, indépendamment de leur contenu, renseignent tout passant ou tout usager habituel de cet espace que celui-ci est bien approprié par quelqu'un à un moment donné de la journée.

Ce constat nous amène à revenir sur les poissons de corail de Konrad Lorenz et la perspective de Gilles Deleuze et Félix Guattari que nous avons développé dans le chapitre précédent. Les marqueurs de territoires informent tout passant que le « micro lieu » qu'il traverse, ou bien qu'il utilise à un moment donné, est approprié par d'autres personnes qui en détournent, à un autre moment, l'usage pour lequel, il est effectivement conçu.

Il nous paraît évident que ces marquages sont déjà l'expression d'un instinct de territoire de l'homme et du besoin de s'approprier à un moment donné les espaces qu'il est amené à investir à un titre ou à un autre. Erving Goffman en fait la démonstration dans sa déclinaison des huit territoires du moi[170] qui sont l'« espace personnel », les « places », l' « espace utile », les « tours », l'« enveloppe », le « territoire de la possession », les « réserves de l'information », les « domaines réservés de la conversation », et dont il dit que leur variabilité est socialement déterminée.

[170] GOFFMAN E., *op. cit.*, p. 44 à 54.

Par « espace personnel », il entend la portion d'espace qui entoure l'individu et où, toute pénétration est ressentie par lui comme un empiètement. S'agissant d'un groupe de plus d'une personne réunie dans un « micro » lieu, souvent dans une configuration circulaire, la juxtaposition des espaces personnels renforce le « nous » ou le « entre nous » et par voie de conséquence, le sentiment pour tout passant, qu'un éventuel empiètement de cet agrégat d'espaces personnels en fusion, pourrait être mal vécu par le groupe. Cet agrégat occupe bien évidemment une certaine superficie.

Concernant « la place », comme espace bien délimité auquel l'individu peut avoir droit temporairement, sa possession, selon la terminologie d'Erving Goffman, est fondée sur le principe du « tout ou rien ». Il nous semble que les jeunes regroupés dans un « micro » lieu donné, prennent une place dans l'espace, qu'il soit public ou privé et le font savoir en le communicant aux résidents du territoire, y compris quand ils ne sont pas physiquement présents. Les places fournissant, comme nous venons d'en faire le constat, des limites spatiales faciles à percevoir, à revendiquer ou à défendre, le marquage territorial constituant dans la plupart des situations, l'indice révélateur de cette présence. Mais, qui dit place occupée ou prise à un moment donné, dit « espace utile » pour vivre ensemble le temps d'une soirée, voire au-delà.

En effet, l'« espace utile », selon Erving Goffman, est le territoire situé immédiatement autour ou devant un individu et auquel il a droit en raison de besoins matériels évidents. Nous constatons que le « micro » lieu peut déjà augmenter en surface en fonction du nombre de personnes qui s'y retrouve, voire déborder de ses limites quand elles existent. Cette extension peut également être matérialisée par la présence d'une ou deux voitures devant un abribus, voire de quelques scooters, augmentant ainsi l'espace utile au sens où Erving Goffman le définit. Pour autant, pouvons dire qu'ils attendent leur « tour » ?

Le « tour », au sens où Erving Goffman le définit, est l'ordre dans lequel un « ayant droit » reçoit un bien quelconque, par rapport aux autres « ayant droit » placés dans la même situation. Au premier regard, des jeunes gens, debout dans un *hall*

d'immeuble ou un abribus, ne se trouvent pas dans la même situation que d'autres qui seraient placés devant ou derrière eux. *A priori*, ils ne prennent le tour de personne. Aucune file active n'est observable à l'œil nu. Mais, pouvons-nous dire qu'ils attendent leur tour ? Dans l'usage métaphorique que nous faisons du passage, cette question peut prendre tout son sens. En effet, dans la mesure où d'autres avant eux, se sont trouvés dans la même situation d'attente du moment propice pour sortir du passage, le « tour » au sens où Erving Goffman le définit, peut être utilisé pour éclairer cette perspective qui consiste à dire que ces jeunes gens attendent leur tour. En effet, la file active au sein de laquelle ils se retrouvent, est hautement symbolique. Après eux, d'autres viendront prendre la place, comme eux sont venus prendre la place de ceux qui sont sortis du passage. Des témoignages nous le confirment et des marquages « signets » le valident.

Le 5ème territoire du moi complétant cette déclinaison d'Erving Goffman est l'« enveloppe », considérée comme étant la peau qui recouvre le corps et, à peu de distance les vêtements qui recouvrent la peau. Elle fait fonction du plus petit espace possible et de contour minimal. Ramené à notre objet, c'est la fusion des corps du groupe constitué qui donne consistance à cette enveloppe. La tenue vestimentaire des jeunes gens ainsi que la couleur de leur peau, rendent cette enveloppe assimilable à la robe des poissons de corail de Karl Lorenz. Elle est visible de loin et nous informe de la présence statique de jeunes gens dans un « micro » lieu donné. Elle nous indique l'existence d'un territoire de possession.

Selon Erving Goffman, le territoire de la possession est constitué de l'ensemble des objets identifiables au moi et disposés autour du corps, où qu'il soit. La présence physique de jeunes gens au sein d'un « micro » lieu, renforcée par le dépôt autour de leur corps, d'objets leur appartenant tels qu'une voiture, un scooter, des mégots de cigarettes par dizaines sur le sol, des bouteilles vides remplissant une poubelle qui déborde, nous indiquent sans aucune ambiguïté que nous sommes devant un territoire de la possession. A ces marqueurs centraux et frontières s'ajoutent de temps en temps la diffusion de musiques émanant des hauts parleurs des véhicules stationnés devant l'abribus par exemple, venant renforcer la matérialisation de cette possession. Ces

marqueurs sonores amplifient le processus d'appropriation et renforcent le message destiné aux autres résidents du territoire sur le fait que le « micro » lieu est bel et bien approprié.

Il est clair que le « micro » lieu constitue également des « réserves de l'information », au sens où Erving Goffman les définit, à savoir, l'ensemble des faits qui concernent l'individu dont il entend contrôler l'accès lorsqu'il se trouve en présence d'autrui. Chaque membre du groupe est garant de ce contrôle. Ce qui se dit et se fait dans cet « entre nous », ne sort pas du groupe et reste strictement confidentiel. Tout est fait pour qu'un autrui extérieur n'en ait pas connaissance, pour « protéger leur cercle contre l'intrusion et l'indiscrétion d'autrui ». Nous verrons par la suite qu'au sein de ces « micro » lieux, il s'échange des « paroles impossibles ailleurs », renforçant le caractère confidentiel imputable à toute réserve de l'information.

Dans le droit fil de ce constat, le groupe ainsi constitué est un domaine réservé à la conversation, pour reprendre la terminologie d'Erving Goffman, au sens où chaque individu qui est en est membre exerce son droit d'exercer un certain contrôle sur qui peut lui adresser la parole, comment et quand.

Si nous nous référons à la perspective développée par Konrad Lorenz, les marquages manifestent la possession de ces « micro » lieux et sont la conséquence de l'expression de l'instinct d'agression de leurs auteurs. A l'instar des poissons de corail dont la robe de couleur fonctionne comme un étendard signifiant aux autres poissons que le territoire est occupé et sera défendu, les marquages de territoire seraient-ils alors utilisés par les jeunes pour signifier aux autres individus du territoire que le « micro » lieu est occupé et sera défendu ? Si nous ajoutons à ce constat, la présence des auteurs de ces marquages sur le « micro » lieu, l'ensemble a de quoi effrayer tout passant susceptible de se trouver à proximité à ce moment là. Nous verrons qu'il n'en est rien. Les rencontres des auteurs de ces marquages nous montrent que la perspective de Konrad Lorenz ne correspond pas à la finalité du processus d'appropriation de ces « micro » lieux. La perspective de Gilles Deleuze et

de Félix Guattari nous semble plus adaptée pour éclairer le processus et ses finalités. Même si certains marqueurs traduisent la nécessité de se démarquer vis-à-vis de pairs venant de villages ou quartiers voisins, en traduisant une appartenance revendiquée de leurs auteurs à leur village ou à leur quartier, nous restons dans la perspective d'une explication visant à démontrer que les jeunes gens cherchent à marquer une distance avec des tiers non membres de leur groupe pour se protéger du « chaos » et pas simplement à matérialiser une délimitation d'un lieu. Nous constatons que cette revendication n'est extériorisée que dans le cas où les conditions d'intrusion d'un ou plusieurs tiers résidant dans un village ou un quartier voisin sont réunies. Pour les cas en question, les situations montrent que les intrus venant de villages ou quartiers voisins, ont d'abord été membres du groupe de pairs à l'origine de processus d'appropriation, puis en ont été exclus. Les jeunes « abribussiens » de Bettelainville n'ont eu, à aucun moment, besoin de revendiquer qu'ils habitaient ce village. En effet, la référence au territoire n'est pas visible de l'extérieur. Elle est inscrite à l'intérieur de la poutre centrale et n'est visible que de l'intérieur de l'abribus. De même, le palier du 8ème étage de la tour de l'îlot « des 4 tours » montre que les jeunes gens qui l'ont investi ne souhaitent pas « extérioriser » cette appropriation au-delà de l'étage, même si le 3ème étage porte les stigmates d'une agression à l'égard d'une des résidentes de ce palier. Les jeunes du 8ème sont descendus jusqu'au 3ème pour en dégrader les murs et faire publiquement savoir à l'une des résidentes ce dont ils sont capables. Le *hall* d'entrée de cette tour ne porte aucune signature « 4 T », susceptible de nous indiquer que tout l'immeuble se trouverait sous l'emprise d'un groupe de jeunes gens. Tous les paliers ont été examinés à la loupe. Refait à neuf par le bailleur social, seul le 8ème étage est réellement approprié.

En référence à la perspective de Gilles Deleuze et Félix Guattari, nous affirmons que l'expressivité est première par rapport au possessif. Il nous faut rechercher le sens de celle-ci. Ce n'est qu'en nous adressant aux auteurs de ces messages que nous en découvrirons le sens pour eux-mêmes et pour les autres résidents du secteur d'implantation du « micro » lieu approprié.

Nous reviendrons bien évidemment sur cet aspect central de notre recherche dans le chapitre traitant spécifiquement des groupes de jeunes gens à l'origine du phénomène. Préalablement, nous faisons le choix d'explorer la dimension territoriale des « micro » lieux pour leurs occupants, à partir du concept de « non lieu » développé par Marc Auge. En effet, nous constatons que ces « micro » lieu appropriés et très investis par leurs occupants, ne portent pas de nom spécifique, même si pour leurs occupants, ils fonctionnent comme un « QG » (diminutif de « Quartier Général »), un point de ralliement.

> *« C'est notre QG »* (Stéphane, 20 ans, « abribussien » de Bettelainville quand nous lui posons la question de savoir ce que représente l'abribus pour lui et ses amis.)

1.3) <u>Des « micro » lieux sans nom, mais pas des « non lieux »</u> :

Les « micro » lieux appropriés ne possèdent pas de dénomination particulière qui les identifierait ou les singulariserait du reste de l'espace public ou privé dans lequel ils se situent. La manière de les nommer par leurs occupants correspond souvent à l'endroit où ceux qui se les approprient se retrouvent ensemble. « Devant le bloc» ou « dans le *hall* d'entrée », nous ont répondu de concert Michaël et Grégory, âgés de 19 et 21 ans. Quant à Geoffrey, 15 ans et demi, il se retrouve à « l'abribus », « au stade ». Pour Alex, 15 ans, c'est au « lavoir » de son village qu'il va retrouver ses amis. Laura, 14 ans, l'appelle « le quartier ». Jonathan et Jean Maxime, respectivement âgés de 17 ans et 14 ans, quant à eux le nomment « la cité des peupliers », endroit qui n'est rien d'autre qu'un petit square arboré de peupliers. Mathieu 17 ans se retrouve à « la cloche », petit espace arboré avec un banc où une cloche a été installée pour sonner le glas lorsque survient un décès dans son village. Cédric, 18 ans et Gwenaëlle, 13 ans rejoignent leurs amis « au pont », etc. Nous aurions pu faire un inventaire à la Prévert de plusieurs pages, listant tous ces lieux de retrouvailles. Notre regard croise celui de Pascale Lègue[171] qui, en suivant un groupe de jeunes collégiens du Val Fourré, élèves de cinquième et de quatrième, ayant accepté de lui montrer « leurs lieux de vie quotidienne », évoque également Prévert

[171] LEGUE P., *Promenade au Val Fourré*, Information Sociales N° 130, pp.64-65. Pascale LEGUE est anthropologue, chercheur associé au Laboratoire d'Anthropologie Maritime (CNRS-MNHN).

tant les haltes balisant le chemin du domicile au collège et retour sont nombreuses. Le « dehors » élargit l'espace de vie et le « devant » de l'immeuble est investi, nous dit-elle.

> *« On fréquentait trois lieux où on était presque « scotché », tous les jours et aux mêmes heures. Il y avait la « barrière d'école », derrière l'immeuble, quand il faisait beau et avant que la nuit tombe, puis le « hall d'entrée », le week-end et la nuit quand il flottait, et enfin le « fort » (vieil ouvrage de la ligne Maginot laissé à l'abandon et ouvert à tout vent), situé à l'entrée de notre quartier (….) Et aujourd'hui, rien n'a changé ! » (Djamel, aujourd'hui adulte et résidant toujours dans le même quartier).*

Nous rencontrons plusieurs dizaines de jeunes gens en milieu urbain, périurbain et rural. Ils ont tous en commun le besoin de se retrouver avec d'autres dans des « micro » lieux dont le nom renvoie tout simplement à l'usage pour lequel ils sont conçus, comme nous venons de le démontrer en citant ces quelques exemples. Ces « micro » lieux sans nom sont-ils pour autant des « non lieux » au sens où Marc Augé les définit ?

Pour répondre à cette question, il est important de rappeler le point de vue à partir duquel Marc Augé parle de « non lieu ». Il remet en perspective les changements qui ont affecté les formes d'organisation de la vie sociale à travers lesquelles les hommes pensent leur identité et leurs relations aux autres hommes. Selon cet auteur, les « non lieux » sont le produit de la « surmodernité », elle-même caractérisée par les « trois figures de l'excès » que sont, la « surabondance évènementielle », la « surabondance spatiale » et l'« individualisation des références ». Il les présente comme des « espaces d'anonymat » qui accueillent chaque jour des individus toujours plus nombreux, qui y cohabitent sans y vivre ensemble. Destinés aux rassemblements éphémères, on y retrouve les installations nécessaires à la circulation accélérée des personnes (voies rapides, autoroutes, échangeurs, gares, aéroports, etc.) ainsi que les transports eux-mêmes (voitures, trains ou avions), sans oublier les espaces résidentiels de transit tels que les grands hôtels, les chaînes hôtelières aux chambres interchangeables, ainsi que les supermarchés. Pour cet auteur, ces « non lieux » ne

sont pas des « lieux » au sens anthropologique du terme, par référence à la tradition sociologique, à savoir : identitaires, relationnels et historiques. A échelle variable, le « lieu anthropologique » doit être chargé de sens pour ceux qui l'habitent et d'intelligibilité pour ceux qui l'observent[172]. Une fois ce préalable rappelé, qu'en est-il donc des « micro » lieux de notre recherche ? Sur ce registre, Benoît Goetz nous rappelle que c'est l'*habiter* qui définit le lieu[173].

Les emprises territoriales que nous qualifions de « micro » lieux parmi lesquelles nous retrouvons les *halls* d'entrée, les porches entre deux cours intérieurs, les pieds d'immeuble, les abribus, les squares, les bancs publics, les barrières d'école, les anciens lavoirs, les portions de trottoirs, etc., sont au sens où Marc Augé les définit des « non-lieux ». Ils n'ont pas au départ, à être appropriés par quiconque. Leurs usagers ne s'y attardent pas et n'y font que passer ou se croiser, même si certains peuvent y laisser une trace de leur passage (détritus, emballages divers, journal ou revue lus le temps d'un parcours). L'anonymat des usagers reste une constante, y compris en milieu rural, notamment dans des villages en cours d'urbanisation, où l'abribus utilisé dans sa fonction première, devient un espace d'anonymat parmi d'autres. Les personnes se connaissent mais sans plus. Le « contact social », au sens où Erving Goffman le définit[174], reste minimum. Les individus, bien que rassemblés pour accomplir une activité commune qui consiste à attendre ensemble le bus, ne « parenthètisent pas » et ne soutiennent pas la rencontre sociale. Les regards en « chien de faïence » ne ratifient pas le rituel de « reconnaissance sociale ».

Les jeunes gens qui s'engagent vis-à-vis de ces « non lieux » dans un processus d'appropriation, les font passer du statut de « non lieu » à celui de « lieu » au sens anthropologique du terme. En effet, bien que non reconnus par les autorités locales (Mairie, Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, etc.), comme des espaces susceptibles d'accueillir les jeunes gens du quartier ou du village, ces « micro » lieux sont bel et bien appropriés et vécus, pour ne pas dire, quasiment habités pour ceux qui sont fermés sur l'extérieur (cave ou garage en sous sol

[172] AUGE M., *op. cit.*, p. 68.
[173] GOETZ B., *op. cit.*, p. 29
[174] GOFFMAN E., *La mise en scène de la vie quotidienne - 2. Les relations en public*, pp 79-80.

d'immeuble, par exemple). Ils possèdent une « valeur existentielle » pour leurs occupants, au sens où Gilles Deleuze et Félix Guattari la définissent. Le « micro » lieu approprié circonscrit le champ du familier et de l'attachant. En tant que tel, il marque les distances avec autrui et protège ses occupants du « chaos ». Ces derniers leur donnent vie tout en donnant du sens à leur démarche d'appropriation. Le processus d'appropriation, en tant que passage entre deux « milieux », au sens où Gilles Deleuze et Félix Guattari les définissent, produit un « rythme » et le fait de marquer le « micro » lieux de leur présence permet au « rythme » de devenir expressif et faire ainsi territoire.

> *« Le « fort » était le seul endroit qu'on pouvait aménager avec des vieux canapés que les gens jetaient. On y avait aménagé un petit studio. C'était ça ou les caves. Alors, sans trop s'éloigner du quartier, on avait un espace. » (Djamel, déjà cité).*

Le « sans trop s'éloigner du quartier » de ce témoignage, nous renvoie à la dimension protectrice du territoire du cercle familial et au souci de se protéger du « chaos », développé dans la perspective de Gilles Deleuze et Félix Guattari. Les « micro » lieux représentent un « coin du monde[175] » pour leurs occupants qui se connaissent et trouvent toujours plaisir à s'y retrouver, car ils s'y trouvent « en paix » pour « refaire le monde », nous disent un certains nombre d'entre eux. Ce « coin » leur assure « une première valeur de l'être : l'immobilité[176] » et cette immobilité contraste avec la mobilité associée aux « non-lieux ». Ceux qui investissent ces « non - lieux » de la « surmodernité », sont mus par la nécessité de se rendre d'un endroit à un autre, alors que les jeunes gens rencontrés dans ces « micro » lieux appropriés sur le territoire du cercle familial, se trouvent très bien là où ils se trouvent, à ce stade de leur vie. Cette immobilité n'est cependant qu'une apparence, comme nous le verrons par la suite. Le processus d'appropriation est bien chargé de sens pour ceux qui en sont l'origine et constitue un espace de pratiques sociales. Le « micro » lieu est un « espace sensé » au sens où Benoît Goetz le définit, à savoir, « approprié à nos sens » et « qui nous convient [177]». Quant à son intelligibilité, elle n'est pas perçue de manière équivalente par ceux observent le phénomène, d'une situation à une autre.

[175] BACHELARD G., *La Poétique de l'Espace*, Paris, PUF, 2004, p. 24
[176] BACHELARD G., *op. cit.*, p. 24
[177] GOETZ B., *op. cit.*, p. 29.

« Bon, Place de le République, face à la mairie, les jeunes qui viennent au lavoir ont entre 15 et 18 ans. Ils se sentent presque en sécurité là. Du côté de l'église, c'est plus fréquenté par des flux extérieurs, notamment par des jeunes venant de Metz.» (Marie, adjointe au maire de Novéans sur Moselle, commune de 1823 habitants, préoccupée par le fait que le lavoir son village est approprié par des jeunes gens).

Ce regard bienveillant d'une élue montre que le phénomène, bien que préoccupant pour elle, n'est pas vécu comme une source d'insécurité. Le fait que les jeunes gens donnent l'impression à cette élue de sentir en sécurité la rassure. Pour elle, le danger vient surtout de l'extérieur, effets de la « surmodernité » obligent. Des jeunes gens de la commune de Metz, située à quelques kilomètres y font régulièrement quelques virées. Le lavoir est situé à côté de la Mairie, au vu et au su de tous les résidents du secteur et des élus du Conseil municipal. Les jeunes gens de ce groupe précis recherchent bien la protection de l'adulte, sinon, ils s'en éloigneraient. Elle-même reconnaît volontiers que ce phénomène est propre à de nombreux villages, en faisant référence à sa propre expérience personnelle.

«En ce qui me concerne, je viens du village voisin de celui-ci, Corny sur Moselle. Il y a un lavoir où nous nous retrouvions. Les riverains ne semblaient pas s'en plaindre. Il y avait même un petit vieux qui habitait juste en face, et son activité, du matin au soir, c'était de « mater » les jeunes. C'était différent d'aujourd'hui. Le village était déjà moins peuplé qu'aujourd'hui et les intrusions d'autres jeunes beaucoup moins fréquentes. »

Cette précision confirme, s'il en est besoin, que ce phénomène n'est pas récent.

A contrario, le regard du maire de la commune d'Avricourt, commune de 757 habitants, est beaucoup moins bienveillant à l'égard du phénomène. Lors de la séance de son conseil municipal du 5 septembre 2003, il propose la prise d'un arrêté déclenchant un « couvre feu » après 22H00 pour tous les mineurs non accompagnés de leurs parents[178].

[178] Source : Républicain Lorrain - Edition de Sarrebourg - 09.03.2003.

« Si c'est accepté, il y aura bien un cadre qui permettra aux gendarmes d'intervenir.»

Ce témoignage montre à quel point le phénomène, dans certaines situations, peut cristalliser les peurs d'adultes d'une communauté et de leurs élus, y compris dans des villages relativement préservés, alors que dans d'autres cas, c'est le contraire.

De nombreux témoignages recueillis lors de nos déambulations, montrent que l'existence même de salles construites spécifiquement pour l'accueil des jeunes gens, ainsi que la présence d'équipements socioculturels et sportifs, animés par des professionnels, n'empêche pas le phénomène de se produire, voire de se reproduire.

« Les jeunes sont accueillis tous les soirs jusqu'à 22 h 30 au « local jeunes » de la commune, pour ceux qui le souhaitent. Certains habitués de l'abribus viennent, restent en fonction de l'intérêt qu'ils y trouvent ou s'en vont. Chaque soir, je ferme le local à 22 h 30/23 h et je rentre chez moi. En repartant, je traverse le village et je retrouve sous l'abribus, une partie de ces mêmes jeunes. ». (Laurent, 21 ans, animateur.)

Le témoignage de cet animateur est éloquent. Le « local jeunes » qu'il anime et qui a certainement le mérite d'exister n'empêche pas le phénomène de se développer. De notre point de vue, ç'eût été en tout cas, un leurre que de croire qu'il l'en empêcherait.

« Avricourt possède un terrain de football, une aire de jeux, des courts de tennis. La commune a même prévu au prochain budget de réaliser un terrain de volley-ball. Ils peuvent même faire du skate dans la cours d'école. Et pourtant les jeunes continuent à traîner le soir après 22H00 » (Le Maire d'Avricourt)

Malgré ces équipements, le phénomène persiste. Des jeunes gens ressentent le besoin de se retrouver en dehors de ces espaces aménagés et pensés pour eux, et ce, bien après 22H00. Le « couvre feu » est la réponse que le maire de la commune propose

en septembre 2003, comme nous venons d'en témoigner plus haut. Sur cet aspect particulier, les élus ne parlent pas d'une même voix et reconnaissent le besoin des jeunes de se retrouver en dehors du cadre d'activités socioculturelles et sportives.

> *« Avant, les jeunes des villages se retrouvaient dans le même collège. Le ramassage scolaire favorisait les rencontres. Les moments pour se voir en dehors de l'école nécessitaient qu'il y ait des lieux et non pas des activités communes, ce qui est différent. On peut très bien se retrouver dans une activité comme le foot, mais ce n'est pas la même chose que de passer un samedi après-midi entier, simplement à « quatcher » comme on dit, sur les marches de l'escalier de l'église ou ailleurs. »* (Marie, adjointe au maire de Novéans sur Moselle).

Nous sommes en Lorraine et le mot « quatcher », tiré du patois local veut dire « parler ». Cette élue reconnaît aux jeunes gens de sa commune le droit de « quatcher » entre eux, comme elle le faisait elle-même, quand elle avait leur âge, au lavoir de son village de Corny. Comme nous le développerons plus avant, on ne « quatche » pas avec n'importe qui, les jeunes gens se choisissent sur des critères qui ne sont pas ceux nécessaires à la constitution d'une équipe de football.

> *« Quand j'interroge mon fils âgé de 22 ans sur les besoins des jeunes, il me répond qu'aujourd'hui, un abribus suffit. C'est le symbole d'un lieu ouvert sur l'extérieur, qu'on s'approprie. Pour consommer du coca, de la bière ou je ne sais quoi, ça peut suffire, me précise-t-il ! Ces jeunes là, on ne les trouve pas dans les bistrots ! »* (Marie, adjointe au maire de Novéans sur Moselle)

Même si cette adjointe au maire porte un regard bienveillant sur les jeunes gens de sa commune, elle reste néanmoins inquiète pour leur avenir et cherche des solutions pour les aider à sortir de cet apparent désoeuvrement, tout en s'exposant dans les « micro » lieux de sa commune.

Sur le même registre, tous les maires qui prennent la décision à un moment donné, de faire démonter l'abribus ou le banc public appropriés, de murer le porche facilitant le passage entre deux cours d'immeuble et servant de refuge à un groupe de jeunes gens

qui s'y retrouvant tous les soirs, font le constat que le phénomène ne s'éteint pas de lui-même et qu'il ne fait que se déplacer. Rien n'y fait. Les jeunes gens qui ressentent le besoin de parler « entre eux » persistent et signent, et ce, dans tous les sens du terme.

Nous affirmons sans ambiguïté que ces « micro » lieux appropriés sont bel et bien des « lieux » au sens anthropologique du terme. Comme nous le développerons tout au long de cette thèse, ils participent du processus de socialisation. Ils sont identitaires en tant que constituant une référence existentielle à un moment donné de la trajectoire des individus qui y prennent part. Nous verrons par la suite que le processus d'appropriation évolue au fur et à mesure de l'accroissement de l'âge de leurs acteurs. Ils sont relationnels, d'une part, en tant qu'espace de « parole impossible ailleurs », et d'autre part, en tant que constitutifs d'un « entre nous ». Comme nous le développerons plus avant, il y a « eux » et les « autres ». Ces lieux sont chargés d'histoire. Historiques, ils le sont également à plusieurs égards, tant pour les individus à l'origine du phénomène que pour les territoires où se développent ces phénomènes, et ce, pris dans toutes leurs dimensions (politique, économique et social).

Ils sont « cosmisés » au sens où le définit Eliade Mircea, à savoir que leurs occupants les considèrent comme le « centre du monde [179]». C'est en ces termes qu'ils l'expriment, comme nous le montrerons dans le chapitre suivant.

1.4) <u>Tags et appropriation de « micro » lieux, quel rapport ?</u> :

Avant de clore ce premier chapitre, il nous semble pertinent de nous attarder sur le phénomène des tags afin d'explorer son éventuelle proximité avec celui qui nous préoccupe dans cette thèse.

[179] MIRCEA E., *Le sacré et le profane*, Paris, Galimard, Collection folio essais, 1965, pp.26-28

S'appuyant sur une enquête réalisée auprès de jeunes tagueurs, Marie - Line Felonneau et Stéphanie Busquets, bousculent un certain nombre d'idées reçues, parmi lesquelles, le fait que ces derniers ne sont pas des « jeunes des banlieues en difficulté ». Ils décrivent des jeunes gens issus de toute origine sociale ou ethnique[180] qui s'engagent dans une véritable « carrière » de tagueur au sens où Howard Becker[181] la définit en référence à celle du fumeur de marijuana avec des phases d'apprentissage qui participent du processus d'entrer dans la « carrière » (« débutant », « utilisateur occasionnel » et « utilisateur régulier »). Le processus d'apprentissage de l'action de taguer ne s'improvise pas et on ne naît pas tagueur[182]. L'acte de taguer s'apprend, à travers les interactions avec d'autres tagueurs, dans le cadre d'un processus équivalent à celui vécu par le fumeur de marijuana décrit par Howard Becker et qui apprend à fumer le cannabis au contact d'autres fumeurs. Le futur tagueur traverse plusieurs phases. Il y a tout d'abord le « temps de l'étrangeté » au cours duquel, il découvre l'univers du tag avec l'excitation que procure la perspective de transgresser la loi par un acte délictueux, car taguer est une activité illégale passible de lourdes peines. Ensuite arrive le temps de l'affiliation qui correspond à la « conversion » et qui consiste pour le futur tagueur à trouver son style et à se faire connaître et reconnaître par ses pairs.

Selon Marie - Line Félonneau et Stéphanie Busquets[183], taguer répond à un besoin de reconnaissance pour les auteurs des tags, le tagueur « s'auto - engendrant » en se donnant une nouvelle identité, son pseudonyme.

> *« Le tag c'est dire que j'existe quoi, c'est pour devenir quelqu'un. Tu poses ton tag et t'a laissé ta marque, t'existes quoi, tu marques ça et puis t'es là quoi ! [184]»* (S. 04)
> *« C'est quand tu fais ton nom partout, t'es là ouab ! Je suis partout et tout ! [185]»* (S. 14)

[180] FELONNEAU M.L., BUSQUETS S. *Tags et grafs les jeunes à la conquête de la ville*, pp. 27-30.
[181] BECKER H. *op. cit*., p.85.
[182] FELONNEAU M.L., BUSQUETS S., *op. cit*., pp. 68-78.
[183] FELONNEAU M.L., BUSQUETS S., *Tags et grafs. Les jeunes à la conquête de la ville*, L'Harmattan, Paris, 2001, p. 137.
[184] FELONNEAU M.L., BUSQUETS S. *op. cit*., p. 137
[185] FELONNEAU M.L., BUSQUETS S. *op. cit*., p. 137

La démarche du tagueur est individualiste, même s'il fait partie d'un groupe de pairs qui le stimule, ce groupe constituant un « nous », semblable à celui des « abribussiens » de notre thèse, pour ne citer que cet exemple. Le besoin de se singulariser, d'exister aux yeux des autres, reste une des principales motivations du tagueur. Le tag est analysé par ces deux auteurs comme une « quête narcissique [186]» permettant à son auteur de donner un sens à son évolution identitaire.

> *« Je tague, donc j'existe »* (Formule de Jean Pierre Rosenczveig dans l'introduction de l'ouvrage d'Alain Vulbeau[187] sur la question)

> *« Le but, c'est trouver ton propre style, c'est rester dans une ligne mais chercher l'originalité, rester dans une ligne mais faire comme tout le monde, c'est ça le plus dur ! »* (S. 18)

> *« Pour te faire reconnaître, il faut créer ton propre style, propre à toi (…) Ca serait être le Picasso du graffiti ! »* (S. 14)

Mais ce désir de reconnaissance passe souvent par la prise de risque, celle-ci se traduisant par des passages à l'acte défiant les interdits de la loi pour se valoriser.

> *« Faire des trains c'est super, c'est une prise de risque quoi, y'en a pas beaucoup qui osent le faire sur Bordeaux, c'est un défi, c'est encore plus dur que le reste. [188]»* (S. 14)

Les risques encourus sur le plan pénal font que de véritables « stratégies de la clandestinité[189] » se mettent en place, le tagueur visant à renforcer son « expertise de la clandestinité » et son « talent à déjouer les forces du contrôle social », les pratiques de tag se développant majoritairement la nuit.

---

[186] FELONNEAU M.L., BUSQUETS S. *op. cit*., p. 138
[187] VULBEAU A., *Du tag au tag*, Desclée de Bouwer, Paris, 1992, p. 11
[188] FELONNEAU M.L., BUSQUETS S., *op. cit*., p. 79
[189] FELONNEAU M.L., BUSQUETS S., *op. cit*., p. 80

Le monde du tag fonctionne comme une sous culture régie par ses propres normes, valeurs et traditions[190]. La pratique du tag est à interpréter, selon ses deux auteurs, comme une activité transitoire propre aux adolescents. Lorsqu'il débute, le tagueur se borne à son quartier, puis au fur et à mesure qu'il entre dans la « carrière », il étend son territoire au reste de la ville, voire au-delà, jusqu'à obtenir pour certains, une visibilité internationale (tags réalisés le long des voies ferrées à l'entrée de la quasi-totalité des gares ferroviaires françaises, et ceux récemment réalisés sur la ligne du TGV Est et les ouvrages d'art construits pour lui faire traverser les autoroutes).

Même si le processus d'appropriation de « micro » lieux se traduit pour partie, par l'apposition de « marqueurs signet » au feutre ou à la bombe aérosol, existe-t-il un rapport entre les deux phénomènes ?

Ils ont en communs plusieurs facteurs. Les deux phénomènes se déroulent durant l'adolescence et se produisent en dehors du domicile familial de chacun des protagonistes. Ils présentent par voie de conséquence, un caractère éphémère, limité dans le temps. Ils concernent majoritairement des jeunes gens, habitant des villes, et issus de toute origine sociale et ethnique, et minoritairement d'autres, issus de communes périurbaines. Ils participent au processus de socialisation où l'individu sort du système familial pour rechercher à l'extérieur ses besoins d'identification et de différenciation. L'appartenance à un groupe de pairs s'appropriant un « micro » lieu sur le territoire de résidence du cercle familial ou à un groupe de pairs spécifiquement centré sur la réalisation de tags constitue un support d'identité, une référence à un « nous » et la certitude d'y avoir légitimement une place. Les deux phénomènes mettent en exergue un rapport particulier des individus au territoire qu'ils s'approprient, avec un véritable souci de procéder à son marquage. Ces deux phénomènes participent de concert à l'augmentation du sentiment d'insécurité pour ceux qui s'en plaignent, bien que leur visibilité dans l'espace public, ne s'inscrive pas sur le même mode opératoire.

Les différences se situent à plusieurs niveaux. Sur le plan de la visibilité, les modes

[190] FELONNEAU M.L., BUSQUETS S., *op. cit.*, p. 14

opératoires sont en effet différents. Les groupes de jeunes tagueurs se réunissent dans une certaine « clandestinité » et les tagueurs agissent principalement la nuit, du fait des risques encourus à cause du caractère illégal de leur activité. Le tag se donne à voir, il constitue, selon Marie - Line Felonneau et Stéphanie Busquets, la face visible du phénomène et le tagueur sa « face cachée », car celui-ci « demeure invisible ». Le résultat de l'action des tagueurs, se traduit par la réalisation d'un ou de plusieurs tags positionnés à des endroits tels, qu'ils soient visibles par le plus grand nombre (le long des voies ferrées, à l'entrée des gares, sur les ponts enjambant les autoroutes, au centre des villes, etc.). En revanche, les groupes de jeunes gens s'appropriant des « micro » lieux sur le territoire du cercle familial tiennent au contraire à être visibles (présence physique et marquage territorial). Ils se réunissent au vu et au su de tous les résidents du territoire. Ils ne cherchent pas spécialement à s'en rendre totalement invisibles et inaudibles, bien au contraire. Les forces de l'ordre, que ce soit la gendarmerie en milieu rural ou la police nationale en milieu urbain, sont très bien informées de leur existence et de leur localisation. Ces lieux sont clairement identifiables, ce qui est loin d'être le cas pour les tagueurs.

Sur le plan du rapport à la morale et à la norme, s'agissant d'une « activité située », l'action de s'approprier un « micro » lieu sur le territoire du cercle familial, exerce une influence majeure, comme nous le développerons plus avant, sur le fonctionnement des réseaux de sociabilité au niveau local (îlot d'habitation pour un quartier ou bien, toute ou partie d'un lotissement pour un village en voie d'urbanisation)[191]. Pour Isaac Joseph, toute « activité située » comporte une part normative qui fait que les protagonistes s'instituent en entrepreneurs de moralité, disant le droit et dénonçant le scandale. Bien que le fait de se réunir entre amis quelque part, ne constitue pas une infraction en soi, la présence quotidienne de groupes de jeunes gens dans certains « micro » lieux tels qu'un *hall* d'entrée, pour ne citer que cet exemple, peut produire en fonction des contextes, des nuisances sonores et olfactives qui, en l'absence de régulation, peuvent engendrer des tensions, celles-ci pouvant aller de l'échange d'insultes, dans un premier temps,jusqu'à l'échange de coups pouvant entraîner des blessures en cas de dérapage, voire déboucher, dans un

[191] JOSEPH I., *Erving Goffman et la microsociologie*, PUF, Paris, 1998, p. 10.

deuxième temps, sur des dégradations de biens mobiliers (voitures, boites aux lettres, etc.) et immobiliers (bris de vitres, incendies, etc.). Au départ, l'acte de s'approprier un « micro » lieu n'est pas motivé par la volonté de leurs auteurs de transgresser la loi de la République, même si, en y regardant de plus près, les forces de l'ordre pourraient dans certains de ces « micro » lieux, trouver matière à une intervention (nuisance sonore, ivresse sur la voie publique, usage de cannabis, dégradation de bien public, etc.). Les jeunes gens des « micro » lieux se regroupent avant tout pour être « entre eux ». Si les relations entre ces jeunes gens et les résidents du voisinage se dégradent, nous considérons que cela résulte d'un déficit de régulation des interactions sociales entre ces deux groupes de résidents, aspect que nous développerons plus avant.

En revanche, le phénomène des tags, acte constituant une infraction au code pénal, reste essentiellement une activité silencieuse qui se produit à l'insu des acteurs susceptibles d'engager des poursuites. Elle constitue pour ces derniers, une pollution essentiellement visuelle dont l'impact est avant tout économique. Pour les collectivités territoriales qui en sont victimes, les tags se traduisent par le nettoyage des sites souillés à grand renfort de moyens humains, de techniques et de produits de plus en plus sophistiqués pour éviter la récidive. Il en est de même pour les contribuables dont la murette clôturant la maison ou le mur du garage attenant à la propriété, servent de support à un tag. Le défi auquel se livrent quotidiennement les tagueurs, consiste à prendre toujours plus de risques en essayant de ne jamais se faire appréhender. Du fait de son action dans l'ombre, le tagueur est par conséquent un acteur imprévisible pour ceux qui cherchent à l'empêcher de nuire.

Sur le plan du rapport au territoire, le phénomène des tags s'étend bien au-delà du territoire de résidence de ses auteurs, même si au départ le tagueur commence à s'initier dans l'espace proche. En fonction de l'avancée du processus d'intégration dans la « carrière » avec l'achèvement de la « phase d'affiliation » au groupe, le territoire d'opération des tagueurs, peut s'étendre bien au-delà de leur quartier ou de leur ville d'origine. En revanche, les jeunes gens à l'origine du phénomène

d'appropriation de « micro » lieux restent souvent cantonnés à ce territoire, nonobstant quelques sorties en dehors, au centre ville pour les jeunes gens des quartiers urbains, ou à la ville voisine pour ceux issus des villages et communes périurbains. Quand ils quittent cette dynamique des « micro » lieux, c'est souvent, comme nous le verrons plus avant, à l'occasion d'une rupture dans leur parcours biographique (changement d'orientation scolaire notamment, avec le passage du collège au lycée). Au contraire de leurs pairs des groupes de tagueurs, ils ne s'engagent pas dans une logique de « carrière ». Les seuls processus initiatiques auxquels nous pouvons faire allusion sont liés aux modes de consommation de certains produits stupéfiants, notamment le shit, vécues comme des expériences nouvelles pour certains.

Sur le plan purement artistique, le tagueur cherche à se singulariser vis-à-vis, d'une part, des membres de son groupe, et d'autre part, de toutes celles et ceux qui sont amenés à voir son tag en dehors du groupe. En revanche, le marquage « signet » présent sur le « micro » lieu n'a pas vocation à se singulariser d'autres « marqueurs signets » repérés ici ou là dans d'autres « micro » lieux appropriés, situés dans le même quartier ou dans un village voisin. L'objectif des « marqueurs signet » est d'informer tout résident du territoire du cercle familial, extérieur au groupe, que le « micro » lieu est bien une « possession » de ses signataires. Leurs auteurs cherchent avant tout à se faire plaisir.

II) DES JEUNES GENS D'UNE CLASSE D'AGE DE 13 A 25 ANS :

Après avoir fait le point sur les marqueurs de territoire, il nous paraît logique de nous centrer sur les jeunes gens, à l'origine du phénomène d'appropriation. Quand ils ont présents dans le « micro » lieu, ils en occupent la partie centrale et constituent en tant que tel, un marqueur à part entière, amplifiant le sentiment de l'occupation d'un

territoire qui sera bien défendu, si l'on s'en tient à la seule perspective de Konrad Lorenz. Nous avançons l'hypothèse, en référence à la perspective de Gilles Deleuze et Félix Guattari, que les jeunes gens à l'origine du phénomène n'inscrivent pas le processus d'appropriation comme une fin en soi, qu'il s'agit bien d'un « rythme », d'un « passage entre deux milieux », dont l'expressivité reste à décoder afin que nous puissions en comprendre le sens. A cette fin, nous sommes allés à la rencontre de ces groupes de jeunes gens.

2.1) <u>Des groupes restreints, sexuellement homogène</u> :

Le nombre d'individus composant ces groupes varie entre 5 et 10. La classe d'âge dont ils sont membres, oscille entre un minimum de 13 ans et un maximum de 25 ans. Ils sont résidents à part entière du territoire où se situent les « micro » lieux qu'ils s'approprient avec d'autres. Les regroupements s'organisent par affinité d'âge. Les acteurs de ces pratiques se choisissent librement[192] sur des critères précis. Les groupes sont constitués de jeunes gens sensiblement du même âge, partageant les mêmes goûts, les mêmes références culturelles, la même manière de s'habiller, le même vocabulaire, voire les mêmes postures. Sur le plan quantitatif, ils représentent une part infime des « 13-25 ans », difficile à préciser car très variable d'un village ou d'un quartier urbain à l'autre.

> *« Nous nous sommes connus au collège, puis au lycée pour certains » (Stéphane, 20 ans, « abribussien » de Bettelainville)*

Ils ont la caractéristique d'être visibles dans l'espace public, notamment quand les beaux jours reviennent. Dans certains cas, ils font parler d'eux dans les médias, soit à l'occasion de faits divers stigmatisant la jeunesse des quartiers urbains, soit par le biais d'opérations de communication, telle que celle mise en œuvre par la ville du Havre à propos d'une expérience du « *hall* sans immeuble[193]», ou bien l'apparition

[192] BIDART C., *Les formes de l'amitié*, Sciences Humaines N°150 - Juin 2004, pp.21-23.
[193] L'expérience vise à vérifier si les jeunes gens qui s'approprient habituellement les *halls* d'entrée du quartier de Graville - la -Vallée où logent 1500 habitants vont s'approprier ce faux *hall*, et laisser libre d'accès les vrais.

récente de « boîtier sonore anti-jeunes », événements sur lesquels nous porterons un regard.

En dehors des « micro » lieux, ils sont soit chez eux, soit à l'école (collège, lycée), ou bien à leur travail pour les plus âgés d'entre eux. Ils sont par conséquent encore sous la dépendance d'adultes qui se trouvent être pour la plupart d'entre eux, leur(s) parent(s). Le périmètre résidentiel reste le quartier ou le village, jusqu'à la fin de la scolarité à l'école primaire. Il est vécu comme un lieu protecteur car chacun se sait « sous l'œil collectif [194] ». C'est à partir de la classe de sixième que celui-ci tend à s'élargir progressivement, du fait des rencontres avec d'autres jeunes issus d'autres quartiers ou villages.

Forcément, la question de savoir si ces regroupements de jeunes gens sont, ou non, à considérer comme des bandes, nous a bien évidemment traversé l'esprit. Nous n'irons pas jusqu'à les qualifier de bandes, même si ceux qui franchissent ce pas (journalistes, habitants, gardiens d'immeubles, voire travailleurs sociaux), se font de ces groupes de jeunes gens une représentation qui n'est en rien conforme au fonctionnement d'une telle organisation[195]. Seul l'attachement à un territoire est commun à ces deux formes de regroupement de jeunes gens. Le quartier, comme le village, font figure, selon David Lepoutre[196] de « support d'identité essentiel » pour les jeunes gens à l'origine de ce phénomène.

Nous utilisons le concept de groupe pour qualifier le rassemblement de ces jeunes gens que nous observons çà et là. Les concepts de « groupe primaire » et de « groupe restreint », selon la terminologie utilisée par Didier Anzieu et Jacques - Yves Martin[197], nous semblent les plus adaptés. En effet, nous constatons qu'une partie des caractéristiques définissant la nature de ces groupes se retrouvent dans nos

[194] MASPERO F., *Les passagers du Roissy - Express*, Paris, Le Seuil, 1982.
[195] DUBET F., *La galère : jeunes en survie*, Paris, Fayard, 1987. pp. 129 : « La bande possède une organisation interne avec des leaders et des épreuves d'entrée. La bande est organisée sur la base d'un territoire qui possède généralement une unité ethnique ou sociale assez forte. Cette unité communautaire de la bande se traduit par des affrontements avec d'autres bandes afin de contrôler des territoires, comme un quartier, des cafés ou des espaces de jeux et, afin de renforcer la cohésion interne, la bande possède une unité de style et, souvent, distribue des pseudonymes. »
[196] LEPOUTRE D., *Cœur de banlieue, code, rites et langages*, Paris, Odile Jacob, 1997, p.104.
[197] ANZIEU D. et MARTIN J.Y., *La dynamique des groupes restreints*, Paris, PUF, 1968. pp. 36- 38

observations. Le nombre restreint de membres du groupe permet à chacun d'eux de percevoir individuellement les autres, développant ainsi de nombreux échanges interindividuels. De même, les relations affectives entre les membres sont relativement intenses dans certains groupes, allant jusqu'à produire des départs volontaires de certains membres n'y retrouvant plus leur compte, sur le plan des affinités avec un ou plusieurs autres membres. C'est bien l'affinité entre les membres qui fait la cohésion de ces groupes. Ils s'élisent entre eux. Mohamed, Manuel et Djamel (24 ans pour le premier, et 17 ans pour les deux autres), que nous rencontrons dans un quartier urbain de Forbach, ville située dans l'Est Mosellan, nous le témoignent. Ils se retrouvent quasi-quotidiennement dans les entrées de leur immeuble respectif, passant de l'une à l'autre en fonction de la présence d'autres jeunes gens, membres de leur groupe, composé de 5 à 10 personnes. C'est à partir de l'âge de 16 ans que ces trois là, commencent à se retrouver avec d'autres, tous les soirs entre 20H et 22H00, voire jusqu'à 24H00 dans les entrées de leurs immeubles respectifs.

> *« C'est souvent en fonction du coucher du soleil, plus il fait jour tard, plus longtemps nous restons »* (Mohamed, 24 ans résident d'un quartier urbain de Forbach)

Même discours chez les « abribussiens » des villages mosellans dont les retrouvailles se multiplient avec l'arrivée des beaux jours.

> *« On se retrouve tous les jours quand il fait beau, jusqu'au soir, voire très tard dans la nuit, jusqu'au petit matin … 6H00 du matin, par exemple !* (Chris, 16 ans, « abribussien » de Bettelainville)

Les échanges interindividuels constituent l'essentiel de l'activité qu'ils développent au sein de ces groupes, ce qui peut expliquer que le nombre de personnes les composant ne dépassent jamais le nombre de 15 et reste plutôt fixé entre 5 et 10. Si nous nous référons aux recherches sur cette question du nombre, nous nous retrouvons dans le « schéma de classification des groupes d'après leur taille » établi

par Didier Anzieu et Jacques -Yves Martin[198] qui nous confirment que de 6 à 13 personnes, il y a bien constitution de « groupes restreints », que ces groupes sont pourvus généralement d'un objectif et permettant aux participants des relations explicites entre eux et des perceptions réciproques, et qu'ils sont « partiellement ou totalement consacrés à la réunion - discussion ».

Sur le plan de la sociabilité, nous avons à faire à des groupes primaires. La définition que nous en donne le sociologue américain Charles Horton Cooley[199], nous permet de compléter notre analyse. Dans la typologie des groupes, c'est le concept de « groupe primaire » qui qualifie le mieux ces groupes de jeunes gens. Par groupes primaires, cet auteur, entend :

> *« Ceux caractérisés par une association et une coopération intime et face à face (…) Le résultat de cette association intime est, du point de vue psychologique, une certaine fusion des individualités en un tout commun (…) La façon la plus simple peut-être de décrire cette totalité est de dire qu'elle est un nous ».*

C'est ce « nous » que nous rencontrons à chacune de nos pérégrinations. Entre tous les membres, les liens personnels sont intimes, chaleureux et chargés d'émotion. Il ne nous semble pas y déceler de calculs ou de stratégies mis en place par certains membres afin d'obtenir des avantages quelconques. L'inscription qui suit nous semble sans équivoque.

---

[198] *Op. cit*, p.44.
[199] Cité par ANZIEU D. et MARTIN J.Y. pp 38,39. COOLEY C.H., *Social Organisation*, 1909, pp. 23-38

Message photographié sur les parois de l'abribus d'Ay sur Moselle, commune de 525 habitants.

Il s'agit d'une véritable déclaration d'amour émanant d'un membre du groupe de jeunes gens qui s'approprient ce « micro » lieu en direction de ses « potes ». Le groupe n'est composé que de garçons. Il se réunit quotidiennement dès l'arrivé des beaux jours. Les jeunes gens âgés entre 14 et 16 ans, se connaissent depuis l'école primaire. Malgré le passage en classe de 6ème dans un collège situé en zone urbaine, à Talange (7782 habitants), nous constatons, au moment de notre rencontre, que le groupe est resté soudé.

Laura, âgée de 14 ans, et fréquentant quotidiennement le square de son quartier (Ville de Montigny-lès-Metz - 57), sauf l'hiver, nous précise-t-elle, nous raconte en évoquant ce lieu de rendez-vous :

> *« C'est un lieu où l'on peut parler tranquillement, où on délire (…) On y rigole, on parle de tout et de rien, on se confie, on est un groupe solide »*. Déborah, son amie nous répond : *« On se retrouve, intimement pour délirer et discuter calmement (…) Je me confie et avec tout notre petit groupe, on refait le monde »*.

Les membres de ce groupe, composé essentiellement de jeunes filles, âgées de 14 et 15 ans, expriment unanimement leur propos recueillis individuellement. Elles se

voient tous les jours à cinq ou à six, pour rechercher calme, intimité, chaleur et réconfort. Stéphanie, habitante d'un village (Solgnes - 57), âgée de 17 ans au moment de notre rencontre, en évoquant ces longs moments passés sous l'abribus de son village quand elle avait 14 ans, nous dit :

> *« Nous nous retrouvions, pour discuter de tout et de rien, ne pas être seuls, passer du bon temps avec des amis. A un moment donné, on ne savait même plus vraiment pourquoi on y venait. On décompressait. »*

En tout état de cause, tous ces groupes rencontrés ne sont à l'évidence pas des groupes secondaires, ces derniers se caractérisant selon Charles Horton Cooley, par des relations entre leurs membres qu'il qualifie de froide, impersonnelle, rationnelle, contractuelles et formelles, les communications par écrit l'emportant sur les échanges parlés.

A la question de savoir si des filles sont membres de ces groupes, la réponse est quasi unanimement négative :

> *« Non ! Il n'y a pas de filles et c'était pareil, il y a plus de vingt ans ! (…) Le groupe, on était sept et y avait pas de filles » (Djamel, 38 ans).*

Des éducateurs spécialisés[200], intervenant en milieu ouvert dans les quartiers urbains de la Ville de Metz, à l'origine d'une expérience baptisée « Correspondants de nuit », confirment ce clivage sexuel entre les garçons et les filles.

> *« La plupart des groupes de jeunes rencontrés le soir et la nuit se composent exclusivement de garçons. »*

Seules quelques exceptions en milieu rural nous permettent de constater que la mixité peut exister au sein de ces groupes, comme nous l'évoquons pour certains « abribussiens ».

[200] Association de Prévention Spécialisée, d'Insertion et de Socialisation (APSIS), employant des éducateurs spécialisés intervenant en milieu ouvert sur les quartiers urbains de la Ville de Metz.

« Il n'y a que trois filles dans notre groupe » (Stéphane, « abribussien » de Bettelainville)

La non mixité générale est observée sur l'ensemble des territoires concernés par ces phénomènes.

« La plupart des groupes de rue sont des garçons » (David Lepoutre [201]).

« Je n'ai jamais rencontré de femmes dans les espaces semi-publics, lieux de regroupement habituel de jeunes et de moins jeunes, qu'il s'agisse des halls, des escaliers, des pieds de cité » (Michel Kokoreff [202]).

2.2) <u>Mixité ethnique et attachement au territoire</u> :

En revanche, dans les territoires urbains où souvent plusieurs catégories de résidents issues de plusieurs ethnies cohabitent, nous ne rencontrons jamais de groupes formés sur la base d'une référence ethnique unique. Nous constatons que les relations sociales ne s'organisent pas sur ce fondement. Nous rejoignons en cela le constat de François Dubet[203]. Les témoignages le confirment.

« Dans le groupe, on était cinq maghrébins. Il y avait aussi quatre autres copains français qui parlaient pratiquement l'arabe ! Ils étaient pratiquement « arabisés » parce qu'on était ensemble 24 heures sur 24. Ils comprenaient tout ce qu'on disait en arabe » (Djamel, déjà cité, âgé de 38 ans au moment de l'interview).

C'est la référence au territoire de résidence du cercle familial, par conséquent au village ou quartier, qui est le principal vecteur de constitution des groupes, en plus de l'affinité et de l'élection.

---

[201] LEPOUTRE D., *Cœur de banlieue, code, rites et langages*, Paris, Odile Jacob, 1997, p.105.
[202] KOKOREFF M, *La Force des quartiers, de la délinquance à l'engagement politique*, Paris, Payot, 2003, pp.221-222.
[203] DUBET F., *op. cit*, p.130. *« Le « nous » des jeunes est celui du quartier, plus que celui de la nationalité »*

« Le Quartier du Roi, c'était notre secteur. On le défendait, on était fier d'appartenir à ce quartier (…) Ouais, moi j'viens du QDR (Quartier du Roi, situé sur la commune de Woippy qui compte 13 755 habitants) ! (…) Même aujourd'hui, les jeunes le disent. Et pourtant, ça fait vingt ans que je l'ai moi-même vécu et ça continue ! » (Djamel, déjà cité)

« Moi, j'viens du HDV (Hauts-de-Vallières, situé sur la commune de Metz qui compte 123 776 habitants ! » (Gaël, 16 ans).

« Et moi de HBF ! » (Hanneaux - Barral - Frécot, situé sur la même commune) (Hocine, 17 ans).

Comme nous venons de le développer dans le chapitre traitant des marqueurs de territoire, la référence au territoire est également une constante pour les « abribussiens » des villages, même si les caractéristiques ethniques y sont moins importantes. Les « marqueurs signets » nous ont sur ce point, interpellés. Comme les jeunes urbains, leurs pairs ruraux utilisent des initiales pour marquer leur appartenance à tel ou tel village. C'est le cas pour les quatre exemples référencés dans ce chapitre, à savoir : « Bledlainville 5-7 » pour le village de Bettelainville, « LTG 57 » pour celui de Luttange (752 habitants), « KSC » pour celui de Kédange sur Canner (1183 habitants), « RTF » pour celui de Retonfey (1372 habitants).

Dans les villages où nous rencontrons des jeunes gens à l'origine d'une appropriation de « micro » lieu, le « 5-7 » ou « 57 » sont systématiquement associés au surnom donné au territoire de résidence. En effet, quand ils se trouvent hors du département de la Moselle, ils s'en revendiquent en parlant du « 5-7 », à l'instar de leurs pairs du département de Seine Saint Denis avec le « 9-3 », beaucoup plus médiatisé.

2.3) <u>Un phénomène amplifié dans les quartiers urbains</u> :

En 2004, environ 913 sites urbains, parmi les quartiers d'habitat social édifiés entre 1960 et 1990, sont classés prioritaires. Il y a ceux, au nombre de 50, dont la situation

est la plus préoccupante, classés en « Grand Projet Ville » (GPV). S'y rajoutent ceux dont la situation est jugée à peine moins préoccupante, au nombre de 112, et classés en « Opération de Renouvellement Urbain » (ORU) et ceux qualifiés de « Zone Urbaine Sensible » (ZUS), au nombre de 751. Ces quartiers urbains, à forte densité de population, voient le phénomène d'appropriation de « micro » lieux se démultiplier par rapport à ce qu'il peut représenter en milieu rural, et ce, du fait de la forte densité de population qui les caractérise.

Chaque tour ou barre d'immeuble comptent à elles seules plusieurs centaines d'habitants. Même si nous n'avons pas fait un comptage exhaustif, il nous paraît fort probable qu'au moins un groupe de jeunes gens de 5 à 10 personnes est concerné par chaque ensemble d'habitation, ce qui donne pendant les beaux jours « une impression de sur - occupation de l'espace public[204] ». Les « micro » lieux appropriés sont essentiellement les *halls* d'entrée, les pieds d'immeuble, les galeries extérieures de centres commerciaux quand il en existe. Plusieurs centaines de jeunes gens se trouvent ainsi concentrés sur un territoire relativement restreint du fait de la hauteur des ensembles d'habitations et de leur concentration. Quand la soirée arrive et que le temps est au beau fixe, le phénomène impressionne. Le risque d'attroupement spontané est constant tous les soirs de beau temps. Nous avons pu le mesurer, en tant que chargé de mission au sein d'un Conseil Communal de Prévention de la Délinquance dans les années 1990, puis en tant que sociologue plus récemment. Le moindre évènement, de quelle qu'origine qu'elle soit (dispute entre voisins fortement alcoolisés avec débordements sur la voie publique, accident de la circulation, incendie d'une carcasse de voiture stationnée sur un parking devant un immeuble, intervention des pompiers venus éteindre un feu de poubelle, arrivée de la police ou d'une ambulance, etc.) fait converger tous les groupes de jeunes gens situés à quelques centaines de mètres de celui-ci, sans que personne ne puisse les en empêcher. En quelques minutes plusieurs dizaines de jeunes gens, convergent de tous les points du territoire autour du spectacle, mus par la simple curiosité et le besoin de savoir ce qui se passe. C'est très impressionnant. Les petits groupes de cinq ou six personnes se retrouvent en moins de temps qu'il ne faut pour le dire pour constituer

[204] BEAUD S., PIALOUX M., *Violences urbaines, violence sociale*, Paris, Hachette Littérature, 2005, p. 338.

une foule qui peut dépasser la centaine de personnes dont les réactions sont imprévisibles. A ce moment là, tout peut arriver. La moindre étincelle (remarque ou appel au calme émanant d'un représentant des forces de l'ordre, provocation d'un des jeunes gens à l'égard d'un autre ou d'un des pompiers venus éteindre un petit incendie, etc.) peut transformer cette foule en « émeutiers », se traduisant par des cailloutages des véhicules de représentants des forces de l'ordre, voire leur incendie. Toutes ces actions se produisent en direct, sous le regard médusé de plusieurs centaines de résidents du secteur accoudés à leur fenêtre ou à leur balcon, au dessus de nos têtes. Dans la plupart des cas, cette foule se désagrège aussi rapidement qu'elle s'est constituée.

A cette amplification, s'ajoute un « effet de lieu » qui rend beaucoup plus complexe la régulation des conséquences liées à ce phénomène. Pierre Bourdieu considère que l' « effet de lieu » condense des significations diverses qui médiatisent le rapport à autrui dans le grand ensemble[205]. En tant qu'espace de forte concentration de « propriétés négatives », le grand ensemble est l'objet de différents investissements symboliques par leurs habitants et ceux des autres territoires. Parmi les « propriétés négatives » principalement communiquées à propos des grands ensembles, il y a notamment les chiffres (chômage, délinquance, etc.), la nature des difficultés affectant leur population et les images de faits divers diffusés dans les médias. A ce constat, nous ajoutons des ouvrages au titre attirant l'attention, tels que celui de Véronique Le Goaziou et de Laurent Mucchielli, traitant des « émeutes de novembre 2005 » et qui peuvent contribuer à homogénéiser les regards portés sur ces grands ensembles. Selon ces deux auteurs, 8 à 10 % de la population française métropolitaine, soit près de 4,7 millions de personnes, vivent dans ces quartiers qui cumulent souvent plusieurs types de difficultés : absence de mixité sociale, familles nombreuses et plus souvent monoparentales qu'ailleurs, handicaps de nombreux parents et enfants face à l'école, taux de chômage deux à trois fois supérieur à celui des autres territoires (celui des 16-25 ans se situant souvent entre 30 et 40 % de la population active), sentiment d'enfermement, voir de rejet de la part des habitants

[205] BOURDIEU P. (sous la direction de), *La misère du monde*, Paris, Seuil, 1993, pp. 159-167.

des autres territoires, petite et moyenne délinquance plus forte qu'ailleurs, etc.[206] Même s'il y a lieu de dénoncer les écarts de traitement de ces grands ensembles par rapport au reste de le ville, le diagnostic est sévère. Il est proche de la caricature. Sorti de son contexte, il peut être dévastateur pour les habitants qui peuvent certainement se prévaloir aussi de « propriétés positives » qu'il y aurait lieu de valoriser.

La question du rejet de la part des habitants des autres territoires nous renvoie à la notion de « frontière sociale urbaine », développée par Brigitte Moulin[207]. Elle écrit que celles-ci émergent avec ou en réaction à d'autres, qu'elles s'inscrivent dans l'espace urbain, traversent l'école, le lieu de travail et les générations. Les habitants de ces quartiers ont intériorisé ces « frontières sociales ». Il en est de même pour les habitants des autres quartiers. Ce constat complique le processus de « déterritorialisation » qui doit s'opérer un jour ou l'autre pour les jeunes gens qui investissent des « micro » lieux. Nous développerons cet aspect un peu loin.

2. 4) <u>Le cas particulier d'un *hall* d'entrée au service d'une activité illicite de trafic de produits stupéfiants</u> :

La situation qui est la plus délicate à gérer et que nous avons eu à observer est le cas de *halls* d'entrée appropriés par des *dealers*, au su et au vu de tous les acteurs de la vie sociale (bailleur social, police nationale et résidents). Nous ne pouvons passer sous silence le cas d'un îlot d'habitation de quatre immeubles de quatorze étages, baptisé « les 4 tours », situé dans le quartier de Metz - Borny et auquel nous venons de faire référence dans le paragraphe traitant des marqueurs de territoire. Le *hall* d'entrée d'un des quatre immeubles sert au moment de nos investigations, de pas de porte à des dealers du quartier. Le quatorzième étage est utilisé comme espace permettant aux toxicomanes, soit de tester les produits, soit de les consommer sur place, y compris par voie intraveineuse. Les paliers de certains étages sont appropriés par une partie de ces toxicomanes pour y passer la nuit et la cage d'escalier, utilisée

[206] LE GOAZIOU V., MUCCHIELLI L., *Quand les banlieues brûlent, La découverte*, Paris, 2006, pp.24 -25.
[207] MOULIN B. (sous la direction de), *La ville et ses frontières - De la ségrégation sociale à l'ethnicisation des rapports sociaux*, Edtions Karthala, Paris, 2001, pp. 38-52.

habituellement par les résidents en cas de panne de l'ascenseur, pour y faire leurs besoins. Ces toxicomanes ne sont pas résidents du quartier, ce qui n'est pas le cas des dealers qui résident, dans le secteur urbain où sont implantées ces quatre tours. Les transactions commerciales se déroulent en soirée et à la tombée de la nuit. La Police Nationale occupe un des appartements de la tour située en face de celle concernée par ce phénomène, pour y faire des « planques » afin de pouvoir constituer les éléments d'un flagrant délit leur permettant de déclencher une intervention. En attendant cette échéance, force est de constater que les habitants sont à la fois exaspérés par cette apparente impuissance des forces de l'ordre et très impressionnés par le va et vient de plusieurs toxicomanes de tous âges.

> *« C'est un véritable supermarché (…) Les gens y font même la queue devant l'entrée de la tour. »* (Assia, une résidente qui vient d'obtenir un logement dans un autre quartier, lassée d'assister à ce spectacle quotidien)

Dans ce cas de figure, nous assistons à une confrontation des logiques d'action des acteurs sociaux, avec d'un côté, la Police Nationale qui assiste tous les soirs à la partie visible de la scène que nous venons de décrire et qui ne peut intervenir qu'à la faveur d'un flagrant délit, de l'autre, des *dealers* qui ne sont pas dupes du fait qu'ils sont observés et qui sont organisés de telle sorte que le flagrant délit soit difficile à établir (pas de produits sur eux, le visage en partie masqué par le col et la capuche du *sweat-shirt* ou une cagoule, rendant ainsi leur identification quasi impossible, pas d'argent échangé devant un tiers, etc.). Entre ces deux catégories, il y a les résidents qui se plaignent de devoir attendre l'intervention des forces de l'ordre qui finit par se produire, mais de nombreuses semaines après le démarrage du phénomène.

Il n'empêche que malgré l'occupation du palier du premier étage qui sert de « salle d'attente », le temps que le *dealer* aille chercher le produit, objet de la transaction, dans sa cache, la cohabitation avec les résidents de ce palier se fait avec plus ou moins de bienveillance de part et d'autre. Une des résidentes de ce premier étage, rencontrée un matin, nous dit avoir même réussi à obtenir le calme en menaçant de faire intervenir les forces de l'ordre pour tapage. Bien qu'elle ne cautionne pas ce qui se passe depuis son palier, les jeunes gens concernés la respectent et essaient de ne

pas abuser de sa relative bienveillance. Elle s'y est faite. A partir de 19H00, une fois rentrée chez elle, elle s'enferme à double tour pour ne ressortir que le lendemain matin.

S'agissant d'un regroupement de jeunes gens structuré autour de la vente de produits stupéfiants, nous considérons que nous ne sommes plus face à un groupe primaire au sens où nous le définissons. En effet, ce groupe présente les caractéristiques d'un groupe secondaire[208], plus proche d'une organisation dans le sens où leurs membres poursuivent un but commun, celui de gagner de l'argent à partir de la vente de produits stupéfiants avec affectation de tâches et de missions à chaque membre (fonction de guet par rapport à l'éventuelle arrivée d'intrus, voire de policiers, rabattage et accueil des clients potentiels, transaction commerciale impliquant échange d'argent contre du produit, etc.). Les rapports entre les individus sont beaucoup plus formels qu'au sein d'un groupe primaire. En effet, ils sont organisés autour d'objectifs économiques à partir d'une activité commerciale illicite. Ce groupe se fixe sur une entrée d'immeuble qu'il s'est totalement appropriée, jusqu'au moment de l'intervention des forces de l'ordre. Nous ne nous attarderons pas sur ce phénomène, même si au départ, son développement a pu se faire à partir d'un ou deux individus, membre d'un groupe primaire s'étant approprié le *hall* d'entrée en question. Ce que nous venons de décrire constitue un risque possible en milieu urbain. Nous n'excluons pas la possibilité qu'il puisse se produire en milieu rural dans des secteurs en cours d'urbanisation, mobilité des *dealers* et désir d'augmentation du chiffre d'affaire pouvant y contribuer.

2.5) <u>La question de la circulation de produits stupéfiants</u> :

Ce que nous venons de décrire n'est heureusement pas le lot des tous les *halls* d'entrée d'immeuble, loin s'en faut. Mais, nous tenons à en faire état. En effet, tous les groupes de jeunes gens à l'origine de ces phénomènes d'appropriation ne sont pas

[208] ANZIEU D, MARTIN J.Y, *op. cit.*, pp.40-41. « Le groupe secondaire ou organisation est un système social qui fonctionne (…) à l'intérieur d'un segment particulier de la réalité sociale (marché, administration, sport, recherche scientifique, etc.).

à l'abri d'une rencontre avec un *dealer* désireux de s'appuyer sur un groupe primaire pour développer son trafic, et ce, en milieu rural comme en milieu urbain. Si au sein des groupes que nous rencontrons, certains fument du *shit*, c'est bien que les individus concernés ont la capacité de s'en procurer auprès d'un *dealer* au moins pour leur consommation personnelle.

S'agissant, comme nous en faisons état, de groupes primaires réunissant des jeunes gens désireux de se retrouver pour discuter, se faire plaisir, être entre eux et ensemble pour « refaire le monde », tout est partage. Que se soient les émotions, les confidences, les états d'âme à propos tel ou tel sujet d'actualité, les ruptures ou les conquêtes amoureuses, les ennuis familiaux, ou la nourriture que chacun amène en fonction de ses moyens (paquets de gâteaux, *sandwichs*, etc.), ou bien la boisson (eux minérale, jus de fruits, bière, sodas, mixtes et autres alcools forts comme la Vodka), sans oublier le tabac. Parmi les produits qui peuvent également se partager, il y a le *shit*, substance dont l'usage est interdit par la loi. Pourquoi en serait-il autrement ?

Quand des adultes se retrouvent avec les mêmes intentions, nourriture et boissons font également l'objet d'un partage. Les moments de convivialité sont des temps d'échange et de partage. Se pose alors la question de savoir ce qui est partagé, quand circulent des produits stupéfiants. Il y a ceux qui se laissent tenter par ces produits stupéfiants et ceux qui font le choix de ne pas en consommer. Des témoignages confirment que le joint circule régulièrement entre les membres des groupes, y compris en milieu rural, les *dealers* se déplaçant en voiture d'un village à l'autre en s'appuyant sur un des membres du groupes. Même si certains jeunes gens se refusent à essayer, ils avouent avoir du mal à résister à la pression de ceux qui ont déjà franchi le pas. C'est le cas de Stéphanie, que nous citons à nouveau, âgée de 14 ans quand elle a commencé à fréquenter un groupe d'amis sous l'abribus de son village de Solgnes (57) :

> *« C'est là d'ailleurs que j'ai fumé ma première cigarette pour faire comme ceux qui fumaient, pour leur ressembler. Certains dont je ne faisais pas partie, buvaient de la bière, voire des alcools forts. D'autres fumaient des joints, voire prenaient de l'ecstasy. Concernant le joint, j'ai dû accepter de tirer sur le joint qui circulait*

entre nous, pour être intégrée au sein du groupe (…) « Elle a fumé, elle est des nôtres ! », avait même crié celui qui l'avait fait circuler. C'était comme un rituel. Ou tu fumais et tu étais acceptée, ou tu ne fumais pas et tu étais rejetée ».

Le rituel initiatique utilisé dans ce cas de figure pour faire d'une profane, une future fumeuse de *shit*, est semblable à celui utilisé dans les fêtes familiales pour l'alcool. Le « elle est des nôtres » est bien le début d'une chanson entonnée lors de fêtes familiales fortement arrosées, contribuant à faire d'un profane, un futur amateur assidu de boissons alcoolisées. Cette « chanson à boire » se termine par : « elle boira son verre comme les autres ».

Il est difficile pour un jeune qui ne fume pas et ne boit pas d'alcool, d'être intégré au sein d'un groupe déjà structuré avec des habitudes de consommation de produits tels que le tabac, l'alcool et accessoirement du *shit*. Nous ne faisons pas l'apologie de tel ou tel produit, mais le fait est constaté, par nous en tant que sociologue, ainsi que par d'autres observateurs, parmi lesquels, les travailleurs sociaux intervenant en milieu naturel[209].

La capacité de résistance à la transgression d'un interdit parental, même celui de fumer une cigarette, est fragile quand on n'a que 13 ou 14 ans. Il y a des jeunes gens plus ou moins bien armés psychologiquement pour refuser de franchir le pas d'une première expérience de consommation d'un produit faisant l'objet d'un interdit de quelque nature qu'il soit. Parmi ceux qui franchissent le pas d'une première expérience, il y a ceux qui font le choix de s'arrêter et ceux qui continuent et qui finissent par s'accoutumer jusqu'à en devenir dépendants, voire *addict*. Un travailleur social intervenant en milieu naturel dans un quartier urbain de l'agglomération messine nous dit :

« Quand certains jeunes veulent consommer de l'alcool ou du shit, ils vont dans d'autres entrées que la leur »

[209] L'intervention en milieu naturel signifie en dehors des établissements sociaux et médico -sociaux, dans la rue, par exemple.

Ce témoignage nous montre que les interdits parentaux existent et que les jeunes gens en tiennent compte puisqu'ils font tout pour ne pas être pris en flagrant délit de transgression.

2.6) <u>En dehors des villes et des villages, la dynamique intergénérationnelle se reproduit</u> :

Poursuivant nos investigations, nous participons en août 2002, à l'organisation d'un séjour de vacances rassemblant vingt jeunes garçons et filles âgés de 14 à 16 ans, tous résidant des villages mosellans de Méchy (250 habitants) et de Sanry-lès-Vigy (250 habitants), situés à environ 17 kilomètres de Metz, et distant entre eux d'environ 1,5 kilomètres. Le séjour se déroule sur une base de plein air située dans le département voisin de Meurthe-et-Moselle, complètement déserte au moment de notre arrivée. En tant que sociologue, nous sommes en situation d'observation participante. Nous nous impliquons activement dans l'organisation de ce séjour (encadrement d'activité, préparation des repas, vaisselle, etc.) notre parcours professionnel nous étant pour le coup, d'un grand secours, tout en restant centré sur notre observation. Nous constatons qu'en dehors des activités organisées, les jeunes gens gardent l'habitude de se retrouver à la tombée de la nuit, entre eux, un peu à l'écart du camp, hors la présence plus que bienveillante de l'encadrement. Ils se mettent en cercle. Chacun sort son paquet de cigarettes et son briquet et la discussion commence. Les paquets de gâteaux et de bonbons que certains ont emmenés dans leur bagage circulent. Il se trouve que sur les vingt inscrits à ce séjour, dix huit fumaient déjà avant de partir, de l'ordre d'un paquet de cigarettes par jour, ce qui peut paraître énorme. Ils sont bien entre eux, serrés les uns contre les autres. Ils constituent véritablement un « nous ». Le groupe est constitué pour la plus grande partie, de jeunes gens qui s'approprient quotidiennement l'abribus de Méchy et celui de Sanry-lès-Vigy. Les habitudes et les rituels sont par conséquent déjà bien installés. La plupart d'entre eux se connaissent depuis l'école maternelle et fréquentent aujourd'hui le même collège. Sur la totalité des inscrits à ce camp, seuls deux jeunes gens sont issus de familles récemment arrivées dans le village de Méchy. Ils fréquentent d'autres établissements scolaires auxquels ils sont restés inscrits, et

ne sont pas partie prenante de la dynamique de l'abribus de Méchy, même s'ils y attendent quotidiennement le bus. Ils n'ont de commun avec les autres, que le fait d'avoir vécu ensemble un « chantier jeunes » mis en place à l'initiative du Maire, encadré par des adultes du village, avec l'objectif de restaurer l'ancien lavoir de Sanry-lès-Vigy. Ces deux « nouveaux » essaient tant bien que mal de se trouver une place au sein du cercle des « abribussiens » des deux villages. Aucun jeune ne se permet de leur en interdire l'accès, mais force est de constater que les relations restent superficielles, tant les apartés entre les autres sont nombreux. Il y a « eux » et « nous ». Ils sont comme paralysés par la crainte de déranger une intimité déjà bien consolidée ou d'entrer dans une histoire qui n'est pas la leur. Ils ont bel et bien intériorisé leur exclusion. Ces moments de convivialité et de partage pour les « abribussiens » de ces deux villages sont manifestement difficiles à vivre pour eux. Ils tournent en rond, passant de leur tente à la tente cuisine, essayant de se trouver une contenance, en tentant de s'installer autour du feu. Ce constat confirme bien que la dynamique de ce type de groupe se fonde sur les liens affectifs qu'entretiennent leurs membres. En dehors de ces temps de *farniente*, l'intégration des deux « nouveaux » dans le groupe ne pose apparemment pas de problèmes particuliers. Les échanges inter individuels restent cordiaux et empreints de respect, l'activité constituant un support à la relation permettant le développement de contacts informels, prometteurs d'échanges plus soutenus pour l'avenir. Il faut, nous semble-t-il, laisser le temps au temps pour que des complicités naissent entre ces deux jeunes gens et le reste des membres du groupe, ce qui explique que nous nous sommes bien gardé d'intervenir aux fins de forcer le destin.

Comme l'*étranger* de Georg Simmel[210], ces « nouveaux » viennent d' « ailleurs ». Ils sont attachés à ce groupe de jeunes gens « spatialement déterminés » par une histoire commune dans un village commun. Leur position dans le groupe est essentiellement déterminée par le fait qu'ils n'en font pas partie depuis le début et qu'ils y introduisent des éléments qui ne lui sont pas propres et qui ne peuvent pas l'être. Ils

[210] SIMMEL G., *Digressions sur l'étranger*, Traduit par Philippe Fritsch et Isaac Joseph à partir du texte allemand (*Soziologie*, Leipzig, 1908, pp. 685 - 691) et de la traduction anglaise de Kurt Wolf (*the Sociology of Georg Simmel*, Free Press, New York, 1950, pp. 402 - 408).

n'ont pas encore perdu tout à fait abandonné la liberté d'aller et venir, selon les termes de cet auteur.

Cette parenthèse qui traite de la sociabilité adolescente, met l'accent sur la primauté du groupe par rapport au « micro » lieu approprié à un moment donné. Les « abribussiens » de Méchy et de Sanry-lès-Vigy, bien que « déterritorialisés », par l'entremise de ce séjour de vacances, continuent à reproduire, le temps des soirées, les rituels de retrouvailles qu'ils ont l'habitude de mettre en œuvre sous l'abribus de leur village. Le « micro » lieu qu'ils s'approprient en dehors du camp est une emprise territoriale située à quelques dizaines de mètres des premières tentes, circonscrite par un cercle constitué de pierres (une par personne), permettant à chacun de s'asseoir autour d'un grand feu, le tout, sous le ciel étoilé du mois d'août 2002. Bien qu'à l'écart du camp, ils restent à proximité du groupe d'adultes bienveillants, en charge de son organisation, à vue et à portée de voix. Cet exemple tend à démontrer que la dynamique intergénérationnelle du village semble s'être reproduite dans toutes ses fonctions, en dehors de celui-ci.

Comme nous venons de le décrire, dans le même ordre d'idées, d'autres territoires que ceux des villes ou des villages sont le théâtre de ces phénomènes d'appropriation de « micro » lieux. Dans cette perspective, nous ne pouvions pas, ne pas évoquer le cas des campings. Nous citerons l'exemple de l'un d'entre eux[211]. Il a fait l'objet d'une étude ethnographique qui tend à démontrer, selon Martin de la Soudière, que les comportements dans la ville sont reproduits dans tous leurs aspects, et ce, bien que ses habitants soient, le temps des vacances, logés sous des toiles de tentes. « Cette ville est transparente, sans murs, et les appartements sans cloison, tout se sait, se voit, s'entend », écrit Martin de La Soudière. Les adolescents se retrouvent dans la journée à l'entrée du camping, dans la galerie ouverte du centre commercial ou sur le terrain de jeu du camping. Tous les lieux de passage semblent être investis par les jeunes gens à l'origine de leur appropriation. Le soir, ils migrent sur le bord du canal situé à une cinquantaine de mètres du camping en question. Tous ces « micro » lieux

[211] DE LA SOUDIERE M., « Les enfants dans leurs quartiers d'été », *Ethnologie Française*, XXXI, 2001, pp.661-668. Il s'agit d'une étude ethnographique de la vie des enfants et des adolescents sur un très grand camping de la côte languedocienne.

sont investis par des petits groupes. Les plus grands, précise-t-il, se replient à la tombée de la nuit sur les dunes dominant le camping, autour d'un feu. L'auteur parle de « groupes labiles » qui se font et se défont au gré des brouilles et des humeurs du moment. Cette observation nous renvoie à la dynamique des groupes restreints telle que Didier Anzieu et Jacques -Yves Martin[212] la définissent, avec une forte propension des individus à se regrouper sur la base d'affinités, l'affinité constituant à la fois le ciment de la cohésion des groupes, mais aussi leur fragilité, d'où le caractère labile énoncé par Martin de la Soudière. Enfin, l'auteur nous fait remarquer que les plus grands commencent à s'échapper au regard de leurs parents, voire des adultes du voisinage, ce qui nous confirme ce que nous observons, à savoir que le processus d'appropriation se hiérarchise.

2.7) <u>Un processus d'appropriation hiérarchisé, le monde s'étend au fil du temps et le processus de « déterritorialisation » s'amorce</u> :

Selon Gilles Deleuze et Félix Guattari, la fonction de « déterritorialisation » est le mouvement par lequel, on quitte le territoire[213]. Pour ces deux auteurs, le territoire n'est pas le résultat d'une délimitation objective d'un lieu géographique. Sa valeur est essentiellement existentielle.

Le processus d'appropriation des « micro » lieux se hiérarchise avec le temps. Cette hiérarchisation est fonction de l'âge, de la capacité de l'individu à se « déterritorialiser » et de l'influence plus ou moins prégnante du contrôle parental. Plus les membres des groupes sont jeunes, plus ils restent proches du domicile parental, pour rester à vue et à portée de voie, plus l'âge augmentent, plus la distance avec le domicile parental augmente. Le monde s'étend au fil du temps.

> *« A partir de 7- 8 ans, jusqu'à 15-16 ans, on devait rester près de chez nous, devant la maison. Mais on n'était pas spécialement bloqué sur l'entrée. On n'avait pas le droit de sortir. Mes parents préféraient me voir dans l'entrée que de me savoir ailleurs. On devait respecter des horaires de rentrée. A 16 ans, je pouvais rester*

[212] ANZIEU D, MARTIN J.Y, *op. cit*.
[213] DELEUZE G., GUATTARI F., *op. cit*., p. 634.

jusqu'à 22H00 et des fois 23H00. On était quatre copains, on discutait devant l'entrée. Quand il faisait un peu nuit, on se mettait dans l'entrée. » (Idir, âgé de 25 ans au moment de notre rencontre, habitant le quartier de Metz Borny).

Le témoignage d'Idir montre que ses parents ne lui laissent pas le choix. De 7 à 16 ans, il reste devant l'entrée de son immeuble qu'il appelle par ailleurs « maison ». Il se trouve qu'il cesse toute activité d'appropriation de celle-ci à l'âge de 16 ans. Ce qui le fait totalement arrêter, nous dit-il, c'est le démarrage de son premier contrat de travail dans un restaurant situé au centre ville de Metz. Comme pour d'autres, la mutation biographique qu'il subit à 16 ans contribue à modifier son réseau de sociabilité.

En effet, jusqu'à l'âge de 16 ans environ, les « micros » lieux appropriés se trouvent dans la proximité du domicile du cercle familial. Les parents ne sont pas loin, tout au plus à environ deux cent mètres dans un village et au pied d'un immeuble dans un quartier d'habitat social. Cette catégorie de jeunes gens est souvent rentrée avant minuit, les horaires s'échelonnant entre 22H00 et 23H00, sauf cas exceptionnels.

En revanche, au fur et à mesure de l'avancée en âge, les distances se creusent petit à petit. Les jeunes adultes s'émancipent de la tutelle de leurs parents. De plus, leur volonté de mettre un peu plus de distance fait qu'ils s'autorisent à rentrer bien au-delà de 22H00, quand ce n'est pas au petit matin pour certains. Le besoin de ne plus être sous le regard des adultes, pour ne pas dire la tutelle, se fait sentir et se traduit par un éloignement. Dans bon nombre de situations, la voiture joue un rôle non négligeable. Elle permet de mettre de la distance, bien que le « micro » lieu approprié se situe toujours sur le territoire du cercle familial, et ce, que les jeunes gens concernés soient résidents de villages ou de quartiers urbains. C'est plus le fait de jeunes gens âgés de 18 ans et plus. Parmi eux, il y a ceux qui ont obtenus leur permis de conduire et l'acquisition d'un véhicule, quand ce n'est pas de temps en temps celui d'un des parents. Il y a probablement ceux qui roulent sans permis. Le véhicule devient l'espace approprié pour des groupes de 4 ou 5 personnes. On peut le constater aussi bien chez les jeunes gens des villages qui se retrouvent sous l'abribus, que chez leurs pairs des quartiers urbains qui se retrouvent dans le *hall* d'entrée.

Pour les « abribussiens », le lieu de rendez-vous reste souvent l'abribus. C'est d'ailleurs là que plusieurs voitures se retrouvent le soir. Les conducteurs sont pour la plupart d'anciens « abribussiens ». Ils se donnent rendez-vous à l'abribus pour ensuite, convenir de passer la soirée ailleurs, dans un autre lieu moins en vue des résidents proches de l'abribus et souvent situé à l'écart du village, tout en restant sur le territoire de résidence du cercle familial. A partir de ce nouvel espace, ils peuvent aussi décider de passer la soirée dans la ville proche, Metz distante de dix-sept kilomètres, si les moyens financiers des uns et des autres le permettent, la solidarité restant une constante entre les membres du groupe. Le groupe peut être composé d'un ou deux éléments extérieurs au village, titulaire du permis de conduire, possédant une voiture et qui se trouvent être l'ami d'un des « abribussiens » du groupe d'origine. Le réseau de sociabilité s'ouvre à d'autres. Le passage du collège au lycée pour la plupart ou au salariat pour d'autres, a d'un côté contribué à la dislocation partielle du groupe d'origine et permis d'élargir à d'autres jeunes gens, le réseau de sociabilité de ceux qui continuent à utiliser l'abribus comme un repère. La ville la plus proche où se situent les établissements scolaires fréquentés après le collège ouvre des perspectives nouvelles et contribue au processus de « déterritorialisation », notamment en permettant le développement d'un réseau de sociabilité extraterritoriale.

Ceux de Méchy (250 habitants) et de Sanry-lès-Vigy (250 habitants) ne font pas exception. Trois ans après le séjour de vacances, nous retrouvons quelques « anciens ». Ils ont dix huit ans et plus pour certains. Le groupe des « abribussiens » rencontrés en 2002 s'est réduit comme peau de chagrin, leurs membres ayant pris des directions différentes, le passage du collège au lycée, étant à l'origine de cette désagrégation partielle, modifiant par voie de conséquence les réseaux de sociabilité. Ce constat corrobore celui de Claire Bidart[214]. S'appuyant sur une enquête longitudinale menée à Caen auprès d'un panel de soixante six jeunes réinterrogés à trois reprises et à trois ans d'intervalle[215], elle affirme que la sociabilité réagit aux

[214] BIDART C., *Les formes de l'amitié*, Sciences Humaines N°150 - Juin 2004.
[215] BIDART C., PELLISSIER A., *« Copains d'école, copains de travail. Evolution des modes de sociabilité d'une cohorte de jeunes »*, *Réseaux*, vol. XX, n°115, décembre 2002.

évènements de la vie et qu'il existe des articulations entre les logiques relationnelles et les mutations biographiques des jeunes au moment de l'entrée dans la vie d'adulte. Dans certains cas, précise-t-elle, les réseaux de ces jeunes connaissent une chute continue en terme d'effectifs. C'est incontestablement le cas du groupe d' « abribussiens » de Méchy, les copains d'école et de collège sont abandonnés au détriment d'autres, la façon même de se rencontrer ayant changé.

En passant régulièrement devant l'abribus de Méchy, nous en retrouvons encore quatre ou cinq. En fonction des moments, une voiture est garée devant l'abribus, étendant ainsi l'espace utile, tel qu'Erving Goffman le définit[216], à savoir, la partie de territoire « située immédiatement autour ou devant l'individu et auquel il a droit en raison de besoins matériels évidents ». L'abribus devient le lieu de rendez-vous, un point de ralliement et de départ vers « autre part ». Ce « micro » lieu n'est plus pour ces jeunes gens un objet d'appropriation. Pour ce groupe, cet « autre part » est pour l'instant, le « terrain de foot » situé à l'entrée du village de Sanry-lès-Vigy, distant d'environ 1,5 kilomètres de Méchy. Cet endroit est équipé d'un abri ouvert à tous les vents, servant les jours de match, à installer une petite buvette pour les supporters des deux équipes. Cet abri est utilisé comme lieu de rencontre et de retrouvailles par le groupe, aspirant à plus d'autonomie et ne souhaitant plus se retrouver sous le regard plus ou moins bienveillant des habitants de leur secteur de résidence. Les habitants, parmi lesquels les parents de ces jeunes gens, n'ignorent d'ailleurs pas où ils se trouvent, le village ne comptant que 250 habitants, et tout se sait encore. Situé entre les deux entités communales, ce lieu baptisé par eux, « le terrain de foot », les protège des regards extérieurs. Quand nous nous retrouvons sur cette route, seule la présence d'une ou deux voitures, à quelques mètres seulement de cet abri en question, nous informe, en dehors des heures d'entraînement et de match, de la présence de jeunes gens à cet endroit. Le nombre de voitures est rarement plus de deux. Le groupe reste formé de 5 à 6 personnes au maximum, sa composition variant en fonction des opportunités de se rencontrer et des emplois du temps des uns et des autres, la fréquence des rencontres ayant d'ailleurs fortement diminué par rapport à celle du groupe qu'ils formaient avec d'autres, trois ans plus tôt. Elle est passée de

[216] GOFFMAN E., *op. cit*., p. 49.

quotidienne à au moins une fois par semaine, le samedi soir, voire deux. Quand ils décident de rester pour discuter entre eux, ils le font avec de plus, la possibilité d'écouter de la musique en laissant les portes ou les vitres d'une des voitures, ouvertes. Force est de constater que la voiture modifie le rapport au territoire de résidence du cercle familial. En tant que « micro » lieu mobile, elle sert de lieu de réunion et de support pour se détacher petit à petit de ce territoire.

Il existe un autre lieu, encore plus éloigné. Il s'agit d'un ancien lavoir construit en 1791, sur le territoire communal de Sanry-lès-Vigy, au pied de la source qui l'alimente depuis son origine. Il a la particularité d'être situé en dehors du village, en contre bas du chemin agricole, bordé d'arbres et de buissons, qu'il faut emprunter sur plusieurs centaines de mètres pour y accéder. Ce site a fait l'objet d'un chantier de restauration par les 12-16 ans de la commune, organisé à l'initiative du Maire, comme nous l'avons déjà signalé plus en amont. Complètement à l'abri des regards, ce lieu est également utilisé, comme lieu de repli du groupe de jeunes « abribussiens » de Sanry-lès-Vigy, auquel, nous faisons référence lors du déroulement du séjour de vacances, qui, comme leurs homologues de Méchy, font le choix de se protéger du regard des habitants de leur village. Ce « micro » lieu est accessible en voiture, le chemin agricole étant carrossable.

Quant aux jeunes gens des quartiers urbains, le phénomène présente des similitudes, même si le cadre est complètement différent et beaucoup moins bucolique. Seule la composition du groupe reste stable. Si un des jeunes gens habitués à se retrouver dans un *hall* d'entrée, acquiert une voiture, nous observons un léger déplacement du phénomène d'appropriation. Même si le *hall* d'entrée reste le point de rendez-vous, la voiture d'un des membres du groupe devient rapidement un lieu d'appropriation, faisant passer les jeunes gens du *hall* d'entrée au parking situé en face de l'immeuble.

> *« On a commencé à abandonner la barrière, le hall d'entrée, la cave et le blockhaus pour squatter à l'intérieur de la voiture. Elle était garée sur le parking. On avait un paquet de clopes. On mettait la musique à « toc [217]». On était à quatre à l'arrière,*

[217] « A toc » signifie « à fond » ou à « tue tête ».

fenêtres ouvertes et bras dehors (rire). On ne roulait pas, car on n'avait pas de « tune [218]» pour acheter de l'essence. Mais on s'y croyait ! » (Djamel, habitant le Quartier du Roi à Woippy).

Le « on s'y croyait ! » renvoie toujours au « entre nous » du groupe restreint. Physiquement encore « scotchés à leur trois lieux », comme ils disent, ils se préparent à mettre à distance le territoire de résidence du cercle familial. Une forme de « voyage » s'imagine entre rêve et réalité, les pieds encore bien ancrés dans la réalité du quartier et la tête dans les étoiles. Le désir est là.

Du parking de l'immeuble, soit les jeunes gens conviennent de sortir du quartier s'ils se sentent prêts à en franchir les limites, soit ils « tournent sur le quartier [219]» sans en sortir, passant d'un espace approprié à un autre, fenêtres grandes ouvertes et la musique à fond.

« On mettait 20 balles d'essence, on partait en ville, quitte à pousser la voiture quand on tombait en panne. » (Djamel à nouveau)

Le processus de « déterritorialisation » s'amorce timidement. L'accès à la voiture, aussi immobile soit-elle sur le parking situé en face de l'entrée, constitue une étape décisive. C'est l'imaginaire qui prend le dessus. Même avec le réservoir vide, les jeunes gens commencent à quitter le quartier en se projetant dans des sorties virtuelles.

Le réseau de sociabilité de ces jeunes gens se modifie dans les mêmes conditions que ceux de leurs homologues des villages voisins, et sur la base des mêmes critères. Le processus de « déterritorialisation » s'engage de la même manière. En effet, même avec un permis de conduire et un véhicule en état de marche, nous constatons que, tous les jeunes gens à l'origine du processus d'appropriation d'un « micro » lieu sur un quartier urbain d'habitat social, ne sont pas en mesure de quitter le quartier de leur enfance et adolescence, aussi facilement que leurs pairs des villages voisins.

[218] La « tune » est un mot argotique qui signifie « argent ».
[219] Un éducateur de l'Association de Prévention Spécialisée, d'Insertion et de Socialisation (APSIS).

L'obtention du permis de conduire, rituel de passage pour une grande partie des jeunes gens franchissant le cap de la majorité, ajoutée à l'acquisition d'un véhicule, n'est que le début d'une autonomie ouvrant une voie possible vers d'autres expériences à vivre, en augmentant petit à petit la mise à distance entre le territoire du cercle familial et d'autres situés au-delà des limites du premier.

2.8) Des « espaces de paroles impossibles ailleurs » et de convivialité, en dehors du cercle familial :

A la question de savoir ce qu'ils font dans ces « micro » lieux, les premières réponses obtenues sont unanimes, en milieu urbain, périurbain et rural:

> *« Pour se rencontrer entre copains »* (Geoffrey et Alex, 15 ans de Méchy).
> *« Pour discuter de nos problèmes »* (Michaël et Grégory, 19 et 21 ans d'Ars sur Moselle).
> *« Pour se réunir »* (Alex, 15 ans de Retonfey).
> *« Pour parler tranquillement ou délirer »* (Laura, 14 ans de Luttange).
> *« Pour rechercher la tranquillité »* (Jonathan, 17 ans de Sanry-lès-Vigy).
> *« Pour se relaxer »* (Jean Maxime, 14 ans de Rémilly).
> *« Pour discuter intimement et délirer calmement »* (Déborah, 14 ans de Montigny-lès-Metz).
> *« On discute de tout et de rien, de ce qu'on vit, de ce qu'on a fait la journée »* (Sandra, 17 ans, de Montigny-lès-Metz).

Toutes les réponses insistent sur le besoin de se retrouver entre pairs pour discuter dans la tranquillité et le calme, pour créer un « entre nous ». Les mots pour l'exprimer sont communs aux jeunes gens des villages comme à ceux des quartiers urbains, qu'ils soient scolarisés, salariés ou à la recherche d'un emploi, issus d'un quartier urbain fortement stigmatisé ou bien d'un autre qui l'est moins. Les principaux verbes utilisés par ces jeunes gens pour décrire ce qu'ils y font, sont :

> *« Discuter », « Rigoler », « Parler de tout et de rien », « Se confier », « Refaire le monde », « Parler entre nous », « Délirer », « Décompresser »*

A la question de savoir ce qu'il faisait dans son entrée d'immeuble d'un quartier de l'agglomération messine, avec ses potes quand ils étaient âgés entre 14 et 16 ans, Djamel, aujourd'hui âgé de 38 ans, nous répond :

> *« C'était notre clope qu'on fumait, nos blagues qu'on se racontait (…) C'était des trucs qu'on causait pas avec la famille (…) A cet âge, quand tu commençais à avoir des pulsions, quand t'avais envie d'être avec une gonzesse, que t'avais envie de sortir tard la nuit, c'était pas avec tes parents que t'en parlais (…) Quand t'en parlais, tu te faisais jeter ! »*

Il est bien question de « paroles impossibles ailleurs » qu'au sein de ces groupes et hors la présence d'adultes, parmi lesquels leurs parents. Les *« trucs qu'on causait pas avec le famille »* sont des sujets abordés qui ne peuvent se dire dans la famille, voire, qui ne font pas l'objet d'une grande écoute quand ils sont évoqués, même du bout des lèvres. Ce constat interroge le groupe familial en tant qu'espace de parole et les raisons pour lesquelles ces jeunes gens ne constituent qu'une minorité si l'on prend en compte la totalité de la classe d'âge concernée. Qu'en est-il de ceux qui ne sont pas membres de ces groupes ? Nous traiterons de cette question dans le chapitre suivant.

D'autres points de vues rejoignent notre constat, parmi lesquels celui de Françoise Moncomble[220]qui parle de « sociabilité primaire » en évoquant les « jeunes de la palabre » qui privilégient le voisinage, le familier et les relations de proximité pour se forger une identité, et en précisant que le groupe protège tout en se protégeant autour de sa loi.

Ce premier constat nous amène à affirmer que ces « micro » lieux sont d'abord et

[220] MONCOMBLE F., *La Déliaison. La politique de la ville en question ?,* L'HARMATTAN, Paris, 2001. p.117

avant tout, des « espaces de parole impossibles ailleurs », ce qui valide le fait qu'il s'agit bien de « groupes restreints » consacrés à la « réunion - discussion », tels que Didier Anzieu et Jacques Martin les désignent[221]. La parole semble y circuler librement entre les membres des groupes qui s'y retrouvent. De plus, le fait que ces jeunes gens ne se retrouvent qu'entre eux et hors la présence d'adultes, nous fait dire qu'ils cherchent à se mettre à l'écart des adultes de leurs cercles familiaux respectifs. Les propos de Djamel et ceux des autres jeunes gens nous questionnent sur le rapport qu'ils entretiennent avec le groupe familial. Nous posons l'hypothèse qu'ils vont chercher au sein de ces groupes de pairs ce que le cercle familial n'est pas en mesure de leur apporter. Les sujets abordés au sein des discussions ne se racontent pas dans la famille, ou ne peuvent pas être entendus quand éventuellement ils sont évoqués du bout des lèvres. De même, ce qui y est recherché en terme de calme, d'intimité, de chaleur ou de réconfort, ne se trouve pas non plus dans la famille.

2.9) Un mouvement oscillant entre « sociabilité interne » et « sociabilité externe » :

Tout un chacun est amené à un moment donné, dans le cadre du processus de socialisation, à se détacher physiquement de son groupe familial. Ce processus s'accomplit sur plusieurs années et se traduit par des séparations qui s'opèrent quotidiennement et qui, petit à petit, préparent ainsi le futur adulte à devenir autonome. Chaque matin, tout un chacun quitte le domicile familial pour vaquer à ses activités d'écolier, de collégien, de lycéen, d'apprentis, d'étudiant ou de jeune adulte en quête d'un statut de salarié dans le monde du travail. A ces séparations s'ajoutent toutes les occasions passées en dehors du domicile familial pour pratiquer une activité extra scolaire, dans les domaines socioculturels et sportifs, voire pour se retrouver entre amis dans des « micro » lieux et passer tout simplement un bon moment.

En reproduisant quotidiennement ce rituel de séparation, on se prépare petit à petit à quitter définitivement un jour ou l'autre le domicile familial. Ce processus

[221] ANZIEU D., MARTIN J.Y, *op. cit.*, p. 45

s'accomplit à deux niveaux : social et spatial. La mise à distance se fait progressivement, les sphères de socialisation extra familiales (école, groupes de pairs, collège, lycées, associations, entreprises, etc.) à l'intérieur du territoire du cercle familial pour une partie d'entre elles et à l'extérieur pour une autre, y contribuant très largement.

Sont mises en tension ce que Michel Forsé et Alain Degenne nomment d'une part, la « sociabilité interne », tournée vers la famille et la « sociabilité externe » orientée vers les pairs et tous les acteurs des sphères de socialisation fréquentées à divers titres, notamment des tiers socialisateurs amenés à faciliter le passage d'une sphère à une autre[222].

Cette oscillation se traduit pour les jeunes gens de la classe d'âge de 13 à 25 ans, par des mises à distances plus ou moins longues, entrecoupées de périodes de retour et surtout par une ambivalence des sentiments qu'ils peuvent éprouver à l'égard de leurs parents.

> *« A 14, 15 et 16 ans, je n'aimais pas mes parents. Je les haïssais. Je n'ai appris à les aimer seulement à partir de 20 ans. Il fallait qu'on respecte nos parents. Moi, mon père, je ne lui ai jamais répondu et je ne l'ai jamais fixé dans les yeux. Quand il te regardait, il fallait baisser le regard. C'était très, très dur ! Mais c'était comme çà !»* (Djamel, du quartier du Roi de Woippy)

Ce que nous dit Djamel est révélateur de l'état d'esprit dans lequel se trouvent bon nombre d'adolescents, même si tous ne l'expriment pas de cette manière. Cette oscillation entre « sociabilité interne » et « sociabilité externe » s'accompagne également d'une oscillation des sentiments, l'amour et la haine étant les deux extrêmes.

Malgré les apparences, ces jeunes gens ne sont pas en rupture de ban avec leur famille. Même si la famille est diabolisée par moment, comme nous venons de le voir, elle est aussi appréciée pour certaines qualités, notamment cet espace de

[222] FORSE M., DEGENNE A.., *Les réseaux sociaux*, Armand Collin, Paris, 1994, p. 48.

convivialité qu'elle devient le temps d'une fête à caractère familial ou religieux.

> *« Quand ma mère faisait un couscous, les copains venaient. Ma mère disait « t'appelles les copains, je fais un couscous aujourd'hui ! ». Des fois, les copains me demandaient « Ta mère fait couscous aujourd'hui ? ». Je leur répondais « Ouais. Montez ! ». Lorsqu'il y avait des fêtes, notamment pendant le ramadan, tous les copains venaient à la maison. Ils savaient que, quand tu allais souhaiter « Une bonne fête de ramadan » à une famille maghrébine qui t'ouvrait sa porte, tu mangeais à te faire exploser le ventre et tu repartais avec plein de gâteaux. C'était le seul côté convivial qu'on pouvait partager avec la famille. C'était le seul et l'unique !»* (Djamel, Quartier du Roi, Woippy)

La recherche de moments de convivialité, de réconfort et de partage, est souvent avancée parmi les motifs qui poussent des jeunes gens à s'approprier un « micro » lieu du territoire de résidence du cercle familial. Ce témoignage nous permet de connecter cette réalité à la question de savoir, si le « micro » lieu peut être considéré comme une extension, une excroissance ou un appendice du groupe familial. Les jeunes gens concernés, semblent vouloir essayer de retrouver en dehors de celui-ci, ce qu'il y a de mieux en lui et qu'ils vivent sur des temp trop courts et trop espacés. Ils cherchent à prolonger ces temps de bonheur, ailleurs avec des pairs, se trouvant eux aussi dans une dynamique de quête de réconfort à un moment donné de leur parcours personnel.

Pour tenter de s'en assurer, nous rencontrons des jeunes gens non engagés dans un processus d'appropriation de « micro » lieu mais en contact régulier avec d'autres qui le sont et qu'ils côtoient quotidiennement.

> *« Rien faire ne m'intéresse pas. Si je veux voir un copain, je préfère aller chez lui plutôt que de le rencontrer dans une entrée. De toute façon, mes parents ont toujours préféré que je sois à la maison. Ils me disaient : « Dès que tu as fini l'école, ne traînes pas et rentres à la maison !»* (Farid, 19 ans, au moment de notre rencontre à Metz Borny, le dernier d'une fratrie de trois enfants)

Dans ce témoignage, nous constatons que le contrôle parental reste le plus fort. A la question de savoir ce qui passe en cas de désobéissance, la réponse de Farid est sans ambiguïté.

> *« Chez nous, tout se passe dans le dialogue et jamais un mot plus haut que l'autre. Pas besoin de crier pour se faire entendre. Nous étions deux frères et une sœur. On était bien à la maison. On pouvait parler de presque tous les sujets. Et quand ça n'allait pas à l'école, c'était ma grande sœur qui nous aidait. »* (Farid, 19 ans du quartier de Metz Borny).

Le groupe familial joue son rôle protecteur pour ses membres. Le « on était bien à la maison » est des plus significatifs. Ce témoignage nous montre qu'il constitue également un réel espace de parole pour ses membres. L'emploi même du mot « maison » est révélateur, alors que l'appartement de Farid se situe dans une tour du quartier de Metz Borny. La « maison » est le « coin du monde » de Farid, au sens ou Gaston Bachelard le définit, à savoir un « cosmos » dans toute l'acceptation de ce terme[223]. Il s'y sent manifestement bien. Il la lui préfère au groupe de pairs du *hall* d'entrée voisine de la sienne. Quant à son réseau de sociabilité, il s'est très largement diversifié.

> *« C'est équilibré. Autant à l'intérieur qu'à l'extérieur du quartier. Il y avait les potes que j'ai connus au collège Paul Valéry[224]. Parmi eux, il y avait ceux qui habitaient le quartier et ceux qui n'y habitaient pas. Puis à 16 ans, il y a eu le lycée René Cassin situé à l'autre bout de Metz où aucun de mes potes n'habite le quartier. »* (Farid).

Le logement qu'habite Farid, est comparable à celui de ses pairs qui s'approprient le *hall* de l'entrée voisine de la sienne. L'hypothèse qui consiste à considérer que l'importance de la surface habitable, est un facteur déclenchant du phénomène ne

[223] BACHELARD G, *op. cit*, p. 24.
[224] Le collège Paul Valéry a une double particularité : celle d'être implanté sur le quartier de Metz Borny et celle de recruter une partie de ses élèves sur le secteur de Metz Campagne. Cette double particularité permet de créer une réelle mixité sociale, celle-ci conditionnant pour partie, les modalités de constitution des réseaux de sociabilité adolescente.

nous semble donc pas pertinente. D'autres témoignages de jeunes gens habitant des logements sociaux identiques, nous amènent à valider cette affirmation, et ce, d'autant plus que les « abribussiens » des villages passent autant de temps dans les abribus que leurs pairs des quartiers urbains dans les *halls* d'entrée, et pourtant, ils habitent des maisons où la surface habitable est nettement plus importante.

Julien, âgé de 23 ans au moment de notre rencontre, habite le village de Sanry-lès-Vigy (250 habitants) situé à environ 17 kilomètres de Metz. Il ne fréquente pas les jeunes gens qui s'approprient l'abribus de son village, même s'il les connaît, puisqu'il a fait toute sa scolarité avec eux de la maternelle au collège.

> *« Au départ, quand j'étais au collège, c'était à l'abribus qu'on se retrouvait. Je n'y suis allé en fait qu'une ou deux fois et n'y ai trouvé aucun intérêt. Quand j'y étais, on discutait, certains commençaient à fumer un peu. Ce qui m'intéressait à l'époque, c'était faire du vélo ou aller à la pêche. Rester à discuter sans rien faire ne m'intéressait vraiment pas. »* (Julien, 23 ans du village de Sanry-lès-Vigy)

Bien que resté en très bons termes avec les « abribussiens » de son village, Julien ne souhaite pas prolonger sa présence au sein de leur groupe. Nous poursuivons la discussion sur les rapports qu'il entretient avec sa famille, à ce moment là.

> *« Mon enfance, jusqu'à 18 ans, était plutôt refermée sur ma famille. Les horaires étaient très stricts. Les jeunes de l'abribus se retrouvaient le soir après manger. Nous, on n'avait pas le droit de sortir. Je pouvais sortir jusqu'au repas du soir qui était programmé vers 19H00. Les autres avaient le droit de sortir jusqu'à 22H00. C'est seulement vers 18 ans, que j'ai pu vraiment commencer à sortir, mais plus du tout en lien avec les jeunes du village. C'était plutôt à Metz, avec des copains de la fac. Ces escapades avaient déjà commencé un peu avec le copains du lycée qui se trouvaient également à Metz.»* (Julien de Sanry-lès-Vigy).

Le contrôle parental apparaît plus strict. Julien semble s'en accommoder, bien qu'il émette quelques regrets.

« Au début, j'aurais bien aimé avoir le droit de sortir avec les copains le soir, surtout pendant la période allant de la fin de l'école primaire au milieu des années collège. Je me sentais un peu gêné parce que même pendant les grandes vacances, je ne pouvais pas sortir le soir avec eux. Je m'y suis fait. Autrement dans ma famille, on pouvait discuter de tout sans tabou. C'était souvent pendant les repas que les discussions s'engageaient. » (Julien de Sanry-lès-Vigy)

Dans la situation de Julien, les années collèges voient une prédominance de la « sociabilité interne » au détriment de la « sociabilité externe » qui reprend le dessus durant les années lycées et va en s'amplifiant avec l'entrée à l'université, le permis de conduire y contribuant quelque peu, reconnaît-il. Avec du recul, Julien, âgé de 23 ans au moment de notre rencontre, conclut par ce témoignage.

« J'ai l'impression maintenant que je pars plus souvent et plus loin que d'autres qui ont mon âge et qui étaient sous l'abribus. Ils restent encore cantonnés dans le village. Je discute souvent avec eux. Ils se retrouvent maintenant à l'étang ou sur le terrain de foot. » (Julien de Sanry-lès-Vigy)

Quant à considérer sa voiture comme un « micro » lieu à s'approprier avec d'autres, Julien est très clair.

« Pour moi, la voiture, ça reste avant tout un moyen de transport, mais pas un lieu de retrouvaille, même si c'est sympa d'être avec des potes en voiture pour écouter de la musique, le temps du transport. » (Julien de Sanry-lès-Vigy)

La voiture reste pour Julien, un moyen au service de ses déplacements. En aucun cas, elle n'est un « micro » lieu au sein duquel, il accepte de passer plusieurs heures, stationné à un endroit donné, en compagnie d'autres jeunes gens.

Comme nous le constatons, la sociabilité est indissolublement intriquée à la territorialité. S'il y a oscillation permanente entre « sociabilité interne » et « sociabilité externe », il y a concomitamment oscillation entre « territorialisation »

et « déterritorialisation ». Le mouvement est permanent, malgré l'apparente immobilité qui se donne à voir quand nous déambulons d'un « micro » lieu à un autre. Ce qui se joue au-delà des apparences est d'une grande complexité qu'il nous est difficile de traduire avec netteté. La perspective développée par Gilles Deleuze et Félix Guattari devrait nous y aider.

2.10) Un mouvement oscillant entre « territorialisation » et « déterritorialisation » :

La territorialisation est liée, selon Liane Mozère[225], se référant à Gilles Deleuze et Félix Guattari, à un mouvement de « déterritorialisation » qui porte le territoire hors de lui-même.

Pour Gilles Deleuze et Félix Guattari, le territoire est le produit d'une territorialisation des « milieux » et des « rythmes ». Les exemples de situations que nous amenons dans le cadre de cette thèse, montrent clairement que c'est le groupe de jeunes gens qui fait qu'une emprise territoriale donnée, aussi anonyme soit-elle, peut devenir un « lieu » au sens anthropologique du terme, la faisant passer du statut de « non lieu », au sens où Marc Augé le définit, à celui de « lieu », au sens de la tradition sociologique.

Le « micro » lieu, en tant qu'emprise territoriale appropriée est, en référence à la perspective développée par Gilles Deleuze et Félix Guattari, le produit d'une territorialisation des « milieux » et des « rythmes », issus du « chaos ». Cette perspective nous amène à considérer que les « milieux » auxquels il est fait référence dans cette approche, correspondent à ce que nous définissons dans notre thèse, comme « sphère de socialisation ». En tant que tels, ils sont codés. Ces codes correspondent aux normes auxquelles chacun doit se conformer pour répondre à ce qui est attendu de lui dans un « milieu » donné. Ces « milieux » n'étant pas hermétiques entre eux, ils communiquent en permanence les uns avec les autres et sont en « perpétuel transcodage ou transduction », selon les termes employés par Gilles Deleuze et Félix Guattari. Pour ces deux auteurs, il y a « rythme » dès qu'il y a

[225] MOZERE L., PERALDI M., REY H., *L'intelligence des banlieues*, Editions de l'Aube, Paris, 1999, pp. 12-29.

« passage transcodé » d'un « milieu » à un autre. Mais ce « rythme » n'agit pas comme une cadence avec sa régularité et son *tempo,* il est « inégal et incommensurable », précisent-ils. On ne peut donc ni le mesurer, ni le quantifier parce que, d'un individu à un autre, il est forcément différent. Le processus d'appropriation d'un « micro » lieu est un « rythme ». En tant que passage entre deux « milieux », le « rythme » forme un « entre deux milieux » où le « chaos » a aussi une chance de devenir rythme, en tant que « milieu » de tous les « milieux ». Il menace d'épuisement ou d'intrusion les « milieux ». Les jeunes gens à l'origine de ce phénomène sont bien dans une dynamique visant à se préserver du « chaos ». Pour eux le territoire a une valeur existentielle. Selon François Zourabichvili[226], il circonscrit le champ du familier et de l'attachant, et marque les distances avec autrui. Et surtout, il protège du « chaos » qui peut s'introduire dans les « milieux ».

> *« Le « fort [227]» était le seul endroit qu'on pouvait aménager avec des vieux canapés que les gens jetaient. On y avait aménagé un petit studio. De toute façon, c'était ça ou les caves. Comme dans les caves, les trois quarts du temps, on se faisait jeter, ou bien, il y avait un problème de feu ou de bagarre, alors sans trop s'éloigner du quartier, on avait un espace. »* (Djamel, du Quartier du Roi de Woippy).

Nous citons à nouveau ce témoignage de Djamel qui nous semble révélateur de ce besoin de se protéger du « chaos », « milieux de tous les milieux ». Le fort approprié par Djamel et ses copains est un « milieu ». Parmi les autres « milieux » dont il faut se préserver, il y a bien évidemment le territoire de résidence du cercle familial et la famille elle-même. Le « sans trop s'éloigner du quartier » nous informe que ces deux « milieux » restent néanmoins rassurant. Cette posture paradoxale qui consiste à vouloir se préserver de ces deux « milieux » que sont le quartier et la famille, en s'en éloignant un peu, tout en ne les perdant pas de vue, montre bien que les « milieux » ne sont pas hermétiques entre eux et que les codes dont ils disposent passent bien de l'un à l'autre. Le fait de reproduire dans ce fort ce qu'ils vivent dans le milieu familial en est une parfaite illustration. Ils n'ont fait que recréer un nouveau « chez

[226] ZOURABICHVILI F., *Le vocabulaire de Deleuze*., *op. cit*, pp. 28-29.
[227] Ancien fortin désaffecté de la ligne Maginaux, ouvert à tout vent, situé à quelques dizaines de mètres du quarrter du Roi de Woippy.

eux ». Djamel et ses copains ne sont pas en rupture avec leur famille, et ils restent très attachés à leur quartier puisque partout où ils vont, ils s'en revendiquent.

Le processus d'appropriation en s'accomplissant, a pour conséquence le marquage du « micro » lieu. Des « indices » que nous nommons « marqueurs », provenant, selon Gilles Deleuze et Félix Guattari de tous les « milieux » témoignent de la présence d'un groupe de jeunes gens. A y regarder de près, les marqueurs « signets », « centraux » et « frontières » dont nous faisons état, proviennent effectivement de tous les « milieux ». En effet, chaque individu composant le groupe, est lui-même le résultat de « passages transcodés » entre plusieurs « milieux ». Il amène par voie de conséquence sa marque personnelle (savoir être, savoir faire, tenue vestimentaire, goûts pour telle ou telle forme d'expression musicale, etc.) et ses propres « indices » pouvant se traduire par l'apposition de différents types de marqueurs (visuels, sonores, olfactifs, centraux, signets, frontières, etc.). Selon Gilles Deleuze et Félix Guattari, le territoire n'est pas premier par rapport à la marque qualitative, c'est la marque qui fait le territoire. De même, selon ces deux auteurs, les fonctions dans un territoire, au sens éthologique du terme (protection, défense, reproduction, etc.), ne sont pas premières, elles supposent d'abord une expressivité qui fasse territoire. C'est bien en ce sens, précisent-ils, que le territoire et les fonctions qui s'y exercent, sont des produits de la territorialisation, celle-ci étant l'acte du rythme devenu expressif[228]. Les vieux canapés cités par Djamel en sont une illustration. Ils proviennent bien d'un ou de plusieurs « milieux » familiaux, déposés par leurs membres sur le bord d'un trottoir du quartier dans le but d'être récupérés par le service des objets encombrants de la commune. Leur récupération par Djamel et ses copains et leur installation dans le « fort » constituent un des éléments qui contribue à faire que ce « micro » lieu devienne pour ses utilisateurs «un petit studio ». En rendant « expressif » le « rythme » ou « passage entre deux milieux », ils font s'accomplir le mouvement de « territorialisation ».

Ces « indices » rendent expressif le « rythme » ou « passage entre deux milieux », même si le sens de cette expressivité est interprété différemment selon le point de

[228] DELEUZE G., GUATTARI F., *op. cit.*, p. 388.

vue à partir duquel elle est observée et analysée. Pour une partie des « entrepreneurs de morale », elle est perçue comme une transgression de la norme des usages qui doivent être pratiqués dans ces « micro » lieux, quand ce n'est pas une transgression de la loi républicaine. Pour une autre partie, elle est perçue comme un passage incontournable répondant à un réel besoin de se retrouver entre pairs.

Le mouvement de «territorialisation » implique à un moment donné un mouvement de « déterritorialisation ». Selon Gilles Deleuze et Félix Guattari, la fonction de « déterritorialisation », qu'ils symbolisent par la lettre « D », est le mouvement par lequel, on quitte le territoire[229], sachant que le moment en question est difficile à préciser et à situer dans le temps et dans l'espace. Comme nous le soulignons plus haut, le « rythme » ou « passage entre deux milieux » n'agit pas comme une cadence avec son *tempo*. Les jeunes gens restent dans ce passage le temps qu'il faudra à chaque individu qui le compose de s'engager dans ce mouvement de « déterritorialisation ».

> *« Cela a duré pendant trois ans, de 14 à 16 ans. J'ai ensuite quitté Woippy pour suivre une formation en internat à Paris. C'était comme si j'avais quitté le quartier. Quand je revenais le week-end et pendant les vacances scolaires, je continuais à retrouver mes potes. Quand je suis revenu à 18 ans, ça a redémarré plein pot. Mais, le problème c'est que j'étais le seul à être sorti du quartier. J'étais dans une autre région. J'ai commencé à avoir d'autres centres d'intérêts, comme par exemple : ma tenue vestimentaire, être propre et élégant, savoir parler aux filles, écouter de la musique. »* (Djamel, Quartier du Roi de Woippy).

Ce témoignage montre que le processus de « déterritorialisation » s'amorce petit à petit par des « va et des vient » entre les « milieux » du territoire de résidence du cercle familial où il grandit (quartier, famille, école primaire, collège, groupes de pairs, «micro » lieux appropriés) et des « milieux » situés à l'extérieur du territoire du cercle familial, plus en rapport avec son projet professionnel. De 16 à 18 ans, sous l'influence de ces nouveaux « milieux » (nouvelle région, internat, lycée d'enseignement professionnel), Djamel commence à se détacher de ses pairs du

[229] DELEUZE G., GUATARI F., op. *cit*., p. 634.

quartier du Roi à Woippy, tout en gardant le contact et en prenant plaisir à les retrouver le *week-end* ainsi que pendant les vacances scolaires. Il reconnaît avoir changé durant cette période, ce qui semble lui poser problème, (« tenue vestimentaire », « être propre et élégant », « écouter de la musique », « savoir parler aux filles ») sous l'influence d'autres pairs et de sa formation professionnelle. C'est comme si il devenait un *étranger* pour ses pairs. Le processus de socialisation se poursuit couplé d'une valorisation de l'image de soi plus importante. Pour autant, à 18 ans, de retour dans le quartier après la fin de sa formation, il replonge. Le « ça a redémarré » est sans ambiguïté. L'attachement au quartier reste le plus fort.

L'indissoluble intrication entre la sociabilité et la territorialité implique que chaque individu est en mouvement permanent, malgré les apparences d'une immobilité qui se donne à voir et que tout un chacun peut observer. Quand il ne se traduit pas, par un déplacement des corps d'un endroit à un autre, visible à l'œil nu, c'est dans la tête de ces jeunes gens que le mouvement de « déterritorialisation » s'amorce à travers le désir de sortir du quartier. La métaphore du blocage dans le passage prend alors tout son sens. Pour Françoise Moncomble[230], c'est là que se fixe un « déracinement enraciné, immobilisé dans l'attente et le passage qui ne se fait », le « groupe de palabre » devenant « le lieu d'une fixation forte, d'une sociabilité primaire ancrée dans une territorialité d'incrustation. ».

Aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain, les différents témoignages montrent que, pour s'engager dans le mouvement de « déterritorialisation », la densité du réseau de sociabilité extra territoriale, ainsi que la fréquence des interactions sociales avec celui-ci, sont prépondérantes.

Les jeunes gens du milieu rural sont incontestablement mieux dotés sur ces deux plans, que ceux des quartiers urbains d'habitat social. Les contacts extra territoriaux se développent pour la plupart d'entre eux dès la 6ème, quand ce n'est pas dès l'école maternelle et primaire dans le cadre des regroupements scolaires organisés entre plusieurs villages. Même si le périmètre résidentiel reste le village, vécu comme un

[230] MONCOMBE F., *La déliaison - La politique de la ville en question*, L'Harmattan, Paris, 2001.

lieu protecteur où chacun se sait « sous l'œil collectif [231]», c'est vraiment à partir de la classe de 6ème que celui-ci tend à s'élargir progressivement, du fait des rencontres avec d'autres jeunes gens issus d'autres villages. Ceux-ci transportés par un bus, se retrouvent dans un collège souvent situé en dehors de leur périmètre résidentiel, dans le chef lieu du canton pour les élèves issus de villages situés dans certaines zones rurale, ou bien, dans la ville la plus proche pour ceux de villages situés dans des zones périurbaines.

Les jeunes gens des quartiers urbains d'habitat social, et notamment ceux entrant dans la liste des 913 sites urbains classés au plan national comme prioritaires, parmi l'ensemble des quartiers d'habitat social édifiés entre 1960 et 1990, n'ont pas la même chance. Leur périmètre résidentiel reste le quartier, réduit souvent aux quelques rues de l'îlot d'habitation où se situe l'immeuble dont ils s'approprient le ou les *halls* d'entrée. Les écoles maternelles et primaires, fréquentées jusqu'à l'entrée en 6ème, sont celles implantées dans le quartier au pied des tours et des barres. Quant au collège, c'est souvent celui du quartier jusqu'en classe de 3ème.

C'est le cas par exemple du collège des Hauts de Blémont du quartier de Metz Borny. Il est le plus ancien des deux collèges que compte ce site urbain auquel nous faisons souvent référence. Sa construction date de la sortie de terre de l'ancienne « zone à urbaniser en priorité » (ZUP), configurée en « U » comme bon nombre de cités construites ces années là, et réaménagée depuis peu dans le cadre du « Grand Projet Ville » (GPV). Cet établissement est situé au fond du quartier et scolarise depuis toujours 100 % d'élèves issus de ce même quartier. Jusqu'à l'âge de 16 ans, la possibilité pour ces élèves de se constituer un réseau de sociabilité extra territorial est quasiment nulle, et ce, malgré les rhétoriques généreuses développées depuis plus de trente années sur la nécessité de décloisonner ce site urbain. Seules les actions de quelques associations[232] implantées dans le quartier contribuent à leur manière, à favoriser ce mouvement de « déterritorialisation » en permettant la rencontre avec d'autres, en dehors du quartier, voire de la ville. Le développement de pratiques

[231] MASPERO F., *Les passagers du Roissy - Express*, Le Seuil, Paris, 1982.
[232] Nous faisons référence notamment référence au projet d'Ecole des Sports développé par le Comité de Gestion des Centres Sociaux de Metz Borny.

socio-éducatives ou sportives « déterritorialisées » est déterminant pour ces jeunes gens, afin qu'ils puissent se doter petit à petit, d'un réseau de sociabilité extra territoriale. La faiblesse de ce réseau ne contribue pas à défaire les « appartenances identitaires » et ne facilite pas le « décrochage territorial ». Des « voies de sortie » restent à imaginer pour déjouer le « piège toujours menaçant de la refermeture territoriale [233]». Pour Françoise Moncomble, toute sortie hors du quartier et tout séjour ailleurs se traduisent par un retour sur place des plus rapides[234].

A ce constat, il faut rajouter que durant cette phase où s'engage le processus de déterritorialisation, les déplacements se font en « groupe de plus d'un [235]», selon l'expression d'Erving Goffman. C'est au moins à deux personnes qu'ils sont effectués, en fonction des opportunités.

« Quand on bouge, on bouge ensemble » (Djamel, du quartier du Roi de Woippy)

C'est le « groupe - territoire » qui se déplace, toujours soucieux de maintenir cet « entre nous » qui rassure et qui renvoie à la fonction protectrice du territoire d'origine, qu'ils soit quartier urbain ou village. En fonction des groupes, ces déplacements occasionnent plus ou moins de heurts avec les riverains de la cité ou du village, et ceux des autres sites traversés en dehors. Cette dépendance au territoire de résidence du cercle familial est une caractéristique de ces « groupes - territoire » qui se déplacent avec la référence au territoire qui constitue à l'extérieur du quartier ou du village un ciment pour le groupe.

Qu'ils soient issus de village ou de quartiers urbains, le mouvement de « déterritorialisation » s'engage de toute façon, le « micro » lieu constituant pour les jeunes gens qui se l'approprient un passage indispensable dont le caractère sacré est fondamental. Dans le cadre des mouvements oscillatoires qui se développent à partir du « micro » lieu approprié où ils refont le monde, les jeunes gens vivent des expériences nouvelles « entre eux » sur le territoire de résidence du cercle familial.

[233] MOZERE L., PERALDI M., REY H., *op. cit.*
[234] MONCOMBLE F., *op. cit.*, p. 118
[235] GOFFMAN E., *op. cit.*, p. 34

Selon Liane Mozère, la tension entre territorialisation et déterritorialisation permet de sortir de la traditionnelle opposition dedans/dehors[236]. Il s'agit bien d'un processus complexe auquel nous avons à faire, avec ses trompeuses apparences. Des « pratiques déterritorialisées » ont bien lieu à plus ou moins grande échelle, avec des prises de risques plus ou moins importantes. Soit, celles-ci s'organisent par le biais des associations socioculturelles ou sportives et de l'école, soit elles émanent de l'initiative même des jeunes gens. Le « passage du chaos au cosmos » que constitue le « rythme », selon les termes de Gilles Deleuze et Félix Guattari, nous permet de mieux rendre compte de cette complexité.

Le processus de déterritorialisation s'accompagne également d'une forme d'acculturation, dans la mesure où nous considérons que le phénomène d'appropriation de « micro » lieux, peut-être considéré comme une forme de « sous - culture ». C'est à partir de la définition que donne de la culture, Edward C. Hughes, que nous référençons notre postulat. Selon cet auteur, « une culture se constitue chaque fois qu'un groupe de personnes mène une existence en partie commune, avec un minimum d'isolement par rapport aux autres, une même position dans la société et peut-être un ou deux ennemis en commun[237]». Des jeunes gens qui s'approprient un « micro » lieu mènent incontestablement une existence en partie commune. Ils passent ensemble quelques heures par jour, pendant plusieurs jours d'affilé, durant une période pouvant aller de quelques mois à plusieurs années. Ils se recrutent sur un mode affinitaire, adoptent les mêmes codes vestimentaires et partagent des goûts semblables pour la musique, notamment. En tant que tels, ils adoptent une même position dans la société et ont souvent plus d'un ennemi commun, si l'on prend en compte le voisinage, les acteurs des cercles périphériques (responsables associatifs, travailleurs sociaux, bailleurs sociaux, policiers, gendarmes) et celui des décideurs (élus). Force est de constater que l'existence même de « micro » lieux appropriés est plus ou moins fortement contestée, en fonction des contextes où le phénomène se développe. Il y a cet « entre nous » et « eux », les autres, ceux qui dénient à ces jeunes gens le droit de se réunir ou ceux qui souhaitent qu'ils se réunissent sous leur

[236] MOZERE L., PERALDI M., REY H., *op. cit.*
[237] HUGHES E.C., *Student's Culture an Perspectives : Lectures on Médical and General Education* (Lawrence Kansas : University of Kansas Law School, 1961), pp.28-29, in BECKER H, op. cit., p. 104.

contrôle plus ou moins bienveillant. De plus, les pratiques qui s'y développent ne sont pas tout le temps du goût de ces mêmes « autres », notamment en matière de consommation d'alcool et de produits psychotropes, alors qu'eux-mêmes sont souvent persuadés qu'ils sont dans la légalité ou ne mesurent pas suffisamment les mises en danger auxquelles ils se confrontent. Pour Howard Becker, dans la mesure où ces cultures existent à l'intérieur de la culture de la société globale, on les appelle des « sous - cultures [238]».

Il nous semble important d'explorer la question du caractère sacré de ces « micro » lieux pour ceux qui se les approprient, quand ils affirment qu'ils se retrouvent pour « refaire le monde », aspect sur lequel il nous faut revenir pour être complet.

III) UNE « AIRE INTERMEDIAIRE D'EXPERIENCE » ENTRE « CHAOS » ET « COSMOS » :

3.1) Le « micro » lieu comme « aire intermédiaire d'expérience[239] » :

En tant qu'emprise territoriale appropriée, le « micro » lieu constitue pour ses occupants un lieu de développement d'expériences entre soi. Les membres du groupe font, selon les termes de Georg Simmel, l'expérience de « plus de société[240] » qu'auparavant : ils sont réunis pour la réalisation d'une tâche commune, ne serait-ce que celle de se parler en étant entre eux ; ils partagent un même sentiment, ne serait-

[238] BECKER H, *op. cit*., p. 105.
[239] HENRY G., « « Micro lieux » appropriés sur le territoire du cercle familial : un passage entre le « dedans et le « dehors » », *Sociétés et jeunesses en difficulté*, 4, http://sejed.revues.org/document 1423.html., pp.6-8.
[240] « Chaque fois que des parties se rassemblent, que des gens se rejoignent pour la réalisation d'une tâche commune, qu'ils partagent un même sentiment ou une même manière de penser, chaque fois que la distribution des positions de domination ou de subordination s'exprime clairement, chaque fois que nous prenons un repas ensemble ou que nous nous apprêtons pour d'autres, à chacune de ces poussées des phénomènes de synthèse, le même groupe fait l'expérience de "plus de société" qu'auparavant. », Georg Simmel, *Le problème de la sociologie*, 1908, *in* Kurt Wolf (éd.), *Georg Simmel 1858-1918*, Ohio University Press, 1959, p. 320.

ce que celui d'appartenance au même groupe d'amis, ou de partager une même manière de penser, peut-être même seulement le sentiment d'adopter le même point de vue sur tel ou tel sujet de discussion ; ils vivent des moments de convivialité, tout simplement.

Il nous semble possible de faire une lecture pertinente de cette expérience entre soi, située à un moment donné du processus de socialisation, et vécue sur une emprise territoriale appropriée, par analogie avec la théorie de Donald W. Winnicott[241] concernant l'« aire intermédiaire d'expérience », observée chez l'enfant du 4e au 12e mois, bien que l'âge des sujets ne soit pas comparable.

Cet auteur définit en effet une « aire intermédiaire d'expérience » à laquelle contribuent simultanément la « réalité intérieure » et la « vie extérieure » et où se développent des « phénomènes transitionnels », qui apparaissent chez l'enfant du 4e au 12e mois. Il la présente comme un « état intermédiaire » entre l'incapacité du petit enfant à reconnaître la réalité et la capacité qu'il acquerra progressivement pour le faire, par l'entremise d'un « objet transitionnel », le plus emblématique étant l'ours en peluche : cet objet est considéré comme la première possession « non moi » de l'enfant, c'est-à-dire, extérieure à son corps. Il présente une grande importance, les parents en reconnaissent la valeur, à tel point qu'ils l'emportent partout.

Cette « aire intermédiaire d'expérience » n'est pas contestée au jeune enfant par son entourage. Sa fonction est d'exister en tant que « lieu de repos pour l'individu engagé dans cette tâche humaine interminable qui consiste à maintenir à la fois séparées et reliées l'une et l'autre, réalité intérieure et réalité extérieure ». Chez le jeune enfant, Donald W. Winnicott situe cette « aire intermédiaire d'expérience » entre le pouce et l'ours en peluche, entre l'érotisme oral et la véritable relation à l'objet, entre l'activité créatrice primaire et la projection de ce qui a été introjecté, entre l'ignorance primaire de la dette et la reconnaissance de celle-ci. Cette aire est a - géographique.

[241] WINNICOTT D.W., *Jeu et réalité : l'espace potentiel*, Paris, 1975, p. 28-33.

Pour ce qui concerne notre objet de recherche, le « dedans » du cercle familial peut être considéré comme analogue à cette « réalité intérieure » à laquelle il est fait référence[242], et le « dehors » du groupe des pairs comme analogue à la « vie extérieure ». Le passage entre le « dedans et le dehors » est à la fois matérialisé par ces aires géographiques que sont les « micro » lieux en tant qu'emprises territoriales appropriées, et constitué par cet « état intermédiaire » dans lequel se situent les « 13-25 ans » qui cherchent leur voie en développant leurs propres expériences avec leurs pairs.

> *« La bière et le vin étaient les boissons les moins chères qu'on pouvait s'acheter librement. Et dès qu'on voulait boire, on s'isolait et on se bourrait la gueule pour savoir ce que ça faisait. Pour ce qui est de fumer, on prenait du papier qu'on roulait et on faisait des clopes avec du tabac de mégots de cigarettes qu'on ramassait. »* (Djamel du quartier de Roi de Woippy).

Ce témoignage illustre bien le caractère « expérimentant » de ces activités qui peuvent se développer au sein d'un « micro » lieu approprié. Deux constats nous paraissent importants à relever. Le premier atteste bien que les interdits parentaux comme celui de ne pas boire d'alcool et de ne pas fumer sont bien pris en compte puisque les jeunes gens s'isolent pour ne pas être surpris en flagrant délit par les parents ou les voisins. La transgression de ces deux interdits est donc un acte conscient puisqu'il illustre la volonté de s'isoler pour ne pas être « pris ». Le second montre que les jeunes gens procèdent à des essais qui peuvent être considérés comme une forme de « bricolage » réalisé avec les « moyens du bords », une production « sans rapport à un projet [243]». La fabrication de la cigarette avec du papier non spécifique à cet usage, en est un illustre exemple.

> *« C'était comme ça, on n'avait pas de projet ! On ne construisait rien. On vivait au jour le jour. »* (Djamel du quartier du Roi de Woippy).

---

[242] Pour Donald W. Winnicott, tout individu ayant atteint un stade où il constitue une unité, avec une membrane délimitant un dehors et un dedans, dispose d'une « réalité intérieure », un monde intérieur, riche ou pauvre, où règne la paix ou la guerre, qui ouvre sur la perspective de l'« aire intermédiaire d'expérience », Donald W. Winnicott, op. cit, p. 29.
[243] DE CERTEAU M., *op. cit*., p.252.

Ces expériences « sans rapport à un projet » mettent également à l'épreuve les relations au sein du groupe, et notamment la solidarité de ses membres.

> *« On n'avait pas d'argent de poche. Pour acheter une bouteille, chacun mettait un peu et on se la partageait. On s'autogérait entre nous, on se démerdait. »* (Djamel du quartier du Roi de Woippy).

Le « entre nous » revient de manière récurrente dans les propos tenus par les jeunes gens des « micro » lieux et le « sans rapport à un projet » semble poser problème dans l'acceptation plus ou moins bienveillante, ou bien le rejet total du phénomène.

> *« Ce que notre génération ne supporte pas, c'est le désoeuvrement de ces jeunes, c'est-à-dire le manque de projet. Ils ne savent pas ce qu'ils veulent. J'ai l'impression qu'ils sont devenus une caste qu'on a du mal à pénétrer. »* (Marie, adjointe au maire de Novéans sur Moselle).

On peut alors considérer que ce « micro » lieu est approprié par l'adolescent comme « objet transitionnel », extérieur au cercle familial dont il est amené à se détacher un jour, tout en se situant dans sa proximité. Il est assimilable à l'ours en peluche, « première possession » du nourrisson, qui appartient à la « réalité extérieure » bien qu'il ne le reconnaisse pas encore comme tel. La reproduction d'un ours en peluche sur l'abribus de Bettelainville constitue pour nous une véritable révélation. Nous ne pouvions pas ne pas faire le lien entre cette découverte des plus étonnantes et la théorie développée par Donald W. Winnicott.

Vue de la reproduction du nounours de l'abribus de Bettelainville.

Le « micro » lieu approprié est une « possession » pour les jeunes gens concernés. Tous les critères d'une telle situation sont observables. Celle-ci se manifeste notamment par le marquage territorial, au sens où Erving Goffman le définit[244], avec notamment les « marqueurs centraux » qui témoignent du processus d'appropriation (mégots de cigarettes jonchant le sol et papiers d'emballages divers placés au centre du « micro » lieu, installation de mobiliers divers tels que canapé, table, chaises et tapis dans des caves, par exemple), les « marqueurs frontières » qui marquent la ligne qui sépare le « micro » lieu approprié des territoires qui lui sont adjacents (porte d'entrée du *hall* d'immeuble, premières marches accédant au palier du 1e étage, limites intérieures et extérieures du porche accédant à une cour intérieur d'immeuble, parois de l'abribus, marqueurs olfactifs tels qu'odeurs d'urine, notamment à la proximité des abribus et des entrées d'immeuble, de tabac, voire de shit, par exemple), et les « marqueurs signets » qui se traduisent par l'apposition de signatures. En marquant les sols, les murs ou tout autre élément de circonscription d'un « micro lieu » (barrières métalliques, lattes de bancs publics, poutrelles de charpente d'un abribus, murs d'un *hall* d'entrée, par exemple), les auteurs le revendiquent comme une véritable possession (multiples brûlures de cigarettes sur le sol d'un local utilisé par des fumeurs de *shit*, signatures et messages inscrits au feutre ou gravés, tags, etc.).

Tous ces marqueurs sont aussi le témoin d'une vie sociale embryonnaire. Cependant,

[244] GOFFMAN E., *op. cit*., pp. 55-60.

bien que situé en dehors du domicile familial et partagé par d'autres, le « micro » lieu n'appartient pas à la « réalité extérieure », et ce que les jeunes y vivent n'est pas représentatif de la « vie extérieure », celle-ci se déroulant en dehors du territoire du cercle familial. Le « micro » lieu reste donc un « lieu intermédiaire » au sens où Joëlle Bordet le définit, où se développent des expériences collectives « entre soi », analogues aux « phénomènes transitionnels » de Donald W. Winnicott, faits des premières expériences de découverte de la « vie extérieure » par le nourrisson.

3.2) Le « micro » lieu, un « lieu de repos » entre « chaos » et « cosmos » :

Cette « aire intermédiaire d'expériences » constitue pour ses occupants un « lieu de repos », au sens où Donald W. Winnicott le définit : il leur permet de respirer un peu avant de s'engager « dans cette tâche humaine interminable qui consiste à maintenir, à la fois séparées et reliées l'une et l'autre, réalité intérieure et réalité extérieure ». Il est vécu comme un lieu protecteur car chacun se sait « sous l'œil collectif [245] ». Malgré les apparences, ces jeunes gens y développent des pratiques de convivialité et de partage qui répondent à des besoins momentanés de réconfort et de protection, exprimés et recherchés. En tant qu'emprise territoriale appropriée, le « micro » lieu constitue d'une certaine manière un « coin du monde[246] », voire le « centre du monde [247]», car les jeunes y passent l'essentiel de leur temps à y « refaire le monde » chaque fois qu'il s'y retrouvent, y compris les jeunes gens coutumiers de passages à l'acte violents (insultes, coups, dégradations volontaires et autres).

Les analyses de Mircea Eliade apparaissent particulièrement éclairantes pour comprendre leur rapport à ce « monde ». Selon cet auteur, quel que soit le degré de désacralisation du monde auquel l'homme est arrivé en optant pour une vie profane, il conserve des traces d'une valorisation religieuse de celui-ci[248]. Même si, pour l'expérience profane, il n'existe aucune rupture qualitative des diverses parties de l'espace et que celui-ci reste neutre et homogène, il existe des « endroits privilégiés

[245] MASPERO F., *Les passagers du Roissy-Express*, Paris, le Seuil, 1982.
[246] BACHELARD G., *La poétique de l'espace*, Paris, PUF, 2004, p. 24.
[247] ELIADE M., *Le sacré et le profane*, Paris, Galimard, 1965, p. 26.
[248] ELIADE M, *op. cit.*, p. 27.

qualitativement différents des autres[249]» qui peuvent être considérés comme des « lieux saints » de son « Univers privé ». Il cite en exemple « un paysage natal » ou le « site des premières amours ». En référence à la perspective développée par cet auteur, nous considérons que les « micro » lieux constituent, pour les jeunes gens qui se les approprient, des endroit privilégiés dont le caractère sacré nous semble attesté.

Le processus d'appropriation se traduit, comme nous le développons plus en amont, par l'apposition de marqueurs délimitant un intérieur d'un extérieur, symbolisant d'une certaine manière, un seuil séparant deux espaces bien distincts sur le plan qualitatif, un « espace sacré » d'un « espace profane ». Il s'agit, selon Mircéa Eliade, d'un « lieu paradoxal où ces mondes communiquent, où peut s'effectuer le passage du « monde profane » au « monde sacré[250]». Les « micro » lieux appropriés, constituent des espaces où s'exprime une sociabilité des seuils avec son caractère sacré. Le seuil fonctionne comme une frontière qui distingue et oppose deux mondes. A ce titre, une fonction rituelle lui est dévolue. Pour illustrer son propos, cet auteur fait référence au seuil domestique des habitations humaines, qui jouit d'une haute considération. Son franchissement ne s'opère pas de n'importe quelle manière. De nombreux rites l'accompagnent. Pour l'homme religieux, le seuil a ses « gardiens » qui sont des dieux ou des esprits qui défendent l'entrée contre la « malveillance des hommes » ou bien les « puissances démoniaques et pestilentielles ». Par respect pour notre hôte, c'est sur le seuil qu'on offre des sacrifices aux divinités gardiennes. Le « micro » lieu, comme nous venons de le montrer, est un « espace sacré » pour ceux qui se l'approprient. Chacun ne peut y pénétrer que s'il est admis par le groupe. Une fois admis, chacun en franchissant quotidiennement son seuil symbolique, y apporte son offrande. Celle-ci fait l'objet d'un partage entre les membres du groupe. Elle est symbolisée par ce que chacun apporte en fonction de ses moyens et de ses envies, à savoir : de la nourriture, des boissons alcoolisées ou non, du tabac ou du shit, un sujet de discussion, sa bonne humeur ou simplement ses états d'âmes du moment. Tout ce qui peut être partagé est bon à prendre, les poubelles des abribus en portent témoignage. Ce rituel de franchissement du seuil rend le « micro » lieu,

[249] ELIADE M, *op. cit.*, p. 28.
[250] ELIADE M, *op. cit.*, p. 28

qualitativement différent pour ses occupants, de tous les autres territoires, en le détachant du milieu cosmique environnant[251].

Pour ces jeunes gens, le « dehors » est insécurisant. Il représente le « chaos » en tant qu'« autre monde[252] », espace étranger peuplé d'« étrangers » auxquels il va bien falloir se confronter un jour. Françoise Moncomble écrit que pour ces jeunes gens, hors de la communauté du groupe primaire de pairs, c'est l'étranger, l'étrange, la menace[253]. Cette rupture dans l'espace semble due à l'opposition entre un territoire habité, organisé et rassurant, le « cosmos », et un espace inconnu qui s'étend au-delà de ses frontières, le « chaos », même si cet « autre monde » peut être vécu comme rassurant par ceux qui l'habitent. Le territoire du cercle familial, habité et organisé, donc « cosmisé », rassure et protège ses habitants du « chaos ».

Le « micro » lieu approprié sur le territoire du cercle familial, est « consacré », au sens religieux du terme, par ses occupants, en tant qu'« habité ». En s'y « installant », ses occupants le transforment symboliquement en « cosmos » par une répétition rituelle[254] de la cosmogonie[255] qui consiste à transformer à l'échelle microcosmique du « micro » lieu, en se l'appropriant, le « chaos » en « cosmos ». Pour Mircea Eliade, qu'il s'agisse de défricher une terre inculte ou de conquérir et d'occuper un territoire déjà habité par d'autres être humains, la prise de possession est rituelle. A ce titre, elle doit de toute façon répéter la cosmogonie. Tout ce qui n'est pas « notre monde » n'est pas un « monde ». Selon cet auteur, on ne fait sien un territoire qu'en le créant à nouveau, c'est-à-dire en le « consacrant ». La perspective développée par Mircea Eliade croise celle de Gilles Deleuze et Félix Guattari. Selon ces deux auteurs, les « milieux » sont ouverts sur le « chaos » qui est le « milieu » de tous les « milieux ». Le « rythme », en tant que « passage entre deux milieux » est le mouvement auquel se livrent les jeunes gens qui s'engagent dans un processus d'appropriation de « micro » lieu. Ils ne font que reproduire ce que leurs parents ont eux-mêmes fait en s'appropriant le domicile familial, logement qu'ils ont

[251] ELIADE M., *op. cit*., p. 29
[252] ELIADE M., *op. cit*., p. 32.
[253] MONCOMBLE F, *op. cit*., p.48
[254] ELIADE M., *op. cit*., p. 34.
[255] Ensemble des récits mythiques qui expliquent l'origine de l'univers et ses évolutions.

« consacré » pour se protéger eux-mêmes du « chaos ». Pour Gaston Bachelard, une « chambre imaginaire » se construit autour de leur corps[256]. Ils s'y croient bien cachés quand ils se réfugient dans l'un de ces coins. Ils se préservent en quelque sorte provisoirement de ce « chaos » qui les attend, hors des frontières de ce territoire, celui-ci pouvant s'introduire dans le « rythme ». C'est le risque et il faut s'en préserver. Pour Françoise Moncomble, hors de la communauté du groupe de pairs, « c'est l'étrange, la menace [257]». Derrière cette prudence, se cache la peur de la foule, des autres en grand nombre, et finalement le refus de l'anonymat, du lieu où l'on n'est personne[258].

> *« C'est un lieu où l'on peut parler tranquillement où on délire* […] *On y rigole, on parle de tout et de rien, on se confie, on est un groupe solide. »* (Laura, 14 ans, rencontrée dans un square de Montigny-lès-Metz, commune de 23 000 habitants)
>
> *« On se retrouve, intimement pour délirer et discuter calmement* […] *Je me confie et avec tout notre petit groupe, on refait le monde.* » (Déborah, 15 ans, du même groupe.)
>
> *« Nous nous retrouvons, pour discuter de tout et de rien, ne pas être seuls, passer du bon temps avec des amies. On décompresse ».* (Stéphanie, 14 ans, du même groupe)
>
> *« Les meilleurs moments qu'on a passé à 14, 15 et 16 ans, c'était dans la forêt. On partait avec de la ficelle et un petit Opinel et on se faisait une cabane à la Tom Sawyer[259] dans un arbre. On rêvait. On voulait vivre dedans toute la journée sans que personne ne vienne nous chercher. On faisait encore des arcs, on chassait et on passait des journées entières à essayer de trouver des faisans et des nids de faisans, car les oeufs de faisan, ça valait cher., »* (Djamel du quartier du Roi de Woippy)

Le symbolisme du « centre du monde » auquel nous faisons référence est présent dans la manière dont ces jeunes gens disent qu'ils « refont le monde » quand nous leur demandons ce qu'ils font dans ces « micro » lieux. Quand ils sont « entre eux », ils sont comme « seuls au monde ». Le témoignage de Djamel est symbolique du caractère sacré des démarches entreprises par les membres des sociétés primitives pour se démarquer de l'espace profane. La cabane qu'il construit dans la forêt, avec ses copains, devient le temps de son appropriation, un espace sacré, le « centre du

[256] BACHELARD G., *op. cit*., p. 131.
[257] MONCOMBLE F., *op. cit*., p.48
[258] MONCOMBLE F., *op. cit*., p.160
[259] TWAIN M., *Les aventures de Tom Sawyer*, Editions FABBRI, Paris, 1996.

monde », le point de repère à partir duquel tout peut devenir possible. Mircea Eliade décrit un « point fixe » absolu ou un « centre » révélé par une hiérophanie[260], à savoir, « une irruption du sacré qui a pour effet de détacher un territoire du milieu cosmique environnant et de rendre qualitativement différent [261]».

Selon Gaston Bachelard, il existe une primitivité dans le rapport à l'univers qu'entretient chaque individu, qu'il soit riche ou pauvre, et ce, à partir du moment où il accepte de rêver[262]. Des « liens anthropocosmiques » permettent d'entretenir ce rapport à la cosmogonie et quand l'être trouve le moindre abri, l'imagination construit des murs pour le protéger du chaos. Nous citons la cabane de Djamel, comme nous pouvons citer à nouveau la voiture stationnée sur le parking en face de l'immeuble qui, même arrêtée, permet aux jeunes gens qui l'occupent de voyager, de sortir du quartier, par le rêve et le désir de se déterritorialiser.

De fil en aiguille, notre réflexion nos amène à croiser l'approche développées par Michel Foucault sur les « hétérotopies ».

3.3) Les « micro » lieux, des « hétérotopies » :

Les « micro » lieux appropriés sur le territoire du cercle familial constituent-ils des « hétérotopies » au sens ou Michel Foucault les définit ?

Sur le plan étymologique, l'hétérotopie vient du grec *topias* qui veut dire « lieu » et *hetero* qui signifie « autre ». Michel Foucault, lors d'une conférence en 1967[263], développe pour la première fois le concept des « espaces autres ». Pour présenter les

[260] Etymologie : du grec *hieros* qui signifie « sacré » et *phainen* qui veut dire « faire apparaître ».
[261] ELIADE M., *Le sacré et le profane*, *op. cit*., p. 29.
[262] BACHELARD G., *La poétique de l'espace*, *op. cit*., p. 24.
[263] FOUCAULT M., *Des espaces autres* (conférence au Cercle d'Etudes Architecturales, 14 mars 1967), in *Architecture, Mouvement, Continuité*, N°5, octobre 1984, pp. 46-49.

modalités de l'« hétérotopie », il décline six principes[264].

Le premier principe souligne la constante présence des « hétérotopies » au sein des sociétés et des groupes humains, tout en précisant que celles-ci prennent des formes très variées. Elles peuvent être regroupées en deux catégories. La première comprend les « hétérotopies de crise [265]» qui sont les « lieux privilégiés, ou sacrés, ou interdits, réservés aux individus qui se trouvent, par rapport à la société et au milieu humain à l'intérieur duquel ils vivent, en état de crise ». La seconde regroupe les « hétérotopies de déviation » dans lesquelles « on place les individus dont le comportement est déviant par rapport à la moyenne ou à la norme exigée » et parmi lesquelles on retrouve : les maisons de repos, les cliniques psychiatriques et les prisons[266]. Les « micro » lieux appropriés sur le territoire de résidence du cercle familial, par des jeunes gens d'une classe d'âgé oscillant entre 13 et 25 ans, peuvent être considérés comme des « hétérotopies de crise ». Ils concernent une infime minorité de jeunes gens de cette classe d'âge, qui choisissent momentanément de se mettre à l'écart de leur groupe social d'appartenance tout en restant sous son contrôle plus ou moins bienveillant, en fonction du contexte. Le rapport à la norme est questionné quand la présence de ces jeunes gens est contestée alors que ceux-ci ne sont pas des marginaux, en rupture totale de ban avec la société. En effet, la plupart d'entre eux, que ce soit en milieu urbain, périurbain ou rural, développent, en dehors de leur présence au sein de ces « micro » lieux, des activités conformes à ce qui est attendu d'eux. Ils sont collégiens, lycéens en apprentissage par alternance école - entreprise, voire, ils sont pour les plus âgés d'entre eux demandeurs d'emploi. A ce titre, nous considérons que ces « micro » lieux sont des « hétérotopies de crise ». Le caractère temporaire, voire éphémère du phénomène, lui confère une réelle dimension de crise.

Le second principe insiste sur la variabilité historique des « hétérotopies ». Pour Michel Foucault, au cours de son histoire, « une société peut faire fonctionner d'une façon très différente une « hétérotopie » qui existe et qui n'a pas cessé d'exister[267] ».

---

[264] FOUCAULT M., *Dits et écrits* (IV. 1980-1988), « des espaces autres », Paris, Gallimard, 1994, pp. 752-762.
[265] FOUCAULT M., *op. cit.*, pp. 756-757.
[266] FOUCAULT M., *op. cit.*, p. 757.
[267] FOUCAULT M., *op. cit.*, p. 757

Les phénomènes d'appropriation de « micro » lieux existent depuis la nuit des temps et se manifestent de manière différente, en fonction des contextes où ils se développent. Nos travaux font référence à des *halls* d'entrée, des porches, des pieds d'immeuble, des abribus, des lavoirs, des barrières d'école, etc. L'évolution des sociétés montre qu'il n'en a pas toujours été ainsi. Les niches potentielles susceptibles d'héberger des groupes de jeunes gens, le temps d'un après - midi ou d'une soirée ont concerné d'autres « micro » lieux que ceux là. De même, les rapports entre ces jeunes gens et les résidents du voisinage n'ont pas toujours été vécus de la même manière. Les réseaux de sociabilité se configurent de telle sorte que le phénomène peut être plus ou moins bien accepté ici ou là.

Le troisième principe insiste sur la capacité des « hétérotopies » à pouvoir juxtaposer plusieurs lieux qui sont eux-mêmes incompatibles. Dans la perspective que nous développons dans cette thèse, en référence à celle de Gilles Deleuze et Félix Guattari, la « micro » lieu est un passage entre deux « milieux », un « entre deux milieux », les « milieux » étant « en transcodage » les uns avec les autres. Leurs frontières ne sont pas hermétiques même s'il peut y avoir incompatibilité entre deux « milieux ». Quand nous passons d'un « milieu » à un autre, nous emportons avec nous des éléments du « milieu » précédent. Sur le plan purement topographique, les « micro » lieux de notre thèse, en tant qu'emprises territoriales appropriées, sont des lieux de passages entre deux autres lieux, c'est en tout cas l'usage qui en est développé par les « autres », ceux qui ne se les approprient pas. Le *hall* d'entrée est le passage entre l'intérieur et l'extérieur de l'immeuble, l'abribus entre la rue et l'autobus qui est attendu. Il en est ainsi pour tous les autres. L'intérieur et l'extérieur d'un immeuble n'ont pas la même fonctionnalité. Ce qui se vit à l'intérieur, dans l'intimité du cercle familial, est sans aucune mesure comparable avec ce qui se vit à l'extérieur, avec ses pairs ou d'autres adultes que ses propres parents. Le passage de l'un à l'autre nous fait changer de statut. Il en est de même pour la rue et l'intérieur d'un autobus. Le passage de l'un à l'autre nous fait passer du statut de passant à celui de voyageur. Sur un autre plan, pour les jeunes gens qui s'approprient des « micro » lieux, le processus participe de celui de la socialisation. En tant que tel, il s'inscrit à un moment donné du processus de socialisation, dans un passage entre une période de leur vie et une

autre. Il constitue une pratique de l'adolescence, période charnière entre deux autres, celles de l'enfance et de la vie d'adulte. Ce qu'un enfant vit et ce que les adultes attendent de lui, n'a rien à voir avec ce qu'un adulte vit et ce que les autres adultes attendent de lui. Le statut de l'enfant est différent de celui de l'adulte, l'adolescence pouvant être perçue comme un « entre deux statuts » et l'adolescent comme un adulte en devenir.

La quatrième principe insiste sur le fait que les « hétérotopies » sont liées à des découpages du temps et ouvrent par pure symétrie sur des « hétérochronies ». Les groupes de jeunes gens qui s'approprient des « micro » lieux sur le territoire du cercle familial, le temps d'une soirée, le font sur un laps de temps pouvant, selon les individus, aller de quelques mois à plusieurs années. Le phénomène est indissolublement lié à la temporalité. Il s'inscrit « en rupture totale avec le temps traditionnel [268]». Une fois de retour chez eux, la vie quotidienne reprend son cours « normal », avec son propre temps, son *tempo,* ses rituels. Le temps de présence au sein d'un « micro » lieu approprié est un « temps suspendu », une parenthèse temporelle permettant à ces jeunes gens de souffler avant de reprendre le cours des évènements. Le « micro » lieu approprié, en tant qu'« hétérotopie de crise » ouvre par pure symétrie à une « hétérochronie », celle-ci se vivant à la fois comme un « temps suspendu » durant la journée et une période de transition entre deux statuts, s'étalant sur plusieurs années, comme nous le développions au paragraphe précédent.

Le cinquième principe, selon Michel Foucault, suppose pour les « hétérotopies », l'existence d'un système d'ouverture et de fermeture, qui, « à la fois, les isole et les rende pénétrables [269]». Le « micro » lieu approprié est un espace *a priori* fermé. Les jeunes qui l'« habitent » et l'investissent sont « entre eux », ils forment un « nous » constitué de personnes qui se réunissent sur la base d'affinités. Le critère de recrutement donne au groupe un caractère labile avec d'un côté une apparente solidarité entre ses membres quand tout va bien, et de l'autre, une relative fragilité qui laisse entrevoir des possibilités d'exclusion et de retrait de soi-même, en cas de difficultés relationnelles avec un ou plusieurs autres membres. Le système est à la

[268] FOUCAULT M., *op. cit.*, p. 759
[269] FOUCAULT M., *op. cit.*, p. 760

fois fermé car n'importe qui ne peut être membre de ces groupes, tout en étant ouvert, avec des possibilités de recomposition qui s'ouvrent au fil du temps et des tensions interpersonnelles.

Enfin, le sixième principe insiste sur les relations entre l'espace hétérotopique et l'espace restant. Pour Michel Foucault, quand les « hétérotopies » créent un « espace d'illusion qui dénonce comme plus illusoire encore tout l'espace réel, tous les emplacements à l'intérieur desquels la vie humaine est cloisonnée [270]», il s'agit alors d'une « hétérotopie d'illusion ». En revanche, quand elles créent un « autre espace, un autre espace réel, aussi parfait, aussi méticuleux, aussi bien arrangé que le nôtre est désordonné, mal agencé et brouillon [271]», il s'agit alors d'une « hétérotopie de compensation ». Nous venons de considérer que les « micro » lieux appropriés sur le territoire du cercle familial, sont des « hétérotopies de crise ». En tant que tels, nous affirmons qu'ils fonctionnent comme des « hétérotopies de compensation » où chacun dispose d'une place ainsi que d'une parole qui est prise en compte par des pairs. Cet autre espace est bien le résultat d'une création née de l'initiative de jeunes gens qui décident de se retrouver « entre eux », *quasi* quotidiennement, pour « refaire le monde » à leur manière. Ces « hétérotopies de compensation » compensent ce que les jeunes gens qui les « habitent », ne retrouvent pas forcément dans l'intimité du cercle familial, à un moment donné du processus de socialisation. Elles fonctionnent comme des soupapes de décompression permettant à chacun des membres du groupe de « souffler » et de « respirer », de « faire une pause » avant de repartir.

[270] FOUCAULT M., *op. cit.*, p. 761
[271] FOUCAULT M., *op. cit.*, p. 761

PARTIE III

VII) LES INTERACTIONS SOCIALES NEES DU PHENOMENE

VIII) L'INFLUENCE DU PHENOMENE SUR LES POLITIQUES PUBLIQUES

IX) CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

I) LES INTERACTIONS SOCIALES NEES DU PHENOMENE :

Le phénomène d'appropriation de « micro » lieux sur le territoire de résidence du cercle familial n'est pas sans incident. Il met à l'épreuve le lien social. Il y a « eux » et les « autres ». En d'autres termes, si nous nous plaçons dans la perspective de ces jeunes gens, il y a « nous » et « eux ».

En référence à notre méthodologie, nous retrouvons parmi les « autres», les acteurs du « cercle des résidents » et ceux du « cercle des acteurs périphériques ». Dans la première catégorie se trouvent rassemblés les autres jeunes gens (ceux qui ne sont pas partie prenante du phénomène) et les adultes directement concernés par l'existence du « micro » lieu approprié (voisins proches). Dans la seconde catégorie, se retrouvent les acteurs en charge des décisions à prendre de quelque nature qu'elles soient (notamment les élus locaux) et ceux en charge de les exécuter (bénévoles ou

salariés d'association, bailleurs sociaux, forces de l'ordre, etc.).

1.1) <u>Les interactions sociales avec les acteurs du « cercle des résidents »</u> :

La configuration scénique qui met en présence des jeunes gens au sein d'un « micro » lieu qu'ils s'approprient sur le territoire du cercle familial et les résidents de celui-ci met en jeu la question du « contact social [272]» au sens où Erving Goffman le définit, à savoir quand il y a réciprocité de la prise de conscience de l'échange qui se produit.

S'agissant de situations se produisant sur le territoire de résidence du cercle familial, les individus concernés se connaissent dans le sens où ils savent au moins qui est qui. Pour autant, il n'y a pas systématiquement échange de paroles quand il y a rencontre entre ces deux catégories de résidents, même pas de salutations. Pour certains résidents, la traversée d'un passage fréquemment approprié par un groupe de jeunes gens, tel un *hall* d'entrée, peut constituer une véritable épreuve morale.

Les mises en situation avec des résidents du voisinage se traduisent souvent par des rencontres de face à face qui mettent en jeu, selon Erving Goffman, un certain nombre de « lignes de conduite [273]» de part et d'autre, qu'il nous paraît important de montrer et d'analyser. Il s'agit d'un « canevas d'actes verbaux et non verbaux ».

Jérémy, 16 ans au moment de notre rencontre, habite une des tours de l'îlot des « 4 Tours » de Metz Borny. Il n'est pas membre du groupe de jeunes gens qui s'approprient le *hall* de son entrée. Les relations qu'il entretient avec ces derniers sont extrêmement distantes.

La configuration de la tour où se trouve son logement ne permet pas aux locataires d'utiliser d'autres passages que l'unique entrée. Jérémy est donc obligé de les croiser tous les jours, au moins une fois.

[272] GOFFMAN E. *op. cit*., p. 79
[273] GOFFMAN E., *Les rites d'interaction*, Paris, Editions de Minuit, 1974, p. 9.

« Je n'ai pas de copains dans le groupe. Je les croise en rentrant chez moi le soir. Je leur dis « bonjour » ou « bonsoir » et ils me répondent. Des fois, c'est eux qui me disent «bonjour » ou « bonsoir » et je leur réponds. Quand je sors dehors et que je ne sais pas quoi faire et qu'ils sont « au terrain [274]», je m'assieds avec eux, puis on parle. Mais je ne les fréquente pas. Ils me demandent si j'ai des cigarettes. Si j'en ai, je leur en donne. Si je n'en ai pas, je ne leur en donne pas.»

Dans ce cas de figure, le « contact social » est réel puisqu'il y a réciprocité dans l'échange. Selon Erving Goffman, dans cet échange, il s'opère un « rituel interpersonnel[275] » qui trouve ses origines sur la distinction que fait Emile Durkheim[276] entre le « rituel positif » et le « rituel négatif ». Les « rites positifs » affirment et confirment la relation sociale entre un offrant et son récipiendaire, elles font référence aux offrandes de la sphère du religieux. Les « rites négatifs » recouvrent les interdictions que tout un chacun se doit de respecter ainsi que les évitements et les écarts auquel il doit procéder par respect pour une personne ou pour un objet donné. Manquer à un « rite positif » constitue un affront et ne pas respecter un « rite négatif », une violation. Tout « rite interpersonnel » présente, selon Erving Goffman, un caractère « dialogique », ce qui implique une réciprocité dans l'échange. Cela revient à dire, selon les termes de Marcel Mauss[277], cité par Erving Goffman, que toute prestation implique en retour, une « contre-prestation ». Ces deux mouvements, précise-t-il, constituent un « échange confirmatif ». Ramené à notre situation, quand Jérémy dit « bonjour » au groupe de pairs qu'il est obligé de traverser pour sortir de chez lui, il attend en retour des membres de ce groupe, au moins « un bonjour » et surtout, le geste de s'écarter pour le laisser passer. Le salut lui apporte de toute évidence, une « garantie de la sécurité du passage[278] ». L'acte de dire « bonjour » est un « rituel positif » apprécié de ces récipiendaires, qui, en retour lui retournent le « bonjour », tout en s'écartant pour le laisser passer. Bien qu'il dise ne pas les fréquenter, Jérémy reconnaît accepter de leur parler, choisissant de

[274] Le « terrain » est le second « micro » lieu approprié par le groupe en question. En fonction de la météo, ils passent du « terrain » au «hall » d'entrée.
[275] GOFFMAN E., *op. cit*., pp. 73 - 74
[276] DURKHEIM E., *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, PUF, Paris, 1968.
[277] MAUSS M. « Essai sur le don », in *Sociologie et anthropologie*, PUF, Paris, 1968, pp. 143-279.
[278] GOFFMAN E., *op. cit*., p. 83

prolonger quand l'occasion se présente, une relation lui permettant de sentir que le groupe n'a aucune mauvaise intention à son égard. De même, il ne rechigne pas à leur donner une cigarette Les protagonistes de ce face à face se reconnaissent socialement. La réciprocité de l'échange est réelle. La reconnaissance sociale semble être un enjeu, comme nous le verrons dans les témoignages suivants. Le « rituel confirmatif [279]», selon les termes d'Erving Goffman s'accomplit. L' « offrande rituelle » de la cigarette en est une illustration. Ce geste montre que Jérémy, bien qu'il affirme ne pas fréquenter les membres de ce groupe, leur reconnaît une existence en ne niant pas ouvertement leur valeur. Réciproquement, les membres de ce groupe le lui rendent bien en répondant à son « bonjour », en acceptant d'échanger quelques mots avec lui.

C'est l'entrée voisine de celle de l'appartement de Farid (âgé de 19 ans, et déjà cité) qui est appropriée au moment de notre rencontre. Les relations qu'il entretient avec les jeunes gens qui la « squattent », comme il dit, restent superficielles.

> *« On se dit « salut », on parle deux minutes ensemble. On se respecte mutuellement, un point c'est tout. »*. (Farid)

Le « rituel du salut » reste de mise dans les interactions sociales entre Farid et les « squatteurs » de l'entrée voisine de la sienne. Il n'existe aucune animosité de part et d'autre. Les « squatteurs » connaissent Farid depuis l'école primaire. La notion de respect reste une dominante dans les constats que nous faisons et le respect est une valeur régulièrement mise en avant lors de nos multiples rencontres.

Djamel qui habite le Quartier du Roi à Woippy, nous raconte la réalité des relations entre son groupe et le voisinage, lors de son adolescence.

> *« Tout le monde nous connaissait et personne ne nous parlait. Dès qu'on était en groupe et qu'il y avait un adulte qui passait à côté de nous, il se passait deux choses. Soit tout de suite, des insultes et de la bagarre ! Soit la personne faisait un écart*

[279] GOFFMAN E., *op. cit*., pp.76-77

pour nous éviter ! Pourtant, une personne qui ne nous connaissait pas et qui, passant à côté de nous, répondait à notre « bonjour », ça nous faisait vraiment plaisir ! Mais si elle ne nous répondait pas, alors, c'était tout de suite des insultes de notre part ! » (Djamel, Quartier du Roi de Woippy)

Ce témoignage nous replace dans une configuration où sont encore en jeu les éléments rituels liés aux interactions sociales. Le refus des résidents du voisinage de sacrifier au « rituel positif » du salut, renforcé par une stratégie d'évitement du groupe met les jeunes gens de ce groupe dans une relative colère.

« En fin de compte, ne pas nous répondre, c'était nous mépriser ! Surtout de la part de gens qui nous connaissaient et qui faisaient tout le tour du quartier pour éviter de passer devant nous ! Pour nous, c'était comme une agression ! » (Djamel, Quartier du Roi de Woippy)

Le non respect du « rituel positif » qu'est le salut, par ses potentiels récipiendaires, en l'occurrence les voisins, est vécu comme une véritable offense, pour ne pas dire un affront. Le sentiment de perdre la face semble prendre le dessus, renforcé par celui de ne pas être reconnu comme un, parmi les autres habitants du quartier dont ils revendiquent l'appartenance partout où ils vont. Ils sont du « QDR [280]» et en sont fiers et voilà qu'un habitant du quartier leur dénie cette appartenance en refusant de sacrifier à l'offrande du salut. Selon Erving Goffman, la face est la valeur positive qu'une personne revendique effectivement à travers la ligne d'action que les autres supposent qu'elle a adoptée au cours d'un contact particulier[281]. Selon cet auteur, « garder la face » est une condition de l'interaction sociale et non son but[282]. L'absence de réciprocité dans l'échange attendu par le groupe de jeunes gens ne leur permet pas de le soutenir, et au-delà, de pouvoir « sauver leur face ». En cherchant à sauver sa propre face, en évitant le contact avec le groupe, cet habitant l'a fait perdre à ses membres, déclenchant ainsi leur colère. Cette offense, aussi involontaire soit-elle, fait l'objet, de la part des « offensés », d'une « contre - offense », pour ne pas dire d'une véritable « contre - offensive », au sens guerrier du terme. Celle-ci peut

[280] « Quartier Du Roi »
[281] GOFFMAN E., *Les rites d'interactions, op. cit.*, p. 9
[282] GOFFMAN E., *Les rites d'interactions, op. cit.*, p. 15

atteindre un certain degré de violence, pouvant souvent sembler disproportionné par rapport à l'offense d'origine.

> *« Dans certains cas, on s'attaquait directement aux caves ou aux voitures. On brûlait les caves et on crevait les pneus des voitures. »* (Djamel du Quartier du Roi de Woippy)

Le comportement d'évitement est un type de figuration. Selon Erving Goffman, il est le plus sûr moyen de prévenir également le danger et d'éviter les rencontres où il risque de se manifester[283]. C'est le choix délibéré de cet habitant, qui, cheminant vers son entrée d'immeuble et, voyant le groupe stationné devant celle voisine de la sienne, fait le choix délibéré de changer de trottoir pour éviter tout contact avec lui. Le danger ressenti par cet habitant se traduit par la peur de devoir soutenir le regard des membres du groupe, au risque de perdre la face. En agissant de la sorte, en voulant préserver sa face, il ne fait que contribuer à faire perdre la leur, aux membres de ce groupe.

A la question de savoir si, dans l'histoire de son groupe, il se trouve un *hall* où tout s'est bien passé, le témoignage qui suit montre que, malgré le déchaînement de violence qui précède, tout espoir peut être permis.

> *« Il y a une entrée où on est resté très longtemps. Tout simplement parce que personne ne nous a jamais rien dit, si ce n'est « bonjour » ou « bonsoir » en passant. On croisait les gens, on leur tenait la porte, on donnait un coup de main aux vieux à rentrer leurs courses. Les gens étaient réglo avec nous. Dans cette entrée, juste une seule fois, un habitant nous a dit quelque chose. C'était un vieux. Il venait juste de rentrer chez lui très fatigué, un soir vers 22H00. Une demi-heure après, il est redescendu et nous a dit : « Bon, les gars, soyez sympa, je rentre du boulot et je suis très fatigué. Vous ne pourriez pas partir ? ». Et bien, on est parti de l'entrée, parce que le mec a été réglo avec nous. Il nous avait dit « bonsoir », il nous avait parlé calmement sans nous insulter. »* (Djamel du Quartier du Roi de Woippy).

[283] GOFFMAN E., *Les rites de l'interaction, op. cit.*, p. 17

Dans ce témoignage, Djamel et son groupe de copains se sentent reconnus socialement, respectés et valorisés. Toutes les conditions sont réunies pour qu'ils puissent « garder leur face » à chaque « contact social » qui se produit avec le groupe. La réciprocité des échanges dans les interactions sociales est réelle. Elle est même ponctuée de gestes de solidarité à l'égard des personnes âgées de l'entrée. Concernant l'intervention du « vieux » leur demandant de bien vouloir sortir de l'entrée parce qu'il est fatigué, du fait d'une dure journée de travail, les jeunes font preuve d'un profond respect pour cette personne. Ils acceptent bien volontiers de réparer l'offense qui consiste, par leur présence bruyante dans l'entrée, à l'empêcher de dormir. Ils finissent par accepter de la quitter ce soir là, sans manifester aucune hostilité à l'égard de l'offensé, rétablissant ainsi l'« équilibre rituel » de l'échange. La « réparation[284] » est également un type de figuration.

Chemin faisant, nous nous retrouvons au 13ème étage d'une des quatre tours de l'îlot des « 4 tours » du quartier de Metz - Borny. Un des résidents, Jean, nous fait part de l'existence d'un « micro » lieu approprié situé au 14ème étage, juste au dessus du sien. Il s'agit d'une surface de six mètres carré environ, située sous le vasistas du toit servant d'évacuation des fumées en cas d'incendie et délimitée par des petites taches noires correspondant à des brûlures de cigarettes. En nous rendant sur place, nous constatons que le revêtement de sol plastifié est manifestement marqué de plusieurs centaines de brûlures de cigarettes, comme celle que tout fumeur occasionne en écrasant mal sur le sol, avec la semelle de sa chaussure, le mégot encore fumant de sa cigarette. Jean nous raconte comment il se retrouve confronté un soir de janvier à un groupe de fumeurs de *shit* au dessus de chez lui. Il nous invite à l'accompagner le soir suivant, en nous précisant seulement que ce groupe de jeunes gens s'installe tous les soirs à cet endroit depuis le début de l'hiver.

> Il nous donne rendez-vous chez lui au 13ème étage, vers 20H00. Il nous informe que les quatre appartements du 14ème étage, sont pour l'instant tous habités. Nous le suivons et montons par l'escalier de secours, tout en sachant que l'opération peut présenter un certain risque. A notre grande surprise, nous voyons cinq jeunes âgés

[284] GOFFMAN E., *Les rites de l'interaction, op. cit*., p. 18

entre 22 et 25 ans, assis en cercle sur deux fauteuils et un canapé deux places, installés sur un morceau de moquette placé juste sous le vasistas, et en train de fumer une cigarette. Sur le plan des apparences ethniques, trois sont d'origine européenne, deux d'origine turque et un d'origine maghrébine. La mixité ethnique que nous évoquons plus en amont se constate encore. Le mobilier est disposé sur un morceau de moquette de telle sorte qu'il nous faudrait l'enjamber pour traverser le couloir. Les jeunes gens sont installés comme s'ils étaient chez eux, alors que manifestement, ils sont dans un espace à vocation commune : le palier du 14ème étage d'un immeuble. Les jeunes également aussi surpris de nous voir débarquer, ouvrent le dialogue : « *Bonsoir Messieurs ! Vous voulez fumer avec nous ?* ». Nous avons vraiment le sentiment d'arriver chez quelqu'un. Nous jouons le jeu, et répondons de concert : « *Bonsoir* ». Jean essaie d'engager la conversation. En tant que sociologue, nous restons en retrait. Jean nous présente comme son ami, venu lui rendre visite. Il se trouve que dans le groupe, Jean repère un premier jeune dont il connaît la mère et qui le connaît également, ainsi qu'un second qui habite un des quatre appartements loués de ce 14ème étage. Nous en déduisons que c'est lui qui fait monter ses copains au 14ème étage. Le mobilier est manifestement installé tous les soirs, puis rangé après la soirée, au domicile de ce jeune homme, afin de libérer l'accès au palier en journée. Effectivement, quand nous montons à cet étage durant la journée, nous n'observons que des brûlures de cigarettes sur le revêtement de sol. Aucun mobilier n'est installé et tout ce qui peut l'être, est nettoyé.

Ce premier contact de Jean se passe plutôt bien. Le fait qu'il connaisse un des jeunes du groupe est une véritable chance pour nous. Les « rituels de politesse » permettent de dédramatiser une situation qui aurait pu mal tourner. Personne ne perd la face. Le « micro » lieu est conçu comme une quasi-extension du domicile familial de l'un de cinq membres du groupe, avec tous les accessoires la symbolisant (un morceau de moquette sur lequel est installé deux fauteuils et un canapé deux places). A la sortie de l'escalier ou de l'ascenseur, tout visiteur se trouve directement dans l'équivalent d'une pièce aménagée juste sous le vasistas du toit, légèrement entrouvert, ce qui permet à la fumée des cigarettes de s'évacuer. Tout ce que nous décrivons en matière de processus d'appropriation se retrouve concentré sur une surface de deux mètre sur trois. Cet espace est véritablement « habité ». Il porte, selon les termes de Gaston

Bachelard, l'« essence de la notion de maison [285]». Cette « maison » constitue pour ces jeunes gens, leur « coin du monde » et leur « cosmos », dans toute l'acceptation de ce terme. Ils s'y sentent comme « chez eux ». Visiblement, notre présence dérange.

> Un des jeunes gens devance Jean : *« Venez avec nous ! Est-ce que vous voulez fumer une cigarette ? »*. Face à cette invitation à s'installer, Jean en profite pour s'engager lui aussi : *« Je vous remercie. J'habite juste en dessous, au 13ème ! Au moment où j'ouvre la porte à mon ami, j'entends du bruit au dessus et nous sommes montés pour voir ce qui se passe ! »*
>
> Ce même jeune : *« Vous fumez du shit ? »*
>
> Jean : *« Non merci. Vous êtes gentils. Je fume de temps en temps une cigarette, mais pas de shit et jamais je ne fumerai de shit de ma vie ! »*. Nous déclinons également cette généreuse invitation à fumer un joint.

Nous sommes accueillis comme des invités arrivés à l'improviste à une heure inattendue et à qui on demande de rester. Nous restons à l'extérieur du cercle. Nous ne franchissons pas le seuil symbolique de ce « micro » lieu, même si nous y sommes invités, au risque de froisser la susceptibilité de nos hôtes.

> La suite des échanges nous engage à prendre beaucoup de précautions oratoires pour ne pas froisser nos hôtes, en évitant de leur faire « perdre la face ». Nous apprenons que ces jeunes gens sont installés à cet endroit depuis le début de l'hiver. Nous sentons que nous ne sommes pas les bienvenus, malgré ces gestes d'apaisement de leur part, visant à nous rassurer. L'objectif de Jean consiste à tout faire pour que ces jeunes gens se retrouvent ailleurs. En tant que locataire du 13ème étage, il n'a pas envie d'être importuné par des allés et venues de jeunes gens, à des heures tardives. Pour lui, laisser ce groupe s'installer dans la durée, est un risque qu'il ne veut pas courir, d'autant que trois des quatre locataires de cet étage baissent les bras et n'osent pas intervenir, même pour dire *« Faites moins de bruit ! »*, précise Jean qui

[285] BACHELARD G., *op. cit.*, p.24.

les a rencontrés. Quant au quatrième, il s'agit de la mère d'un des cinq jeunes qui se trouvent face à nous. Jean l'accuse d'être « complice » de son fils. Le décor est planté. Pour ce premier contact, Jean choisit d'en rester là, tout en promettant de remonter de temps en temps, si les nuisances sont trop importantes. Après avoir pris congé du groupe, nous redescendons au 13ème étage. Nous prenons l'engagement d'établir des contacts réguliers avec Jean pour faire à nouveau le point avec lui sur ce groupe.

Au bout de quelques semaines, Jean nous appelle pour nous informer de la dégradation de ses relations avec le groupe. En effet, ne voyant rien évoluer, il prend alors l'initiative comme il connaît un des membres du groupe ainsi que sa mère. Il nous apprend que celle-ci est salariée à la MJC du quartier dont il est lui-même administrateur. Il le fait savoir au groupe et nous raconte la scène.

Jean à ce jeune : *«Tu sais que je connais bien ta mère. Elle travaille à la MJC de Borny. Il se trouve que je suis au conseil d'administration. J'irai la voir demain. Vous ne pouvez plus rester ici ! »*

Le jeune en question : *«Ecoute Jean, tu sais que tu risques gros en venant ici ! Je trouve que tu en fais un peu trop !»*. Un des amis de ce jeune se lève alors, se dirige vers Jean pour le saisir par le col de sa veste. Il finit par le repousser de sa main. Jean s'adresse à nouveau à ce jeune dont il connaît la mère, lui demandant de raisonner ses amis, ce qu'il fait sans problème. Jean s'en tire indemne. Après cet échange houleux, Jean finit par redescendre au 13ème étage, sous la menace de l'un d'entre eux : *« Tires toi ! Si tu continues à nous ennuyer, je prends mon couteau pour te tuer ! »*. Il ne prend pas cette menace au sérieux et décide d'en rester là. Quelques semaines passent, ces jeunes gens finissent, avec l'arrivée des beaux jours, par espacer leur présence au 14ème étage, pour ne plus y revenir. Jean nous dit qu'après avoir refuser de répondre à leur « bonjour », il a fini par « normaliser » ses relations avec ces jeunes gens qu'il continue par ailleurs de croiser régulièrement dans le quartier, sauf avec celui qui l'a menacé de son couteau. Quand il rencontre ce jeune homme, leurs regards se croisent mais ils ne s'adressent plus la parole. La question qui reste en suspend est de savoir si l'hiver prochain, ce groupe reprendra possession de ce 14ème étage. Jean s'engage à nous le faire savoir.

Nous constatons que les interactions sociales sont possibles même quand le rapport de force est déséquilibré. Jean prend l'initiative de dissuader ces jeunes gens de quitter ce 14ème étage. Il n'y parvient pas au moment où il aurait souhaité qu'ils partent. Ce départ s'est pourtant effectué plus tard. De leur côté, ces jeunes gens savent qu'au 13ème étage, il y a un résident qui se manifeste et qui n'hésite pas à monter pour se plaindre. Les relations se dégradent au moment où Jean essaie d'utiliser son réseau de connaissance pour infléchir la position d'un de ces jeunes gens, ce qu'il ne fait pas au moment où il annonce cette intention. Les jeunes gens savent que cette éventualité peut survenir. Nous pensons qu'avec le soutien des habitants de trois des quatre logements de ce 14ème étage, Jean aurait pu arriver à ses fins. Le nouveau rapport de force aurait certainement permis de faire évoluer la situation. Enfin, le fait que chaque fin de nuit, ces jeunes gens désinstallent leur mobilier pour le réinstaller le soir suivant, montre qu'ils prennent en compte l'usage qui est fait de cet espace commun, même si du point de vue de la morale et du droit, ce que s'y développe peut être discutable.

L'ensemble de ces témoignages montre à quel point la « face » est un « objet sacré [286]» et sa préservation un « ordre rituel ». Sa non préservation par un tiers constitue pour les offensés, un véritable sacrilège, pouvant aller jusqu'à faire subir à la personne qui la profane, un véritable châtiment. Les objets qui lui appartiennent ou auxquels il est associé, peuvent être vandalisés, pour ne pas dire profanés en retour, au sens religieux du terme.

1.2) <u>Les interactions sociales avec le cercle des acteurs périphériques</u> :

Certes, le phénomène inquiète, en milieu rural comme en milieu urbain. Les politiques publiques en direction des jeunes se multiplient, augmentant ainsi le contrôle social en direction de ce groupe social communément appelé « jeunesse » de

[286] GOFFMAN E., *Les rites de l'interaction, op. cit*., p. 21

façon homogène. Les élus cherchent à comprendre ce qui se passe. Des rencontres sont mises en place pour connaître les attentes, et les sollicitations restent sans réponse :

> *« A Novéant, il n'y a pas vraiment d'espace pour les jeunes, mais quand on leur pose la question de savoir ce qu'ils veulent, ils sont incapables de nous répondre. C'est vraiment difficile. Ils ont tous répondu présents à une rencontre et quand on les a amenés à faire une proposition d'aménagement, on a eu une seule réponse sur les 80 jeunes présents. On a tendance à tourner en rond. Et puis quand j'interroge mon fils de 22 ans, sur les besoins des jeunes, il me répond qu'aujourd'hui, un abribus suffit ! C'est selon lui, le symbole d'un lieu ouvert sur l'extérieur qu'on s'approprie. Pour consommer de la bière ou je ne sais quoi entre copains, ça peut suffire !»* (Marie, adjointe au maire)

La plupart des élus ont l'illusion de croire qu'il n'y a qu'à reproduire ce qui a fonctionné avec eux pour répondre aux attentes de ces jeunes gens dont la présence sur l'espace public dérange. Si ces adultes ont vécu des expériences de loisirs encadrés qui leur ont été profitables quand ils étaient adolescents, ils considèrent qu'il n'y a qu'à reproduire ce qui a bien fonctionné pour eux.

> *« Notre proposition à nous, élus, était d'ouvrir un foyer des jeunes, style de ce qu'on offrait aux jeunes dans le temps ! Là, ils sont plus réservés en terme de prise de responsabilité. Ils ont du mal à accepter les règles du jeu en fonctionnant comme une véritable association de jeunes.»* (Marie, adjointe au maire)

La sempiternelle réponse du foyer est toujours avancée comme un point de départ, susceptible de contribuer à dissuader les jeunes gens d'occuper l'espace laissé libre qu'il soit public ou privé. La « mise en boîte » de cette catégorie de jeunes, rassure l'élue qui associe le phénomène des « micro » lieux appropriés à oisiveté.

> « *Ce que notre génération supporte mal, c'est le désoeuvrement de ces jeunes. »* (Marie, adjointe au maire de Novéant sur Moselle)

Dans sa perception du phénomène, elle considère que les jeunes gens s'ennuient.

Parce qu'ils s'ennuient, ils traînent dans la rue. Pour ne pas qu'ils « traînent dans la rue », il faut leur proposer des activités et une salle pour se réunir. Ce mode de pensée est commun à bon nombre d'élus qui partagent cette analyse. L'adage qui consiste à dire que l'oisiveté est la mère de tous les vices, fonctionne encore et toujours, comme un présupposé fondateur des politiques publiques en direction de la jeunesse. Le droit à ne rien faire semble proscrit. Pourtant, lors de nos échanges, cette adjointe au maire nous dit :

> *«De notre temps, on traînait aussi dans la rue et c'était bien ! Mais aujourd'hui, ce n'est plus ce que c'était ! »* (Marie, adjointe au maire de Novéant sur Moselle)

Un brun nostalgique, cette élue propose à ces jeunes gens ce qu'elle-même n'aurait vraisemblablement pas accepté quand elle avait leur âge.

Le Maire de la ville de Forbach, commune de 22807 habitants de l'Est mosellan, dans l'éditorial de sa revue municipale[287], dénonçant des actes de vandalisme écrit :

> *« Tout est bon pour se défouler en cassant. Une manière peu intelligente d'occuper son temps. A entendre la rumeur, ce sont les « jeunes » qui sont responsables de tous ces maux. Pourtant, lorsqu'on cherche des témoins, on n'en trouve pas ! Et lorsque des personnes témoignent, voire lorsque des plaintes sont déposées, ce que la Ville fait systématiquement, pas grand-chose ne semble se produire, de quoi désespérer tout le monde. Pourtant, la police enquête et, souvent, le rappel à l'ordre des auteurs suffit à rétablir la tranquillité. Au cours des années passées, la ville a multiplié les actions de prévention dans le cadre du Contrat de Ville et du Contrat Intercommunal de Sécurité et commencé à développer au centre-ville, un dispositif de vidéosurveillance. Par ailleurs, peu de communes, à l'instar de Forbach, disposent d'une vie associative aussi riche, où chacun peut trouver une occupation. »*

Le Maire fustige sans preuve à l'appui, les « jeunes » de sa commune, se satisfaisant de la rumeur qui le dit. Les jeunes sont utilisés comme des boucs émissaires. L'oisiveté étant la mère de tous les vices, il valorise la politique municipale de soutien à la vie associative qui permet à chacun d'avoir une occupation, ainsi que sa

[287] Vivre à Forbach, « Les dégradations, ça suffit ! », N° 28, mai 2003.

participation aux politiques de contractualisation, initiées par l'Etat. Il fait part de son étonnement. Malgré tous ces efforts, rien n'y fait, et de fustiger les parents de ces « jeunes » que la rumeur désigne, dans la seconde partie de son éditorial.

> *« S'il est une chose que ni la Ville, ni l'Etat ne peuvent faire, c'est se substituer aux parents. Il est temps de cesser de pleurnicher en accusant l'évolution de la société, la police et le justice qui ne feraient rien et la Ville qui n'investirait pas assez dans les quartiers pour développer les activités socio-éducatives ! Les premiers responsables sont les parents de ces vandales qui doivent assumer pleinement leur rôle d'éducateurs, responsabiliser leurs enfants, surveiller leurs agissements et assumer la casse lorsque les auteurs sont mineurs ou insolvables. Des parents qui doivent rappeler les principes de vie en société, le respect d'autrui, la distinction entre ce qui est permis et ce qui ne l'est pas.»*

Ce sont donc les parents qui sont rendus « premiers responsables ». L'expression monte d'un cran. Les « jeunes » sont devenus des « vandales ». La Ville et l'Etat en font déjà assez. Et de poursuivre :

> *« Cette délinquance endémique sape la moral de tous ceux qui s'engagent au quotidien pour valoriser la ville, améliorer la qualité de la vie des habitants, assurer une vie associative dynamique et conviviale. Elle sape aussi le moral des honnêtes gens qui aspirent simplement à vivre tranquillement, etc. »*

Nous passons sur le reste des propos développés par ce maire qui conclut par :

> *« Si tout un chacun ne se sent pas concerné, la bataille est perdue ! Adieu la tranquillité, la liberté et la démocratie. »*

La solennité du ton employé par le maire est des plus surprenantes. La bataille risque d'être perdue à présent. Les « jeunes » stigmatisés par la rumeur sont devenus les ennemis de la liberté et de la démocratie. Le langage est comparable à celui d'un état major de corps d'armée. Comme nous le développons plus en amont, les « jeunes » de cette commune et de bien d'autres, sont les ennemis qu'il faut combattre. Leur

comportement « sape le moral » de ceux qui « s'engagent », à savoir, des troupes qui ne sont pas nommément définies. Le ton est grave et l'attitude des plus inquiétantes.

Pourtant, selon Marie, notre adjointe au maire de Novéant sur Moselle, les jeunes ne fuient pas les adultes et encore moins les politiques :

> *« Je pense qu'ils ont envie de se montrer. Quand nous, on a des réunions tard le soir à la mairie, ils s'assoient sur l'escalier et il faut vraiment se frayer un passage au milieu de leur groupe pour entrer. Là, pour le coup, je pense que c'est presque des fois de la provocation. Je ne sais pas s'ils utilisent la mairie comme un symbole fort. En tout cas, ils cherchent à montrer qu'ils existent. »*

Tout en restant corrects avec les élus de leur village, ces jeunes gens investissent les marches de la mairie les soirs de réunion. Ils ne prennent pas la mairie d'assaut et pourtant, personne ne saisit cette opportunité pour engager un échange. Chacun reste campé sur ses positions. Le Maire de Novéant sur Moselle, à ce propos nous dit :

> *« Je considère que les parents n'ont plus d'autorité et que, moi, en tant que premier magistrat de la commune, je dois montrer que je suis une autorité. Je représente les limites qu'on ne doit pas dépasser. Les gens ont besoin de savoir qu'ils peuvent compter sur moi. Je suis ouvert aux propositions des jeunes et à la fois, je dois rester ferme ! »*

Le Maire s'estime comme le dernier rempart au cas où des troubles surviendraient, c'est l'image que celui-ci, en tout cas, veut nous donner. Il prend partie pour celles et ceux qui se plaignent de ces rassemblements de jeunes.

II) LES CONSEQUENCES DU PHENOMENE SUR LES POLITIQUES PUBLIQUES :

2.1) La question de la régulation des usages :

Comme nous le développons dans la première partie de cette thèse, le phénomène soulève la question de la régulation des interactions, quand il n'est pas accepté par les acteurs du cercle des résidents. Les tensions qu'il suscite amène les acteurs en présence à développer des réactions de protection et de défiance de part et d'autre. Celles-ci se manifestent du côté des jeunes gens à l'origine du phénomène, par des insultes, des actes de dégradation de biens privés et publics, ciblant celles et ceux qui ne les reconnaissent pas comme des citoyens à part entière du quartier ou du village dont ils revendiquent par ailleurs l'appartenance.

Du côté du cercle des résidents du territoire où se développe le phénomène, ces réactions sont de plusieurs types. *In situ*, les résidents mettent en place des stratégies d'évitement. Ne légitimant pas le phénomène, ils font tout pour ne pas croiser leurs

auteurs, en changeant de trottoir par exemple ou en refusant de leur adresser la parole, même pour sacrifier au « rituel du salut ». Ou bien, ils manifestent leur désapprobation de manière indirecte, en se gardant bien de préserver leur anonymat, comme ce locataire évoqué par Djamel.

> *« T'avais un locataire qui habitait au 4ème ou au 5ème, qui ouvrait sa fenêtre, et qui criait « Bande de bougnoules ! », et puis qui refermait sa fenêtre. On ne savait pas d'où ça venait, mais on était furieux ! Alors quand il y en avait un qui sortait de l'entrée, on se disait « Je suis sûr que c'est lui ! » et on se mettait à l'insulter pour rien. »* (Djamel, du quartier du Roi de Woippy)

Ces stratégies d'évitement, comme nous le démontrons, n'ont souvent pour seule conséquence que d'attiser la haine de jeunes gens concernés. Une autre stratégie peu développée à notre connaissance, consiste pour une partie résidents, à faire comme les jeunes gens qui s'approprient l'entrée de leur immeuble. Ce qui suit nous est raconté, par une personne que nous rencontrons, par hasard, dans le cadre d'une formation. Elle habite la région parisienne, dans un quartier résidentiel. Compte tenu de l'originalité de son témoignage, nous tenons à en rendre compte. Son entrée d'immeuble est appropriée tous les soirs par un groupe de cinq jeunes gens.

> *« A trois ou quatre locataires, nous nous sommes organisés pour descendre dans l'entrée au moment où les jeunes gens commencent à s'y installer. Ces derniers surpris par la démarche, au bout de quelques jours ont pris la décision de quitter l'entrée. Ce départ ne s'est pas fait dans la précipitation. Nous sommes restés calmes et avons expliqué à ces jeunes que, comme eux, nous souhaitions nous retrouver dans cette entrée pour discuter, et que l'entrée est à tout le monde ! L'opération s'est répétée à plusieurs reprises. Les jeunes gens avec qui nous sommes restés en contact puisqu'ils habitent le quartier, ne nous en ont jamais tenu rigueur. »* (Une habitante d'un quartier résidentiel de la région parisienne)

Quant aux autres formes d'interventions, c'est essentiellement sur le plan politique qu'elles se développent. Les élus locaux sont interpellés pour que des réponses se mettent en place afin de tenter d'endiguer le phénomène. Ces interventions se traduisent par des demandes de rendez-vous, des courriers envoyés au maire, voire

des pétitions. Le maire interpelle les acteurs du secteur associatif, susceptibles de connaître le secteur concerné, voire, en appelle officiellement au Préfet pour qu'il fasse intervenir les forces de l'ordre, sachant que celles-ci sont régulièrement saisies directement par les résidents, pour des interventions ponctuelles. Dans la plupart des cas, elles se traduisent par la mise en place d'un contrôle plus ou moins « musclé » des papiers d'identités des jeunes gens qui se trouvent dans le «micro » lieu, accompagné des recommandations d'usage les incitant à rentrer chez eux pour certains, à faire moins de bruit ou à quitter l'endroit du fait de plaintes récurrentes de résidents ou du maire. Mais, au-delà de ce minimum, les forces de l'ordre n'ont souvent aucune charge à retenir contre ces jeunes gens. Le passage reste avant tout dissuasif et montre que les appels des résidents du secteur ou du maire sont entendus. Mais ils ne font qu'envenimer les relations entre les jeunes et les forces de l'ordre.

2.2) <u>Entre délinquance et déficit de régulation des conflits</u> :

Il est difficile pour un représentant des forces de l'ordre d'intervenir pour faire cesser immédiatement le phénomène, sur simple appel téléphonique de résidents ou bien du maire en personne. De plus, toute intervention intempestive peut générer des réactions en chaîne, avec des conséquences des plus dramatiques. Souvenons nous des émeutes de Clichy-sous-Bois de novembre 2005.

> *« Pourquoi ils nous laissent pas tranquilles ? On est dans notre quartier en train de discuter avec nos potes et ils viennent te faire chier deux ou trois fois dans la même journée. Franchement, avant les émeutes, on était tranquilles, on jouait au foot entre potes, en plus c'était le Ramadan, donc, on essayait de faire le maximum attention à notre comportement. »* (Extrait de l'interview d'un jeune de 16 ans, rencontré après les émeutes de Clichy-sous-Bois[288] qui se sont déroulées du 27.10 au 01.11.2005).

[288] LE GOAZIOU V., MUCCHIELLI L., *Quand les banlieues brûlent*, La découverte, Paris, 2006, p. 20

En y regardant de près, un certain nombre de transgressions du Code civil, du Code pénal ou du Code de la construction et de l'habitation (articles 126-1 à L.126-3) peuvent être imputables à celles et ceux qui s'approprient ces « micro » lieux du territoire du cercle familial. Graver ou écrire des messages sur les murs ou sur le mobilier urbain constitue une infraction pour dégradation de biens publics et privés. Faire du bruit en réunion peut constituer un trouble à la « jouissance paisible » des lieux à usage d'habitation. Fumer du cannabis constitue également une infraction, à la législation des stupéfiants, cette fois. En effet, rappelons que ces « micro » lieux sont des lieux de convivialité et que les « joints » circulent au sein de certains groupes, en milieu urbain et périurbain comme en milieu rural, au même titre que des cigarettes, des boissons, alcoolisées ou non, des friandises et des gâteaux (les poubelles de certains abribus appropriés sont éloquentes sur ce point) dont la consommation, sauf l'excès pour l'alcool, ne pose aucun problème de transgression de l'ordre établi.

S'agissant d'une « activité située », celle-ci implique forcément l'émergence de conflits d'usage : d'autres usagers de ces « micro » lieux s'instituent en « entrepreneur de moralité [289]» en dénonçant sous des formes diverses, le caractère nuisant du phénomène. De plus, la présence nocturne parfois tardive de jeunes gens peut cristalliser des tensions entre ces jeunes gens et les résidents du voisinage et, par voie de conséquence, entretenir un climat d'insécurité et renforcer les fantasmes[290]. A ce contexte localement situé, il faut ajouter le fait que les médias contribuent au renforcement du sentiment d'insécurité diffus, en montrant régulièrement des groupes de jeunes gens (au pied de tours ou de barres, sur un banc public, dans un petit square, etc.), lors de reportages télévisuels ou d'articles, traitant de la délinquance et des banlieues[291]. Ces regroupements sont ainsi montrés comme emblématiques du mal-être de jeunes gens, désignés comme responsables du sentiment d'insécurité ambiant.

[289] JOSEPH I., *op. cit.*, p. 10.
[290] BORDET J., *op. cit.*, p. 85.
[291] BACHMANN C., BASIER L., *Mise en image d'une banlieue ordinaire*, Editions Syros, Paris, 1984.

Un article récent du Républicain Lorrain[292], pour ne citer que cet exemple, en est une illustration. Il concerne une aire de jeu située dans la commune de Montois la Montagne en Moselle et qui compte 2616 habitants. Le titre en lettres grasses de un centimètre de hauteur est rédigé pour attirer l'attention des lecteurs :

> *« Dégradations à l'aire de jeux : les problèmes persistent ».*

Le sous-titre invite le lecteur potentiel à se plonger dans l'article :

> *« Au fil du temps, le terrain de jeux de Montois est devenu le lieu de rassemblement de bandes. Résultat : des dégradations perpétuelles. Les problèmes persistent et le municipalité a décidé d'employer les grands moyens. »*

Le mot est lâché. Ce sont des « bandes » avec tout le cortège de fantasmes qu'il peut susciter dans l'esprit des habitants de cette commune, dans un contexte où la sécurité devient un enjeu de politique publique.

Cette aire de jeux est manifestement appropriée par des jeunes gens. Le « micro » lieu est marqué par les restes de soirées conviviales des jeunes gens qui s'y retrouvent quotidiennement. Ces restes sont présentés comme un « spectacle de désolation » :

> *« Souvent, c'est le même spectacle de désolation : cannettes par dizaines, bouteilles d'alcool et emballages de nourritures diverses jonchent la pelouse, l'aire de jeux pour les petits et même les terrains de football et de tennis. »*

Voulant insister sur le caractère dangereux du phénomène, il précise en citant les propos d'une personne rencontrée :

> *« Pire encore : « Les bouteilles sont souvent volontairement cassées, ce qui rend l'endroit très dangereux pour tout le monde et plus particulièrement pour les plus petits. »*

[292] Le Républicain Lorrain, *« Les dégradations à l'aire de jeux : les problèmes persistent »*, Edition du Pays Haut, en date du 02.09.2008.

L’absence total de modes de régulation entre ces jeunes gens et les usagers de cette aire de jeux, rend manifestement difficile la cohabitation des différentes générations. Une maman qualifiée de « très en colère » citée dans l’article, dit :

> *« Nos enfants faisaient du vélo, les grands les leur ont pris et les ont jetés dans le champ de blé tout proche. »*

D’autres parents cités dans cet article, contredisent les propos de cette mère de famille :

> *« Il ne faut surtout pas généraliser, c’est le fait d’une minorité de jeunes qui sèment la terreur et qui repartent vite fait pour ne pas se faire appréhender. Avec le plus grand nombre, ça se passe très bien, j’insiste la dessus, il faut le dire et le redire.»*

Ce qui est remarquable dans les différents témoignages recueillis par le journaliste, c’est le consensus qui semble se dégager sur le fait que les auteurs présumés de ces actes de vandalisme sont les « autres », ceux qui viendraient d’autres communes voisines.

Même le maire et ses adjoints en conviennent :

> *« Ce rassemblement de jeunes est un gros souci pour nous. Ce sont en général de jeunes adultes de l’extérieur qui viennent en voiture. Les jeunes ados de la ville respectent le plus souvent les installations.»*

Pour se préserver, selon les termes employés par le journaliste, de la « terreur », imposée par des « bandes de jeunes » venues d’ailleurs, le Maire de Montois la Montagne prend la décision « d’employer les grands moyens », parmi lesquels, le dépôt systématique de plainte auprès de la gendarmerie, et la clôture de l’aire de jeux :

« Malheureusement, nous allons être dans l'obligation de clôturer entièrement l'aire de jeux qui sera ouverte le matin et fermée le soir. C'est dommage mais nous avons déjà dû le faire pour l'école. Comprenez moi bien, je ne suis pas contre les rassemblements de jeunes, mais je demande simplement qu'ils respectent le matériel, ne dégradent pas, ne taguent pas. Un peu de civisme arrangerait beaucoup de choses. »

Quant à la gendarmerie, le maire rappelle que malgré les efforts effectués, elle ne peut être partout à la fois. Il salue devant la presse le fait suivant :

« Elle a réglé l'affaire du banc qui avait été descellé et emmené dans les fourrés, à un endroit jonché de canettes. »

Les « fourrés » en question devaient être un « micro » lieu de plus, appropriés par des jeunes gens de cette commune. A l'aide de ce banc, les jeunes gens y avaient sans doute reconstitué comme d'autres de leurs pairs dans d'autres communes périurbaines ou urbaines, un « coin du monde ». La situation évoquée par cet article résume à elle seule, les questions soulevées par l'existence ici ou là, de « micro » lieux appropriés par des jeunes gens. Nous retrouvons mobilisés, les jeunes gens à l'origine du processus d'appropriation, les usagers du « micro » lieu qui se trouve être, une aire de jeux pour enfants, et les élus en charge de la gestion des conséquences politiques, économiques et sociales du phénomène. Les témoignages montrent que les usagers sont partagés et ne désignent pas tous les jeunes gens de la commune comme étant les auteurs principaux des faits de vandalisme constatés. De même, ils restent également partagés sur la qualité des interactions sociales, lors de rencontre avec ces jeunes gens. Nous retrouvons, comme dans toutes les situations, des témoignages qui montrent qu'il est possible de cohabiter, et d'autres qui attestent que les rapports sociaux peuvent rapidement être altérés. La scène des vélos jetés dans le champ de blé jouxtant l'aire de jeux en témoigne. La commune de Montois la Montagne avec ses 2616 habitants est caractéristique des communes périurbaines qui ont vu la population du village d'origine, doubler, voire tripler en quelques années. Le village d'origine où tout le monde se connaissait et, où les jeunes gens n'ignoraient pas que les habitants savaient de qui ils étaient les enfants, n'est plus.

Les politiques publiques en direction des jeunes se trouvent influencées par le développement de ces phénomènes. Entre prévention et répression, le balancier oscille de l'un à l'autre en fonction des « effets de milieu » et des évènements ponctuels, et ce, depuis plus de vingt ans.

Pour Francis Bailleau et Catherine Gorgeon[293], l'enjeu sécuritaire consiste aujourd'hui, à gérer les tensions liées à la vie civile et à la cohabitation conflictuelle entre les générations, ainsi qu'au face à face entre services et usagers, en particulier services publics et jeunes. Regroupées sous la notion « nouvelle » et floue d'« incivilités », elles recouvrent, selon ces deux auteurs[294], un ensemble de faits hétéroclites qui « dérangent », et de comportements qui « troublent » la population sans qu'ils puissent donner lieu à une incrimination susceptible de déboucher sur d'éventuelles poursuites judiciaires. Sont classées sous ce vocable, les incorrections, les conduites plus ou moins menaçantes de certains jeunes, les dégradations, les trafics, les violences verbales, les agressions sonores, les petites transgressions, etc., commis par des jeunes en groupe et visibles dans les espaces publics ou semi-publics. Pour Christiane Bonnemain[295], s'appuyant sur une étude[296] relativement ancienne, réalisée en 1998 et visant à mettre au jour les usages différenciés du terme « incivilité », il ressort que la majorité des faits constituent bel et bien des infractions, délits ou contraventions, réprimés par le code pénal. Ceux qui ne le sont pas, sont difficilement qualifiables. Ils se manifestent par de l'impolitesse, de la grossièreté, des attitudes arrogantes, des insultes sans injures caractérisée, du chahut, des jeux bruyants et violents, rouler sur le trottoir en mobylette, des rodéos, de la mendicité,

---

[293] BAILLEAU F., GORGEON F. (sous la dir. de), « De l'insécurité à la sécurité », in *Prévention et sécurité : vers un nouvel ordre social ?* - Les Editions de la DIV, Paris, 2000, pp. 35-37.

[294] BAILLEAU F., GORGEON F. (sous la dir. de), « Une autre lecture des Questions D'insécurité et de délinquance », in *Prévention et sécurité : vers un nouvel ordre social ?* - Les Editions de la DIV, Paris, 2000, pp. 17-30.

[295] BONNEMAIN C., « Les incivilités : usages d'une nouvelle catégorie », in *Prévention et sécurité : vers un nouvel ordre social ?* - Les Editions de la DIV, Paris, 2000, pp. 55-66.

[296] L'étude est réalisée sous l'égide de la Délégation Interministérielle à la Ville (DIV). Elle s'appuie sur un questionnaire envoyé à l'ensemble des préfectures de France. Soixante dix ont répondu, certaines envoyant des questionnaires remplis par plusieurs communes de leur ressort d'où un retour de 127 questionnaires répartis comme suit : 43 émanent des services de la préfecture, 32 de ceux de la police nationale, 21 de municipalités, 7 de la gendarmerie nationale, le reste se répartissant entre parquets, éducation nationale, bailleurs sociaux, sociétés de transport et services de la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

du non - respect de file d'attente, des rassemblement de jeunes « tenant les murs », sauf si le groupe a un comportement bruyant (tapage) ou une attitude agressive (violence en réunion). Les phénomènes d'appropriation de « micro » lieux du territoire du cercle familial, dénommés dans cette liste à la Prévert, comme des « rassemblements de jeunes tenant les murs », constitueraient, selon cette étude, une des multiples formes d'expression des « incivilités ». Tout n'est-il pas cependant une question de point de vue ?

En ce qui nous concerne, nous considérons que les tensions qui naissent et finissent par se transformer en conflit d'intérêt, puis en passages à l'acte (insultes ou dégradation de bien public et privé) sont à mettre sur le compte d'un « lien social » en état de plus ou moins grande déliquescence selon les territoires, urbains, périurbains ou ruraux. Pour François Dubet, les solidarités et les régulations se sont défaites au fil des mutations socio-économiques de ces quarante dernières années, provoquant un « vide de la socialisation et une absence de communication[297] » entre ces jeunes gens et les adultes du voisinage. Louis Hublau, directeur d'école à la retraite, natif de Rehon, cité ouvrière du département de Meurthe-et-Moselle, décrit avec beaucoup de nostalgie, ces solidarités de voisinage qui nous font tant défaut aujourd'hui[298] :

> *« Les cités ouvrières avaient véritablement leur originalité, devenant de véritables écoles de la rue par la rue. Les familles nombreuses étant le lot habituel des ménages ouvriers avec leurs sept, huit ou dix enfants, imaginez une centaine de maison déversant leur progéniture dans les ruelles ! Une véritable ruche de marmots bourdonnants, toujours prêts à inventer un nouveau tour, donnait vie à nos cités. Très tôt, les grands avaient la charge des bambins les plus petits pour leur inculquer tout ce qu'ils avaient appris eux-mêmes de leurs aînés. En toutes saisons, une cohorte de garçons et de filles envahissant les rues, les plus petits, à peine âgés de quelques mois poussés dans des charrettes plutôt que des poussettes. Ce fut la rue qui m'apprit le secret de la naissance des enfants, secret que j'ai eu beaucoup de mal à croire. Si je voulus bien admettre que les bébés se développaient dans le*

[297] DUBET F., *La galère : jeunes en survie, op. cit.*, p. 230.
[298] HUBLAU L., *Souvenirs d'un fils d'ouvrier*, Editions Paroles de Lorrains, pp. 36 - 37

ventre de leur mère, je doutais toujours qu'il en fut ainsi pour les membres de ma famille. »

Ce témoignage montre que le phénomène auquel nous faisons référence ne date pas d'aujourd'hui. Les jeunes gens se retrouvaient dans la rue pour parler, pour échanger comme ceux de nos « micro » lieux, des paroles « impossibles ailleurs ». Le secret de la naissance des enfants et tout ce qui touche à la sexualité sont des sujets dont on ne parlait pas en famille. Aujourd'hui, rien n'a vraiment changé sur ce plan, même si les sujets de conversation ne s'y résument pas. Louis Hublau ne décrit pas de tensions particulières nées de la coprésence dans la rue de plusieurs catégories de résidents. Bien au contraire, la rue est partagée et investie, y compris par les adultes de la cité.

« Les soirs d'été, devant les portes des habitations, on sortait les chaises ! Jusque tard dans la nuit, les conversations animaient les cités. Les grandes personnes se racontaient les dernières nouvelles du jour pendant que les enfants entamaient des parties de cache-cache interminables. »

Ce témoignage ouvre le débat sur la question des sociabilités et des solidarités de voisinage.

2.3) <u>La sociabilité et les régulations de voisinage en question</u> :

Aujourd'hui, ce que Louis Hublau décrit, existe-t-il encore ? Notre quête de « micro » lieux appropriés par des jeunes gens des 13 à 25 ans nous permet de faire le constat que cette forme de sociabilité reste encore bien vivace dans les villages de moins de 500 habitants et sur quelques îlots d'habitation de quartiers urbains.

Si on prend le temps de regarder de plus près, tout un chacun pourrait le constater puisqu'elle se donne à voir, notamment dans les quartiers d'habitat social classé parmi les 913 qualifiés de « prioritaire », y compris parmi les 50 plus sensibles, puisque bénéficiant du label « Grand Projet de Ville ». Le quartier de Metz Borny est un de ceux là. Comme Louis Hubleau, nous pouvons commencer à narrer avec un certain enthousiasme ce qui s'y passe. Nous sommes en 2008.

Les soirs d'été, des groupes d'habitants se retrouvent au pied des immeubles sur les espaces verts arborés que compte encore le quartier, recherchant ainsi la fraîcheur. Du début de l'après-midi jusqu'à la tombée de la nuit, parents et enfants se regroupent, principalement par communauté. Des dizaines d'habitants se retrouvent ainsi par grappes, disséminées ici ou là, au gré des possibilités que leur offre l'espace urbain actuellement en pleine rénovation[299], exprimant le désir de parler entre eux, de partager une collation, quand ce n'est pas d'organiser de véritables repas. Ces habitants n'ont pas attendu la « fête des voisins » pour se prendre en charge. Ils existent par eux -mêmes, sans que la politique de la ville n'y soit pour quelque chose. Ces scènes de la vie quotidienne ont lieu tous les jours de beau temps et de forte chaleur, de mai à septembre environ. Elles concernent essentiellement les îlots d'habitation où sont concentrées des communautés d'habitants, issus de l'immigration et originaires du même groupe ethnique.

Dans le cadre de cette sociabilité de voisinage et en complément de cette première observation, il y a lieu de faire état également de certaines pratiques développées par les habitants, en dehors de tout cadre organisé au titre d'une politique publique quelconque.

Des femmes de la communauté asiatique de ce quartier, se regroupent pour vendre des nems qu'elles ont fabriqués. Les habitants peuvent passer commande. Il s'agit d'une activité de « micro économie » qui permet à leurs initiatrices d'arrondir leurs fins de mois.

Toujours dans ce même quartier, dès que les beaux jours font leur apparition, des cercles de jeu se mettent en place, également à l'initiative d'habitants de la communauté asiatique. L'endroit investi pour ces pratiques est un espace vert situé en bordure Est du quartier. Officiellement, les joueurs ne jouent pas pour de l'argent, mais nous apprenons qu'il n'en est rien. Les joueurs sont d'origine asiatique. En y regardant de plus près, nous apprenons que ces pratiques se développent également l'hiver, mais à l'abri des regards, chez les uns ou les autres.

[299] Le quartier urbain de Metz Borny est dépositaire du label « Grand Projet Ville » (GPV). A ce titre, il faut l'objet d'une grande opération de « déconstruction - reconstruction » engagée depuis 2002, le rendant quasi méconnaissable par rapport à son ancienne configuration.

> Il nous faut enfin citer l'existence encore très vivace des pratiques de « tontines ». Sur le plan du droit, la « tontine » est une association dans laquelle des épargnants placent une somme d'argent pour se constituer une rente viagère, l'avoir commun pouvant être, le cas échéant, réparti entre les associés survivants. La « tontine » est une pratique solidaire que nous découvrons au sein de la communauté asiatique de ce quartier. Elle permet à des habitants de s'organiser pour épargner mensuellement de l'argent qu'ils mettent dans un pot commun, cette manne pouvant servir le cas échéant à octroyer des prêts, à des habitants « sociétaires » ayant un projet particulier à financer. Les habitants associés se dotent de leur propre organisation équivalente à celle d'une association, sauf qu'elle n'est pas déclarée auprès des instances[300] *ad hoc* du département. L'organisation qui nous est décrite se développe en parallèle des circuits bancaires traditionnels. Elle n'est pas sans poser de problème quand il y a des litiges nés du fait du non respect par certains « sociétaires » des échéances de remboursement.

Si nous avions eu à décliner, observation par observation, réalisées en parallèle et au cours de nos déambulations de découvreurs de « micro » lieux appropriés par des jeunes gens, les regroupements informels d'habitants illustrant l'existence d'une sociabilité de voisinage et de pratiques conviviales, la liste eût été fort longue. Ce constat est révélateur du fait que, dans ces quartiers urbains qui défrayent la chronique des faits divers, les habitants peuvent vivre des moments de forte convivialité et d'échange où le lien social et les solidarités peuvent être vivaces, contrairement à la lecture qui peut en être faite par ailleurs, notamment par la lorgnette médiatique.

Elles font référence aux pratiques et arts de faire décrits par Michel de Certeau. Elles se développent en dehors de toutes les formes de contrôle social établis, à l'initiative d'habitants qui s'arrangent et se débrouillent entre eux. Il faut néanmoins souligner qu'elles restent très vivaces au sein des communautés dont les membres se connaissent et se regroupent, et qu'elles font souvent référence à des pratiques déjà développées dans les pays d'origine de leurs membres, notamment celle de la

[300] Au registre des associations du tribunal de grande instance de Metz, et non à la préfecture, du fait d'un droit local en vigueur dans les départements de Moselle, du Bas Rhin et du Haut Rhin.

« tontine », pour ne citer que cet exemple.

C'est le regard que nous portons sur cette observation. Les espaces appropriés par les familles où se développent ces solidarités de voisinage, et auxquels nous faisons référence sont essentiellement constitués des pieds d'immeuble engazonnés et arborés. Les régulations interpersonnelles se font naturellement sans l'intervention de tiers extérieurs à la communauté ou au quartier, ou de tiers investis d'un mandat par une autorité publique quelconque. Ces îlots d'habitation constituent-ils pour autant des « villages urbains » ou des « quartiers - villages » ?

Pour Isaac Joseph, se référant à Robert Erza Park, les villes sont constituées d'une pluralité de niches ou de « villages urbains ». Ces entités sont le produit de « combinaisons de régularité et d'irrégularité, de socialisation et de désocialisation [301]». Selon cet auteur, cette « permanence des villages » dans la ville, n'est pas forcément liée à la permanence de liens de parentés, comme ce peut être le cas d'un village traditionnel non encore urbanisé. Les « villages urbains » ne sont pas des vestiges et ne constituent pas, à ce titre, une réalité culturelle. Ils sont la résultante d'« effets de milieux [302]», le produit d'une société fragmentée où l'esprit de quartier se redéfinit constamment, comme, pour résister à l'attraction du centre de la ville, vécu comme le tourbillon, le brassage et la variété des langues. « Ni microcosmes », « ni bunkers », les « quartiers - villages » se caractérisent par voie de conséquence par leur « excentricité spécifique et leur visibilité partielle ». Constituées de populations transplantées, ces « villages urbains » sont des « aires naturelles [303]». En tant que telles, elles sont plus le résultat de « ségrégations », que d'une « politique de ségrégation » et « leur naturalité est très précaire » avec une identité qui peut varier d'une génération à l'autre. Les habitants des 913 quartiers urbains français identifiés comme prioritaires n'ont pas forcément choisi d'y vivre au départ. Venant d'ailleurs, et souvent d'autres pays, ils sont effectivement transplantés. Devant la nécessité de s'adapter à un nouvel environnement, ils se sont recréés ainsi un nouveau « milieu de vie » avec une mémoire. Se juxtaposant à

[301] JOSEPH I. *op. cit*, p. 20
[302] JOSEPH I. *op. cit*, p. 20
[303] JOSEPH I. *op. cit*, p. 21

d'autres, ils forment ainsi, selon les termes d'Isaac Joseph, une « mosaïque urbaine ».

Les habitants venant de se « transplanter » à la périphérie ou dans le prolongement de villages traditionnels qui voient ainsi leur population doubler, voire tripler, vivent à cette échelle, un processus équivalent, toute proportion gardée. La « forme sociologique de l'étranger [304]», chère à Georg Simmel, peut s'appliquer à ces populations, et ce, quelle que soit leur lieu de transplantation. Elles viennent d'ailleurs. Elles quittent un point donné dans l'espace et font le choix de ne pas rester fixées en ce point. Leur démarche ne s'inscrit pas dans la logique du voyageur qui arrive un jour et repart le lendemain, mais plutôt dans celle de la personne arrivée aujourd'hui et qui restera demain. Bien qu'elles ne poursuivent pas leur chemin, elles maintiennent intacte la liberté d'aller et venir. Ce qu'elles viennent de faire une fois, elles peuvent le refaire à nouveau, si la nécessité l'impose. La position de ces personnes dans leur nouveau groupe social d'appartenance, se traduit par le fait qu'elles n'en font pas partie au départ. Cette position particulière concerne les milliers de personnes qui se trouvent à un moment donné devant la nécessité de devoir quitter « un point donné dans l'espace », pour des raisons politiques, économiques ou sociales. Leur arrivée dans un nouveau « point donné de l'espace », a forcément des incidences sur le processus de régulation avec ceux déjà implantés à cet endroit. Des « effets de milieu » font que le processus de régulation sociale des interactions entre les personnes se déroule avec plus ou moins de tensions.

Par régulation, nous entendons les réajustements réciproques qui doivent permettre à un groupe social donné, de préserver son intégration et son unité[305]. Celle-ci doit pouvoir prendre un caractère spontané. Pour ce faire, elle doit nécessairement résulter d'une certaine densité d'interactions censées régler une foule de petits problèmes au quotidien. Or, comme le montre Joëlle Bordet, la situation actuelle « tend à renforcer le mode d'opposition défensif et exclusif et ne permet pas de créer des espaces négociés[306]. » Force est en effet de constater que ces interactions qui favorisent et renforcent les interconnaissances et les intercompréhensions entre les

[304] SIMMEL G., *op. cit*, p. 53.
[305] DUBET F., *op. cit*., p. 232.
[306] BORDET J., *Les jeunes de la cité, op. cit*., pp.86-87.

habitants, et facilitent l'acceptation des différences, n'existent plus en quantité suffisante. La régulation spontanée qui est censée en résulter a plus ou moins disparu. Son absence sur certains territoires, aussi bien ruraux qu'urbains, engendre ce que certains acteurs nomment par « peur » et « exaspération » :

> *« Les résidents du rez-de-chaussée et premier étage ont peur des jeunes de l'entrée. »* (Un agent de médiation sociale, au détour de nos déambulations.)

Cette régulation spontanée prédomine encore dans certains villages de moins de 500 habitants où tout le monde se connaît. Les résidents du voisinage de l'abribus ou du lavoir appropriés connaissent les jeunes gens qui s'y retrouvent. Ils s'autorisent à leur faire part de leur mécontentement quand par exemple, les nuisances sonores ne sont plus acceptables pour eux.

C'est en revanche de moins en moins le cas pour les villages qui grossissent à vue d'œil avec l'arrivée massive de zones pavillonnaires sans âme, construites bout à bout. Le récit suivant nous en donne une illustration :

> Le couple de retraités B. habite la commune mosellane de Bertange (2271 habitants), dans une maison d'un lotissement construit dans les années 1970. Un groupe de cinq jeunes gens âgés de 15 à 17 ans, enfants de familles venues s'installer dans le nouveau lotissement construit juste derrière le leur, s'approprie depuis plusieurs mois et quasi quotidiennement le coin d'un parking construit dans le prolongement de ce nouvel ensemble pavillonnaire. Il se trouve que le parking en question jouxte la limite de propriété de ce couple. Le coin approprié donne sur un passage piétonnier reliant le nouveau et l'ancien lotissement. Pour se prémunir du regard des passants, le couple a doublé le grillage qui entoure sa propriété d'une structure de plastique vert. Après de multiples échanges houleux entre ces jeunes gens et ce couple, complétés par des interventions auprès du maire et de la gendarmerie nationale, le groupe est toujours présent. Pour marquer sa détermination à l'égard de ce couple de retraités, il inscrit à l'aide d'une bombe aérosol de peinture blanche, sur la structure de plastique, côté passage piétonnier, l'insulte suivante :
>
> *« Enculés de vieux cons ! »*

Ce témoignage montre que le couple de retraités ne peut se prévaloir d'un réseau de sociabilité commun avec ces jeunes gens et leurs parents, ces derniers étant d'illustres inconnus pour eux, bien qu'habitant le même village, et qui plus est, dans une belle maison située dans un quartier résidentiel loin de défrayer la chronique des faits divers de la presse locale.

Cette régulation spontanée, peut en revanche encore fonctionner dans certains quartiers urbains, à l'échelle d'une entrée d'immeuble, y compris dans des quartiers urbains qui défrayent la chronique des faits divers de la presse locale. De nombreux témoignages nous le montrent, parmi lesquels, cet échange saisi sur le vif :

> Madame R., habite l'immeuble qui se situe juste en face du « coin » de la galerie marchande du quartier urbain de Metz - Bellecroix (5 400 habitants), « micro lieu » approprié par un groupe de jeunes gens âgés d'une vingtaine d'années. Il est près de minuit. Prenant son courage à deux mains, elle va voir ces jeunes gens. Il se trouve que nous nous trouvons présent à ce moment là.
>
> Madame R. : *« Excusez moi, est-ce que vous pouvez faire moins de bruit ? Je suis Madame R.., j'habite juste en face et je garde la petite fille d'une de mes voisines. Elle n'arrive pas à dormir à cause du bruit que vous faites ! »*
> Un des jeunes gens (sur un ton relativement agressif) : *« Vous êtes qui, vous, d'abord ? On ne vous connaît pas ! »*
> Madame R. *« Moi, en tout cas, je vous connais depuis que vous êtes tout petits ! Vous ne vous rappelez peut-être pas, mais moi, je me rappelle bien de toi F., de toi R., de toi A. et de toi S. Vous faisiez du foot au* COM *Bellecroix et c'est moi qui lavais vos maillots. »*
> Un autre de ces jeunes gens : *« Ah oui ! Je me rappelle bien maintenant. Excusez-nous Madame, on ne savait pas ! On fera moins de bruit pour ce soir. »*
>
> Après avoir remercié ces jeunes gens, Madame R. remonte chez elle. Les jeunes gens s'exécutent effectivement. Ils finissent par parler moins fort et surtout par baisser le niveau sonore de l'auto - radio de la voiture d'un des jeunes gens présents, ce soir-là.

L'appartenance à un réseau de connaissances joue beaucoup dans l'acception par les jeunes gens d'injonctions à faire moins de bruit ou à sortir d'un *hall* d'entrée.

Cet autre témoignage confirme le précédent. Il s'agit de Youssef. Il habite le quartier de Metz Borny. Il nous raconte s'être approprié avec cinq de ses copains, deux *halls* d'entrée de son immeuble, le sien et le voisin du sien. Il commence à 16 ans et s'assagit vers 26 ans. Au moment de notre rencontre, il a 32 ans et habite toujours le quartier de son enfance, mais plus du tout chez ses parents.

> *« Cela se passait bien avec les gens qui nous connaissaient depuis notre enfance et qui nous avaient vu arriver sur le quartier, grandir et avec qui on vivait en harmonie. Les problèmes se posaient avec les nouveaux venus. Après, tout dépendait de la manière avec laquelle, les gens nous adressaient la parole. Quand les gens nous demandaient gentiment de quitter l'entrée, on sortait sans problème. On revenait une heure après ou on aller squatter celle d'à côté.»* (Youssef, 32 ans, du quartier de Metz Borny).

C'est bien avec les « nouveaux venus » que commencent les difficultés, et non avec ceux qui les ont vus grandir et avec qui ils vivaient en harmonie. Youssef précise que tout dépend de la manière avec laquelle les gens leur adressent la parole. Le caractère sacré de la face reste donc fondamental dans le rapport à autrui. La profanation du « rituel positif » de « préservation de la face », peut être lourde de conséquences.

En revanche, cet autre témoignage que nous citons par ailleurs à un autre moment, nous montre que l'absence totale d'échanges peut être génératrice de violence :

> *Dès qu'on est en groupe et qu'il y un adulte qui passe à côté de nous, et qu'il répond à notre « bonjour », on est content ! Si cet adulte ne nous répond pas, c'est tout de suite des insultes de notre part ! Ne pas nous répondre, c'est nier notre existence. Les trois-quarts du temps, quand les gens ne nous répondent pas, c'est nous qui allons les agresser. Soit on leur crache dessus, soit on leur tape carrément dessus ! En fin de compte, ne pas nous répondre, c'est nous mépriser, surtout de la part de gens du voisinage qui nous connaissent très bien et qui font*

le tour du quartier pour éviter de nous rencontrer. Pour nous, c'est comme une agression ! (Djamel, du quartier du Roi de Woippy)

Dans les situations où ce type de régulation spontanée n'est plus possible, c'est l'intervention d'un tiers qui est sollicitée et c'est souvent la police ou la gendarmerie nationale qui sont mobilisées.

Quand la régulation spontanée est possible, le phénomène est mieux accepté et des « transactions sociales[307] » peuvent naître entre les différents protagonistes. Pour Jean Rémy, la « transaction sociale » est une modalité du rapport social. Elle permet à des acteurs qui ont des intérêts divergents de pouvoir trouver un terrain d'entente. Dans le témoignage qui suit, elle permet de rendre le phénomène plus acceptable.

« Nous, on avait toujours un balai dans un petit cagibi. On mangeait souvent des « Mac Do », on buvait du whisky et même du champagne, on fumait des joints. On cassait notre croûte, on était bien ! Et bien, quand on avait terminé, on nettoyait nos saloperies avant de partir. Déjà, le fait de squatter était un manque de respect. Alors, chaque fois qu'on partait, on laissait toujours la place propre. On balayait, on mettait tout dans la poubelle, les bouteilles de whisky et de champagne, les mégots de joints de cigarettes et tout le reste, comme les « gerbures [308]». On s'en faisait un point d'honneur ! On savait que les voisins n'appréciaient pas tout le temps notre compagnie, alors laisser le squat avec de la « gerbure » c'était vraiment leur manquer de respect. Si on voulait chier, on allait chez un copain ou chez un voisin qu'on connaissait, ou bien chez nos parents si on était à côté. Jamais, on coulait une dalle dans l'entrée !» (Youssef, 32 ans, du quartier de Metz Borny et déjà cité)

---

[307] Cf. Jean Rémy, Liliane Voyé, Émile Servais, *Produire ou reproduire. Sociologie de la vie quotidienne*, tome I, Bruxelles, EVO, p. 90 : « Phénomène diffus et continu, non nécessairement explicite dans ses objectifs et procédures, et non pleinement conscient chez ses acteurs, la transaction est une modalité du rapport social par laquelle des acteurs concernés par un enjeu médiatisé par un objet commun, développent des intérêts qui sont partiellement complémentaires mais aussi partiellement opposés, chacun s'efforçant de faire valoir son point de vue et d'atteindre ses objectifs : pour ce faire, ils opèrent, la plupart du temps implicitement, une sorte de calcul coûts/bénéfices qui intègre l'appréciation de celles de leurs propres ressources qu'ils considèrent comme des atouts dans la relation concernée, la prise en compte des ressources - atouts supputés des partenaires, et l'évaluation des effets attendus des diverses issues possibles de la relation qu'ils sont aptes à imaginer. »

[308] Vomissements.

Dans ce second témoignage de Youssef, nous constatons que les intérêts des deux parties sont « partiellement complémentaires mais aussi partiellement opposés ». D'un côté, nous avons des résidents opposés sur le fond à ce que le *hall* de leur entrée soit squatté. Mais, ils n'ignorent pas que les jeunes gens qui le squattent, sont prêts à tout pour y rester et qu'ils ne s'en laisseront pas conter en cas d'interdiction, sous une forme ou une autre. De l'autre, nous avons des jeunes gens qui tiennent plus que tout à ce « micro » lieu, mais ils n'ignorent pas que les résidents ne supportent pas leur présence. Youssef ne dit-il pas que le fait de squatter est un manque de respect ? Dans cette « transaction sociale », il s'opère bien entre les protagonistes, « une sorte de calcul coûts/bénéfices », chacun jaugeant les conséquences pour lui de telle ou telle prise de position et de la nécessité de faire un pas vers l'autre pour lui montrer que le message est passé et que les revendications sont prises en compte.

Sur le même registre, Youssef et son groupe nous disent avoir accepté de rendre des services à des résidents qui les sollicitaient.

> *« Les gens savaient où nous trouver. On donnait des coups de mains de temps en temps. J'ai plein d'anecdotes en tête comme par exemple : une famille nombreuse avait besoin d'un coup de main pour monter tous les meubles d'une salle à manger au 6ème étage, puis tout installer une fois sur place. Une autre fois, une maman avait besoin qu'on l'aide à monter ses courses. Une autre fois encore, des grands de 16/17 ans venaient de taper des jeunes de 11/12 ans. Les parents de ces jeunes sont venus nous voir et c'est nous qui sommes allés leur donner la leçon. Je n'admets pas qu'on s'attaque ou qu'on rackette des plus petits que soi, ou des personnes âgées et des femmes »* (Youssef, à nouveau).

Même si les résidents n'apprécient pas que le *hall* de leur entrée soit squatté jusque très tard la nuit par des jeunes gens, ils savent en contrepartie, qu'ils peuvent de temps en temps leur demander de sortir et que dans ces situations, ils acceptent de sortir. De même, pour certains services, allant du coup de main pour déménager, porter ses courses et défendre ses enfants, ils savent également qu'ils peuvent compter sur eux, les bons comptes faisant les bons amis.

Dans la « transaction sociale », il y a le souci de prendre en compte les attentes de l'autre. C'est ce que Youssef fait lorsqu'il prend le soin de nettoyer systématiquement le *hall* d'entrée qu'il se l'approprie avec d'autres. Pour Niklas Luhmann, cité par Liliane Voyé[309], la vie sociale est un jeu infiniment complexe d'attentes de comportements, mais aussi d' « attentes d'attentes », d'évaluation anticipée de ce que les autres attendent de nous. Pour nommer cette dynamique, il parle de « structure complexe d'attentes [310]». Pour cet auteur, afin de pouvoir contrôler le contexte de l'interaction sociale, il est nécessaire d'être capable de s'attendre à tel ou tel comportement de la part des autres, mais aussi d'être apte à anticiper leurs attentes. Cette capacité ne s'acquiert que par l'expérimentation. De proche en proche, des acteurs, dans un contexte social donné, peuvent arriver à un certain niveau d'acceptation de ce qui, dans un autre contexte social, peut être vécu comme inacceptable. Pour Liliane Voyé, la capacité d'anticiper les attentes des autres s'avère être un facteur de sécurité. Elle permet de réduire le risque de désappointement de l'autre, souvent source de tension. Pour Niklas Luhmann, l'aptitude à imaginer et à anticiper ce que l'autre attend que j'attends de lui, contribue à réduire le degré d'incertitude des relations sociales, l'incertitude constituant selon Michel Crozier et Ehrardt Friedberg, la ressource fondamentale de toute négociation[311]. S'il y a incertitude, les acteurs capables de la contrôler, l'utiliseront dans leurs tractations avec ceux qui en dépendent.

Cet autre exemple montre que la prise en compte des attentes de l'autre, peut aider à se préserver son « micro » lieu.

> Il s'agit d'un groupe de jeunes gens du quartier Saint Pierre de Thionville en Moselle. Le « micro » lieu qu'il s'approprie dès l'apparition des beaux jours, est un passage d'un mètre de large sur cinq mètres de long circonscrit d'un côté, par le mur borgne de la maison de quartier et de l'autre par une murette sur laquelle s'assoient ces jeunes gens. Ce passage est visible des immeubles au pied desquels se situe la

[309] VOYE L., « Transaction et consensus supposé », in BLANC M. (Textes réunis et présentés par), Pour une sociologie de la transaction sociale, L'Harmattan, Paris, 1992, pp. 194 -213.
[310] LUHMANN Niklas, *A Sociological Theory of Law* (Transl. E.King-Utz and M. Albrow). Routlege and Kegan Paul, London, 1985., p. 26, in BLANC M. (Textes réunis et présentés par), Pour une sociologie de la transaction sociale, L'Harmattan, Paris, 1992, pp. 194 -213.
[311] CROZIER M. et FRIEDBERG E., *L'acteur et le système*, Seuil, Paris, 1977, pp. 26 - 27.

maison de quartier. Le feuillage des arbres qui jalonnent cet espace peut permettre à ces jeunes gens d'être en partie hors de vue des résidents de la façade donnant sur ce « micro » lieu, tout en étant très largement à porté de voie des résidents. La maison de quartier dispose d'un espace d'accueil pour les jeunes gens de ce quartier. L'existence de cet espace organisé, n'empêche pas ces jeunes gens de faire le choix de se retrouver en dehors de celui-ci. Pour pouvoir continuer à s'y retrouver ces jeunes gens demandent au directeur de la maison de leur mettre à disposition et à leur demande, des sacs poubelles pour y déposer leurs détritus. Le directeur de la maison de quartier accepte volontiers cette transaction, en exigeant d'eux de laisser cet espace dans l'état de propreté dans lequel, ils le retrouvent tous les jours.

Le directeur de la maison de quartier accepte l'existence de ce « micro » lieu approprié et adossé à l'équipement dont il dirige l'association en charge de sa gestion. Les jeunes gens concernés savent qu'ils peuvent, en contre partie du respect de la propreté de cet endroit, bénéficier des commodités de l'équipement telles que des sacs poubelles et l'accès aux toilettes. La cohabitation se fait sans heurt et dans le respect des attentes réciproques des parties, les unes par rapport aux autres.

2.4) <u>« Lien social » ou « lien civil », quelle lecture ?</u> :

Il nous paraît intéressant de reprendre la lecture des phénomènes d'appropriation de « micro » lieux du territoire de résidence du cercle familial, à travers le prisme des notions de « lien social » et de « lien civil ».

Françoise Moncomble[312] met l'accent sur la confusion qui existe dans la définition de la qualité du lien quand il est fait référence aux difficultés des quartiers urbains considérés comme prioritaires. Elle souligne le paradoxe qui conduit à considérer que le lien social est fragilisé par l'exclusion de monde du travail et de l'économie, alors que, dans ces quartiers, il s'en trouve renforcé. Elle considère en revanche que, le lien civil qui est censé faire cohabiter ensemble le plus grand nombre et qui présuppose un minimum d'appartenance commune et la reconnaissance tacite d'une même loi, n'y est pas construit.

[312] MONCOMBLE F., *op. cit*., pp. 111 - 126

La confusion dans l'usage des adjectifs « social » et « civil » interroge la qualité des lectures qui peuvent être faites des phénomènes sociaux observés par le prisme du « lien », au risque de voir « le lien social se substituer entièrement au lien civil [313]» et de jeter le trouble dans les interprétations qui sont faites des observations. Cette confusion sur le sens de ces deux adjectifs nous invite à reprendre l'analyse des processus de régulation des tensions nées de l'existence de « micro » lieux appropriés, sous l'angle de ce questionnement. S'agissant de régulations de proximité, elles ont de tout temps fait l'objet de « médiations de voisinage », mises en place spontanément par des habitants, sans que ces derniers soient étiquetés comme « médiateur » et sans que l'administration ne s'en mêle à un titre ou à un autre, et ce, en milieu urbain, périurbain ou rural. Pour Françoise Moncomble, ces « solidarités primaires de voisinage ou de réseau » ont été oubliées au profit de fonctions de plus en plus spécialisées[314], dépossédant l'espace public de toutes ses capacités de médiation[315]. Ce constat propre aux quartiers urbains désignés comme « prioritaires » n'est pas transposable aux villages situés en milieu rural qui disposent encore d'une capacité de régulation spontanée. Le rapport à la civilité se traduit dans la manière dont les conflits et autres disputes se régulent. Les exemples que nous citons montrent que d'une situation à un autre, les tensions peuvent se réguler d'elles-mêmes, comme elles peuvent tout aussi bien dégénérer, avec le même groupe de jeunes gens. Ces derniers sont capables du meilleur comme du pire. Tout dépend de la position et de la place que les autres leur accordent. La « préservation de la face », chère à Erving Goffman, reste un enjeu de l'interaction sociale. Est ainsi testée la capacité des individus de résister à la tentation d'un passage à l'acte pouvant se traduire par des insultes dans un premier temps, voire plus, comme nous en témoignons.

Dans le cas où le conflit dégénère, nous constatons comme Françoise Moncomble, que la dispute et les passions, entraînent une « proximité sociale [316]» des

[313] MONCOMBLE F., *op. cit.*, p.117

[314] MONCOMBLE F., *op. cit.*, p.23.
[315] MONCOMBLE F., *op. cit.*, p.20.
[316] MONCOMBLE F., *op. cit.*, p.133

protagonistes. Des mots appellent des gestes qui incitent à des rapprochements pouvant dégénérer en pugilat. Les « offensés » ont tendance à se rapprocher de leurs « offenseurs » pour en découdre, ce mouvement pouvant aller jusqu'à porter atteinte à des biens leur appartenant (boîte aux lettres, véhicule, etc.). Bref, les offensés règlent leurs affaires par eux-mêmes, faisant d'une certaine manière, leur propre police et leur propre justice. Ce qui vient d'être décrit est souvent présenté comme une spécificité des groupes de jeunes gens issus des quartiers urbains étiquetés comme « prioritaires », par opposition à ceux du centre ville ou d'autres quartiers qui le seraient moins. Nous tenons, sans angélisme aucun, à relativiser ce regard porté sur ces quartiers qui nous donnent, à la lecture d'articles ou d'ouvrages les concernant, le sentiment que la totalité des jeunes gens se conforment à ce qui est décrit à partir de l'observation d'une infime minorité qui se donne à voir, celle qui « tient les murs » de la cité, pour faire référence à ce cliché.

Sur les autres quartiers urbains, la dispute est souvent présentée comme une raison pour prendre ses distances. Plus le désaccord est important, plus il se déplace dans une querelle autour des questions de droit qu'il suscite. Les « offensés » ont plutôt tendance à déplacer le conflit dans la sphère publique, alors qu'au départ, il s'agit d'une querelle strictement privée. Ce mouvement va jusqu'à la mobilisation d'un réseau de tiers, ces derniers pouvant être des personnes ayant une compétence particulière (médiateur, conciliateur, avocat, etc.) ou des instances (justice, conseil des prud'hommes, etc.). Les offensés ne se font pas justice eux-mêmes. Pour Françoise Moncomble, le conflit permet dans ce cas de figure, de construire une « proximité civile ». Celle-ci se traduit par la mobilisation d'un réseau de tiers et par la neutralisation de la colère ainsi que des effets de l'oralité immédiate, par le recours à des écrits (jugements, protocoles d'accord, etc.). Pour cet auteur, la « proximité civile » suspend en quelque sorte la « proximité sociale » en introduisant du vide, en écartant l'affectif, l'intérêt et les passions. A l'inverse, la « proximité sociale » évite tout recours à des tiers en accroissant leur inaccessibilité. Nous sommes face à deux modalités de régulation. Elles s'opposent dans leur fondement. Elles se territorialisent majoritairement sur un certain type de territoire urbain pour l'une, et le reste du territoire pour l'autre. La « proximité sociale » se concentre dans des

zones d'habitat à forte densité de population cumulant un certain nombre de handicaps. Elle alimente la dynamique du « lien social fort », tout en laissant peu de place au « façonnage du lien civil ». Quant à la « proximité civile », elle est majoritairement déployée sur les autres territoires urbains, les zones périurbaines et rurales. Leurs habitants fabriquent quotidiennement du « lien civil » à travers leurs relations aux autres, dans les transports publics, dans la rue, au travail, dans les lieux de loisirs, ou bien encore au travers des apprentissages à l'école. « Lien social » et « lien civil » ne sont pas à confondre, la logique du premier ne se réduit pas à celle du second. Pour Françoise Moncomble, ils ne se confortent pas non plus, mais ont plutôt tendance à se « défaire l'un de l'autre [317]», à se délier. Pour cet auteur, contrairement aux idées reçues, l'écartèlement qui se fait jour entre les quartiers urbains étiquetés « prioritaires » et le reste des territoires urbains, n'est pas à mettre sur le compte d'un « lien social » qui s'y dégraderait, mais sur celui de sa « déliaison » avec le « lien civil [318]».

La manière dont l'existence de ces « micro » lieux appropriés est prise en compte en compte ici ou là, interroge cette question de la prégnance plus ou moins importante de la « proximité sociale » ou de la « proximité civile » et de la « déliaison » entre ces deux formes de lien. Dans les villages, la « proximité sociale » contribue à rendre plus acceptable par les jeunes gens l'intervention d'un voisin leur demandant de faire moins de bruit. Tout le monde se connaît, chacun sait qui est qui, quelles sont les places respectives et les alliances dont ils peuvent bénéficier, et tout se sait rapidement du fait de la densité du réseau de sociabilité. Les jeunes gens concernés n'ignorent pas que les voisins proches de l'abribus, pour ne citer que cet exemple, savent de qui ils sont les enfants. Pour autant, cette « proximité sociale » n'exclut pas l'existence d'une « proximité civile » qui contribue à faire que l'intervention d'autre tiers tels que, celle du maire, en tant que détenteur des pouvoirs de police dans sa commune ou bien celle de la gendarmerie, soit beaucoup mieux acceptée par les jeunes villageois, que ne l'est l'intervention de la police nationale, par les jeunes gens d'un quartier urbain « prioritaire ». Dans les villages, l'estafette de la gendarmerie nationale, bien que son apparition fasse l'objet de commentaires

[317] MONCOMBLE F., *op. cit.*, p.131
[318] MONCOMBLE F., *op. cit.*, p.131

sarcastiques ou de quolibets, n'est pas encore accueillie par une volée de cailloux, comme peut l'être dans certains quartiers, le véhicule de patrouille de la police nationale. Dans ces villages, la « déliaison » entre « lien social » et « lien civil » n'est pas encore une réalité.

Néanmoins, nous remarquons que, dans les villages en voie de forte urbanisation, qui voient leur population doubler, voire tripler en quelques années, la capacité des habitants à réguler par eux-mêmes les tensions entre jeunes gens et adultes qui s'en plaindraient, tend à se réduire. Comme en ville, la « proximité physique » n'induit pas forcément de « proximité sociale », les réseaux de sociabilité du village « centre » d'origine, ne peuvent agir sur les « nouveaux quartiers ». Le développement de la vie associative peut contribuer à réduire ce phénomène en permettant le brassage social entre habitants « anciens » et « nouveaux ». Encore faudrait-il qu'elle ait les moyens de se développer et de se ressourcer. Sur ce plan, les réalités et les volontés politiques, sont différentes d'un village à l'autre. A ce constat, il faut ajouter le fait que, lorsqu'elle est développée, les bénévoles qui la portent à bout de bras risquent de s'épuiser. Le recrutement de professionnels pourrait être un moyen de faire face. Ils pourraient intervenir en appui de l'action de ces bénévoles.

2.5) L'expérience du «faux *hall* d'entrée » ou « *hall* sans immeuble » :

Au moment où nous écrivons notre thèse, cet évènement vient alimenter notre réflexion, renforçant la nécessité de poser à nouveau la question de la dynamique intergénérationnelle sur les territoires. La controverse née de ce projet est des plus intéressantes. Elle pose la question de la place d'une certaine catégorie de jeunes dans la cité, ou du moins celle que l'adulte en charge des affaires, veut bien lui laisser prendre. Les acteurs des trois cercles identifiés dans le cadre de notre méthodologie se retrouvent et se parlent par médias interposés.

Vue extérieure de du « hall sans immeuble » de Graville - la - Vallée, quartier de la ville du Havre (vu à la télévision sur FR3, le 26.09.2007).

Vue intérieure du « hall sans immeuble » de Graville - la - Vallée, quartier de la ville du Havre (vu à la télévision sur FR3, le 26.09.2007).

Récemment développée par la Ville et l'OPHLM (Alcéane) du Havre elle est présentée à la télévision et dans la presse écrite, puis diffusée sur le réseau *Internet*[319], comme une expérience cherchant à établir si les jeunes gens qui s'approprient habituellement les *halls* d'entrée du quartier de Graville - la -Vallée où logent 1 500 habitants, vont s'approprier ce faux *hall*, et laisser les véritables *halls* libres d'accès. Il s'agit d'un container de 12 mètres de longueur, de couleur rouge, aménagé en *hall* d'entrée et placé au centre de la cité, à une trentaine de mètres d'un immeuble de plus de 400 logements, au vu et au su de tous les résidents, avec toutes ses caractéristiques, à savoir : portes vitrées avec digicode, boîtes aux lettres, fausses

[319] Reportage d'un durée de 1'57 diffusé par FR3, le 26.09.2007 et visible sur le site Internet « dailymotion ». TF1 s'en est également fait l'écho dans un de ses journaux télévisés ainsi qu'Antenne 2, via une émission de Laurent Ruquier.

portes d'ascenseur, marche d'escalier donnant l'illusion de l'accès à un 1er étage qui n'est autre qu'un terrasse à ciel ouvert. Le coût de l'opération s'élève à 15 000 €. Elle a été réalisée avec l'aide d'un plasticien et le concours d'un groupe de jeunes gens de la cité, encadrés par leurs éducateurs. Quelques semaines après son installation, ce faux *hall* a fait l'objet d'actes de vandalisme (vitres brisées, intérieur saccagé et début d'incendie). Une plainte a été immédiatement déposée contre X.

L'existence de cette expérience nous permet d'en faire une analyse distanciée. Bien que nous ne soyons pas allé sur place pour mener nos propres investigations, nous prenons l'initiative de collecter, grâce à *Internet*, toutes les informations diffusées sur cette expérience. Elles sont essentiellement constituées de photos et de témoignages. Une fois cette collecte d'information réalisée, nous faisons le choix de les classer par catégories d'acteurs, en respectant la méthodologie que nous mobilisons pour notre thèse, de telle sorte que les témoignages des acteurs des trois cercles référencés dans notre méthodologie puissent être recensés, à savoir : le cercle des jeunes gens à l'origine de l'appropriation des *halls* d'entrée du quartier, celui des résidents qui subissent avec plus ou moins de bienveillance le phénomène, et celui des acteurs périphériques en charge de la gestion des conséquences politiques, économiques et sociales du phénomène.

Pour le directeur général de l'OPHLM[320] de la ville du Havre, cité par l'Agence France Presse[321] :

> « Le projet est né de la volonté d'expérimenter des solutions au « détournement » des halls, qui, de *« lieux de passage »*, deviennent parfois des *« lieux de stationnement »*. *« Les halls pourraient être des « lieux de convivialité » par excellence, mais la réalité prouve que les tensions de la société peuvent se concentrer dans cet endroit confiné, jusqu'à devenir insupportables pour une partie des locataires »*. En implantant ce faux *hall* dans le quartier, l'OPHLM a voulu apporter *« sa contribution »* à un objectif double : *« rendre la quiétude à des locataires en détresse qui peuvent parfois vivre l'enfer et répondre au besoin vital des jeunes de se rencontrer dans un cadre informel. »* »

[320] Office Public d'Habitations à Loyers Modérés.
[321] AUBIN D., Agence France Presse, Samedi 06.10.207 à 9H13.

Le principal argument de légitimation du « faux *hall* d'entrée » développé par le directeur général de cet OPHLM, tourne autour des « tensions de la société », dont l'impact sur la vie quartier se traduit par le fait que les *halls* d'entrée passent du statut de « lieu de passage » à celui de « lieu de stationnement des jeunes », alors qu'ils pourraient être des « lieux de convivialité ». Il faut à la fois rendre la « quiétude » à une partie des locataires qui seraient en détresse, et répondre au « besoin vital de jeunes de se réunir ». La démarche interroge. Le fossé intergénérationnel déjà bien béant entre jeunes et adultes, doit l'être encore un peu plus. Les jeunes gens qui « habitent » les *halls* d'immeuble de ce quartier, sont présentés comme la cause du mal être de ceux qui s'en plaignent, il faut donc les en éloigner encore un peu plus. Comme si une telle mise à distance pouvait à elle seule, régler cette question.

Pour le maire de la commune du Havre, sur la chaîne publique de télévision FR3 le 26.09.2007 :

> *« Il s'agit d'une expérience pour vérifier si les jeunes vont s'approprier cet espace, et ce, dans la perspective de libérer les halls d'entrée plus ou moins vandalisés et dont la restauration coûte très cher à la commune. »*

Ce second témoignage tend à considérer que les jeunes gens de ce quartier du Havre peuvent réagir comme des « rats de laboratoires » à qui on propose un leurre pour vérifier si celui-ci contribue à modifier leur comportement. De plus, il fait ressortir le coût économique pour la collectivité, lié à la nécessité de devoir faire face à la restauration de tout ce qui est vandalisé à l'intérieur des *halls*. L'argumentation est purement économique, argent du contribuable et pragmatisme obligent. Dans son fondement, cette expérience fait abstraction des données des sciences humaines qui considèrent que l'homme est un être social et qu'à ce titre, avant de s'approprier des lieux, il s'approprie des valeurs, interagit avec d'autres hommes dans un environnement qu'il contribue à modifier. Si ces jeunes gens s'approprient des *halls* d'entrée, ou d'autres « micro » lieux, c'est avant tout pour les raisons que nous développons dans le cadre de cette thèse. Le « micro » lieu approprié est un « lieu de

convivialité » pour celles et ceux qui s'y retrouvent. Il leur permet d'être « entre eux », « pour parler de tout et de rien », « pour délirer », « refaire le monde », etc., et non de nuire à la tranquillité des habitants résidant dans sa proximité, même si son existence est perçue par certains résidents, comme une nuisance. L'intention de nuire à autrui n'est pas une motivation avancée par les jeunes gens que nous rencontrons depuis 6 ou 7 ans d'investigation. Du coup, en l'absence de régulation, le processus d'appropriation peut être vécu comme une véritable intention de nuire, et dans ce cas de figure, il est traité politiquement comme un acte portant atteinte à la tranquillité publique. L'intention de nuire peut éventuellement prendre le dessus, lorsqu'en l'absence de régulation, ces jeunes gens « répondent » à un acte qu'ils perçoivent comme une « offense », au sens sacré du terme. Nous citons plusieurs exemples qui en témoignent.

Pour le cas de ce quartier de Graville - la - Vallée de la commune du Havre, les locataires mécontents interpellent le maire qui répond, par l'installation d'un « faux *hall* d'entrée » ou « *hall* sans immeuble », posé à l'aide d'une grue, à quelques dizaines de mètres des vrais *halls* d'immeuble. Selon le *Havre Presse, Havre Libre* du 21.09.2007, des jeunes de la cité ont travaillé à sa réalisation aux côtés d'un plasticien recruté pour ce projet. Nous constatons que cette expérience fait l'objet d'une communication à la presse, environ 6 mois avant les échéances des élections municipales des 9 mars et 17 mars 2008.

Les réactions ne tardent pas à fuser, parmi lesquelles on peut citer celles-ci :

> *« C'est n'importe quoi, on veut nous entasser comme des sardines dans une boîte de conserve ! »* (Kevin, manutentionnaire de 22 ans[322])

> *« C'est un conteneur, et un conteneur, c'est pour mettre des marchandises. Pour qui nous prend-on ? Pour des gens qui traînent tout le temps dans les halls ? On déplace juste le problème ! »* (Un jeune du quartier)

[322] AUBIN D., *AFP* du 06.10.2007 à 9H13.

« Ce qu'on ne comprend pas, on l'isole, en espérant que ça disparaisse ! » (Un autre jeune du quartier)

« Il n'y rien de dedans, ni play - station, ni télé, ni fauteuil, c'est vide ! » (Oussama, lycéen de 16 ans[323])

« Les gens des autres quartiers rigolent quand ils viennent nous voir. Une action contre les cafards eût été préférable » (Salim, employé, 30 ans, père de famille)

« Il n'y a jamais personne dans cette boîte » (Un jeune)

« C'est un bon petit coin pour les jeunes qui ne traînent pas dans les escaliers » (Bakary, agent intérimaire de 22 ans qui a participé à la construction de ce « faux *hall* »)

« La concertation n'a pas été bien menée. Quand les jeunes demandent des locaux pour se réunir, ils leur sont refusés. La seule réponse apportée, c'est un conteneur. On se moque d'eux ! » (Une élue communiste de l'opposition municipale)

« A quand le faux bus à brûler, la faux flic à tabasser, le faux bouffon à racketter ? » (Un autre jeune du quartier)

. Un mois et demi après son installation, le « faux *hall* d'entrée » est vandalisé. Les vitres sont brisées, les parois défoncées à coups de pied et les boîtes aux lettres éventrées.

L'acte est minimisé par le président d'ALCEANE : *« Un acte isolé, un simple incident de parcours.* [324]*»*

C'est le sentiment d'enfermement et de mise à l'écart d'une partie de la jeunesse, qui domine dans les témoignages que nous avons pu lire.

[323] AUBIN D., *AFP* du 06.10.2007 à 9H13.
[324] http://www.lefigaro.fr/france/20071016.FIG000000255_auhavre_le_faux_hall_seme_ ... 29.10.2007

La mise en œuvre de ce projet témoigne de l'absence totale d'attention réelle portée au fonctionnement spécifique des groupes qui s'approprient les *halls* d'entrée de ce quartier de la commune du Havre. Le diagnostic semble se résumer au simple constat que des *halls* d'immeubles sont appropriés et que, par voie de conséquence, il ressort que les jeunes gens concernés ont besoin d'un lieu pour se réunir. Pour répondre à ce besoin présumé, on installe un « faux *hall* d'entrée » à quelques dizaines de mètres des vrais. L'approche est simpliste puisqu'elle se contente de se fier aux apparences visibles. Le phénomène est traité comme un « problème » dont il convient d'éradiquer la cause. C'est donc une stratégie de l'éloignement et de mise à l'écart, dans une « boite », aussi esthétique soit-elle, qui est choisie, alors que le propre de ce phénomène est de chercher à se maintenir à proximité du cercle familial. Il existe en connexion directe avec la famille et le voisinage. Sur le plan symbolique, la réponse constitue purement et simplement une « mise en boite », au sens propre du terme, d'une partie de la jeunesse. Cette forme de traitement est perçue par les jeunes gens concernés, comme une véritable « offense », un déni de leur droit d'existence, une manière de les mettre au « ban » de cet îlot d'immeubles, déjà stigmatisé par le reste de la ville, puisque surnommé « Chicago [325]». Ils sont en quelque sorte mis « au coin » de leur classe d'âge, dans une « boite » posée à quelques dizaines de mètres des immeubles où habitent leurs parents, visible par tous les résidents du quartier, comme l'est le « mauvais élève » ou le « trublion » d'une classe d'école primaire que l'enseignant met au coin de la classe pour le punir, avec ou sans bonnet d'âne. Pour évoquer cette expérience, nous pourrions également utiliser par analogie, l'acte de la cacahuète lancée à des singes en liberté par les visiteurs d'un zoo qui ont peur de s'approcher de ces primates, ou du « piège à guêpes » que l'on fabrique soi-même lors d'un pique nique, avec une bouteille ouverte et de l'eau sucrée pour les y attirer, afin de pouvoir apprécier en paix le plaisir de savourer une part de tarte aux fruits.

Politiquement, le Maire de la ville ne fait pas mentir Paul Blanquart qui affirme que « chaque coin de l'espace urbain est toujours la projection d'une société sur le terrain[326] ». Cette expérience nous renvoie bien évidemment aux propos d'Edward T.

[325] http://www.lefigaro.fr/france/20071016.FIG000000255_auhavre_le_faux_hall_seme_... 29.10.2007.
[326] BLANQUART P., *Une histoire de la ville*, Paris, La découverte, 1997, in MONCOMBLE F., *Op. Cit*., p. 35.

Hall que nous citons plus haut. En fonction de la manière dont il organise son environnement, l'homme conditionne les rapports qu'il entretient avec son environnement ainsi que la nature des interactions qu'il développe avec les autres hommes. La prise en compte des « besoins proxémiques[327] » de l'homme, chère à cet auteur, ne semble pas être la préoccupation première des décideurs en charge de la destinée des habitants de ce quartier urbain de la commune du Havre. Les messages « silencieux » émis par ces jeunes gens censés se retrouver dans ce « faux *hall* d'entrée » n'ont pas été perçus. Ils sont occultés et ne sont pas reconnus, alors que dans sa matérialité, le « faux *hall* d'entrée », lui, est visible et ce, même au-delà du quartier. Le message des décideurs est des plus clairs.

Pour conclure sur cette parenthèse du « faux *hall* d'entrée » ou du « *hall* sans immeuble », nous constatons que cette question des « micro » lieux appropriés par des jeunes gens, pèse sur le quotidien des riverains qui les côtoient comme sur celui des élus, en général à l'approche d'échéances électorales, devenant momentanément un enjeu politique. D'après le travail de terrain et les analyses qui précèdent, ne peut-on pas poser que c'est au cœur du voisinage qu'un consensus doit être construit dans l'immanence et de manière singulière ? Certes, poser ceci ne conduit pas nécessairement à la résolution du conflit, résolution qui ne peut en aucun cas se décréter. L'absence de régulation est à l'origine de la peur et de l'exaspération, précise François Dubet[328]. Elle crée alors un terrain favorable au développement des rumeurs les plus insensées, renforçant du même coup, le sentiment d'insécurité ambiant. Selon François Dubet, les policiers sont les premiers à dénoncer l'intolérance de ceux qui ne supportent rien, y compris le moindre enfant et le moindre bruit, et qui téléphonent au commissariat parce que des gosses jouent au ballon dans la cité.

2.6) <u>L'abribus implicitement reconnu comme lieu de réunion</u> :

Officiellement, l'abribus est un mobilier urbain dont l'usage principal est affecté à l'attente d'un bus par des usagers de ce mode de transport. En aucun cas, il n'est

[327] HALL E. T., *La dimension cachée, op. cit*, p. 20.
[328] DUBET F., *La galère : jeunes en survie, op. cit.*, p. 233

prévu pour un autre usage, tel celui de permettre à des jeunes gens de s'y réunir. Les jeunes gens qui se l'approprient en détournent donc l'usage habituel. Ce nouvel usage est plus ou moins vécu comme une source de nuisance, d'une commune rurale à une autre.

Sur le plan légal, aucun texte de loi ne considère cet acte d'appropriation comme illégal. Nous ne sommes pas dans le cas de figure d'un *hall* d'entrée ou d'un palier d'immeuble, dont les usages sont plus ou moins réglementés d'un office de gestion à un autre, qu'il soit public ou privé. S'agissant d'un mobilier urbain situé dans l'espace public, l'abribus est accessible à toutes et à tous. Même les contrôles inopinés d'identité de la gendarmerie, réalisés à titre dissuasif, à la demande des maires ou de certains résidents, n'empêchent pas le phénomène de s'installer. Seul le délit d'atteinte à la tranquillité publique pourrait être éventuellement invoqué pour faire interdire le phénomène. Encore faudrait-il l'établir. Bref, les maires de ces petites communes se trouvent devant un phénomène qu'il leur faut gérer au plus près des intérêts de leurs concitoyens, parmi lesquels ces jeunes gens et leurs parents.

Lors de nos déambulations, un certain nombre d'abribus repeints attirent notre attention. Les maires concernés nous affirment qu'il s'agit d'un « bon compromis » entre laisser se détériorer un mobilier urbain et prendre en compte le besoin des jeunes gens qui se l'approprient, pour se réunir. Pour ce faire, la plupart de ceux que nous rencontrons nous expliquent avoir contacté ces jeunes gens pour leur proposer le projet de repeindre l'abribus chargé d'inscriptions et inesthétiques à leurs yeux ainsi qu'à ceux des usagers qui attendent quotidiennement le bus et des résidents. Le projet séduit les jeunes gens concernés qui y trouvent un intérêt, à condition que soient prises en compte leurs idées en matière de décoration. Un artiste, maîtrisant les techniques d'expression graphique, parmi lesquelles celle des bombes de peinture aérosol, est souvent associé à la démarche de création, quand ils n'en trouvent pas, parmi les jeunes gens eux-mêmes. Ce témoignage est des plus significatifs :

> Nous nous trouvons dans le *hall* d'accueil du Tribunal de Grande Instance de Briey (en Meurthe-et-Moselle), assis aux côtés d'un maire d'une commune de 500 habitants, située au nord de ce département. Ce maire vient de se porter partie civile

dans le cadre d'une affaire de dégradation de bien public, impliquant deux jeunes, extérieurs à son village, pris en flagrant délit d'inscrire des inscriptions sur l'abribus qu'il vient de faire aménager par les jeunes gens de son village qui se l'approprient depuis de nombreux mois. Ces deux jeunes gens, mineurs au moment des faits, sont convoqués devant le Tribunal pour Enfants. Après avoir fait connaissance, cet élu nous raconte l'histoire de l'abribus de son village qu'il finit par faire décorer par les jeunes gens qui se l'approprient.

« L'abribus de ma commune, est squatté par un groupe de jeunes gens. Ils s'y réunissent tous les jours de la fin d'après-midi jusque très tard dans la nuit. C'est leur « QG » comme ils disent. Après de multiples plaintes des usagers des transports du village qui trouvaient inadmissible l'état dans lequel, ils retrouvaient l'abribus le matin, le conseil municipal a pris la décision de rencontrer les jeunes pour leur proposer le projet de le décorer. En contre partie, les jeunes gens, au moment de la rencontre, se sont engagés à laisser l'endroit propre. Après deux années, force est de constater que les fresques murales peintes sur les parois de l'abribus, sont toujours intactes. En revanche, tous les matins, les abords sont salles, jonchés de mégots de cigarettes et l'endroit sent très fort l'urine. Le projet a reçu le soutien financier de la communauté de communes car d'autres villages du secteur ont fait le même choix.»

Ce témoignage ne montre-t-il pas, qu'implicitement, la commune reconnaît aux jeunes gens le droit de s'approprier l'abribus du village ? L'aménagement de celui-ci résulte d'une décision politique du conseil municipal. Cette décision ne légitime-t-elle pas l'existence de ce « micro » lieu, comme lieu de réunion des jeunes gens de son village, à défaut d'une autre réponse susceptible de se substituer à celle-ci ? Sur le plan du message adressé aux habitants de la commune, la démarche de restauration des abribus avec les jeunes gens qui se les approprient, ne signifie-t-elle pas que le phénomène est d'une certaine manière, sous contrôle ? En tout cas, elle corrobore bien le fait que toutes les politiques publiques en direction de la jeunesse, aussi ambitieuses soient-elles, ne peuvent pas empêcher le phénomène de se développer. C'est d'ailleurs souvent dans ce cadre, que de tels projets de restauration naissent. Le présupposé qui motive ce type de démarche, est la croyance selon laquelle, les jeunes gens ne dégradent pas ce qu'ils ont à cœur de réaliser. Les jeunes gens ne sont pas

spécialement demandeurs, puisqu'ils se réunissent avant tout, pour être entre eux, hors la présence d'adultes, qu'ils soient élus ou travailleurs sociaux, qu'il y ait ou non des activités socio-éducatives et sportives organisées à leur intention, que l'abribus soit ou non décoré.

Le cas de la commune d'Ay sur Moselle (525 habitants) est emblématique de ce type de démarche. Ses deux abribus sont conformes à cette tendance observée dans ces communes rurales, soucieuses de trouver le bon compromis, entre les « ayant droits » potentiels que sont les usagers des transports publics (élèves et parents d'élèves) qui se plaignent de l'état de délabrement dans lequel se trouve chaque matin l'abribus, les jeunes gens à l'origine du phénomène d'appropriation, qui sont aussi des usagers des transports publics, sans oublier les passants et les résidents qui habitent à proximité de ce « micro lieu ».

Abribus d'Ay sur Moselle, commune de 525 habitants, située sur la rive droite de la Moselle entre Metz et Thionville.

Vue rapprochée de l'un des deux abribus d'Ay sur Moselle.

Cette vue montre que ce « micro » lieu, bien que décoré par les jeunes gens de ce village, fait l'objet de détériorations émanant de jeunes gens de communes voisines de celle-ci, si l'en croit les signatures. Ennery est une commune de 1758 habitants, distante de seulement un kilomètre de celle d'Ay sur Moselle. S'agissant de jeunes gens déjà investis dans des pratiques déterritorialisées, comme le sont la plupart des jeunes gens de ces village, à la différence de ceux de certains quartiers urbains, les réseaux de sociabilité dépassent souvent le périmètre du territoire de résidence du cercle familial. Les autres, ceux de villes plus éloignées, marquent également leur passage en le signant par le nom de la commune ou bien par le code postal.

Vue d'un des murs des deux abribus d'Ay sur Moselle.

Les codes postaux des communes urbaines de Fameck, Yutz, Amnéville témoignent des passages de jeunes gens de ces communes éloignées de plus de 20 kilomètres. Ces signatures nous renvoient au territoire de résidence du cercle familial de ces jeunes gens. Tout en marquant leur passage à cet endroit, elles témoignent du fort attachement de ces jeunes gens à leur commune d'origine et de l'importance de cet attachement dans le processus de « déterritorialisation » qu'ils ont engagé. Le fait qu'elles se retrouvent sur les murs de ces deux abribus montre que leur réseau de sociabilité s'est élargi aux « abribussiens » de cette commune.

III) CONCLUSION ET PERSPECTIVES :

3.1) Un passage entre le « dedans » et le « dehors » :

Cette thèse est le résultat à la fois d'un processus de recherche sur un phénomène social et l'aboutissement d'une démarche personnelle qui a démarré aux premiers jours de nos activités professionnelles de travailleur social. Elle présente les principaux résultats d'une recherche principalement réalisée en Moselle sur le phénomène d'appropriation, par des jeunes gens d'une classe d'âge que nous situons entre 13 à 25 ans, de « micro » lieux situés au cœur du territoire de résidence de leur « cercle familial », tant en milieu urbain que périurbain et rural.

Qu'il s'agisse d'une barrière de cour d'école, d'un ancien lavoir, d'un abribus, d'un fort désaffecté à la lisière d'un quartier urbain, d'un porche entre deux cours d'immeubles, d'un coin de galerie marchande, d'un *hall* d'entrée, et de toute autre niche que l'espace public, semi-public ou privé, peut offrir à cette fin, nous pouvons à présent conclure que ces « micro » lieux constituent un passage entre le « dedans » de l'univers familial et le « dehors » d'une vie sociale plus autonome pour les jeunes gens qui s'y retrouvent quotidiennement.

3.1.1) Une approche interdisciplinaire : regards croisés entre philosophie, psychologie, psychanalyse et sociologie.

En tant que sociologue, nous avons cherché à rendre lisible et compréhensible un phénomène d'une extrême complexité qui se manifeste en partie par sa visibilité. Qui n'a pas déjà vu au détour de ses déambulations la présence ici ou là de petits groupes de jeunes gens ? Il nous fallait sortir du « concept de l'espace géométrique », homogène et neutre, caractérisé par le fait qu'aucune rupture, ne différencie qualitativement les différentes parties de sa masse. Nous avons choisi de nous centrer sur l'« expérience de l'espace », qui fait qu'à un moment donné il est vécu comme qualitativement différent par ses occupants. Pour ce faire, nous avons croisé des

regards philosophiques, psychologique et sociologiques, tout en nous autorisant une petite incursion dans la psychanalyse.

3.1.1.1) <u>Les regards philosophiques</u> :

En premier lieu, c'est celui de Gaston Bachelard qui nous ouvre la voie. Il considère « l'imagination comme une puissance majeure de la nature humaine [329]», au sens où « elle nous détache du passé et de la réalité », « elle ouvre sur l'avenir ». Cet auteur nous permet de dépasser les problèmes de description en montrant comment des jeunes gens s'installent jour après jour dans un « coin du monde [330]», un « cosmos » dans toute l'acceptation de ce terme, en référence à la cosmogonie[331]. Ils vivent d'une certaine manière une forme de « primitivité » qui, selon cet auteur, appartient à tous, riches ou pauvres, à partir du moment où ils acceptent de rêver[332]. Ces jeunes gens établissent, d'une certaine manière, des « liens anthropocosmiques » avec le « micro » lieu qu'ils s'approprient. C'est lui qui nous inspire l'ouverture sur la dialectique[333] d'un écartèlement entre un « dedans » et un « dehors », en nous permettant de la faire jouer dans des domaines métaphoriques[334] pour mieux rendre compte de ces innombrables nuances.

En second lieu, celui de Mircéa Eliade nous permet d'évoquer le caractère éminemment sacré du processus d'appropriation. Le « micro » lieu pour ces jeunes gens n'est pas n'importe quel espace, fût-il un abribus ou un *hall* d'entrée. Selon cet auteur, tout espace sacré implique une « hiérophanie », c'est-à-dire, « une irruption du sacré qui a pour effet de détacher un territoire du milieu cosmique environnant, de le rendre qualitativement différent [335]». Cette perspective recoupe d'une certaine manière celle de Gaston Bachelard qui parle d'un « coin du monde », alors que Mircéa Eliade parle d'un « centre du monde », ces deux auteurs se retrouvant sur le

---

[329] BACHELARD G., *La poétique de l'espace*, PUF, Paris, 1957, p. 16.
[330] BACHELARD, *op. cit*., p.24
[331] Ensemble des récits mythiques qui expliquent la naissance de l'univers et son évolution.
[332] BACHELARD, *op. cit*., p. 24
[333] Méthode de la pensée qui, chez Hegel, procède par oppositions et dépassement de ces oppositions.
[334] BACHELARD G., *op. cit*., p 191. (Métaphore : figure de style consistant à transférer le sens d'un mot sur un autre par une analogie implicite).
[335] ELIADE M., *Le sacré et le profane*, Gallimard, Paris, 1965, p. 29

processus de « cosmisation » mis en œuvre par ces jeunes gens pour se préserver du « chaos », affirmant pour la plupart, vouloir « refaire le monde ».

En troisième lieu, les regards de Gilles Deleuze et Félix Guattari nous ouvrent sur la dynamique de mouvement dans laquelle s'inscrivent ces jeunes gens, malgré l'apparente immobilité qui se donne à voir, à savoir, « des jeunes qui tiennent les murs », pour ne citer que cette image. Comme chez Gaston Bachelard et Mircéa Eliade, est également présente la référence à la « cosmogonie ». Difficile à cerner au départ, leur approche permet de rendre compte de la complexité du phénomène. Pour ces deux auteurs, le « territoire est le produit de la territorialisation des milieux et des rythmes ». Pour transposer ce regard à notre objet de recherche, nous interprétons la notion de « milieux » comme étant les espaces qui participent du processus de socialisation (famille, école, associations, groupes de pairs, rue, etc.), et nous avons gardé la notion de « rythme » telle qu'ils la définissent, à savoir, comme « passage transcodé d'un milieu à un autre ». La perspective d'un mouvement permanent est présente à travers cette lecture, la vie quotidienne de ces jeunes gens ne se résumant pas à leur seule présence dans ces « micro » lieux qu'ils s'approprient le temps d'une soirée, voire plus, sur une période pouvant aller de trois mois à plusieurs années selon les individus. Il y a territoire quand le « rythme » ou « passage transcodé entre deux milieux » devient expressif. Pour Gilles Deleuze et Félix Guattari, l'expressivité est première par rapport au possessif, les qualités expressives étant forcément appropriatives. Pour ces deux auteurs, le concept de territoire n'implique pas seulement la « délimitation objective d'un lieu géographique », la valeur du territoire est essentiellement existentielle. Ils rejoignent sur ce point Gaston Bachelard et Mircéa Eliade. Pour eux, cette valeur existentielle « circonscrit pour chacun le champ du familier et de l'attachant », elle « marque les distances avec autrui », elle « protège du chaos ». Cette valeur existentielle du « micro » lieu se retrouve dans les témoignages qui montrent que les jeunes gens s'élisent, se choisissent entre eux pour constituer un « entre nous », selon les termes de Charles Horton Cooley, et se préserver des « autres » et notamment des adultes, ainsi que du « chaos ».

Ce propos croise celui de Benoît Goetz quand il écrit que « le lieu est un espace sensé, approprié à nos sens, un espace qui nous convient, habité ou habitable ». Pour lui, c'est l'habiter qui définit le lieu. Cet auteur désigne par « dislocation » le fait qu'il y ait toujours des lieux, mais aussi d'autres espaces que des lieux, de l'espace entre les lieux, et que, par conséquent les lieux bougent, flottent, ne restent pas stables[336]. Pour lui, exister c'est se « dis - loquer » et l'existence est « dis - location ». La dislocation serait notre dispersion essentielle, nous sommes parsemés, épandus, « dis - traits » à travers des multiplicités spatiales. Le « micro » lieu approprié, participe de cette « dislocation ».

Chez Gilles Deleuze et Félix Guattari, c'est la critique des thèses de l'éthologue Konrad Lorenz qui nous séduit, dans le passage traitant des « poissons de corail ». Contrairement à Konrad Lorenz, ils voient, à travers la couleur de leur robe, l'expressivité comme première et non l'équivalent d'un étendard montrant qu'un territoire a trouvé un propriétaire définitif, prêt à tout pour le défendre. En effet, ils considèrent que la thèse qui consiste à dire qu'il existe un lien entre la conduite agressive et le territoire est une « thèse ambiguë », dans le sens où mettre l'agressivité à la base du territoire a des « résonances politiques dangereuses ». Le facteur « T » ou « facteur territorialisant » doit être recherché ailleurs que dans l'instinct d'agression d'une même espèce. En effet, les retours de témoignage montrent que la motivation première de ces jeunes gens est tout simplement de se retrouver « entre eux » et non de s'approprier un « micro » lieu dans le but de le défendre coûte que coûte, contre d'éventuels agresseurs. Le « micro » lieu devient territoire pour ces jeunes gens, parce qu'il est le produit d'une territorialisation momentanée des milieux et des rythmes dont chacun d'eux est lui-même la résultante ou le produit. Le « micro » lieu, en tant que passage transcodé d'un « milieu » à un autre, est lui-même un « rythme ». Il devient « expressif » par la simple présence de ces jeunes gens qui le marquent d'« indices » qui proviennent de tous les « milieux », à commencer par eux-mêmes quand ils s'y retrouvent, sans oublier les autres formes de marqueurs au sens où Erving Goffman les définit, qu'ils laissent en rentrant chez eux. Enfin, ces deux auteurs intègrent dans leur approche une dynamique de

[336] GOETZ B., *La dislocation - Architecture et philosophie*, Editions de la passion, Paris, 2001, p. 31.

mouvement. Pour eux, le « rythme » ou « passage entre deux milieux », n'agit pas comme une cadence avec sa régularité et son *tempo*, il est « inégal et incommensurable », « toujours en transcodage ». Le mouvement est permanent, malgré les apparences de ce qui se donne à voir, entre « territorialisation » et « déterritorialisation », entre « chaos » et « cosmos ». Les jeunes gens restent dans le passage, dans le « micro » lieu, le temps qu'il faudra, en fonction de leur propre rythme.

En quatrième lieu, nous avons voulu explorer l'approche de Michel Foucault sur les « hétérotopies », les « espaces autres » dont il souligne la constante présence au sein des sociétés et des groupes humains, tout en précisant qu'ils prennent des formes variées, entre « hétérotopie de crise » et « hétérotopie de déviation ». Ces « micro » lieux sont pour les jeunes gens qui se les approprient des « hétérotopies de crise », en tant que « lieux privilégiés, ou sacrés, ou interdits, réservés aux individus qui se trouvent, par rapport à la société et au milieu humain à l'intérieur duquel ils vivent, en état de crise ». Pour nous, le processus d'appropriation de « micro » lieux du territoire du cercle familial par des jeunes gens d'une classe d'âge que nous situons entre 13 et 25 ans est un effet de l'incohérence et de l'indétermination statuaire de l'adolescent, se trouvant dans un passage de plus en plus long entre l'enfance et l'âge adulte. C'est dans ce passage que s'amorce notamment un processus de rupture de l'équilibre des échanges au sein du groupe familial. Ces « hétérotopies » ouvrent par pure symétrie sur des « hétérochronies » dans la mesure où le phénomène est lié à des découpages du temps. Il se déroule à un moment donné du processus de socialisation.

3.11.2) <u>Les regards croisés entre psychologie et sociologie</u> : des « entre nous » mais pas des bandes

Les jeunes gens qui se retrouvent dans ces « micro » lieux du territoire du cercle familial constituent des « groupes restreints ou primaires[337] », au sens où Didier Anzieu et Jacques Yves Martin les définissent. Composés de 6 à 13 personnes, ces

[337] ANZIEU D., MARTIN J.Y., *La dynamique des groupes restreints*, PUF, Paris, 1968 p. 38.

groupes sont partiellement ou totalement consacrés à la discussion. Nous constatons que les jeunes gens qui les composent se choisissent ou s'élisent entre eux. Ils constituent une « totalité » que Charles Horton Cooley qualifie de « nous ». Celle-ci se caractérise par des liens personnels intimes, chaleureux et chargés d'émotion, ce qui la rend également labile. Selon cet auteur, la dynamique qui s'y développe se différencie de celle des « groupes secondaires » où les relations entre les membres sont froides, impersonnelles, rationnelles, contractuelles et formelles[338].

Même si une bande est un groupe primaire du fait du nombre limité de ses membres, ces groupes de jeunes gens n'en constituent pas forcément une. En effet, la bande se fixe des « buts autres que la complaisance collective à soi-même [339]». Tout en privilégiant la loyauté et la solidarité, les rôles de leurs membres sont différenciés. Pour François Dubet, la bande possède une organisation interne avec des *leaders* et des épreuves d'entrée. Organisée sur la base de territoires, elle possède généralement une unité ethnique ou sociale assez forte, se traduisant par des affrontements avec d'autres bandes afin de les contrôler. Pour renforcer sa cohésion interne, elle possède une unité de style et distribue souvent des pseudonymes[340].

Les jeunes gens des « micro » lieux du territoire du cercle familial constituent en s'y regroupant des « entre nous » mais pas des bandes.

3.1.1.3) <u>L'incursion dans la psychanalyse</u> :

Cette incursion chez Donald W. Winnicott nous permet de renforcer d'une certaine manière la valeur existentielle du territoire et l'expérience vécue par les jeunes gens dans ces « micro » lieux qu'ils s'approprient de manière transitoire. Ne serait-ce qu'en parlant entre eux, les membres du groupe font l'expérience de « plus de société », selon les termes de Georg Simmel. Nous avons emprunté à Donald W. Winnicott, la notion d'« aire intermédiaire d'expérience » qu'il a développée dans le cadre de ses observations chez l'enfant du 4e au 12e mois et à laquelle contribuent

[338] ANZIEU D., MARTIN J.Y, *op. cit*., p. 39.
[339] ANZIEU D., MARTIN J.Y, *op. cit*., p. 33.
[340] DUBET F., *La galère : jeunes en survie*, Fayard, Paris, 1987, p. 129.

simultanément la « réalité intérieure » et la « réalité extérieure » que nous assimilons aux notions de « sociabilité intrafamiliale » et de « sociabilité extrafamiliale ». Dans cette aire, il se développe des « phénomènes transitionnels » par l'entremise d'un « objet transitionnel », le plus emblématique étant l'ours en peluche, considéré par Donald W. Winnicott comme la « première possession » du nourrisson. Par analogie, nous considérons que le « micro » lieu approprié est également une possession. Nous avons même pris en photo la représentation d'un ours en peluche sur un des abribus explorés.

Nous retrouvons cette notion d' « aire intermédiaire d'expérience » dans les propos de Laurence Roulleau - Berger sur les « espaces intermédiaires » que constituent les « espaces de transition culturelle » qu'elle décrit dans ses premiers travaux, en tant qu'espace éphémère situés dans les « interstices » de la ville et investis par des jeunes gens en situation d'indétermination économique et sociale, sous la forme d'associations culturelles et artistiques. Ces espaces permettent la recherche, l'expérimentation et l'exploration des possibles et se traduisent par des expériences diverses telles que petits boulots, chômage, bricolage, bénévolat, etc.

3.11.4) <u>Les regards sociologiques</u> :

La méthodologie sur laquelle nous nous appuyons, se réfère au paradigme de la microsociologie et du « situationnisme méthodologique » tel qu'Isaac Joseph le définit en référence aux travaux d'Erving Goffman. Nous tentons d'analyser les procédures « mises en scène » par les trois catégories d'acteurs sociaux concernés par notre objet, à savoir : le cercle des « acteurs » à l'origine du phénomène d'appropriation, le cercle des « résidents » qui vivent dans sa proximité et le cercle des « acteurs périphériques », en charge de la gestion des conséquences politiques et économiques du phénomène.

L'observation des gens s'est réalisée, autant que faire se peut, *in situ*, « là où ils se trouvent », selon les termes d'Everett C. Hughes. Ont été observées des actions collectives et des processus sociaux qui ne peuvent être appréhendés qu'à travers des

interactions directes, selon les termes de Jean Michel Chapoulie, et non des faits sociaux constitués, tels qu'Emile Durkheim les définit. Cette posture pose, selon Everett C. Hughes, la question de la dialectique sans fin entre le rôle de « membre » qui participe et celui de l'« étranger » qui observe. Les matériaux recueillis sont le produit d'observations « flottantes », au sens où Laurence Roulleau - Berger les définit en référence à Colette Pétonnet, et qui consistent à « rester vacant et disponible et à laisser flotter et divaguer son attention », d'observations « participantes » qui consistent à partager de manière passagère la vie d'un groupe, d'interviews d'acteurs et de recueils d'observation de « micro » lieux appropriés, hors la présence de leurs occupants.

L'analyse des interactions s'appuie sur les apports d'Erving Goffman concernant les rites et rituels (positif ou négatif) des interactions avec : les « conduites développées », les « canevas d'actes verbaux et non verbaux », l'absence ou non de « réciprocité dans les échanges » et ses conséquences, les « offenses » et les « contre - offenses », les « comportements d'évitement » et le caractère éminemment sacré de la face. Elle montre que les excès de violence de part et d'autre, ne portent pas sur le « micro » lieu approprié en tant que parcelle de territoire à défendre coûte que coûte contre des agresseurs potentiels, mais sur la qualité des relations entre des jeunes gens qui y sont installés et les autres usagers potentiels de l'endroit en question.

De même, l'analyse montre que ces jeunes gens peuvent être capables d'anticiper les réactions potentielles de mécontentement en mettant en place des actions telles que le nettoyage systématique du « micro » lieu, tenir la porte aux usagers du *hall* d'entrée, aider à porter les courses ou à déménager, etc. Il s'opère dans ces situations ce que Jean Rémy définit par des « transactions sociales », considérant qu'il s'agit d'une modalité du rapport social. La prise en compte des attentes de l'autre participe de cette dynamique, chacun jaugeant les conséquences pour lui de telle ou telle prise de position ou de tel ou tel acte posé. Pour Maurice Blanc, la « transaction sociale » présente l'avantage de prendre en compte la constitution des positions des acteurs, avec leurs limites et leurs possibilités. Dans le cas de figure qui nous préoccupe, les acteurs occupent des positions inégalitaires et le rapport qu'ils subissent est un

rapport de domination. Pour cet auteur, les acteurs dominés disposent d'une certaine marge de manœuvre et la domination connaît des limites qu'on ne transgresse pas impunément[341]. Pour lui, un acteur habile est celui qui pousse au maximum son avantage sans pour autant dépasser la limite. Les jeunes gens montrent que dans certaines situations, ils peuvent se montrer habiles, comme ils peuvent aussi dépasser les limites de l'acceptable. Pour Niklas Luhmann, la vie sociale est un jeu infiniment complexe d'attentes de comportements, d'attentes d'attentes et d'évaluation anticipée de ce que les autres attendent de nous. C'est d'ailleurs en nous inspirant des propos de cet auteur que nous présenterons une expérience mise en place sur cinq communes, à savoir, un dispositif permettant à des jeunes dits « en difficulté » et à des adultes susceptibles de leur apporter une aide, de se connaître autrement que par le jeu réciproque des représentations que les uns ont des autres. Cette démarche croise la question posée par Alain Vulbeau sur le type de réciprocité qu'entretient la société avec sa « jeunesse ». Cet auteur considère que les politiques de la jeunesse ont été longtemps brouillées par des représentations entre une jeunesse active et capable de sa propre prise en charge et une autre incapable et qu'il y lieu de protéger. Compte tenu des métamorphoses des cadres de socialisation, mis en place par les jeunes eux-mêmes, il nous invite à repenser le « passage parfois houleux et embarrassé de l'inscription juvénile dans l'espace public par des réinventions civiques et civiles pour retisser un peu plus de lien social ». Pour le public concerné par cette thèse, le temps des inscriptions primaires, selon les termes d'Alain Vulbeau, s'est éteint. Est venu le temps des inscriptions secondaires qui s'effectuent dans des lieux d'expérimentations, parmi lesquels les « micro » lieux appropriés de l'espace public.

L'analyse des conséquences du phénomène sur le plan politique, pose la question de l'absence de régulation du phénomène par les habitants eux-mêmes et par défaut, de la mise en place d'expériences ici ou là, susceptibles de réduire le sentiment d'insécurité ressenti par les habitants des territoires concernés. Entre délinquance et déficit de régulation, tel est le dilemme qui se pose à nous. Quelle lecture pouvons nous avoir de ce phénomène ? Nous considérons, en tout cas, qu'il doit être lu, selon

[341] BLANC M. *Pour une sociologie de la transaction sociale*, L'Harmattan, Paris, 1992, p. 274.

les termes d'Isaac Joseph, comme des « mouvements exploratoires, des analyseurs du social dans sa tension entre « socialisation et désocialisation ». Le regard porté par Françoise Moncomble sur la question de la « déliaison » entre « lien civil » et « lien social » nous permet d'interroger la confusion qui a pu être faite dans la lecture des conséquences de ce phénomène quand il se déroule dans des quartiers urbains « prioritaires ». Pour cet auteur, « lien social » et « lien civil » ne se confondent pas. Ils on tendance à se « défaire l'un de l'autre », à se délier. L'écartèlement qui se fait jour entre ces quartiers urbains « prioritaires » et les autres territoires, n'est pas à mettre sur le compte d'un « lien social » qui s'y dégraderait mais sur celui de sa « déliaison » avec le « lien civil ».

3.2) <u>Ce à quoi la thèse ne répond pas</u> :

La thèse ne répond pas à la question de savoir si le phénomène concerne une catégorie socioprofessionnelle plus qu'une autre. La raison pour laquelle nous n'avons pas engagé de travail sur cet aspect est liée au caractère purement aléatoire des rencontres que nous avons réalisées. Nous n'avions pas de stratégies pré - établies visant à faire une étude comparative entre des groupes de jeunes gens résidant en milieu urbain, périurbain et rural ou appartenant à une catégorie socioprofessionnelle plus qu'à une autre. De plus, les interviews n'ont été réalisées qu'avec des jeunes gens et des adultes qui ont bien voulu nous accorder leur confiance, sans que nous sachions *a priori* de quelle catégorie socioprofessionnelle ils étaient issus. Nous n'avons pas eu à choisir. C'est le terrain qui nous a conduit à faire ces rencontres. Nous n'avons pas non plus fait le choix de solliciter auprès de nos interlocuteurs des informations d'ordre biographique nous permettant de les classer dans des catégories. Certains jeunes gens l'auraient mal vécu. Avec du recul, si nous nous référons au seul critère de l'habitat, nous considérons que ce phénomène concerne toutes les catégories socioprofessionnelles et que son effet démultiplié sur certains quartiers urbains peut lui donner un relief particulier.

Nous observons que, quelque soient les catégories socioprofessionnelles concernées par le phénomène, en milieu urbain, périurbain et rural, le phénomène est présent.

3.3) Une double problématique : sociabilité et territorialité

Nous trouvons dans l'approche des philosophes la possibilité de sortir de la notion d' « espace géométrique » pour nous centrer sur la valeur existentielle du territoire qui, selon les termes de Gilles Deleuze et Félix Guattari, « circonscrit pour chacun le champ du familier et de l'attachant, marque les distances avec autrui et protège du chaos ». En la croisant avec l'approche sociologique, nous retrouvons les enjeux liés à la double problématique : sociabilité et territorialité.

Le phénomène d'appropriation de « micro » lieux sur le territoire du cercle familial, met en jeu une double problématique de sociabilité et de territorialité, ces deux dimensions étant très étroitement intriquées dans des systèmes de relations symbolisés par le double sens que nous attribuons à la notion de « passage », entre le « dedans » et le « dehors ».

La sociabilité ne s'entend pas ici comme la qualité intrinsèque d'un individu que l'usage courant qualifierait de « sociable » et qui le distinguerait de ceux qui le seraient moins. Cette notion renvoie ici à l'ensemble des relations qu'un individu ou un groupe, entretient avec d'autres. Dans notre propos, elle concerne le rapport à l'autre, d'une part au sein du groupe familial et, d'autre part, en dehors de celui-ci, à savoir au sein du groupe de pairs et de toutes les autres sphères d'influence (école, lycée, association, université, entreprise, etc.) qui participent au processus de socialisation.

La territorialité s'entend comme la propension des individus à s'approprier des territoires, de quelque taille qu'ils soient. Elle se traduit, comme nous le décrivons, par l'établissement de frontières, symbolisées par des « marqueurs » et permettant de contrôler et d'affirmer la possession d'un lieu. Elle met en jeu la capacité de partager ce lieu avec d'autres quand celui-ci doit l'être à un moment donné (*hall* d'entrée, palier, pied d'immeuble, porche), cette capacité relevant de la sociabilité et impliquant une réciprocité dans les échanges entre ces jeunes gens et les résidents du

voisinage. Selon Gustave - Nicolas Fischer, le fait de partager un même territoire permet à ses occupants d'acquérir des connaissances et des expériences communes, de développer une confiance mutuelle et une cohésion de groupe[342]. Les constats établis par notre recherche montrent que ces jeunes gens utilisent et investissent ces « micro » lieux comme des « espaces privés temporaires[343] », selon les termes de Marguerite Michelle Côté. Comme Gaston Bachelard, nous disons que ce sont des « espaces de possession, des espaces défendus contre des forces adverses, des espaces aimés[344] ». À ce titre, nous pouvons y voir une extension de l'espace privé et un prolongement des pratiques qui s'y développent, voire une excroissance du groupe familial, dans la mesure où les jeunes gens concernés vont rechercher temporairement dans ces « micro » lieux ce qu'ils ne trouvent pas ou plus au sein de ce groupe, à un moment où ils en éprouvent le besoin, à savoir : écoute, réconfort, soutien, affection, protection, chaleur, etc. Pour Françoise Moncomble, le bas des tours, les *halls*, c'est aussi la chaleur des palabres qui n'en finissent pas, le « chez soi dedans dehors », en fait une « portion de territoire - peau » que chacun est prêt à défendre contre l'ennemi[345].

Le phénomène d'appropriation de « micro » lieux sur le territoire du cercle familial, qu'il se développe en milieu urbain, périurbains ou rural, est généré par les mêmes causes, même si les « effets de lieu » combinés aux effets de contexte du milieu urbain, lui donnent une autre portée et rendent plus complexe encore la régulation du rapport entre le « dedans » et le « dehors » et la sortie du « passage ».

3.3.1) Entre « territorialisation » et « déterritorialisation » :

La durée de l'appropriation est proportionnelle à la durée de vie du groupe et toutes nos observations montrent que c'est bien la dynamique du groupe de pairs qui déclenche le processus d'appropriation, et non l'existence de « micro » lieux susceptibles d'être appropriés. En effet, nous constatons qu'il y a des « micro » lieux qui, appropriés à un moment donné, cessent ensuite de l'être, tout comme, il y en a

[342] FISCHER G.N., *op. cit*., p. 22.
[343] COTE M.M., *Les jeunes de la rue*, Montréal, Liber, 1991.
[344] BACHELARD G., *op. cit,* p. 17.
[345] MONCOMBLE F., *op. cit*., p. 138.

potentiellement d'autres qui ne le sont jamais, faute de jeunes gens susceptibles de se les approprier.

Quel rapport existe-t-il entre le cercle familial, le « micro » lieu approprié, et le passage entre le « dedans » et le « dehors » ? Et pourquoi y a-t-il blocage, pour certains, au sein de ce passage, au sens propre comme au sens figuré ?

Le rapport entre le cercle familial et le « micro » lieu approprié, réside dans le fait qu ils y recherchent ce que la famille ne leur apporte pas ou plus, à un moment donné du processus de socialisation, en terme de soutien, réconfort, protection. Le passage entre le « dedans » et le « dehors » symbolise le processus de l'accès à l'autonomie qui doit se traduire à un moment donné par la possibilité de prolonger et d'inscrire dans la durée, son parcours en dehors du territoire du cercle familial. Certains se retrouvent bloqués dans ce passage parce qu'ils n'ont pas eu l'occasion de développer dans le cadre du processus de socialisation des relations extra - territoriales leur permettant de se préparer à s'y projeter définitivement. Ce blocage se traduit par une présence physique quotidienne et assidue au sein d'un « micro » lieu qu'ils s'approprient avec d'autres et qui symbolise cette impossibilité momentanée de sortir de ce passage.

Tout un chacun est amené à un moment donné, dans le cadre du processus de socialisation, à quitter physiquement le « milieu » familial, pour se rendre quotidiennement à l'extérieur, afin de vaquer à ses occupations d'enfants, de collégien, de lycéen, de jeune adulte en quête d'une insertion dans le monde du travail. En reproduisant quotidiennement ce rituel de séparation, on se prépare petit à petit à quitter définitivement un jour ou l'autre ce milieu familial. Ce processus s'accomplit à deux niveaux : spatial et social. La mise à distance se fait progressivement, facilitée par les différents « milieux » de socialisation extra familiaux (école, groupe de pairs, collège, lycées, associations, etc.), à l'intérieur du territoire du cercle familial pour une partie d'entre eux et à l'extérieur pour une autre.

Nous inspirant des propos de Gilles Deleuze et Félix Guattari, nous postulons que

ces « milieux » glissent les uns par rapport aux autres, et les uns sur les autres, chacun étant défini par une composante et constituant un « bloc d'espace-temps » structuré par la répétition de la composante[346]. De plus, la notion de « milieu » n'étant pas unitaire, si chaque individu passe d'un « milieu » un autre, les « milieux » passent également l'un dans l'autre. Toujours selon ces deux auteurs, le territoire - qui n'est pas un « milieu » - affecte les « milieux » en les « territorialisant ». Il emprunte à tous les « milieux ».

Sont alors mises en tension deux formes de sociabilité : la « sociabilité interne », tournée vers le « milieu » de la famille et la « sociabilité externe [347]» orientée vers les autres « milieux », ceux des pairs et, bien au-delà, vers les tiers socialisateurs qui sont amenés à faciliter le passage de tout un chacun, d'un « milieu » de socialisation à un autre. Comme nous le postulons, sociabilité et territorialité sont indissociables. S'il y a oscillation permanente entre « sociabilité interne » et « sociabilité externe », nous observons qu'il y a concomitamment oscillation entre « territorialisation » et « déterritorialisation[348]».

3.3.2) Processus dynamique ou impasse ? :

Entre les multiples « va et vient » entre le « dedans » et le « dehors », plus ou moins bien vécus selon les individus, le « micro » lieu est investi comme un « passage », une parenthèse pour être là simplement et se ressourcer, pour se protéger, pour être écouté, pour parler, pour « délirer » pour « s'éclater », pour exister autrement. Il est l'« entre deux milieux ». Les apparences peuvent nous faire associer l'immobilité à cette posture qui consiste à trouver refuge auprès de ses pairs dans un « micro » lieu approprié, mais il ne s'agit que d'apparences. Rester dans un passage ne signifie pas pour autant refuser de passer. À partir du moment où ces jeunes gens se sont engagés dans le passage, c'est qu'ils ont, à un moment donné, le souci de le franchir. Tous les « micro » lieux que nous explorons, et qui ne sont plus appropriés depuis bien des

[346] DELEUZE G., GUATTARI F., *Capitalisme et Schizophrénie - Mille Plateaux*, Paris, Minuit, 1980, p. 384.
[347] FORSE M., DEGENNE A., *Les réseaux sociaux*, Armand Colin, Paris, 1994. p. 48.
[348] MOZERE L., PERALDI M., REY H., *L'intelligence des banlieues*, Paris, Edition de l'Aube, 1999, p. 12-29.

années, en sont la preuve visible. Le mouvement auquel nous faisons référence est bien réel et il faut laisser le temps au temps.

Il se trouve cependant que, dans bon nombre de quartiers urbains d'habitat social parmi ceux qui sont désignés comme les plus en difficulté, les jeunes gens ne sortent quasiment pas de leur quartier, de l'école maternelle au collège. Pour une partie de ceux, âgés de vingt ans et plus, et qui continuent à « tenir les murs », nous pouvons sans hésiter utiliser la métaphore du « blocage ». On ne retrouve pas cette situation chez les jeunes gens des villages ou d'autres quartiers urbains d'habitat hétérogène : l'entrée au collège, où la mixité sociale est une réalité, leur permet de se doter d'un réseau de relations extra - territorial qui favorisera petit à petit la mise à distance à la fois du groupe familial et du territoire de résidence de celui-ci.

L'oscillation entre « territorialisation » et « déterritorialisation » constitue en effet un processus dynamique, qui ne peut être effectif que si les conditions de sa mise en œuvre sont réunies sur le plan de la mixité sociale. Ces conditions impliquent, entre autres, que les « frontières sociale urbaines[349] » tombent un jour, pour que « l'apprentissage expérimental et nomade de la société ne soit pas réduit aux acquêts d'un groupe sédentaire[350] ».

La territorialisation est liée, selon Liane Mozère, en référence à Gilles Deleuze et Félix Guattari[351], à un mouvement de déterritorialisation qui porte le territoire hors de lui-même. Le territoire ne prend sens, que par rapport à ce qui lui est irrémédiablement extérieur. Le processus de « déterritorialisation » se traduit par la mise à distance progressive du territoire du cercle familial. Il ne peut se mettre en oeuvre que par le biais des réseaux de sociabilité extra - territoriaux. Ceux-ci font souvent défaut à ces jeunes gens des quartiers d'habitat social, du fait qu'ils n'ont pas eu la possibilité de vivre des expériences en dehors du territoire de résidence du cercle familial, si ce n'est quelques courtes escapades ou « virées » en ville ou

[349] MOULIN B. (dir.), *La ville et ses frontières - De la ségrégation sociale à l'ethnicisation des rapports sociaux*, Paris, éditions Karthala, 2001, p. 38-52 : « Ces frontières émergent avec ou en réaction à d'autres, s'inscrivent dans l'espace urbain, traversent l'école, le lieu de travail, les générations. »
[350] MONCOMBLE F., *op. cit.*, p. 118.
[351] DELEUZE G., GUATTARI F., *Mille plateaux*, Paris, Minuit, 1980, p. 381-430.

ailleurs. Nous constatons que, même avec un permis de conduire et un véhicule en état de marche, c'est-à-dire les moyens d'être physiquement mobiles, une partie des jeunes gens que nous considérons comme « bloqués » dans le « passage » entre le « dedans » et le « dehors », ne sont pas prêts à quitter le territoire de résidence du cercle familial, aussi facilement qu'il y paraît. L'attachement au territoire reste le plus fort. « C'est là que se fixe un déracinement enraciné, immobilisé dans l'attente et le passage qui ne se fait pas […] Le groupe de palabre devient le lieu d'une fixation forte, d'une sociabilité primaire ancrée dans une territorialité d'incrustation[352]. » Quand elle a lieu, l'escapade ne dure guère plus de deux heures et, au retour, les jeunes passent leur temps « à tourner sur le quartier », nous dit un éducateur spécialisé. Ce constat est fait dans d'autres quartiers que ceux que nous avons investis. Les « virées » en ville, toute sortie, tout séjour ailleurs, se terminent par un retour des plus rapides dans le quartier[353].

Pour s'engager dans ce processus de « déterritorialisation », les jeunes gens du milieu rural, ainsi que ceux de certains quartiers urbains d'habitat hétérogènes où la mixité sociale demeure en partie une réalité, sont mieux « équipés » que ceux des quartiers urbains d'habitat social, dans la mesure où les contacts extra territoriaux ont lieu - pour la plupart d'entre eux - dès leur entrée en sixième, voire déjà à l'école primaire. Leur périmètre résidentiel reste le village ou le quartier jusqu'à la fin du primaire. Il est vécu comme un lieu protecteur car chacun se sait « sous l'œil collectif[354] ». C'est à partir de la classe de sixième qu'un jeune tend à élargir progressivement son réseau, du fait des rencontres avec d'autres jeunes issus d'autres quartiers ou villages. Le réseau de sociabilité extraterritoriale trop étroit dont souffrent certains jeunes gens des quartiers urbains d'habitat social, ne peut contribuer à défaire petit à petit les « appartenances identitaires » et ne permet pas le « décrochage territorial ». Des « voies de sortie » restent à imaginer. Les travailleurs sociaux ont à les mettre en œuvre pour déjouer le « piège toujours menaçant de la refermeture territoriale[355] ».

---

[352] MONCOMBLE F., *La déliaison - La politique de la ville en question*, Paris, l'Harmattan, 2001.
[353] *Ibid.*, p. 118.
[354] MASPERO F., *Les Passagers du Roissy-Express*, Paris, le Seuil, 1982.
[355] MOZERE L., PERALDI M., REY H., *op. cit.*

Des personnes, aujourd'hui âgées de 30 à 40 ans, ayant pratiqué dans leur jeunesse ce type d'appropriation, habitent toujours le quartier où ils ont passé leur adolescence, souvent, à quelques portes d'entrée seulement de celle de leur(s) parent(s). Nous en avons rencontré quelques-unes dans le cadre de notre recherche. Pour elles, l'attachement au territoire reste le plus fort, l'extraterritorialité constituant encore le « chaos », l'inconnu, l'insécurité.

3.3.3) La dynamique intergénérationnelle en question :

Le processus d'appropriation de « micro » lieux sur le territoire du cercle familial met en jeu la capacité des individus à accepter de partager avec d'autres des lieux de passage et à s'accepter mutuellement. Plus que les aspects perçus comme délictuels, il semble toutefois évident que c'est principalement la non acceptation du phénomène par les résidents qui provoque leur dénonciation en les transformant en source d'insécurité potentielle ou réelle. Cette appropriation devient dès lors un enjeu de sécurité publique.

L'analyse qui définit les « micro » lieux, comme passage entre le « dedans » et le « dehors » nous renvoie au-delà des apparences, à une dynamique complexe mêlant les multiples oscillations entre « sociabilité interne » et « sociabilité externe », « territorialisation » et « déterritorialisation ». Ce double mouvement est permanent, même si certains individus semblent marquer le pas dans des « micro » lieux qu'ils s'approprient avec d'autres, nous donnant l'impression de contempler celles et ceux qui les ont momentanément dépassés. Il s'agit d'un processus qui s'accomplit avec le temps. Le blocage, dont sont victimes certains, n'est que provisoire, même si les apparences peuvent donner l'impression du contraire. Le processus est engagé et doit s'accomplir. Ils sont dans le passage, dans l'attente d'une « voie de sortie ».

Avec le recul, nous pouvons nous demander si cette thèse ne sera pas lue comme un plaidoyer en faveur de ces processus d'appropriation de ces «micro » lieux, alors que dans certaines situations, le phénomène est réellement vécu par les habitants comme

une source d'insécurité. Conscient du reproche qui peut être ainsi fait, nous proposons au contraire une analyse argumentée sur ce qui motive ces jeunes gens à se retrouver à ces endroits et pourquoi ce phénomène est vécu, dans certains cas, comme une source d'insécurité. Nous établissons que ces jeunes gens se regroupent d'abord pour eux-mêmes et qu'à leurs yeux, le désir de « nuire à autrui » ne fonde pas le mouvement de regroupement. Ils ne livrent *a priori* aucun combat contre quiconque, sauf si le contexte local peut pousser certains de ces jeunes gens à commettre des actes inappropriés, comme nous le montrons par ailleurs, contre des personnes qui leur contestent ce droit, et ce, dans un contexte où la tension qui naît de cette contestation n'est pas régulée.

Les réunir pour leur demander quoi faire pour eux, part d'un bon sentiment pour un élu qui subit la pression d'une partie de ces concitoyens qui cohabitent à proximité d'un « micro » lieu approprié. Cependant, l'expérience montre que l'adhésion à un projet donné est souvent fonction de la composition du groupe de jeunes gens *a priori* intéressés et de la place qui leur laissée au départ. Le recrutement des jeunes entre eux, se faisant principalement sur le mode affinitaire, chaque participant potentiel scrute la liste des participants potentiels avant de se lancer. Selon Olivier Masclet, la répartition des adolescents se fait en petits groupes de camarades « choisis »[356], ce constat se renforçant notamment pour les jeunes gens les plus vulnérables sur le plan social. Selon cet auteur, évoquant la préparation d'un séjour de vacances, les animateurs du club de jeunes, se plaignent que adolescents s'inscrivent à la dernière minute, annulent leur inscription quelques minutes avant le départ, ou bien conditionnent leur participation à la présence d'un copain. Parmi les constats d'Olivier Masclet, il y a ceux qui s'inscrivent pour partir quelques jours en vacances ou sortir de la cité, et qui le font « en bloc ». Il s'agit de « groupes clos » pré - constitués qui se sont préalablement choisis sur le mode affinitaire, pour qui, « partir, c'est surtout ne pas se désunir ». L'auteur ne dit pas si ces « groupes clos » s'approprient par ailleurs un « micro » lieu de la cité. Ces observations croisent les nôtres, et ce que décrit Olivier Masclet correspond tout à fait à ce que nous avons vécu, quand nous étions nous-mêmes, animateur en charge de mettre en place des

[356] MASCLET O., « Mission impossible - Ethnographie d'un club de jeunes », *Actes de la recherche en sciences sociales*, N°136-137, 2001, pp. 62- 69.

activités socio-éducatives ou sportives en direction de jeunes gens qui ne fréquentaient pas les structures associatives susceptibles de les accueillir et qui étaient étiquetés comme « en difficulté ». Le désir de se retrouver reste le plus fort. Sauf à enfermer ces jeunes gens, on ne voit pas bien comment empêcher de tels phénomènes de se produire ou de se reproduire. Après la fin des activités proposées par telle ou telle structure, ou à la fermeture de la salle, pour autant que ces jeunes gens y trouvent un intérêt, le *hall* d'entrée et l'abribus appropriés sont réinvestis immédiatement quelle que soit l'opinion des habitants et des décideurs. La seule issue serait de reprendre la question du point de vue des adultes qui se plaignent du phénomène. En effet, la présence visible de ces jeunes gens est vécue comme source d'insécurité. Ils sont souvent désignés comme « en difficulté » par les adultes (élus et fonctionnaires des collectivités territoriales). L'étiquetage « en difficulté » est un « fourre tout » utilisé pour élaborer des politiques publiques en direction de jeunes gens. C'est souvent la présence visible de ces groupes qui déclenchent le sentiment d'insécurité et tout le processus de production de politique publique visant à renforcer le contrôle social et à rassurer ceux qui s'en plaignent.

Inverser la problématique et parler d'adultes et d'institutions « en difficulté » face aux jeunes, afin de commencer à travailler à modifier les regards portés ainsi que les pratiques, nous semblent plus appropriés pour permettre l'établissement d'ajustements réciproques.

Dans le cadre de nos déambulations, nous avons pris le parti d'expérimenter une méthode d'investigation nous permettant de mettre en regard les attentes de jeunes gens étiquetés « en difficulté » à celles d'adultes, ayant des responsabilités au sein du conseil municipal et du secteur associatif. Nous inspirant des théories de Niklas Luhmann,[357] affirmant que la vie sociale est un jeu infiniment complexe d'attentes de comportements, mais aussi d'« attentes d'attentes », et d'évaluations anticipées de ce que les autres attendent de nous, nous organisons à titre expérimental un dispositif de recherche sous forme de séances de travail dans cinq communes urbaines du département de la Moselle, à partir de deux groupes : d'un côté, des jeunes gens

[357] LUHMANN N., *op. cit.*,

relevant d'une prise en charge au titre de la « prévention spécialisée » et désignés comme « en difficulté » par les éducateurs, et de l'autre, des adultes en situations de responsabilités désignés parmi les élus municipaux et associatifs volontaires. L'objectif de la démarche, est de faire s'exprimer les attentes ainsi que les attentes d'attentes des uns par rapport aux autres. Nous prenons le parti de procéder en trois étapes distinctes. Les deux premières consistent à travailler séparément avec chacun des deux groupes. Le nombre de personnes dans chaque groupe avoisine la trentaine. Le groupe des jeunes gens dits « en difficulté » est mobilisé par les éducateurs spécialisés qui ont pour mission de les convaincre d'accepter de participer à cette expérience, ce qu'ils acceptent de faire avec un certain succès puisqu'une trentaine de ces jeunes gens sont présents. Chaque groupe est divisé en cinq ou six sous-groupes de cinq à six personnes, installés autour de cinq ou six tables disposées en cercle dans une salle. La méthode utilisée est le « Philips 6x6 [358]». Une fois expliquée, chaque groupe est invité séparément à répondre à six questions. Les réponses sont ensuite répertoriées dans un tableau à deux colonnes. La troisième étape a pour but d'organiser les échanges entre les deux groupes sur la base des réponses des uns et des autres, alors réunis ensemble dans une même salle. Les échanges sont médiatisés par nous-même. Au-delà d'une prise de conscience suscitée par la découverte des réponses de l'autre, la démarche se veut dynamique. Des adultes chargés de responsabilités peuvent enfin échanger directement avec des jeunes gens qu'ils étiquettent comme « en difficulté », et ce, sur la base d'un questionnaire centré sur les attentes réciproques et les « attentes d'attente », les questions servant de prétexte et de fil rouge pour les échanges de la troisième étape. Le tableau ci- après décline les questions posées que chacun découvre au moment où elles sont posées. La méthode favorise la spontanéité des réponses.

[358] La méthode a été inventée en 1948 par l'américain Donald L. Philipps, pour faire participer un auditoire d'une centaine de personnes à une discussion. Cette technique d'animation de groupe est utilisée dans des groupes de formation pour optimiser la production d'informations. L'animation se fait à partir de 6 questions, chaque question devant être traitée en 6 minutes. Chaque groupe désigne un secrétaire qui note les réponses aux questions posées, avec la consigne de ne pas censurer, et un porte parole, ce dernier devant, à la fin du cycle présenter aux autres groupes les réponses de son groupe aux questions posées. Cette présentation fait l'objet d'une régulation intergroupe pouvant encore enrichir les points de vue déjà exprimés. La méthode qualifiée de « presse citron » est frustrante car le temps de réponse est limité. Mais la répartition en sous groupes, tout en facilitant l'expression de chaque individu, permet de démultiplier les possibilités de réponses et leur diversification. Ce qui aurait pu être dit dans tel groupe, le sera dans tel autre. C'est le point de vue d'un groupe qui est recherché, chaque individu concourant à son expression, en fonction de ses possibilités.

Jeunes gens étiquetés « en difficulté »	Adultes « en responsabilité »
1) Selon toi, c'est quoi être «jeune » aujourd'hui ?	1) Selon vous, c'est quoi être « adulte » aujourd'hui ?
2) Que penses-tu des adultes de ton entourage familial et extra familial (famille, enseignants, éducateurs, etc.) ?	2) Que pensez-vous des jeunes dont vous avez la charge en tant que parents et élus municipal ou associatif ?
3) Qu'est-ce que tu attends de ces adultes ?	3) Qu'est-ce que vous attendez de ces jeunes ?
4) Qu'est-ce que tu penses que ces adultes attendent de toi ?	4) Qu'est-ce que vous pensez que ces jeunes attendent de vous ?
5) Si tu avais le pouvoir de tout changer qu'est-ce que tu proposerais pour améliorer les relations « jeunes - adultes » de ton quartier ?	5) Si vous aviez le pouvoir de tout changer, qu'est-ce que vous proposeriez pour améliorer les relations « jeunes - adultes » de votre quartier ?
6) Quel message souhaites-tu faire passer lors de la rencontre avec les adultes ?	6) Quel message souhaitez-vous faire passer lors de la rencontre avec les jeunes ?

Commentaires du tableau et des résultats :

- Pour la question n°1, chacun des groupes fait son auto - portrait avec ses mots propres. Lors de la troisième étape, elle fournit l'occasion pour chacun des groupes de faire ou refaire connaissance avec l'autre. Qui est qui ? Se connaît-on vraiment ? Cette question permet souvent aux jeunes gens de dire qu'ils ont encore le temps de « se prendre la tête » car justement ils sont encore jeunes, ce que certains adultes ont tendance à oublier.
- La question n°2 a conduit chacun des groupes d'exprimer des reproches à l'égard des autres. N'oublions pas qu'au cours du processus de socialisation tel qu'il est défini par les instances légitimes, les jeunes gens sont censés faire ce que les adultes attendent d'eux et que bien souvent, ils sont rétifs. Pourtant, c'est bien dans la confrontation avec l'adulte que les jeunes gens se construisent, ce que les adultes ont également tendance à oublier. Deux postions extrêmes se rencontrent régulièrement. Soit la confrontation est évitée, soit elle est assumée avec rigidité et tous les excès qui accompagnent cette position (insultes, menaces, chantages, etc.). Ces deux extrêmes donnent souvent le même résultat : le conflit.
- La question n°3 a permis souvent aux jeunes de dire aux adultes ce qu'ils attendent d'eux du respect, de l'écoute et surtout qu'ils leur fassent confiance. Elle permet souvent aux adultes de dire qu'ils attendent des jeunes qu'ils soient « adultes ». Les attentes des adultes à l'égard des jeunes sont très souvent démesurées (responsable,

engagé, militant, respectueux de l'adulte, capable de prendre des responsabilités, etc.). A ces attentes démesurées, un des jeunes gens à répondu lors d'un débat : *« Monsieur, je n'ai que 13 ans ! Je ne peux pas être tout ce que vous demandez ! »*. Cette réplique a jeté un froid dans la salle, ce soir là. Aussi incroyable que cela puisse paraître, un jeune de 13 ans a osé dire qu'il n'avait que 13 ans et qu'il ne pouvait être à cet âge, aussi mûr qu'un adulte.

- La question n°4 a permis de vérifier si le processus de socialisation était bien engagé car les jeunes gens savent précisément ce que les adultes attendent d'eux. Toutes les injonctions à se conformer à la norme ressortent systématiquement (respecter les adultes, bien travailler à l'école, ne pas boire de l'alcool, ne pas fumer du shit, avoir de bonnes fréquentations, etc.). Cela tend à prouver que même les jeunes étiquetés « en difficulté » savent ce qu'il faut faire pour être conforme à ce qu'on attend d'eux. Ils connaissent la norme en vigueur. Cette question n°4 permet également aux adultes de dire qu'ils n'ignorent pas que les jeunes gens sont insatisfaits de leur prestation de « socialisateur ». Ils savent que les jeunes gens attendent d'eux plus d'écoute, plus de respect et surtout qu'ils doivent accepter de leur faire plus confiance. Ils se rappellent quelque part, qu'ils ont été eux aussi des jeunes. En fait, la question n°4 permet de vérifier que personne n'est dupe des attentes de l'autre. Chacun sait qu'il ne fait pas ce que l'autre attend de lui, tout en étant conscient de ce fait, puisque ce paradoxe est exprimé très clairement dans le cadre de ce travail d'investigation. C'est un jeu de dupe.
- La question n°5 est censée laisser libre cours à l'imagination des uns et des autres. Or, les réponses sont bien peu extravagantes. Les groupes expriment des propositions susceptibles d'améliorer les relations « jeunes - adultes ». De part et d'autres, des demandes modestes mais néanmoins de plus de dialogue sont exprimées.
- Quant à la question n°6, les réponses confirment la volonté d'accroître le dialogue entre jeunes et adultes.

Dans cette expérimentation, les questions n° 3 et 4 sont centrales. Elle est mise en place dans 5 communes dans les mêmes conditions, à savoir que personne ne s'attend à se voir poser de telles questions et par conséquent, personne ne peut éventuellement préparer des réponses à l'avance, voire rationaliser un discours convenu sur les relations entre jeunes et adultes. On sent que chacun répond en fonction de ses convictions. C'est la spontanéité des réactions face aux questions qui

prévaut partout. Entre 100 et 150 jeunes étiquetés « en difficulté » par ceux qui en avaient la charge, ont accepté de participer à cette expérimentation. Entre 100 et 150 adultes responsables ont accepté d'y être associés. Une fois ce travail accompli, les acteurs présents dans chacun des différents sites, ont pu prendre compte la distance séparant les uns et les autres et du chemin qui restait à parcourir pour que des rapprochements puissent s'établir, avec plus d'écoute et de réciprocité dans les échanges. Les différents acteurs se sont donnés ensuite rendez-vous ultérieurement pour prolonger la dynamique amorcée par cette expérimentation, inspirée des théories de Niklas Luhmann.

Cette expérimentation nous permet de conclure en faisant référence à nouveau, aux propos de Socrate (470 - 399 av JC) et d'Hésiode (720 av JC) sur la jeunesse de leur cité. Leurs attentes sont tout aussi démesurées que celles exprimées 2500 ans plus tard par ces adultes responsables rencontrés au gré d'une expérimentation sur cinq communes mosellanes.

3.4) « Micro » lieux du territoire de résidence du cercle familial et « espace de transition culturel [359]», comme « hétérotopies » dans des « hétérochronies » :

Laurence Roulleau - Berger étudie en 1987, les formes d'organisation de jeunes gens en situation de précarité qui aménagent à la périphérie des institutions scolaires ou culturelles, des « micro » lieux pour pratiquer des « activités artistiques plus ou moins parallèles aux circuits traditionnels » et « plus ou moins reconnues ». Elle qualifie ces « micro » lieux , d'« espaces de transition culturelle ». En tant que tels, précise-t-elle, ils ne peuvent être réduits à des lieux géographiques. La conception du territoire abordée dans cette approche, « ne dissocie pas les espaces géographiques des espaces sociaux ». Ces « espaces de transition culturelle » appartiennent à des « territoires symboliques », dans le sens où ils naissent, disparaissent et se transforment au gré des changements qui opèrent dans la sociabilité en réseaux dans laquelle ils s'inscrivent. Cette forme d'organisation est présentée comme une « alternative culturelle et économique ». Elle se développe dans des « zones

[359] ROULLEAU- BERGER L., *op. cit.*

interstitielles de la métropole », échappant ainsi à l'instrumentalisation économique et au contrôle des politiques urbaines. Qualifiés de « jeunes nomades » par Laurence Rouleau - Berger, ces jeunes gens se retrouvent pour développer des pratiques artistiques de toute nature, «l'art intervient comme une sorte régulateur des rapports sociaux ». Ils accèdent à ces « espaces de transition culturelle » par « des effets de réseaux de sociabilité » où ils ne font pas toujours de l'art, du fait de leur précarité économique. Ils ont entre 17 et 30 ans et plus pour certains. Ils sont aussi bien originaires des classes supérieures que des classes moyennes et populaires. La durée de vie des « micro » lieux est assez courte, se succédant les uns aux autres dans la ville, et cessant d'exister à la suite de crises entre les habitants ou lorsque le désir de se réapproprier un espace de vie devient plus fort que celui de faire vivre un espace culturel.

Selon Laurence Roulleau - Berger, l'allongement et la généralisation de la période de latence entre la sortie du système scolaire et la stabilisation sur les marchés du travail, s'assortissent de la multiplication de nouveaux statuts juridiques aux marges du travail. Les « jeunes nomades » tentent dans ce contexte, d'échapper aux dispositifs multiples de socialisation post-scolaires visant à créer des statuts intermédiaires (contrats d'apprentissage, de qualification ou d'adaptation, etc.), l'« espace de transition culturelle » devenant une « zone de repli » pour un temps indéterminé, au cours duquel les jeunes gens concernés essaient de re-mobiliser des ressources en fonction de nouvelles aspirations.

Laurence Roulleau - Berger présente ces « espaces de transition culturelle » comme une construction sociale qui « re-fabrique de la banlieue » au centre des métropoles. Une « banlieue symbolique » s'y construit, affirme-t-elle. Ils constituent pour elle des « lieux d'interactions entre des politiques urbaines, culturelles et sociales et des stratégies de ruses et d'évitement mises en place par certaines catégories de jeunes gens ».

En comparant son étude à la nôtre, nous constatons que les jeunes gens des « espaces de transition culturelle » ont déjà mis à distance le territoire de résidence du cercle

familial, cher à ceux qui s'en approprient les « micro » lieux . Le processus de « déterritorialisation » est déjà bien engagé. Pour eux, nous constatons une forte motivation de ces jeunes gens, à développer un projet de pratique artistique et de pouvoir en vivre à un moment donné, même si le rêve a du mal à devenir réalité. Les jeunes gens de notre étude n'ont pas, au stade où nous les rencontrons, un projet aussi clairement défini et aussi risqué soit-il, en termes de viabilité économique. Ils vivent les moments « entre eux », au jour le jour et au gré de l'actualité des uns et des autres. Ils sont encore dépendants de leurs parents qui les hébergent, les nourrissent et les blanchissent. La partie supérieure de la classe d'âge (les 17 - 30 ans) constitue un des points communs des deux études et aussi le fait que l'objet de notre étude concerne également des jeunes issus des classes supérieures, moyennes et populaires. En effet, les jeunes gens de plus de 25 ans qui se retrouvent encore dans les « micro lieux » du territoire de résidence du cercle familial, sont pour la plupart sortis du système scolaire et restent « bloqués » dans le « passage entre le dedans et le dehors ». Ils ne disposent pas encore d'un réseau de sociabilité extra territorial suffisamment dense, leur permettant de sortir de ce passage, contrairement à leurs pairs des « espaces de transitions culturels ». Nous formulons l'hypothèse selon laquelle, la pratique d'une activité artistique a certainement contribué à favoriser le développement d'expériences « déterritorialisées », participant ainsi à l'immersion progressive de ces jeunes gens dans ces « espaces de transition culturelle ». Ces deux études se complètent dans le sens où elles valorisent la fonction existentielle du territoire et les « effets de réseaux » comme facilitateurs du processus de « déterritorialisation ». Elles valorisent le fait que le social et le spatial sont indissociables, qu'ils « travaillent ensemble » et que ce qui fait territoire c'est bien « l'expressivité du rythme », le « rythme » étant, selon Gilles Deleuze et Félix Guattari, le « passage entre deux milieux ». Elles montrent également les « transcodages » qui existent entre les « milieux » au sens où ces deux auteurs les définissent. Les jeunes des « espaces de transition culturelle » subissent les interférences du « milieu » précédent au moment du passage vers un autre « milieu ». L'« espace de transition culturel » et le « micro » lieu du territoire de résidence du cercle familial, constituent en soi, des « rythmes ». En tant que tels, leur survenance intervient à des moments différents du processus de socialisation des individus

concernés. Ils constituent alors, comme nous le montrons pour notre étude, des « hétérotopies » s'inscrivant dans des « hétérochronies » au sens où Michel Foucault les définit.

3.5) Perspectives de recherche : les nouveaux espaces du quotidien :

Notre thèse traite du phénomène d'appropriation de « micro » lieux. Au-delà de ce phénomène, elle ouvre des perspectives autres de recherches traitant de la question des « espaces du quotidien », des pratiques qui s'y développent et des usages qui en sont faits, au regard du développement à grande échelle de l'usage des nouvelles technologie d'information et de communication.

Nous pourrions nous interroger sur les effets produits par ces nouvelles technologies que sont, le téléphone portable, la communication informatique et les jeux vidéo. Quelles incidences exercent-elles sur la sociabilité adolescente, sachant que l'accès à ces nouvelles technologies n'est pas comparable d'un milieu culturel et social à un autre ? Qu'en advient-il du groupe de pairs et de ses modalités de réunion ? Quelles sont les conséquences de ces inégalités sur les rapports des jeunes gens à l'espace quotidien ? Les rapports à ces nouveaux espaces qu'ouvrent les nouvelles technologies d'information et de communication, modifieront-ils les rapports sociaux entre les jeunes gens dans les espaces du quotidien ? Le phénomène des « micro » lieux est-il amené à se réduire du fait de ces nouvelles technologies ? Les « paroles impossibles ailleurs » que dans l'entre soi du groupe de pair, peuvent-elles être échangées sur la toile ? Comment les distances aux autres sont-elles vécues ? Quelles sont les conséquences de ces changements en perspectives, sur les politiques publiques en direction de la jeunesse ? Qu'en est-il du lien social ? Le « lien virtuel » est-il amené à se substituer au « lien social » ?

Selon le Docteur Norman Lewis, lors de la conférence du *Mobile Internet World* à Boston de novembre 2007[360], affirme que les téléphones mobiles et *Internet*, ont une incidence majeure sur les comportements des enfants et des adultes depuis ces

[360] Conférence du *Mobile Internet World* de Boston organisée du 13 au 16 novembre 2007.

dernières décennies[361]. Il explique ce phénomène en postulant que la société, dans sa manière de gérer les risques, alimente le sentiment d'inquiétude des adultes face à la prise en charge de l'éducation de leurs enfants, à tel point que toutes les dimensions de la vie sociale des enfants (santé, activité d'extérieur et d'intérieur, activité en ligne, vie en famille, relations avec les pairs et rencontre avec d'autres adultes) sont considérées comme étant à risques[362]. Si bien que les adultes sont amenés à procéder à une réorganisation complète de leur mode de prise en charge des enfants.

L'un des résultats importants fait apparaître, selon cet auteur, un changement majeur dans le rapport aux espaces quotidiens. Le confinement des enfants à l'intérieur, conduit à l'émergence d'un phénomène que Norman Lewis qualifie de « culture de chambre à coucher[363]» avec des activités à dominante de nouveaux média. Ce qui se traduit par un amoindrissement de la « culture de rue[364]» à dominante de jeux de plein air. Ce double phénomène est, selon cet auteur, la résultante de deux autres phénomènes étroitement liés, et parfois contradictoires. Il s'agit d'une part, de la demande de sécurité des parents pour leurs enfants et d'autre part, du désir des enfants de créer leur propre espace et de disposer ainsi d'une certaine indépendance à l'égard de leurs parents. Nous en voulons pour preuve ce témoignage glané au cours de nos investigations. Au moment où nous expliquons à des résidents d'un immeuble l'objet de notre recherche, une des mères de famille présentes, nous répond :

> *« Je préfère que ma fille tchatche sur Internet plutôt que traîner dans les rues, à boire et à fumer de la drogue ! »*

Toujours selon Norman Lewis, les enfants s'intéressent aux nouveaux média et particulièrement aux appareils de téléphone mobile pour minimiser les effets de leur

---

[361] Chef de la stratégie pour *Wireless Grids Corporation*, USA et ancien directeur de la technologie de recherche chez Orange, Royaume Uni. Il est également président de *International Telecommunication Union's TELECOM Forum Programme Committe*.

[362] « The problem that society has in managing risk has fuelled adult anxieties toward children. Increasly childhood is perceived as an exceedingly dangerous experience. Virtually every dimension of children 's live (health, outdoor activity, indoor activity, online activity, family life, peer relations, encounters with adults) are represented as risky. These adult anxieties toward children's safety have led to a fundamental reorganization of childhood. »

[363] « bedroom culture of media activity »

[364] « street culture »

isolement[365]. Ils les aident à surmonter cette « expérience d'isolement [366]» tout en leur permettant de décider quand et comment ils peuvent procéder à ces liaisons vers d'autres pairs. Ce qui motive leur démarche c'est l'« auto - expression [367]», celle-ci ne se distinguant pas de l'aspiration à communiquer. Posséder un téléphone mobile ne contribue t-il pas à l'effort d'« auto - expression » et ne participe t-il pas du processus d'autonomie ? Cette possession est pour certains jeunes, intimement liée à la construction de l'identité. Sur le plan de la sociabilité, Norman Lewis considère que la question des « amis virtuels [368]» est souvent mal comprise par les adultes. Posséder une longue liste de contacts dans le cadre d'une « messagerie spontanée [369]» renforce le statut et l'identité de son possesseur. Ceux qui sont sur la liste du possesseur sont associés avec lui. Celui-ci peut en exclure certains, comme il peut en intégrer d'autres qui sont demandeurs. Les « amis - virtuels » sont gérés par le possesseur de la liste, comme une « monnaie sociale [370]», renforçant ainsi son sentiment d'estime de soi. Les « messageries spontanées » fonctionnent comme des « espaces autonomes à l'intérieur desquels, les jeunes peuvent interagir avec leurs pairs [371]».

Enfin, Norman Lewis affirme que la recherche met rarement l'accent sur les interactions entre les jeunes et les nouvelles technologies d'information et de communication. Il considère que le débat sur les jeunes et ces médias est souvent tronqué par ce que les adultes pensent ou disent de leur place sur cette question, et qu'à ce titre, il exigerait une compréhension de l'expérience vécue par ces jeunes en relation avec ces médias.

Nous ne poursuivons pas plus avant cette réflexion du Docteur Norman Lewis. S'agissant des « micro » lieux appropriés sur le territoire de résidence du cercle familial, nous émettons l'hypothèse d'une réelle incidence des « messageries spontanées » sur le développement du phénomène. Cette hypothèse mériterait d'être

[365] « Children's interest in the new média and mobile devices in particular, is in part shaped by their désire to minimise the effects of their isolation. »
[366] « experience of isolation »
[367] « self - expression »
[368] « virtual friends »
[369] « Instant Messaging »
[370] « social currency »
[371] « autnonomous space within which they could interact with their peers ».

vérifiée auprès des usagers de ces messageries. Ces « espaces autonomes » que constituent ces « messageries spontanées » et qui permettent à des jeunes gens d'interagir avec leurs pairs, contribuent-ils à renforcer une « sociabilité virtuelle » au détriment d'une « sociabilité de rue » qui privilégie le contact direct ? Les usages des espaces du quotidien ainsi que les rapports entre la « sociabilité interne » et la « sociabilité externe », s'en trouvent-ils modifiés ? Si oui de quelle manière ? De nouveaux rituels se mettent-ils en place ? Toutes les questions traitées tout au long de notre thèse peuvent être à nouveau interrogées.

BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie

- ANZIEU D. et MARTIN J.Y., *La dynamique des groupes restreints*, Paris, PUF, 1968.
- AUGE M., *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris, Le Seuil, 1992.
- BACHELARD G., *La poétique de l'espace*, Paris, Puf, 2004.

- BACHMANN C., BASIER L., *Mise en image d'une banlieue ordinaire*, Editions Syros, Paris, 1984.
- BAILLEAU F., GORGEON F. (sous la dir. de), « De l'insécurité à la sécurité », in *Prévention et sécurité : vers un nouvel ordre social ?* - Les Editions de la DIV, Paris, 2000.
- BAILLEAU F., GORGEON F. (sous la dir. de), « Une autre lecture des Questions D'insécurité et de délinquance », in *Prévention et sécurité : vers un nouvel ordre social ?* - Les Editions de la DIV, Paris, 2000.
- BEAUD S., PIALOUX M., *Violences urbaines, violence sociale - Genèse des nouvelles classes dangereuses*, Paris, Hachette Littérature, 2005.
- BECKER H.S., *Outsiders*, Editions A.-M. Métailié, Paris, 1985.
- BERGER C., *Espaces privés/espaces publics. Gestion de l'espace, du temps et de la parole sur un long courrier*, in CAIN A. *(sous la direction de), Espace(s) public(s), Espace(s) privé(s), Enjeux et partages*, Paris, L'Harmattan, 2004.
- BIDART C., *Les formes de l'amitié*, Sciences Humaines N°150 - Juin 2004.
- BIDART C., PELLISSIER A., *« Copains d'école, copains de travail. Evolution des modes de sociabilité d'une cohorte de jeunes », Réseaux*, vol. XX, n°115, décembre 2002.
- BLANC M., *Pour une sociologie de la transaction sociale*, Paris, L'Harmattan, 1992.
- BLANQUART P., *Une histoire de la ville*, Paris, La découverte, 1997.
- BONNEMAIN C., « Les incivilités : usages d'une nouvelle catégorie », in *Prévention et sécurité : vers un nouvel ordre social ?* - Les Editions de la DIV, Paris, 2000.
- BOUBEKER A., « Quartier cousin », *Temps Modernes*, décembre 1982.
- BORDET J., *Les jeunes de la cité*, Paris, PUF, 1998.
- BOURDIEU P., CHAMBOREDON J.C., PASSERON J.C., *Le métier de sociologue*, Paris, Mouton Bordas, 1968.
- BOURDIEU P., *(sous la direction de), La misère du monde*, Paris, Seuil, 1993.
- BOURDIEU P., *Questions de sociologie*, Paris, Les Editions de Minuit, 2004.

- BOURDIEU P., *La domination masculine*, Paris, Seuil, 1998.
- CASTEL R., *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Editions Fayard, 1995.
- CHAMBOREDON J.C., LEMAIRE M., *« Proximité spatiale et distance sociale : les grands ensembles et leur peuplement »*, Revue Française de Sociologie, XI (1), 1970.
- CHAPOULIE J.M., *Everett C. HUGHES et le développement du travail de terrain en sociologie*, Revue Française de Sociologie, XXV, 1984
- CHAUVEL L., *Les classes moyennes à la dérive*, Paris, Seuil, 2006.
- CHEVALIER L., *Classes laborieuses et classes dangereuses à Paris pendant la première moitié du XIXe siècle*, 2ème édition, Hachette, Paris, 1984.
- CLEMENT E., DEMONQUE C., HANSEN-LOVE L., KAHN P., *La Philosophie de A à Z*, HATIER, Paris, 2000.
- CROZIER M. et FRIEDBERG E., *L'acteur et le système*, Seuil, Paris, 1977.
- DE CERTEAU M., *L'invention au quotidien. 1. Arts de faire*, Paris, Galimard, 1990
- DEGENNE A., FORSE M., *Les Réseaux sociaux*, Paris, Armand Colin, 1994.
- DE LA SOUDIERE M., *Les enfants dans leurs quartiers d'été*, Ethnologie Française, XXXI, 2001, pp.661-668.
- DELEUZE G., GUATTARI F., *Mille plateaux*, Editions de Minuit, Paris, 1980.
- DE SINGLY F., *Sociologie de la famille contemporaine*, Paris, Nathan Université, Collection 128.
- DUBET F., *La galère : jeunes en survie*, Paris, Fayard, 1987.
- DURKHEIM E., *Les formes élémentaires de la vie religie*use, PUF, Paris, 1968.
- DURKHEIM E., *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Collection Quadrige, PUF, 1993 *(1ère Edition en 1897)*
- DURKHEIM E., *Le suicide*, Paris, Presses Universitaires de France, 1930 - Edition *« Quadrige »*, 1995
- ELIADE M., *Le sacré et le profane*, Paris, Galimard, Collection Folio Essais, 1965.

- FELONNEAU M.L., BUSQUETS S., *Tags et grafs. Les jeunes à la conquête de la ville*, L'Harmattan, Paris, 2001.
- FISCHER G.N., *Psychologie de l'environnement social*, Dunod, 2ème édition, 1997.
- FISCHER G.N., *Psychologie des espaces de travail*, Armand Colin, Paris, 1989.
- FOUCAULT M., *Des espaces autres* (conférence au Cercle d'Etudes Architecturales, 14 mars 1967), in *Architecture, Mouvement, Continuité*, N°5, octobre 1984.
- FOUCAULT M., *Dits et écrits* (IV.1980-1988), « des espaces autres », Paris, Gallimard, 1994, pp. 752-762.
- GOETZ B, *La dislocation - Architecture et philosophie*, Les Editions de la Passion, Paris, 2001.
- GOFFMAN E., *La mise en scène de la vie quotidienne - 1. La présentation de soi*, Paris, Editions de Minuit, 1973.
- GOFFMAN E., *La mise en scène de la vie quotidienne, 2. Les relations en public*, Paris, Editions de Minuit, 1973.
- GOFFMAN E., *Les rites d'interaction*, Paris, Edition de Minuit, 1974.
- GOFFMAN E., « Le travail de terrain », Transcription d'une intervention orale d'Erving Goffman aux rencontres de la Pacific Sociological Association en 1974 - Extrait de *Journal of Contempory Ethnography* volume 18 - N°2 - Juillet 1989 - Pages 123-132 - Traduction Pascale Joseph.
- GOURDON J.L., *La rue - Essai sur l'économie de la forme urbaine*, Editions de L'Aube, 2001.
- HABERMAS J., *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Payot, Paris, 1997.
- HAUMONT N., *Habitat et modèles culturels*, Revue Française de Sociologie, IX, 1968.
- HENRY G., *Mémoire Expérience d'Animation DEFA*, Direction Régionale Jeunesse et Sports de Lorraine, 1987.

- HENRY G., « « Micro lieux » appropriés sur le territoire du cercle familial : un passage entre le « dedans et le « dehors » », *Sociétés et jeunesses en difficulté*, 4, **http://sejed.revues.org/document 1423.html**.
- HUBLAU L., *Souvenirs d'un fils d'ouvrier*, Editions Paroles de Lorrains.
- HUGHES E.C., *Le regard sociologique*, Paris, Editions de l'EHESS, 1996.
- HUGHES E.C., *Student's Culture an Perspectives : Lectures on Medical and General Education* (Lawrence Kansas : University of Kansas Law School, 1961.
- HURSTEL F., DELAISI de PERSEVAL G., *Le pardessus du soupçon, Mon fils, ma bataille*, in DELUMEAU J., ROCHE D. (dir.), *Histoire des pères et de paternité*, Larousse, Paris, 1990.
- ION J., *Le travail social à l'épreuve du territoire*, Pratiques Sociales - Editions Privat, 1991.
- JOLE M., « Les assis », *Revue de l'urbanisme*, juillet - août 2002 - N°325.
- JOSEPH I., *Erving GOFFMAN et la microsociologie*, PUF, Paris, 1998.
- JOSEPH I, *Le passant considérable – Essai sur la dispersion de l'espace public*, Paris, Librairie des Méridiens, 1984.
- KOKOREFF M, *La Force des quartiers, de la délinquance à l'engagement politique*, Paris, Payot, 2003.
- LE GOAZIOU V, MUCCHIELLI L. *(Sous le direction de), Quand les banlieues brûlent … Retour sur les émeutes de novembre 2005*, Paris, La Découverte, 2006.
- LEGUE P., *Promenade au Val Fourré*, Informations Sociales N° 130, 2006.
- LEPOUTRE D., *Cœur de banlieue, code, rites et langages*, Paris, Odile Jacob, 1997.
- LIEBOW E., *Tally's Corner*, Little Brown, 1967.
- LORENZ K., *L'agression*, Flammarion, 1969 (Titre de l'ouvrage original traduit en français : *Das sogennante böse zur naturgeschichte der agression).*
- LUHMANN Niklas, *A Sociological Theory of Law* (Transl. E.King-Utz and M. Albrow). Routlege and Kegan Paul, London, 1985.
- MASCLET O., « Mission impossible - Ethnographie d'un club de jeunes », Actes de la recherche en sciences sociales, N°136-137, 2001.

- MASPERO F, *Les Passagers du Roissy - Express*, Paris, Le Seuil, 1982.
- MAUGER G., *Les bandes, le milieu et la bohème populaire*, Paris, Editions Belin, 2006.
- MAUSS M., *Sociologie et anthropologie*, PUF, Paris, 1966.
- MONCOMBLE F., *La déliaison – La politique de la ville en question ?* L'Harmattan, 2001.
- MOULIN B. *(sous la dir.de), La ville et ses frontières – De la ségrégation sociale à l'ethnicisation des rapports sociaux*, Paris, Editions Kartahla, 2001.
- MOZERE L., PERALDI M., RAY H., *Intelligence des banlieues*, Paris, Edition de l'Aube, 1999.
- MUCCHIELLI A., *Les méthodes qualitatives*, Paris, PUF, 2e éd.1994.
- MURARD L., ZYLBERMAN P., Le petit travailleur infatigable, Recherche, 1976, N°25.
- NAOURI A., *Les relations intra - familiales. Point de vue et interrogations d'un pédiatre*, Futuribles, 1991, N° 153.
- PAILLE P., L'analyse par théorisation ancrée, Cahiers de recherche sociologique, 1994.
- PAQUOT T., *L'épreuve des mots*, Revue de l'Urbanisme - Novembre/Décembre, N° 327, 2002.
- PETONNET C., *Espaces habités. Ethnologie des banlieues*, Paris, Galilée, 1982.
- PETONNET C., *L'observation flottante : l'exemple d'un cimetière parisien*, L'homme, octobre - décembre 1982, XXII (4).
- PETONNET C., in Ghora - Gobin C., *Penser la ville de demain, qu'est-ce qui institue la ville ?*,Actes du colloque, Octobre 1991, L'Harmattan, 1994.
- PIETTE A., *Ethnographie de l'action. L'observation des détails*, Paris, Métaillé, 1996.
- ROCHE S., *Les incivilités vues du côté des institutions : perceptions, traitement et enjeux*, Les Cahiers de la Sécurité Intérieure, Délinquances quotidiennes, N° 23 - 1er trimestre 1996.
- ROULEAU - BERGER L., *La Ville intervalle - Jeunes entre centre et banlieue*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1991.

- RUANO - BORBALAN Jean-Claude, *Des sociétés sans autorité*, Revue Sciences Humaines N° 117 de Juin 2001. pp. 22- 27.
- SIMMEL G., *Digressions sur l'étranger*, Traduit par Philippe Fritsch et Isaac Joseph à partir du texte allemand (*Soziologie*, Leipzig, 1908, pp. 685 - 691) et de la traduction anglaise de Kurt Wolf (*the Sociology of Georg Simmel*, Free Press, New York, 1950, pp. 402 - 408).
- TWAIN M., *Les aventures de Tom Sawyer*, Editions FABBRI, Paris, 1996
- VOYE L., « Transaction et consensus supposé », in BLANC M. (Textes réunis et présentés par), *Pour une sociologie de la transaction sociale*, L'Harmattan, Paris, 1992.
- VULBEAU A., *Du tag au tag*, Paris, Desclée de Bouwer, 1992.
- VULBEAU A., *Les inscriptions de la jeunesse*, Paris, L'Harmattan, 2002.
- ZOURABICHVILI F., *Le vocabulaire de DELEUZE*, Ellipses, Paris, 2003.